

L'ESPRIT

DE

L'HOMME DE GUERRE.

TYPOGRAPHIE DE MARCELLIN-LEGRAND, PLASSAN ET COMP^IE.

IMPRIMERIE DE PLASSAN ET COMP^IE,
RUE DE VAUGIRARD, N. 15.

L'ESPRIT

DE

L'HOMME DE GUERRE,

OU

ESSAI MORAL, HISTORIQUE

ET THÉORI-PRATIQUE

SUR L'ART MILITAIRE,

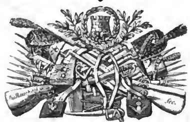
ACCOMPAGNÉ

DE TABLEAUX ET DE PLANCHES;

PAR LE CAPITAINE L.-A. D'ESMOND.



Malo mori quam fœdari.



PARIS,

J. CORRÉARD JEUNE, ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE,

DIRECTEUR DU JOURNAL DES SCIENCES MILITAIRES,

PASSAGE SAULNIER, N° 13.

ANSELIN, LIBRAIRE, RUE DAUPHINE, N° 9.

1830.



AVIS AU LECTEUR.

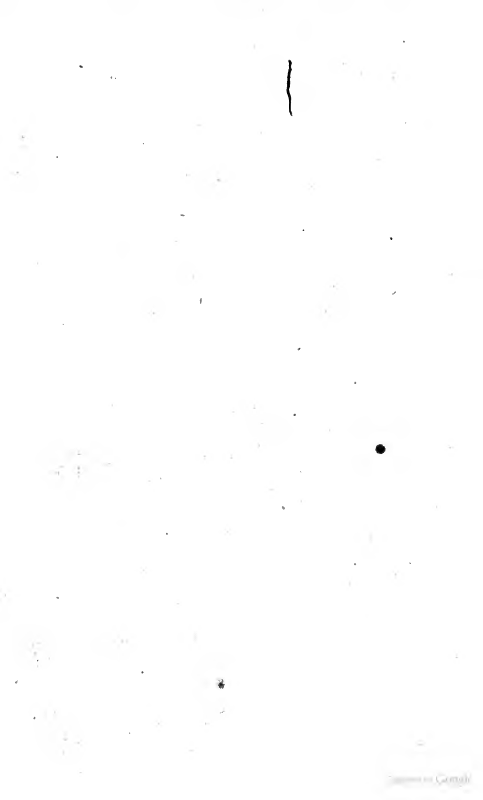
L'auteur croit devoir prévenir le lecteur qu'il a cru bien faire de rendre en français (par des renvois) les citations latines, ainsi que celles des langues étrangères. Il n'a pas cru devoir le faire lorsque ces mêmes citations sont très-connues, ou qu'il les aura embrassées dans sa propre phrase.

Cette attention lui a paru d'autant plus à propos, que les meilleurs militaires ne sont ni les plus savans en . . . . . *us*, ni les plus familiarisés avec les langues de nos alliés.

Aussi fait-il remarquer que ce petit travail, fruit de ses momens de loisir, ne laisse pas de porter le cachet d'une première édition; mais il espère qu'aux esprits sensés les erreurs paraîtront de peu d'importance; et, dans cet espoir, il croit pouvoir se dispenser de renvoyer son lecteur à un *errata*, pour changer un mot, pour corriger le placement inexact d'un point, d'une virgule, ou pour rectifier l'orthographe d'un nom propre; savoir: Torgeau pour Torgau; Vegère, pour Vegèce, etc., etc.



a



AVANT-PROPOS.

L'art de la guerre, que son importance a fait appeler *le premier métier du monde*, eut son enfance comme tous les autres arts ; né des passions des hommes, il dut en suivre le développement. Dans le principe, les combats furent d'homme à homme, et le premier qui vit un ennemi dans son semblable s'arma contre lui du premier instrument que la nature lui mettait sous la main. Mais dès qu'ils furent sortis de cet état d'abrutissement et de barbarie, pour se réunir et vivre en société, alors leurs intérêts, leurs passions se mêlèrent, s'entrechoquèrent, ils se donnèrent des chefs ; mais la cupidité, l'ambition, ne tardèrent pas à les diviser,

à les armer les uns contre les autres. La première agression fit naître, fit sentir le besoin de la défense; la nécessité, mère de l'industrie, forgea les premières armes; une massue grossièrement façonnée servit à l'attaque comme à la résistance: mais les masses grossissent, se développent, s'éclairent, et le génie inventif de quelques hommes privilégiés trouve bientôt des armes plus puissantes, plus meurtrières : le fer sort du sein de la terre, le glaive est forgé; les élémens de destruction se multiplient, ils servent à l'injuste agression comme à la défense légitime; des deux côtés, les moyens sont calculés, combinés, réduits en système; enfin, des règles sont établies, adoptées, et la guerre devient une science. La nécessité de la défense en suggère les moyens. « Elle enseigne l'art d'entourer » un camp d'une tranchée, d'opposer à » l'ennemi des palissades, de choisir et » d'enfermer, par des retranchemens, » une position sur un terrain d'où jaillisse » une eau rafraîchissante, où l'on puisse

» ménager des issues faciles pour soi-
» même, et difficiles pour son ennemi. »

Qua doceat tutam castris prædueere fossam,
Qualiter adversos hosti defigere cervos,
Quem ve locum ducto melius sit claudere vallo
Fontibus ut dulces erumpat terra liquores,
Ut facilisque tuis aditus sit, et arduus hosti[1].

Aussi les cités comme les camps s'entourent de murailles, de tours et de fossés. Le fer, la fronde, la flèche, la baliste, le bélier, deviennent bientôt des armes puissantes entre les mains de l'agresseur; et la ruse, prêtant aux deux partis ses tortueuses combinaisons, sert également toutes les prétentions rivales; dès-lors, Égyptiens, Phéniciens, Babyloniens, Assyriens, Mèdes, Perses, Grecs, Carthaginois, Romains, Gaulois, Germains, tous dirigés par leurs intérêts, par leur génie particulier, deviennent tour à tour vainqueurs et vaincus; puis du choc des combattans semblent jaillir des lumières nouvelles, et la science, plus éclairée, fait éclore de nouveaux moyens. Le se-

[1] TIBULLE, *Panégyrique de Messala.*

cret de la poudre (à canon) est révélé. A l'apparition de cette puissance formidable, tous les vieux systèmes s'écroulent, les tours, les vieux remparts, n'offrent plus que des barrières impuissantes contre l'action toute puissante de ce nouvel agent de destruction; le besoin de la conservation force de recourir à de nouvelles ressources, à des combinaisons plus habiles : alors l'art de la fortification devient savant, il s'enrichit de nouveaux moyens, de nouvelles ressources, et rend à la défense sa légitime supériorité. Mais le génie de l'homme toujours actif, toujours en travail, ne connaît point de bornes dans ses productions. L'invention de la poudre apparut comme un phénomène; et jusqu'à nos jours, on dût la regarder comme le *nec plus ultrà* de la force militaire : mais voilà qu'une puissance rivale se présente. Quelque terribles que soient les effets du salpêtre, la vapeur en promet de plus redoutables encore. Sur mer, elle se joue des vents et des tempêtes, et affranchit le navigateur de

la fureur des uns et des autres, et, sur terre comme sur mer, elle présente des moyens de destruction infiniment plus actifs et plus puissans que ceux connus jusqu'à ce jour. Cette découverte serait-elle un bienfait? C'est à la sagesse des gouvernemens à résoudre ce problême.

Malgré les progrès immenses qu'a faits depuis des siècles la science de l'homme de guerre, on la voit encore, chez certains peuples obscurs, négligée et comme stationnaire, tandis que chez les autres, elle brille de tout son éclat. Quoi qu'il en soit, on peut dire, généralement parlant, qu'elle touche à son apogée. Déjà les savans ont déroulé aux yeux du monde presque toutes les connaissances qui concernent la profession des armes; mais comme ce tableau est trop vaste, ses parties trop étendues et trop disséminées, pour être embrassé par la généralité des militaires, j'ai pensé qu'un ouvrage peu volumineux, qui présenterait les mêmes matières, avec quelques modifications et quelques idées qui me sont propres, ne

serait pas sans intérêt, surtout pour la portion la plus nombreuse, comme la plus utile de l'armée, et plus particulièrement encore pour ceux qui n'ont ni le temps ni la facilité de puiser dans des traités volumineux les simples notions dont chaque époque d'hostilités leur fait sentir le besoin.

L'art militaire me paraît susceptible de se diviser en quatre branches : 1° la partie spéculative ou purement morale; 2° celle qui traite de la disposition des objets organiques ou simples, dont les moyens réunis conduisent à une fin déterminée, telle que la fortification et ses accessoires, c'est-à-dire la partie matérielle; 3° la manœuvre du personnel et du matériel mobile; 4° la partie administrative qui comprend l'entretien, etc. Mais les deux premières étant celles qui me paraissent être les moins familières aux militaires en général, c'est sur elles que je crois devoir m'étendre d'une manière plus particulière. Aussi le mode que j'ai adopté m'a paru le plus propre à

soulager l'attention du lecteur, en lui ménageant du repos, en divisant les parties en chapitres, en présentant en tête de l'*alinéa* une courte analyse du sujet, de manière qu'il puisse quitter et reprendre sa lecture à volonté :

. . . . . *Divisum sic breve fiet opus*[1].

La première partie de cet ouvrage a pour objet d'exposer les principaux moyens spéculatifs ou moraux qui peuvent conduire au succès d'une entreprise avec le moins de perte possible. J'ai établi en principe que le chef militaire doit être versé dans la connaissance du cœur humain en général, qu'il doit connaître le caractère et le penchant du peuple ennemi en masse et en particulier, ses affections, son culte, son gouvernement, la topographie et la statistique de son pays, ses diverses ressources, ses moyens numériques, ses armes, etc.

La deuxième partie comprendra des notions indispensables de géométrie et

[1] MART., lib. IV, Epigr. 83.

de trigonométrie pratiques, et sans le secours des instrumens du géomètre, la fortification passagère avec un court exposé théori-pratique des opérations de siége, des notions sur la théorie et l'emploi des mines, ainsi qu'un aperçu sur la poudre à canon. La science hydrostatique ou la théorie des inondations, qui appartient également au domaine de l'offense et de la défense, sera traitée en son lieu, mais rapidement, les bornes que je me suis prescrites m'interdisant de longs développemens. J'y joindrai un aperçu didactique sur l'exercice de la natation; ce qui me conduira à l'exposé de son application à la guerre. J'émettrai ensuite quelques idées générales sur la rédaction des Mémoires à l'appui des plans topographiques. Enfin, après avoir présenté des observations sur l'aérostat et sur son utilité, toujours dans l'intérêt de la guerre, je termine mon petit travail par quelques considérations sur la discipline militaire; ce qui me permet d'arrondir mon canevas, cette dernière

partie étant le complément nécessaire de la première, et conduisant à l'application des principes qui y sont développés.

Pour écarter la monotonie inséparable des ouvrages de ce genre, j'ai répandu le plus de variété qu'il m'était possible sur des matières naturellement si arides : « *Jucundum nihil est nisi quod* » *reficit varietas*[1]. » C'est dans ce dessein que je me suis livré à de nombreuses citations. J'ai emprunté à l'antiquité la plupart des exemples sur lesquels j'appuie mes idées; ce n'est pas que l'histoire moderne ne soit aussi féconde en belles actions, en faits mémorables : mais quels sont les militaires qui ignorent, ou plutôt qui n'aient pas présens à l'esprit les hauts faits de leurs contemporains? J'aurai, d'ailleurs, rempli un double objet, celui de m'entourer des autorités les plus respectables, et de reporter le souvenir du lecteur sur les études classiques de son adolescence. Mon but principal a

[1] Sentence de Cyrus.

été d'être utile; j'ai tâché de mettre e
pratique ce précepte connu d'un gran
maître :

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.

Et à cet effet j'ai essayé de faire de
applications propres à animer, à égaye
le corps de mon ouvrage; heureux si pa
mes efforts j'ai réussi à réaliser mes espérances et mes vues. Quant aux imperfections qui pourraient s'y remarquer, je ne puis que réclamer l'indulgence du lecteur : je sais que cette production ne pourrait subir l'épreuve d'une savante et profonde critique. Tel est, d'ailleurs, le sort de presque tous les ouvrages, qu'on est réduit à y rencontrer à côté de ce qu'il y a de bon des choses médiocres, et plus encore, de mauvaises :

Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura
Quæ legis hic : aliter non fit, Avite, liber[1].

[1] MARTIAL, Épigr.

L'ESPRIT

DE

L'HOMME DE GUERRE.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De la différence entre l'ancienne et la nouvelle constitution militaire, sous le rapport du principe d'action.

Un corps militaire, envisagé sous le rapport de l'idée généralement accréditée de son organisation et de son principe d'action, n'est qu'une simple machine qui ne reçoit son mouvement et son activité que par une impulsion première qui se communique successivement depuis la puissance motrice jusqu'à l'élément le plus éloigné de ce ressort.

De cette définition il résulterait que sa constitution serait purement mécanique, et que ses élémens agiraient avec la passibilité de l'automate qui deviendrait également dangereux ou utile, selon le bon ou le mauvais emploi qu'on en ferait.

Singulière notion de la constitution militaire

de nos jours! Comme si nous étions encore au temps où l'on pouvait, comme l'a fait un orateur chrétien [1], définir une armée : « Une troupe » d'hommes qui suivent aveuglément les ordres » d'un général dont ils ne connaissent pas les » intentions; une multitude d'âmes, pour la » plupart viles et mercenaires, qui, sans songer » à leur propre réputation, travaillent à celle » des potentats et des conquérans; un assem- » blage confus de libertins qu'il faut mener au » combat, de téméraires qu'il faut retenir, etc. » Une telle définition serait aujourd'hui repoussée avec indignation. Non, nos armées ne se composent plus d'âmes viles et mercenaires, de libertins qui ne travaillent que pour la cause d'un prince ambitieux. Chaque corps n'est pas un assemblage de vagabonds enrôlés à l'aventure: *Quodque præcipuum fortitudinis incitamentum est non casus, nec fortuita conglobatio turmam aut cuneum facit* [2]. D'après la loi fondamentale qui nous régit, tout militaire est soldat-citoyen. Le roi et la patrie, voilà son mot de ralliement; il ne sépare jamais l'un de l'autre. Ces deux objets sacrés s'identifient dans sa pensée, se confondent dans ses affections; il est persuadé

[1] Fléchier.

[2] Tacite, *de Moribus Germanorum*.

qu'il n'est appelé, qu'il n'est armé que pour la cause de son prince et de son pays; c'est-à-dire, pour défendre les droits du trône et de la nation, pour protéger et maintenir les institutions sages sur lesquelles reposent les libertés publiques, enfin pour faire jouir ses concitoyens des bienfaits de cette Charte immortelle que nous devons au génie d'un grand roi.

Ces nobles motifs doublent l'énergie de son âme, élèvent ses sentimens, épurent ses affections. Il est plus zélé, plus constant dans l'accomplissement de ses devoirs; son obéissance est plus prompte, plus décidée, plus absolue en raison du motif pour lequel elle lui est imposée; enfin, il n'est aucun sacrifice qu'il ne soit disposé à faire pour la gloire et la prospérité du roi et de la patrie, *pro rege et patriâ*. Plaçons-le dans une de ces positions critiques, périlleuses même, où il faut faire preuve de dévoûment et d'intrépidité, il se distinguera comme le vertueux de Harlay, aux prises avec les factieux qui le menacent: « Je n'ai ni tête ni vie, leur dit-il, » que je préfère à l'amour que je dois à Dieu, » au service que je dois au roi, et au bien que je » dois à ma patrie [1]. »

[1] Réponse d'Achille de Harlay, lors de la Ligue, et dans la fameuse journée des Barricades, le 12 mai 1588.

Telle est la conduite d'un bon citoyen, telle est aussi celle de l'homme armé aujourd'hui pour la défense du trône et de l'État. Il en résulte que la force militaire actuelle diffère essentiellement de la force purement mécanique qui n'existe que par l'action d'un moteur commun à toutes ses parties.

De l'influence de la force morale chez les soldats.

En effet, autre chose est une masse active, une force qui résulte d'un nombre d'hommes agissant ensemble pour atteindre un but commun; car celle-ci tient sa consistance et son activité des élémens mêmes dont est formée sa masse, laquelle perd ou augmente son effet, selon l'énergie et la concordance de ces mêmes parties.

Cette différence qu'on reconnaît dans l'harmonie de l'action de ces deux forces tient à une cause qui n'appartient qu'à la *machine militaire*. C'est l'existence d'une force morale, principe d'activité de la force matérielle, et propriété de chaque individu qui fait partie de l'ensemble, ou masse active.

Cette force, qui est la plus difficile à diriger, est aussi, bien souvent, celle qui paralyse l'activité désirée : ces mêmes individus ne pouvant se

rendre raison de l'effet que l'on veut produire, ce qui donne lieu à une des grandes difficultés à surmonter; c'est là que d'ordinaire se trouve la pierre d'achoppement, car qui ne sait diriger l'âme des soldats, manque du principe moteur de l'activité; et voilà en quoi l'autorité qui a pour but la persuasion et la direction diffère de la puissance physique.

Le chef militaire doit connaître le cœur humain, et savoir parler aux soldats.

Ainsi, la force militaire ne gisant point dans le nombre d'hommes, mais dans l'unité du sentiment, il en résulte que la connaissance du cœur humain doit être regardée comme le sublime du métier des armes : elle est la source où un chef habile puise tous ces argumens, tous ces moyens de persuasion qui deviennent souvent plus puissans que tous les ordres impérieux, que tous les moyens coërcitifs dont il peut entourer l'exécution de ses vues.

Ceci est tellement évident qu'il est permis de s'étonner de l'étrange aveuglement de ces hommes qui veulent toujours agir contre la nature des choses, au mépris des faits les plus constans, les plus positifs.

Pourquoi l'entreprise la plus susceptible de succès échoue-t-elle malgré les efforts les plus

louables? C'est, dit un homme de guerre, « Parce » qu'un service régulier ne suffit pas, il faut » qu'une grande passion soit l'âme d'un grand » ensemble ; partout où l'on ne réussira point à » réunir ces deux choses il n'y a rien à espérer. » Et moi je demanderai qui est-ce qui peut les réunir, si ce n'est la voix et le geste du chef, à la fois soldat et orateur; mais orateur militaire!!!

Aussi le même auteur dit-il ailleurs « qu'il faut » que tout s'anime à sa voix, que tout s'électrise » à son aspect, que tout s'enflamme à ses regards, » que son visage inspire la confiance, rende » le courage aux faibles, impose aux mal- » intentionnés [1].... »

Les anciens s'habituaient à haranguer leurs soldats.

Et d'où vient-il que dans un siècle aussi éclairé on ne marche, pour ainsi dire, qu'en tâtonnant, malgré l'exemple des anciens, qui, pour s'assurer l'heureux succès d'une entreprise, ne séparaient jamais la double puissance de l'âme et du bras? Et en effet, l'art de dominer les esprits, d'émouvoir les cœurs et d'enchaîner le succès par le pouvoir de la parole, fut envisagé comme un objet de première nécessité chez les peuples éclairés de l'antiquité : aussi Alexandre, César,

[1] Carnot.

et tant d'autres illustres guerriers s'en sont-ils utilement servis. Tacite et Tite-Live nous fournissent une foule de modèles admirables de cette éloquence militaire, de cette noblesse, de cette force d'âme qui distinguèrent la plupart des héros de l'antiquité.

Déclin et renaissance de l'éloquence.

Cet art de la parole s'est perdu dans les siècles de la barbarie, avec tout ce qui tend au développement du génie et du talent.

Marc Antonin, Julien, et avant lui l'empereur Tacite[1], qui se faisait honneur de descendre de l'historien de ce nom, portèrent encore sur le trône la philosophie et les lettres, ainsi que cet amour des beaux-arts que nous aimons à voir se perpétuer de nos jours sur le trône de la France.

Si l'éloquence s'associe intimement à la propagation de toutes les connaissances humaines qui servent à élever l'âme et à développer les facultés de l'esprit, que de ressources elle doit aussi offrir lorsque l'énergie des soldats, comme ceux de l'armée de Camille, réclame l'effort de ce puissant levier. Le dictateur n'eut besoin que

[1] Vopisc.... *Vita Taciti imperatoris.*

de leur rappeler l'ennemi avec qui ils avaient à faire, la réputation de leur chef et le souvenir de leur propre valeur : *hostem*, *an me*, *an vos ignoratis?* [1] Quel beau modèle en ce genre le grand roi Henri [2] n'a-t-il pas légué aux hé-

[1] Titus-Livius, lib. VI.

[2] A la bataille d'Ivry, Henri encourage ses soldats, en leur adressant ces paroles toutes françaises, et pleines de l'éloquence du cœur : « Mes compagnons, si vous courez aujourd'hui ma » fortune, je cours aussi la vôtre ; je veux vaincre ou mourir au- » jourd'hui avec vous. Gardez bien vos rangs, je vous prie ; si la » chaleur du combat vous les fait quitter, pensez aussitôt au ral- » liement, c'est le gain de la bataille ; vous le ferez entre ces trois » arbres que vous voyez là-haut à main droite ; et si vous perdez » vos enseignes, cornettes et guidons, ne perdez pas de vue mon » panache blanc, vous le trouverez toujours au chemin de l'hon- » neur et de la victoire. »

Les paroles suivantes, prononcées en temps et lieu, avec le ton et l'éloquence militaire, ne laisseraient pas non plus de produire un bon effet.

« Mes braves compagnons ! voilà l'ennemi, marchons dessus, » et espérons qu'il nous opposera une vive résistance, qui aug- » mente l'éclat de la victoire : la rencontre de l'ennemi est la ré- » compense des braves ! Mais quel que soit le désintéressement de » votre valeur et de votre dévoûment, il me reste, néanmoins, com- » me chef, un devoir sacré à remplir, celui d'observer la conduite » de chacun de vous, officiers, sous-officiers, et soldats ; et nonob- » stant la faveur qui accompagne quelquefois ceux qui visent à » obtenir et non à mériter. Je soutiendrai vos droits jusqu'au » pied du trône. Vive le Roi ! En avant ! marchons ! »

On trouvera quelques autres exemples à la fin de la deuxième partie de cet ouvrage. *Voyez* Notes, n° I.

ros de nos jours, qui, ainsi que le chef des chevaliers français, ont su devancer la victoire par des harangues, dont les plus beaux jours de l'antiquité se seraient fait gloire. [1] Malgré les nombreux monumens qui attestent la mâle éloquence de nos généraux, il n'est pas moins à regretter que cet art, qui contribue puissamment à animer le soldat, soit négligé de nos jours, et que son grand ressort, son principe vital, la connaissance du cœur humain, ne fasse plus l'objet spécial de la prévoyance de l'autorité. ce qui fait que les discours des chefs, comme le travail de Sisyphe, n'ont souvent produit qu'un effet illusoire[2], et ne leur ont attiré que la réponse de Jéthro à Moïse : *Stulto labore consumeris, etc.* [3] Bien que l'amour de la patrie et du prince fasse naître dans l'âme du soldat français une déférence entière pour ses supérieurs, il est néanmoins vrai que trop d'intérêts se réunissent aujourd'hui pour nous permettre de douter que la force de la persuasion ne regagne son empire, et qu'elle ne soit encore regardée comme le premier moteur des succès militaires, comme elle l'est des entreprises

[1] Voyez *Victoires et Conquêtes des Armées françaises.*

[2] C'est en vain que l'orateur se flatte d'avoir le talent de persuader les hommes, s'il n'a acquis celui de les connaître.

(*Le chancelier d'Aguesseau.*)

[3] Exode.

qui intéressent l'économie intérieure de notre pays.

Le Français le moins instruit n'ignore plus aujourd'hui la religion du serment qu'il prête en se rangeant sous le drapeau : aussi, acquiert-il de suite la conscience de l'obligation qu'il a contractée de ne jamais l'abandonner, et d'obéir à ses chefs en tout ce qu'ils lui commanderont « pour le bien du service de Sa Majesté et pour » l'exécution des règlemens militaires. »[1] Or, le soldat n'est plus passif, son intelligence prête sa force à celle de son bras; il sait ce qui intéresse le bien du service et l'étendue de la lettre des règlemens qu'imprime à son obéissance un caractère absolu et éclairé. Il n'est plus cet instrument qui frappe aveuglément au premier signal d'une main usurpatrice; jamais un traître aussi perfide qu'audacieux ne le déterminera à déserter le poste de l'honneur, et à diriger ses armes contre les plus chers objets de son affection, le Roi et la Patrie.

Et quand même il obéirait à un Cognard[2] qui aurait obtenu par une subtile surprise le

[1] Ordonnance du Roi, du 13 mai 1818.

[2] Évadé des bagnes, il obtient les décorations royales, avec le commandement de la légion de la Seine (1815); la justice, reconnaissant dans la personne de monsieur le colonel, comte de Sainte-Hélène, le forçat évadé, Cognard est reconduit à Toulon.

brevet du commandement, ce sera toujours l'obéissance du soldat français, et non une aveugle passibilité que le chef aura à diriger.

Ainsi, ce caractère de sagacité qu'on reconnaît chez nos soldats rend indispensable le talent de la parole. Et en effet, quelle disposition militaire peut manquer, quand l'âme du soldat se trouve enivrée de l'enthousiasme qui résulte d'une harangue dans laquelle le chef expose, d'une manière concise, la gloire attachée à l'entreprise, et qu'il fait sentir aux soldats la ferme intention où il est de repousser les intrigans, qui quêtent les récompenses de la bravoure sans prétendre assister au combat? Ce serait là le moyen d'animer toutes les masses, d'unir tous les efforts, et de les disposer au choc avant de marcher sur l'ennemi.

Il convient de conduire ses forces chez l'ennemi, plutôt que de l'attendre chez soi.

Marcher sur l'ennemi, disons-nous, afin de concilier ce principe de prudence avec une maxime à la fois militaire et politique, ancienne et moderne[1], qui veut que le théâtre des opérations hostiles soit transporté en pays étrangers,

[1] *In bello qui priùs instructus et paratus prodit, magnas hosti incommoditates eripit et metum injicit* (Thucyd., Hist., lib. v).

tant qu'il dépendra de la sage disposition du chef de faire peser les malheurs inévitables de l'entreprise, plutôt sur le territoire ennemi, que sur ses propres foyers; aussi, plusieurs savans dans l'art de la guerre conseillent-ils des expéditions excentriques, et recommandent-ils de ne pas attendre la triste nécessité de se défendre chez soi : « On combat, dit Montécuculli, avec moins » de vigueur chez soi, parce que l'espérance de » se sauver dans les places voisines diminue l'o- » piniâtreté de la défense : sur les terres d'autrui » on soulève les mécontens et on leur fournit des » secours effectifs; la source des hommes, de » l'argent et des autres choses nécessaires ne se » trouble et ne se tarit que dans le pays où est » le théâtre de la guerre. »

Ce fut l'usage des Romains de combattre loin de chez eux : *Fuit proprium populi romani longè à domo bellare.* [1] Aussi, Annibal disait à Antiochus qu'on ne pouvait les vaincre qu'en Italie.

Modification de ce principe.

Cependant, les maximes générales peuvent quelquefois permettre que l'on tempère leur austérité en faveur des déviations que les circonstances commandent, car ce serait procéder bien légèrement, que de porter les armes dans un

[1] Cicéron.

pays quelconque avant de connaître ses moyens de défense et d'attaque; ainsi, le chef remarquera que ses moyens sont d'autant plus actifs, plus puissans, qu'il aura su se ménager, des points les plus éloignés, une communication plus rapide par la voie des télégraphes, etc., comme de Dunkerque à Perpignan, de Strasbourg à Bayonne.

Il faut connaître le pays et ses ressources, avant d'y conduire ses armes.

Il ne doit pas oublier que s'il ne connaît pas les avenues du pays où il veut faire la guerre, l'humeur de la nation, ses ressources, l'espèce d'armes dont elle se sert, et sa manière de combattre, il ne peut jamais être sûr du succès; car en guerre, comme en architecture, lorsque l'on jette au hasard le fondement d'un édifice, il est difficile de lui assurer une existence durable, même avec des dépenses énormes.

Les Romains ne laissaient pas d'associer ce principe de prudence à une active exécution; leurs nombreuses excursions nous en fournissent des exemples irrécusables. Voyons-les dans leur expédition contre les Lombards. Comme ils savaient qu'ils étaient impétueux dans l'attaque, mais que cette première fougue se ralentissait dès qu'il fallait combattre à la lansquenette [1], et

[1] En fantassin.

à coup de taille, parce qu'ils ne savaient pas faire usage des estacades et des coups de pointe, les Romains leur présentaient leurs longs bois, que les Lombards s'efforçaient de couper avec leur coutelas et à coups de cimeterres; et aussitôt qu'ils avaient épuisé ainsi leur aveugle impétuosité ou leur premier transport de fureur; les Romains jetaient leurs piques et leurs hallebardes pour frapper à grands coups d'estocs, en sorte que, combattant long-temps et toujours serrés, se réchauffant lorsque les Lombards se refroidissaient, ils ne manquaient pas de les vaincre.

Lorsqu'Annibal, ce foudre de guerre, entreprit le voyage et la conquête de l'Italie, il ne connaissait ni les mœurs ni la manière d'agir des habitans; il acquit assez singulièrement cette connaissance, qui lui fut si précieuse.

Les dissensions politiques qui existaient alors entre les colonies que les Romains menaient à Crémone et à Plaisance, ainsi que les Boïes-François, lui furent de la plus grande utilité; aussi, les Provençaux et les Lombards lui aidèrent-ils à transporter son armée, ses éléphans et ses bagages au delà des Alpes.

C'est donc une vérité constante et bien reconnue que le chef ne doit jamais hasarder sa troupe dans un pays dont la topographie lui est inconnue; à moins qu'il ne voulût éprouver le

sort de ce héros de l'antiquité, de ce roi des Perses qui fut attiré dans un piége par l'artifice de Thomiris, reine des Scythes : il se trouva engagé avec ses troupes dans des gorges profondes et inconnues, où elles furent taillées en pièces, et où il périt lui-même, victime de son imprudence.

La même ruse fut pratiquée par Viriate contre les Romains; et que de souvenirs les régions du Nord vont transmettre à la postérité, qui ne manquera pas d'être saisie d'effroi au récit de notre campagne de Russie, où la valeur même a fait les plus sanglans sacrifices à cette ambition perfide qui ne permet jamais d'asseoir sur l'expérience des évènemens passés l'heureux édifice d'une conduite sage et raisonnée! Heureux encore si le souvenir de tant de victimes de la témérité peut tempérer l'ambition des siècles à venir, et tracer aux chefs militaires la voie de la prudence, qui conduit seule à la vraie gloire.

De l'influence du climat et des productions du pays sur le caractère du soldat.

Le chef, qui doit avoir une connaissance de la statistique du pays, se rendra compte de toutes les ressources de la vie animale, des espèces et de la quantité des productions du sol, ainsi que

des avantages et des ressources de l'industrie et du commerce; car il est à remarquer que ces considérations offrent des notions exactes sur les moyens physiques et moraux de ses habitans. Un pays de plaine, dont le sol est fertile et productif, signale un peuple peu propre à la guerre; le luxe et une trop grande aisance ayant été de tout temps reconnus pour le germe de la mollesse et le principe de la décadence des États.

Les contrées montagneuses et arides, où les douceurs de la vie sont inconnues, offrent, à tous égards, les meilleurs soldats; de même, les gens de la campagne sont préférables aux habitans des grandes villes; ceux-ci, énervés par les vices qu'enfantent la mollesse et les plaisirs, sont peu propres à la fatigue, sont raisonneurs et peu obéissans: à peine peuvent-ils supporter la charge du soldat; ils fléchissent sous le poids de ses armes et bagages: *intolerantissima laboris corpora vix arma humeris gerebant* [1]; les habitans des Landes, ceux des montagnes, des Pyrénées [2], et des Cévennes,

[1] Tit.-Liv., liv. x, ch. 28.

[2] M'étant trouvé stationné sur le *cordon sanitaire* (Tour de Carole), j'étais à portée de juger de l'existence de ce peuple et de ses avantages, sous le rapport militaire. Les hommes sont grands, robustes et bien faits.

Aussi, la mâle industrie du pays, qui commence avec l'adolescence, garantit à nos rangs, des soldats familiarisés avec la fatigue.

doivent l'emporter à la guerre sur les habitans délicats de la capitale ; et certes les Irlandais de province ou les Écossais montagnards ne céderaient jamais un champ de bataille aux précieux

A peine le jeune Catalan a-t-il acquis la force de franchir les collines, qu'on le voit, trois fois par jour, gravir, en suant, des montagnes arides, un panier sous le bras, apportant au berger et à son chien, fidèle et valeureux compagnon, leur pitance journalière. Cet exercice est particulier à toutes les classes ; à celle des riches comme à celle des pauvres, et la distinction du sexe n'offre pas un motif d'exemption : la demoiselle elle-même qui, à la veille de s'établir, se présente avec 50,000 francs de dot, ne saurait s'affranchir de l'office pénible de porter des alimens aux gardiens du troupeau.

Bientôt l'adolescent atteint l'âge viril, son occupation prend un caractère plus mâle ; tantôt on le voit s'élancer sur un rocher, à la poursuite du gibier, tantôt, chargé de denrées ou de marchandises prohibées, il prend la route des Isards, et se jette à travers les précipices, pour se dérober à la vigilance de la douane.

Je remarquerai, en outre, que les travaux agricoles dans ces lieux escarpés favorisent à la fois le développement des forces, et familiarisent l'homme avec une patience persévérante, une des plus belles vertus du militaire.

Ce ne sont pas des voitures qui charrient les engrais jusqu'au haut des montagnes : ce ne sont pas des mulets qui grimpent de rocher en rocher, qui franchissent les précipices et qui transportent les terres de la plaine pour recouvrir une racine dépouillée, ou remédier aux autres dégâts occasionés par les torrens et les avalanches, ce sont les jeunes Catalans eux-mêmes qui, comme le font des soldats expérimentés sur des remparts battus par un ennemi puissant, réparent les dégradations, et comblent les brèches.

A cette vie active et industrieuse, se joint encore l'heureux

Dandys[1] de Londres, qui, semblables au *Wiener-Frecht*, ou ridicule badaud de Vienne, comme jadis le Sybarite, ils mettent tous leurs soins à composer leur teint, à se friser, à corriger un

effet d'une nourriture saine et frugale : du pain de seigle, du lard, du mouton, des pommes de terre, des haricots secs, de la chicorée, et de l'angélique sauvage, avec le fromage du pays, composent leur nourriture ordinaire ; une eau pure, qui se filtre en coulant à travers des montagnes de granit, leur offre une boisson aussi saine que rafraîchissante, ils l'emploient aussi à tempérer les gros vins de Roussillon, qu'on leur apporte dans des peaux de bouc et à dos de mulets.

Les exercices récréatifs auxquels ils se livrent ne sont pas moins propres au développement de leurs forces ; la danse, pour laquelle ils sont passionnés, est chez eux un exercice qui demande beaucoup de vigueur et d'agilité. Lon-baille (nom de la danse) est précédé d'*une ronde* que l'on nomme *contre-pas*, duquel *le beau sexe* et *les grâces* sont également exclus : cet avant-propos n'a d'autre but que d'attirer les regards empressés des danseuses qui se pelotonnent en bouquet pendant la durée des sauts et des poussées, qui durent un quart-d'heure ; pour lors le bouquet se partage, les fleurs (qui sont pour la plupart des roses sauvages) volent au-devant des cavaliers qui, en les recevant, figurent une pantomime pleine d'expression, où la tête, les bras, le corps, et les jambes, se cadencent aux sons des castagnettes et d'un orchestre formé de flûtes, de clarinettes, de tambourins, et de cornemuses.

Il serait difficile de décider si ce sont les jambes ou les bras de ces vigoureux danseurs, qui jouent le plus grand rôle, car on voit ces cavaliers soulever et faire pirouetter leurs confiantes dames sur la paume de leurs mains.

[1] Mot anglais qui signifie petit-maître, mirliflore, fat, etc. (Voyez Notes, à la fin de l'ouvrage, n. 2.)

geste, à faire disparaître sur leur personne jusqu'à l'empreinte de leur sexe. Mille autres exemples viennent s'offrir d'eux-mêmes à l'appui de cette remarque et justifier de l'expression d'un célèbre poète.

La nature, marâtre en ces affreux climats,
Ne produit pour trésors que du fer, des soldats.

Les Croates qui sont au service de l'empereur d'Autriche campent rarement, et quoiqu'ils restent presque toujours exposés à la rigueur du temps, cependant il n'en meurt pas autant, à proportion, que dans les autres troupes, comme l'a fort bien observé un officier-général étranger[1]; ce que l'on ne peut attribuer qu'à la différence du climat sous lequel ils sont nés.

Le chef ne doit pas regarder avec indifférence l'influence du gouvernement et les institutions du pays ennemi.

Il est encore à remarquer que le degré de civilisation, la forme du gouvernement et ses institutions politiques ne laissent pas d'influer sur le caractère militaire des peuples. Un gouvernement despotique offre d'excellens soldats, par la raison que les sujets sont pliés dès leur naissance à une subordination passive; mais il n'est pas moins

[1] Le général Loyde.

vrai que là où l'on trouve de bons soldats on chercherait en vain des officiers habiles, la récompense du mérite étant subordonnée à l'ordre impitoyable *du tableau*. De là l'inconvénient grave d'amortir l'émulation, qui enflamme le génie et enfante les grands hommes, ou bien (ce qui ne serait pas moins fâcheux) la laisse au caprice de l'arbitraire : il arrive aussi que sous un pareil régime, l'épée du commandement est donnée par faveur, ou *mediantibus illis*. Souvent même, elle n'est due qu'à l'ascendant vainqueur d'une jeune beauté.[1] Les légions, dit Vegere, sont corrom-

[1] A Dieu ne plaise que je veuille émettre ici un sentiment peu chevaleresque, ou contraire aux hommages que je dois au bean sexe, en général : je ne le pnis cn effet; comme officier français, je croirais manquer à mon devoir, et comme homme, à la reconnaissancc.

> . . . . . *Neque enim est Dea nescia nostri,*
> *Quæ dulcem curis miscet amaritiem* *.

Personne n'est plus disposé que moi à rendre un juste hommage aux qualités aimables, aux charmes puissans d'un sexe qui fait l'ornement comme le bonheur de la société; personne n'admire plus sincèrement ces vertus, ces talens, ces hautes qualités qu'il porte quelquefois jusqu'à l'héroïsme. N'a-t-on pas vu les premiers trônes du monde occupés par des femmes? Marie-Thérèse, Élisabeth **, Catherine, etc., qui, par leur génie, et

* Car je ne suis pas inconnu à la déesse qui mêle une douce amertume aux soucis *qu'elle cause*. CATULL., Epigr.

** Je ne cite Élisabeth que pour ses qualités mâles, son énergie, ses hautes vertus comme souveraine, qui cependant ne furent que trop ternies par ses meurtres, sa cruauté réfléchie, qui contrastent singulièrement avec les vertus qui la placent parmi les femmes célèbres qui ont su gouverner les hommes.

pues depuis que la brigue a surpris les récompenses dues au mérite, et que par la faveur on parvient à l'avancement que les services obtenaient autrefois : *cùm virtutis præmia occuparet ambitio et per gratiam promoverentur milites, qui promoveri consueverant per laborem*[1]. Aussi, la hiérarchie, qui est le principe de la force comme de l'union et de l'*ensemble* dans les corps, se détruit elle-même par une continuelle collision ou frottement de ses parties incohérentes, son ordre n'étant pas réglé d'après le système du *sens commun* comme celui d'Anacharsis, qui plaçait les vertus aux premiers rangs et les vices aux derniers.

Une république, au contraire, doit fournir de bons chefs et de mauvais soldats, *duces ex virtute.*[2] En effet, l'égalité des droits, devant la-

leur courage, ont égalé, ont surpassé même les princes les plus habiles dans l'art de gouverner les peuples. Notre France n'a-t-elle pas eu ses héroïnes, à la tête desquelles se présente cette Jeanne-d'Arc, qui, par sa bravoure et son intrépidité, fit trembler les ennemis du royaume, et, réchauffant, par son exemple, le courage de nos soldats abattus, rappela la victoire sous leurs drapeaux, et remit la couronne sur la tête de son roi.

Loin donc de refuser au beau sexe l'hommage de ma reconnaissance et de mon admiration, je me plais à lui en offrir ici le tribut ; et, si on élève jamais des autels à nos héroïnes, je déclare que je ne serai pas le dernier à y porter mon encens.

[1] *Flavii Regetii de Re militari* lib. II, cap. III.

[2] Tacite, *de Moribus Germanorum.*

quelle toute hiérarchie s'évanouit, enfante l'émulation, qui est la mère du talent; mais le talent sans moyens ne gagne pas les batailles; ce n'est qu'une force normale qui seule ne produit pas d'effet, et seule ne peut constituer les trois grands moyens principaux de la victoire, la force, l'activité et la mobilité, lesquels gages du succès demanderont toujours une fusion sage de la démocratie avec le pouvoir absolu, ce qui produit un régime constitutionnel que l'on nomme gouvernement mixte ou monarchie tempérée.

Une objection.

Ces principes éprouveraient peut-être une objection: on croirait pouvoir douter de la réalité de ce que j'avance en reproduisant des faits qui viennent de s'offrir à nos yeux, où une nation, érigée en république, aurait triomphé des forces coalisées de plusieurs puissances.

Pour répondre à cet argument, je demanderai si sa consistance a duré assez long-temps pour permettre l'évaluation d'un résultat; si la république française n'était qu'un plan éphémère, une situation momentanée, semblable à la marée qui se repose un instant entre le flux et le reflux.

Cette république ne faisait que naître lorsque les bons citoyens volèrent au-devant de l'ennemi commun: elle n'avait pas encore toutes les pré-

rogatives d'un État démocratique ; au surplus, l'armée française agissait en dehors du cercle de la révolution, elle n'y coopérait pas ; elle fut toujours soumise à l'influence d'une constitution militaire : au lieu de ternir l'éclat de leurs armes victorieuses en prêtant leur appui à l'exécution des lois sanglantes du gouvernement révolutionnaire, les guerriers français n'avaient à cœur que le maintien de leur antique discipline et la conservation de leur gloire héréditaire. La sainte justice, partout ailleurs fugitive, n'eut d'asile que parmi eux.

> . . . . *Extrema per illos*
> *Justitia excedens terris vestigia fecit*[1].

Aussi, s'empressaient-ils de faire respecter les frontières de la patrie, en repoussant des ennemis armés moins de l'épée de la valeur que de la torche incendiaire ; aussi, nos vaillans soldats ont-ils remporté des victoires à Jemmapes, à Fleurus, à Honscote, etc. ; ils faisaient flotter leur drapeau sur tous les remparts des Pays-Bas, franchissaient l'Escaut, la Meuse, le Wahal et le Rhin, et forçaient les ennemis à se renfermer sur leur territoire. Ils pénétraient dans les États au delà des Pyrénées et des Alpes, et ces nations étaient contraintes à mettre bas les ar-

[1] VIRG., *Georg.*, lib. II, v. 473.

mes et à jurer la paix. Bientôt les petits princes circonvoisins sont influencés par l'attitude respectueuse des plus puissans; aussi, s'empressaient-ils de s'attirer la clémence de nos armes par les complimens et les présens d'usage. Ils nous livraient, avec une parfaite courtoisie, leurs ports, leurs arsenaux, leurs haras, leurs tableaux et leurs trésors. Non content d'avoir culbuté les puissances ennemies, le valeureux chef de nos armées rentre au sein de la patrie, et, de son épée victorieuse, il perce le monstre révolutionnaire, il ramène la confiance dans le commerce, l'exactitude dans les administrations, l'équité dans la dispensation de la justice: la chicane se trouve restreinte dans des bornes étroites par la promulgation d'un code qui éclaire encore tous les citoyens sur leurs droits. Les ministres des autels rentrent dans la France redevenue chrétienne, et invoquent sur sa régénération la bénédiction des cieux. Ainsi, le souvenir de son héros comme celui de son immortelle armée passera, de génération en génération, jusqu'à nos derniers neveux: *posteritate narratus et traditus, superstes erit*[1]. Il n'est déjà plus ce héros français! la mort l'a frappé au milieu de l'Atlantique; mais son âme immortelle peut encore concevoir du vain-

[1] Tacit., *Vita Agric.*

queur ce que César exprima des dieux eux-mêmes:

.... *Tantusque evertere (dixit)*
Me superis labor est.......
Jàm magno petière mari[1].

Différence entre les anciennes et les nouvelles républiques.

Les anciennes républiques ne sauraient être mises en parallèle avec celles que l'on improvise de nos jours: on trouve peu d'analogie entr'elles: la République romaine fut subordonnée à l'impulsion de la religion, à la foi du serment, aux auspices du consul; elle eut le respect le plus profond pour l'accomplissement de l'oracle dont Rome elle-même fut la divinité : elle eut ses temples, ses autels et ses prêtres : aussi, dit l'orateur romain, nous avons subjugué toutes les nations plutôt par la piété et la religion que par la valeur et la politique. « *Non calliditate aut robore sed pietate et religione omnis gentes nationesque superavimus* » [2]. Et Horace, exprimant le même sentiment, déclare à ses compatriotes que les malheurs qui, de son temps, affligeaient l'Empire, provenaient du mépris pour tout culte; et il re-

[1] Ma perte, dit-il, est pour les dieux une si grande entreprise, qu'ils n'ont osé m'attaquer qu'en pleine mer. LUCAN., liv. V, v. 655.
[2] CIC., *Orat.*, *de Aruspic. responsis.*

commandait aux Romains de relever les temples, les autels et les statues des dieux, leur représentant que s'ils étaient devenus les maîtres du monde, leur soumission aux dieux avait été le principe de leur grandeur; mais que, depuis que les dieux avaient été négligés, l'Italie avait été affligée d'une infinité de maux :

Delicta majorum immeritus lues,
Romane, donec templa refeceris,
Ædesque labentes Deorum et
Fœda nigro simulacra fumo.
Dis te minorem quòd geris, imperas;
Hinc omne principium, huc refer exitum :
Di multa neglecti dederunt
Hesperiæ mala luctuosæ[1].

C'est aussi le sentiment de Platon, que la religion est le soutien de la république : ***Religio vera est firmamentum reipublicæ***[2].

Quoi qu'il en soit de la foi des anciens, bien des philosophes n'en partagent pas les dogmes. Ils posent la fortune de l'État sur d'autres bases : quant à nous, nous renvoyons leur doctrine à un plus ample informé; car, en matière de religion et de ses effets, nous écoutons de préférence J. Coruncanius, P. Scipion, P. Scœvola, souverains pontifes, et non pas les philosophes Zénon,

[1] Horat., lib. III, od. 6.
[2] Plato, *de Legibus*, lib. IV.

Cléanthe, ou Chrysippe : *Quum de religione agitur, J. Coruncanium, P. Scipionem, P. Scævolam, pontifices maximos, non Zenonem, aut Cleanthem, aut Chrysippum sequor.* [1]

A Athènes la subordination ne fut pas moins observée; là, comme à Rome, les lois furent de même établies sur les mœurs, et consacrées par la religion. Enfin, l'amour de la liberté fut subordonné à celui de la patrie, et le peuple ne laissait pas d'être docile à la doctrine des sages, aux discours des savans, aux représentations du théâtre. Mais aujourd'hui le sentiment de la *perfectibilité*, s'étant substitué à ce respect antique pour la religion de la patrie, nos républicains, plus philosophes que les Codrus, les Régulus, les Décius, les Scœvola, ne désavoûraient pas ce principe de leur culte, *primò mihi...*, et prétendraient, avec plus ou moins de raison que les anciens, à une glorieuse immortalité; et j'ose dire, en passant, que, si ces *généreux* citoyens ne craignaient pas de voir leur divinité *trahie* par les traces du charlatan, ou par quelque autre témoignage ostensible de leur humanité, ainsi qu'Empédocles [2] ils aspireraient également à

[1] Cic., *de Nat. Deor.*, lib. III, cap. 2.

[2] Le désintéressement de ce pythagoricien de la ville d'Agrigente ne fut pas, cependant, celui des républicains modernes, en ce que ce philosophe méprisa les richesses, et toutes les pré-

l'Apothéose; aussi peut-on en conclure que cette ambition, ou *cônamen motûs*, inhérente aux républicains modernes, est aussi destructive de la hiérarchie militaire que l'avilissante passibilité

rogatives que convoite une ambition vulgaire; son génie ne put se fixer sur la terre; il voulut devenir l'émule des dieux; pour cet effet, il cultiva la médecine et la poésie, comme les sciences, à cette époque, les plus propres à procurer l'immortalité; et en effet (au rapport de Lucrèce) ses poétiques inspirations furent regardées par les Siciliens comme des oracles.

Étant parvenu à dissiper la peste qui affligeait Sélinonte, il devint l'objet de la reconnaissance publique; et les femmes qui accouchaient avant terme pendant la durée de ce fléau ne devinrent pas les apôtres les moins zélés des secrètes influences de leur bienfaiteur.

Pendant que les vents éthériens soufflaient avec une force qui faisait craindre pour tous les fruits de la terre, Empédocles seul conçut le spécifique qui dût apaiser la calamité, et rassurer les esprits; il fit écorcher des ânes, sachant que ces bêtes devaient être toujours propres aux sacrifices; il fit des outres de leurs peaux, et les plaça sur les sommets des montagnes. Aussitôt les vents cessèrent, et l'esprit public n'étant plus agité par la crainte, ne put se refuser à la divinité de cet homme miraculeux: il est vrai que le philosophe ne s'y opposa point, car aussitôt qu'il se sentit incommodé de la vieillesse, il se détermina à finir sa vie d'une manière qui dut prêter à la crédulité.

Après avoir guéri une femme, car ses cures réussissaient pour l'ordinaire sur le sexe, il prépara un sacrifice solennel où fut invité un grand nombre de personnes; la solennité achevée, il se déroba, à l'insu de la multitude, et, pour lui faire croire qu'il était disparu de la terre pour se ranger parmi les dieux, il monta au haut du mont Etna, et se jeta au milieu des flammes du volcan: mais malheureusement pour le succès de son apothéose, la vé-

des esclaves sous la domination d'un despote l'est de la capacité morale; et que si la châleur trop active de l'esprit républicain consume, son absence entière glace et amortit. Or, la victoire, qui aime un juste tempérament des extrêmes, s'éloigne également de la licence et de l'arbitraire, et ne saurait s'attacher qu'aux armes d'un peuple fort par un juste degré de vitalité. Ainsi, fière de son choix, elle sera fidèle aux drapeaux des Français, qui, comme le panache des Bourbons, flotteront toujours au chemin de l'honneur et de la victoire.

Un peuple fanatique est difficile à vaincre.

Quoi qu'il en soit, cette déesse, chérie des braves, est, comme le militaire, essentiellement voyageuse; et, quoiqu'elle ait un culte de prédilection, elle ne dédaigne pas de s'arrêter à l'encens d'un peuple fanatique; elle aime la ténacité dans le combat; et, comme son sexe, en général, elle accorde ses faveurs aux plus constans, aux plus tenaces: aussi, un peuple fanatique est difficile à vaincre lorsqu'il se trouve bien commandé; et, même sans chefs expérimentés, il ne laisse pas de captiver plus ou moins la fortune;

rité parla, quand la violence du feu eut rejeté une de ses sandales, ce qui fit reconnaître que le divin Empédocles n'était autre chose qu'un malheureux charlatan.

et sa résistance devient d'autant plus sérieuse que la nature du pays est d'accord avec l'esprit de ses habitans, avec leurs vues défensives. Mais arrêtons-nous un instant sur l'acception du mot *fanatisme :* s'il nous donne le plus souvent l'idée *d'un zèle outré, en matière de religion*, il peut aussi être applicable à d'autres sentimens de l'âme, à d'autres émotions d'un esprit égaré ; on éprouve également un zèle désordonné pour un parti, pour un chef, pour des institutions, pour l'honneur national, pour l'amour de la patrie, pour la liberté, etc.

Et si la popularité de cet état moral est un puissant moyen de succès dans quelques grandes crises d'État, aussi, n'est-elle souvent que l'effet d'un discours, d'une harangue ou même d'une chanson. Combien de fois n'a-t-on pas vu des généraux et leur corps d'armée courir à une mort certaine, pour l'amour de Dieu, de la patrie, du prince, d'un *habeas corpus* ! *Quoties non modò ductores nostri*, dit Cicéron, *sed universi etiam exercitus ad non dubiam mortem concurrerunt !* [1]

Un peuple, aveuglé par une croyance superstitieuse, devient terrible à la guerre ; sa valeur ayant pour cause une excessive ambition, son

[1] Tusc., *Quæst.*, lib. 1, cap. 6. 37.

but est d'acquérir; souvent est-il persuadé que son Dieu lui réserve d'amples récompenses dans un monde à venir, selon le degré de zèle et d'énergie qu'il déploie dans celui-ci contre les infidèles, contre les impies qui envahissent, comme il le suppose, la terre sacrée de la vraie religion.

Le Russe, conduit par ce prestige, marche fièrement au combat, et, comme le néophyte ou le martyre, il espère dans sa foi; son ambition est de mourir pour sa cause; de sang froid il attend nos bayonnettes, dans la ferme confiance que son trépas sera le gage de la bienveillance céleste, et lui ouvrira la porte du paradis où il recevra le digne prix de son dévoûment. Le roi de Prusse n'a pas mal peint le caractère militaire de ces hommes fanatiques, lorsqu'il disait à Zornedorf, qu'il était plus aisé de les tuer que de les vaincre.

Le chef doit savoir profiter de la crédulité des hommes qu'il combat, et de ceux qu'il commande.

L'antiquité fournit des preuves multipliées des avantages qu'un habile chef peut tirer d'une docile crédulité chez le peuple. La guerre que le tyran Maxence eut à soutenir contre l'empereur Constantin nous a laissé un exemple de l'influence de l'exaltation religieuse sur la réussite de la victoire.

Maxence tint la campagne avec cent mille hommes, Constantin n'en eut à sa disposition que vingt-cinq mille qu'il devait conduire au delà des Alpes, pour les opposer à l'ennemi; mais, ayant à commander à des hommes dociles à la prédiction de l'augure, il sut habilement tirer parti de leur crédulité; pendant l'action il aperçut dans les airs, du côté de l'Orient, une croix éclatante autour de laquelle étaient tracés en caractères de feu ces trois mots: *In hoc vince* (sois vainqueur par ceci). Pour fortifier la première impression que ce phénomène avait produit sur les esprits, il crut devoir la corroborer d'une prétendue révélation qui lui avait été faite dans un songe; il fit croire à ses troupes que le fils de Dieu lui avait apparu, qu'il tenait en main ce signe miraculeux qui venait de briller à leurs yeux dans le ciel, et qu'il avait reçu l'intimation d'en faire un semblable et de s'en servir comme d'enseigne dans les batailles[1]. C'en fut assez pour que le prince, à son réveil, fit faire promptement ce *labarum* ou étendard céleste. C'était une longue pique, revêtue d'or, enrichie de pierreries, qui renfermait le monogramme du Christ, et que l'empereur porta par la suite sur son casque.

[1] Voyez Notes, à la fin de l'ouvrage, n° 3.

Après avoir battu les Romains sous les ordres de Maxence, qui trouva la mort sous les eaux du Tibre, le vainqueur entra triomphant dans Rome, au milieu des acclamations de la multitude, chassa les dieux de l'Olympe du Panthéon, et l'empire devint chrétien; aussi, pour consolider sa victoire et enchaîner l'esprit du peuple à la foi du vrai Dieu, il fit mettre une croix dans la main d'une statue qui lui avait été érigée sur la place publique, et sur laquelle on lisait cette inscription : « C'est par ce signe salutaire, vrai » symbole de la force et du courage, que j'ai dé- » livré votre ville du joug des tyrans, et que j'ai » rétabli le sénat et le peuple romain dans leur » ancienne splendeur. »

Notre dernière guerre en Italie[1] fournit des exemples de la nécessité de ne point heurter la croyance de la multitude, quelque absurde, quelque bizarre qu'elle paraisse. Ce ménagement pour les croyances religieuses rend la conquête plus facile et plaît à la divinité même, d'après le sentiment de saint Jérôme et d'après l'autorité concluante de saint Pierre[2], qui dit, par rapport aux païens, s'adressant au centenier Corneille : « En vérité, je vois bien que Dieu n'a point égard » aux diverses conditions des personnes, mais

[1] Celle de 1799 (an 7).

[2] *Actes des Apôtres*, ch. x, v. 34 et 35.

» qu'en toute nation, celui qui le craint, et dont » les œuvres sont justes, lui est agréable. »

Il n'appartient pas au militaire d'endoctriner le pays où il se trouve, ni de heurter ses usages. La masse du peuple ne voit, ne sent que par habitude et résiste aux innovations qui usurpent sur la foi de la tradition. Les Grecs répondirent à Darius que, pour tout au monde, ils n'adopteraient point la coutume des Indiens, de manger leurs pères morts; mais de l'autre côté l'habitude des Grecs de brûler les corps de leurs pères, parut aux yeux de la croyance indienne le dernier degré de la barbarie et de l'impiété : et il est permis de douter que ces peuples éclairés de l'antiquité eussent embrassé volontiers les coutumes des siècles plus éclairés encore, et qu'ils eussent adopté la cérémonie de l'inhumation qui jette aux vers, pour leur servir de pâture, les restes inanimés d'un père chéri ou d'un ami tendrement affectionné.

La guerre d'Égypte offre encore un témoignage authentique de l'influence des croyances religieuses sur l'ardeur militaire d'un peuple fanatique, et, certes, le chef de l'armée française savait ce qu'il faisait lorsqu'il proclamait son respect pour la doctrine du Coran [1]. En repor-

[1] Cette convenance est encore recommandée par la doctrine

tant nos regards en arrière sur la reddition de Paris, nous voyons que cet exemple trouva un illustre imitateur dans la personne d'un prince magnanime, aussi distingué par sa sagesse que par sa valeur. C'est ainsi que l'on vit, bien des siècles auparavant, Clovis, guidé par les mêmes principes de politique et de sagesse, invoquer le Dieu de Clotilde, et lui jurer de n'adorer que lui, s'il lui accordait la victoire. Le roi vainqueur se fit chrétien et son exemple fit triompher la croix dans ses États[1].

Ainsi, dans l'intérêt d'une entreprise militaire, le chef saura prendre l'attitude qu'il jugera la plus propre à affaiblir, à paralyser les forces de l'ennemi, ou à exciter l'enthousiasme des siens; semblable au maître des Dieux, qui, pour dérober ses desseins aux mortels, ne dédaignait pas de prendre toutes sortes de travestissemens pour voiler sa majesté à leurs yeux. Ses ruses étaient en effet dignes de l'Olympe, car elles conduisaient au succès; aussi, le militaire imitera sa sagesse, et adoptera pour maxime « que vaincre sera éternellement chose glorieuse, soit que l'on triomphe » par la fortune ou par l'empire du talent; mais » qu'un chef n'est pas toujours digne d'éloges pour

de saint Paul, qui enseigne : « Qu'il faut se rendre faible avec »les faibles, pour gagner les faibles. » 1, Cor., 9, 22.

[1] A Tolbiac, près de Cologne, remportée en 496.

» avoir remporté une victoire sanglante, et que » nul ne mérite une gloire éternelle ou les hon» neurs de l'apothéose, qui ne sait conserver les » siens, en même temps qu'il met en déroute ses » ennemis. »

Fu il vincer sempre mai laudabil causa,
Vincasi ò per fortuna, ò per ingegno,
Gli è ver, che la vittoria sanguinosa
Spesso far suole il capitan men degno,
E quella eternamente è gloriosa,
E dei divini honori arriva al segno,
Quando servando i suoi senza alcun danno,
Si fa, che gl' inimici in votta vanno[1].

Conduite de l'homme de guerre, retiré dans ses foyers.

Mais enfin, lorsqu'après avoir soumis les ennemis de son pays, les avoir mis dans l'impuissance de nuire, il est rendu à sa patrie, à ses foyers domestiques, il apportera au milieu de ses concitoyens cette franchise, cette noblesse de caractère qui s'indigne de l'ombre même de l'hypocrisie. Il aura horreur de jouer le rôle méprisable de celui

: . . : . . *que Paris* « vit passer tour à tour,
» Du siècle au fond d'un cloître, et du cloître à la cour ;
» Vicieux, pénitent, courtisan, solitaire,
» *Qui* prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire :

[1] *Orlando furioso,* canto 15.

«Du pied des saints autels arrosés de ses pleurs,
«*Qui* courut de la Ligue animer les fureurs,
«Et plonger dans le sein de la France éplorée
«La main qu'à l'Éternel il avait consacrée [1]».

Non, l'homme de guerre, rendu à ses foyers, sera toujours le citoyen utile à son pays, soit par ses travaux agricoles, soit par l'exemple de ses vertus et par ses conseils : on le trouvera toujours sincère, sans que sa franchise excède les bornes des convenances ; et ses principes d'honneur seront toujours invariables; toujours il sera fidèle au parti qu'il a embrassé, sans cesser d'être indulgent et modéré à l'égard des autres. Il ne refusera jamais sa voix quand elle sera requise dans l'intérêt de la vérité; mais il ne s'abaissera pas à de vaines et puériles contestations, et sa foi, quoique entièrement religieuse, sera éloignée du bigotisme et d'une croyance méticuleuse. Quoique ennemi de l'arbitraire, il lui sera permis d'être courtisan honnête homme [2],

[1] *La Henriade*, chant IV.

[2] De tout temps on s'est récrié contre les courtisans; d'où provient le peu de popularité dont ils jouissent, et cette aversion qu'on porte à l'épithète? A mon sens, c'est parce que les hommes vertueux nous ont toujours fait moins d'impression que les hommes vicieux; de là le souvenir de tous les *reptiles* qui ont infecté les palais des rois; tandis que nous ne songeons guère aux grands hommes qui n'ont approché du prince que pour mieux le servir. Or, comme eux, soyons glorieux d'être courtisan

respectant la hiérarchie sociale; il sera inébranlable dans son attachement à la constitution de son pays, et rien, à cet égard, ne pourra le faire varier dans ses principes : semblable à ce noble coursier qui, entraîné par une ardeur généreuse, fut tant de fois vainqueur dans le champ de l'Élide : maintenant accablé par les ans; mais conservant encore sa première noblesse, il se repose de ses longues fatigues et de ses nombreux triomphes.

Sicut fortis equus, spatio qui sæpè supremo
Vicit Olympia, nunc senio confectu' quiescit[1].

honnête homme, quoi qu'en ait dit une célèbre victime d'un lâche tyran :

. . . . Exeat aulâ,
Qui volet esse pius.
(Lucan., lib. VIII, v. 403.)

« Quitte la cour, si tu veux être homme de bien ! » Mais quelle cour? celle de Néron ! ! !

[1] Cic., *Apud Ennium, de Senectute*. cap. 5.

CHAPITRE II.

Résumé du premier chapitre.

J'ai cru devoir indiquer dans le chapitre précédent quelque différence existant entre le principe de la force militaire et celui de la force mécanique; ensuite j'ai exposé que pour tirer tous les avantages dont sont susceptibles des hommes armés et organisés en corps, il devient indispensable de bien connaître le cœur humain; ensuite, passant à un principe qui intéresse nos concitoyens en général, j'ai avancé qu'il serait à désirer que la guerre se fît plutôt sur le territoire ennemi que dans ses propres foyers, et qu'il ne fallait pas s'engager dans un pays étranger sans bien connaître les localités, ainsi que les qualités militaires des habitans, qui sont bonnes ou mauvaises, selon la nature de leur gouvernement; que le chef militaire doit prendre des mesures prudentes, lorsqu'il s'agit d'envahir un pays fanatique, mesures sans lesquelles la lutte serait terrible et le succès incertain; j'ai ajouté que le guerrier, après les hostilités, devait rapporter dans sa patrie sa franchise ordinaire,

c'est-à-dire, dépouillée de toute souplesse et de toute subtilité, pour se concilier la considération, et jouir de la réputation d'homme de bien. Je passe à quelques autres considérations sur les devoirs de l'homme de guerre, chargé du commandement, et sur les ruses qui doivent lui être familières.

Le gain d'une bataille s'obtient par l'activité de la force matérielle sagement mise en action.

La force matérielle mise en action par les sages mesures de la puissance morale est celle qui assure la victoire; proposition dont la conséquence essentielle est que le premier but du commandant d'un corps soit la conservation de ses forces; ce qui fait que tout devient légitime à la guerre pour parvenir à la prospérité et au succès; de là dérive une autre maxime pour celui qui commande : faites le plus de mal que vous pourrez à l'ennemi, sans que l'offense vous soit trop onéreuse; maxime qui a toujours existé et qui ne perdra jamais de son énergie, étant établie sur la nature des choses.

La conduite tenue par quelques anciens peut servir d'exemple de cette prudence guerrière qui convient à l'homme à qui l'on confie la vie et l'existence des braves : on y remarque un mâle courage en équilibre avec la profonde sagesse.

Antigone, roi de Macédoine, invité par Pyrrhus, roi des Épirotes, à descendre dans la plaine et à accepter la bataille, lui fit cette réponse, digne d'un grand capitaine : «*Meam militiam non magis* »*armorum esse quàm temporum arbitror.* » De même Thémistocles, guerrier aussi vaillant que sage, aima mieux prendre le parti de se retirer dans des lieux avantageux que d'exposer ses troupes à la boucherie, en disputant les passages de la Grèce à Xercès, contre qui il ne pouvait se défendre; telle fut la conduite de Fabius-Maximus lorsqu'il apprit l'arrivée prochaine d'Annibal, qui devait lui présenter la bataille; il ne voulut pas faire dépendre le sort de l'État romain d'un seul combat, sachant qu'en rase campagne il ne pourrait lutter avec avantage contre un ennemi qui pouvait développer des forces bien supérieures aux siennes.

Plût à Dieu que dans nos guerres des quatorzième et quinzième siècles la même sagesse eût dirigé nos soldats et tempéré leur impétuosité. L'histoire n'aurait pas à nous affliger aujourd'hui de la triste célébrité des journées de Créci, de Poitiers et d'Azincourt, où le soldat français admirait et regrettait tour à tour la valeur de ses augustes chefs, qui, sourds à tout autre conseil, à tout autre sentiment qu'à ceux du cœur, laissèrent échapper la victoire qu'ils auraient pu en-

chaîner à leurs étendards par l'effet d'une judicieuse temporisation [1].

Aussi Fabius regardait-il la prudence, dans toutes les circonstances, comme le premier devoir d'un chef. Sa tactique, d'accord avec ce principe, une conduite sage et soutenue, lui avaient mérité le surnom de Très-Grand, *Maximus;* c'est ce que nous apprend la réponse qu'il fit à ceux qui lui demandaient comment il se l'était acquis, en ne combattant pas, plutôt que Scipion en combattant, celui-ci n'ayant reçu que le surnom de Grand, *Magnus?* Le *très-grand* homme de guerre répondit que c'était pour avoir conservé les soldats pour Scipion, et lui avoir ainsi ménagé de puissans moyens pour combattre avec succès.

Circonstance où il faut engager un combat partiel et improviste. — De l'à-propos dans l'attaque.

En effet, il est beaucoup plus digne de la sagesse du chef de ne faire agir ses forces que lorsque l'occasion promet et assure même un avantage réel; alors il est permis, en principe général, d'attaquer vigoureusement son ennemi, de lui *courir sus* avec la rapidité de l'éclair qui fend

[1] La bataille de Créci, en 1346; celle de Poitiers, en 1356, et celle d'Azincourt, en 1415, données par Philippe de Valois, le roi Jean, et le connétable d'Albret.

les nues, ou, pour m'exprimer comme le poète latin :

Ocior et cœli flammis et tigride fœtâ[1].

Aussi les simples lois de la dynamique démontrent que, toutes choses égales d'ailleurs, le corps frappé est plus maltraité que le corps qui frappe.

Cette règle est d'autant plus digne d'attention que si le chef attend toute la masse de l'ennemi qui pourrait survenir, par suite d'une fâcheuse temporisation, il laisse pour le moins la victoire au hasard, et ses brillantes espérances du matin s'évanouissent avec le jour pour avoir laissé échapper l'occasion de faire comme César, lorsqu'il amusa Arioviste, général allemand, à la tête d'un corps considérable de Tudesques dans le dessein de le mener dans la Bourgogne. Averti qu'une autre grosse armée de Suèves-Allemands était sur les bords du Rhin, pour joindre Arioviste, il jugea à propos de combattre un de ces deux corps avant qu'ils eussent fait leur jonction (et dans ce cas ses forces eussent été inférieures à celles de l'ennemi). Aussi, il chargea le général allemand avec une telle vigueur, que celui-ci ne put résister au choc et fut entièrement défait; et une des conséquences de cet à-propos fut que les

[1] Lucan., lib. v, vs. 405.

fuyards, en se sauvant à la débandade, jetèrent l'épouvante parmi les Suèves qui, à leur tour, décampèrent aussitôt. César exprima bien l'urgence de l'à-propos dans l'attaque, lorsqu'en écrivant à ses amis, à l'occasion de son entreprise contre Pharnace, il dit laconiquement: *Veni, vidi, vici.*

Toutes les actions de ce grand homme tendent à démontrer qu'il n'avait pas de règle fixe et constante dans l'exécution de ses opérations militaires. La méthode ordonnancée, que l'expérience pour l'ordinaire justifie, et à laquelle les hommes de l'art se fient dans leurs dispositions offensives et défensives, ne saurait diriger par sa servile routine le génie de l'illustre Romain qui, inspiré, pour ainsi dire, par une puissance surhumaine, fut lui-même la source des maximes premières si avantageusement adoptées par les héros d'un ordre subalterne. Le génie seul de cet habile guerrier put tempérer son impétuosité en présence de l'ennemi ou l'engager à livrer combat. Aussi, il ne se soumettait pas toujours à l'obligation de l'entamer, par la seule raison qu'il se voyait le plus fort, ou parce qu'il aurait en principe général une meilleure position militaire.

La direction du vent et des rayons solaires peuvent influencer une position militaire.

Ce n'était souvent que la circonstance du mo-

ment qui le déterminait à agir ou à différer l'attaque : *Circumstancia enim hæc temporis validissima in actionibus hominum est, adeò ut quod nunc optimum esset agere, cras forsan (mutatione temporis) inutile et malum sit futurum*[1]; tantôt le débordement d'une rivière, tantôt la direction des rayons solaires ou celle du vent, lui révélaient le moment propice pour combattre. En effet, la direction du vent, dans un pays sablonneux, peut décider de la fortune d'une bataille; aussi, l'habile chef des Carthaginois[2] sut-il profiter d'une circonstance de cette nature, lorsqu'il se trouva en présence des Romains près de Cannes.

Ce rusé capitaine savait faire entrer dans ses calculs stratégiques l'influence même des élémens : avant que d'en venir aux mains avec les Romains sur les bords du Volturne, il avait observé la direction des vents et des rayons solaires; il sut prendre des dispositions telles, que les Romains avaient le soleil en face et étaient aveuglés par les nuages de poussière qu'un vent impétueux poussait de leur côté, en sorte que, ne pouvant regarder leur ennemi et ne portant que des coups incertains, ils lui laissèrent une victoire facile.

[1] Tacite.

[2] Annibal.

Mais ce serait trop prétendre que de vouloir indiquer toutes les circonstances qui peuvent engager à livrer ou à refuser le combat. La sagacité d'un chef instruit de tous les accidens du terrain occupé par l'ennemi, et les ressources de sa position comparées avec ses propres moyens, doivent seules diriger la conception du moment.

Remarques sur les manières d'attaquer et de livrer combat.

Je remarquerai, en passant, que les hommes de l'art reconnaissent deux genres d'attaque : celles de vive force sur le front, soit en ordre directe, soit en ordre oblique, et l'attaque par industrie ou par ruse.

L'ordre oblique, qui exige une conception forte et spontanée, est celui qui promet le meilleur résultat et le moins de perte : c'est la disposition d'attaque au moyen de laquelle un chef habile, ne présentant que la moindre partie de son front, met l'autre aux prises avec l'ennemi ; bien appuyé, il l'enfonce, et, se dirigeant obliquement avec tout l'ordre de bataille à sa suite, déborde bientôt la ligne entamée, la prend en flanc et à revers, en culbute une partie et force le reste à reculer.

L'ordre direct est celui de l'homme de guerre qui sait se battre et se *faire battre* ; mais il ne sait pas vaincre ; et, s'il gagne du terrain ou conserve

le sien propre, il doit la fortune de sa journée à la force de ses baïonnettes, à la valeur de ses soldats.

Cependant, l'attaque par industrie n'appartient pas moins au guerrier habile que l'ordre oblique, étant la ressource d'une armée faible qui n'obtient de succès que par une extrême activité et par une hardiesse qui étonne; tantôt agissant sur le flanc de l'ennemi, tantôt se présentant sur ses derrières, coupant ses communications et sa ligne d'opérations, elle finit par le forcer, et, en le harassant sans relâche, l'oblige à renoncer à son entreprise.

Quoi qu'il en soit des observations que l'on peut faire sur les dispositions d'attaque, sur les étonnans effets que le système des masses (coordonnés avec une active et nombreuse artillerie) ait valus à nos armes, nous ne pouvons nous y arrêter; car le meilleur système à la guerre nous paraît celui de ne pas en avoir de fixe; et surtout de ne pas se fier à une tactique révélée à nos ennemis par la rapide succession de nos victoires: nous nous bornons, en généralisant, à faire remarquer que le succès dépend d'une habileté qui sait mobiliser, ployer et déployer des masses sans confusion, et présenter sur les points d'attaque, par une active concentration du personnel et du matériel, plus de forces que l'ennemi

ne peut en réunir lui-même pour sa défense.

Toutefois, nous ne faisons ici que généraliser, et nous ne prétendons pas dire qu'une moindre force, conduite par l'empire du génie militaire, ne puisse l'emporter sur une force supérieure en nombre; or, n'imposons jamais des règles trop sévères au génie : le génie ne les admet pas, se moque des systèmes et de toute marche routinière, il n'écoute que son inspiration pour dérouter la servile routine des esprits vulgaires.

Autre chose est de mobiliser des masses sur le papier, coordonner les différentes armes en théorie, se donner un ennemi au coin du feu, lui imposer une position, un ordre de bataille, etc., ensuite l'attaquer dans cet état, lui fournir une défense subordonnée toutefois à une arrière-pensée, celle des savantes dispositions offensives et des brillantes manœuvres conçues avec une rare habileté dans le calme du cabinet; autre chose disons-nous, est cette guerre compassée, et celle que soutient un véritable génie militaire, qui est d'autant plus éveillé, plus actif, plus fécond, que le danger est imminent, que les ressources manquent, que l'ennemi ou les ennemis sont puissans et bien ligués entre eux. Laissons donc là ce qui n'est pas immédiatement de notre ressort; rétrécissons le cercle de nos opérations, et ne nous occupons ici que de la direction des for-

ces à laquelle tout officier peut être employé ; n'ambitionnons pas les honneurs de l'apothéose, laissons au génie la gloire des demi-dieux, le laurier du brave devient notre partage, il se subdivise, le simple soldat en a sa part lorsqu'avec sa baïonnette il repousse l'ennemi, l'enfonce, le culbute ; aussi l'armée entière doit bien souvent des succès, la victoire même, à quelques poignées de braves chargés d'éclairer ses colonnes.

Des détachemens.

Ces petits corps détachés du gros de la troupe se nomment *détachemens*, et ont une destination qui prescrit la règle que doit suivre celui qui est chargé de les conduire, que leur objet soit de former l'avant-garde ou l'arrière-garde d'une armée ou corps d'armée, ou bien de poursuivre un ennemi battu, forcer une ligne, où qu'ils ne soient destinés qu'à escorter un convoi.

Escorter un convoi.

Dans cette dernière supposition, les précautions du commandant sont de couvrir le convoi, de le défendre, de le conduire intact à sa destination. De là il résulte qu'il ne doit pas chercher l'attaque, ni fléchir lorsqu'il y est forcé. Son objet ne doit être que de repousser vigoureusement l'agression, protéger les personnes et

les choses confiées à son escorte; et quels que soient les avantages qu'il aura obtenus pendant la défense, il se gardera bien de poursuivre l'ennemi; mais, fidèle à ses ordres, il continuera sa marche, s'il y a possibilité, et ne s'avisera qu'au plus parfait accomplissement de sa mission.

Si les surprises sont ce qu'il y a de plus à craindre dans toute expédition militaire, les convois, étant par leur nature des objets d'appât, seront toujours guettés par les partis ennemis, et par cela même, méritent de la part du chef du détachement autant de précautions et de vigilance que de fermeté et de sang-froid; aussi il ne fera jamais un pas qu'il ne soit éclairé par des patrouilles en avant de lui, en arrière et sur ses flancs; redoublant toujours ses soins lorsqu'il s'agit de traverser un bois, un village, un chemin creux, ou autres lieux susceptibles de cacher un ennemi.

L'ordre de marche sera judicieusement combiné, et les troupes bien coordonnées entre elles, afin que dans le cas d'attaque la défense puisse se faire sans confusion, que les différentes armes dont le détachement est composé ne s'entrechoquent point, mais se prêtent un mutuel appui. Observons toutefois, que le même ordre ne sera pas partout conservé, mais variera selon le temps et l'assiette du pays que l'on tra-

verse : dans un pays couvert ou pendant la nuit, l'infanterie précèdera la cavalerie ; l'artillerie marchera après ces deux armes, sans être jamais abandonnée à ses propres forces numériques, ou que ses derrières se trouvent à découvert. L'ensemble sera précédé et suivi de quelques petits détachemens de cavalerie légère bien dispos, qui se porteront assez en avant, et se maintiendront assez en arrière pour pouvoir avertir à temps de l'approche de l'ennemi.

En cas d'attaque, les premières précautions de la défense paraissent devoir se porter vers les animaux qui mènent les chariots ; leur perte serait fâcheuse ; heureusement les grandes routes et les chemins secondaires leur présentent presque partout de l'abri, ils sont défendus à droite et à gauche par un fossé, une haie, etc. Si les bêtes de somme deviennent à charge dans cette conjoncture, il n'en est pas de même de leurs chariots ; ceux-ci prennent une attitude de défense quand ils sont placés de manière à barrer la route, leurs brancards bien entrelacés les uns dans les autres. Ici nous croyons pouvoir remarquer la possibilité d'une innovation heureuse à apporter dans la construction et dans le service des fourgons et des chariots militaires, mais nous ne pouvons nous y arrêter : *non est hic locus.*

Des avant-gardes.

Le courage est la vertu de l'homme de guerre que nous plaçons immédiatement après la prévoyance; le succès de l'armée dépend en grande partie de ses effets; aussi, le détachement formant son avant-garde, chargé de s'emparer d'une position, poussera vigoureusement l'ennemi et franchira tous les obstacles qui peuvent s'opposer à l'exécution: à cet effet, il combattra quand il le faudra et avec vigueur, mais seulement tout autant qu'il le faudra: il ne s'amusera pas à poursuivre une troupe qu'il aura repoussée, et l'ambition de faire des prisonniers ou de culbuter un corps ennemi, quoique noble par elle-même, ne le détournera jamais de celle d'exécuter ponctuellement ses ordres. Enfin, la position emportée, il s'y maintiendra *mordicùs* et y mourra s'il le faut:

... Pulchrumque mori succurrit in armis! [1]

Il en sera de même de la conduite de toute avant-garde; elle poussera vivement les troupes qu'elle trouvera devant elle, mais sans les poursuivre, puisque son objet n'est que d'ouvrir la marche, d'éclairer le corps qu'elle précède et de

[1] Qu'il est beau de mourir les armes à la main!

(ÆNEID,. lib. II, v. 317.)

porter le premier coup à l'ennemi. Comme tête de colonne, elle sera toujours aux aguets, et, pour mieux prévenir la surprise, elle sera elle-même éclairée en avant et sur les flancs par de petits détachemens de troupes légères.

De l'arrière-garde.

Autre chose est le devoir de l'arrière-garde : son objet n'est pas de combattre, ni de s'engager, mais de fermer la marche d'une colonne, de la suivre à la distance ordonnée ; cette distance sera réglée sur les connaissances acquises de la topographie du pays.

Ce détachement ne se battra que dans sa propre défense ; et, aussitôt dégagé, il accélérera le pas et continuera son chemin, se gardant bien de se laisser amuser par des partis ennemis qui peuvent se présenter dans le dessein de ralentir sa marche, en attendant que des forces suffisantes viennent l'attaquer, lui tomber dessus d'une manière aussi fâcheuse que décisive.

Poursuivre un ennemi battu.

Poursuivre un ennemi battu recommande d'autres moyens et l'emploi des forces d'après la nature du terrain : la cavalerie dans la plaine et pays peu coupé ; l'infanterie et l'artillerie légère, ou de montagne, partout où la cavalerie serait impuissante. On ne chassera pas

l'ennemi avec le détachement entier, puisque l'objet n'est que de l'empêcher de se rallier, mais avec des petites forces qui se soutiennent mutuellement en poursuivant les débris de son armée. Ces petits détachemens, chargés de les harceler, seront eux-mêmes soutenus par le gros de la troupe ou détachement dont ils font partie; celui-ci se maintiendra toujours à portée de les protéger, tantôt avançant lentement, tantôt accélérant le pas, et même courant au trot; mais toujours conservant dans ses rangs l'ordre le plus parfait.

Percer une ligne ennemie.

Il est aussi des cas où toute la masse du détachement doit agir hardiment à la fois; par exemple : là où il importe de démasquer les manœuvres de l'ennemi, en forçant la ligne qu'il aura déployée dans le dessein de couvrir et cacher sa position, percer le rideau et reconnaître ce qui se passe derrière, voilà l'objet d'une mission qui nécessite d'abord une attaque vive, vigoureuse, opiniâtre, ensuite le coup d'œil et la perspicacité de l'homme de guerre.

Du choix d'une position militaire.

Il est de fait qu'une heureuse position peut décider d'avance du succès d'une affaire; mais

pour que le lecteur ne se méprenne point sur l'acception que je donne à cette dénomination, je crois devoir faire observer que je n'entends pas par heureuse position celle qui ne fait que dominer ou *enfiler* une autre : cette définition banale peut être admise en généralisant, mais ne saurait être prise comme règle fixe ; il vaut mieux entendre par bonne position militaire (abstraction faite des incidens météorologiques) celle dont le développement est en rapport proportionnel avec le nombre des troupes qui doivent la défendre et qui, dans l'enceinte du champ de bataille, trouvent un espace libre et favorable aux manœuvres de toutes les armes, et tel que les débouchés en arrière leur facilitent une retraite sûre en cas qu'elle soit forcée. Il faut également que l'ennemi ne puisse pas percer par plusieurs points à la fois sans courir le risque d'être pris par le flanc, et ainsi, d'être battu par des forces inférieures. Enfin, il est urgent que l'espèce d'armes et le genre de forces employées soient parfaitement appropriés à la nature du terrain. Ainsi, l'infanterie sera employée avantageusement dans un pays montagneux, ou dans des lieux boisés. La cavalerie, au contraire, trouve sa position naturelle dans une plaine spacieuse où elle peut, sans danger, se déployer librement et se lancer à toute

bride. Que servirait-il de traîner toujours après soi de lourdes pièces de vingt-quatre, dans un pays, où leur usage devient nul et leur attirail embarrassant? Réflexion qui nous conduit à une époque où la valeur française rivalisait avec sa haute renommée d'aujourd'hui.

Les Français, sous le règne de Louis-le-Grand, donnèrent le ton à toutes les nations sur l'*article* de la guerre, comme sur celui des *modes*. Les pièces de vingt-quatre, si pesantes et si incommodes dans les évolutions, furent introduites par des princes qui n'avaient ni à faire des siéges, ni à défendre des places fortes, et dont le pays n'était pas propre à la manœuvre de ces lourdes machines. Ils semblaient ne pas se douter que les Français faisaient la guerre dans un pays de plaines, ouvert, percé de canaux et de grandes chaussées, et que leurs *bouches à feu* étaient essentiellement nécessaires pour emporter ces grandes forteresses qui défendent la Flandre et les bords du Rhin, et qui renfermaient d'inépuisables magasins à portée des opérations militaires.

Aussi, il est résulté de cette ignorance des rapports des moyens et des fins, avec l'assiette du pays et les diverses positions militaires, que leurs bronzes massifs ne durent qu'embarrasser leurs évolutions, succomber à leur inertie, et ainsi augmenter le trophée de nos armes, hé-

risser nos boulevards, combler nos arsenaux et nos fonderies, et contribuer, comme matériaux, à élever des monumens et des statues à nos grands hommes [1]. Il est dur cependant d'apprendre à faire la guerre à semblable prix!...

Les pays de plaines conviennent aux armées de toutes armes; les montagnes, aux petites armées partielles.

Quoi qu'il en soit, nous n'apprendrons plus aux alliés que les pays coupés et montagneux n'admettent pas l'usage de tout l'attirail de l'artillerie. Aussi, savent-ils que les pays de plaines conviennent seuls à la réunion, à la coopération de toutes les armes et aux grandes masses, et qu'un pays de montagnes peut être considéré comme des plus avantageux pour faire agir les petites armées partielles, et surtout quand elles sont réduites à l'attitude défensive; car il se trouve fortifié par la nature même, qui l'a coupé en défilés, formés par les ravins et les torrens.

Les dernières guerres des Alpes, des Pyrénées et de l'Espagne, ne laissent pas d'en offrir de nombreux exemples. On a vu des bandes de montagnards armées, et mues par l'amour de la patrie, ou par un esprit de vengeance, quelquefois stimulées par l'influence d'une secte retran-

[1] Voyez *Description de la Colonne de la place Vendôme*, Notes, à la fin du volume, n° 9.

chée derrière l'autel; au fond d'un monastère, arrêter de fortes colonnes, et les abîmer des hauteurs qui les dominaient.

Manière de guerroyer en pays de montagnes.

Aussi n'est-il pas facile d'avancer dans un tel pays sans être incessamment inquiété. Pour réussir dans toutes les entreprises, il devient indispensable d'y apporter l'heureuse combinaison d'une active vigilance, jointe à une prudence soutenue; de là la nécessité de jeter (ou d'envoyer) des petits détachemens en avant et sur les flancs du gros de la troupe, sans négliger de la faire suivre d'une bonne arrière-garde, ayant l'attention encore plus scrupuleuse de se rendre maître des éminences, du haut desquelles on peut purger les ravins, des embuscades que l'ennemi y aurait établies; car quoique le pays soit haché et qu'il se trouve peu propre à la cavalerie et à l'artillerie, il faut néanmoins observer qu'il est rare de le trouver dépourvu de quelques-unes de ces armes, au point qu'on n'ait jamais aucune surprise à craindre. La guerre défensive des montagnes se borne à cette activité continuelle des attaques improvistes [1].

[1] Vivement pénétré de la vérité de cette doctrine, et n'aspirant qu'après l'occasion de mettre ma théorie en pratique, j'eus l'honneur d'adresser une demande au ministère (en 1823), pour

Encore ne faut-il jamais y établir son camp, sans occuper d'avance toutes les positions dominantes à l'entour, précaution qui offre le double avantage de pouvoir observer le mouvement de l'ennemi sans qu'il puisse jouir du même avantage.

Lors même que l'on s'est établi sur ces positions il faut bien se garder de s'arrêter indifféremment sur tous les côtés de la montagne que l'on occupe ; la prudence veut (et la nécessité fait une loi) que l'on se tienne caché, ou à couvert comme derrière un rideau, afin que l'ennemi soit toujours incertain de vos dispositions.

Si cependant, par une audace téméraire, il venait à vous assaillir, il serait indispensable d'accepter le combat, puisque, à nombre égal, vous avez sur lui des avantages évidens [1].

qu'il me fût permis d'organiser un petit corps à mes frais, composé des Espagnols refoulés sur notre *Cordon sanitaire;* ce petit corps de partisans montagnards, connaissant bien la topographie de la Catalogne, me parut devoir répondre à mes vues, et bien battre les flancs et les derrières des *soi-disant* constitutionnels.

Toutefois, ma demande ne trouva pas de partisans au ministère; une réponse sèche, qui a dû frapper mon zèle, m'a été aussi sensible qu'un coup de canon, quoiqu'elle ait protégé l'intégrité de ma légitime.

[1] Le but que je me suis proposé dans ce petit travail, et les limites étroites dans lesquelles je me suis renfermé, ne me permettant pas d'entrer dans de grands développemens sur la cause des faits, je dois me borner à énoncer seulement que la force de

Les positions à portée d'un bois, d'un taillis, d'un makis, etc., réclament encore de la part du chef, les plus grandes précautions et la surveillance la plus exacte pour se mettre à l'abri de

votre position tient essentiellement au plan incliné de la montagne, lequel n'offre à l'ennemi qu'un seul point d'attaque où peut aboutir son feu, pendant que le vôtre frappe partout de but en blanc.

Ainsi, votre force occupant la cime ou la position verticale, s'il arrive que de la plaine où position horizontale l'ennemi vous tire des biscayens à mitraille, etc., il est sensible que tout ce qui se trouve supérieur à l'axe de la gerbe de feu se perd dans l'air, et que la partie inférieure de ce cône de mitraille se fiche et se détruit dans la montagne au-dessous du plateau que vous occupez; ce qui fait que tous les efforts de l'ennemi se réduisent au seul effet que produit l'axe de son cône de feu.

S'avance-t-il à la baïonnette, son désavantage devient décuple; en effet, il n'a pour lui que sa seule force musculaire qui perd infiniment de son énergie, par la gêne qui dérive de sa position; le poids et la force de son corps n'entrent nullement en action, il ne donne point de choc; il se traîne péniblement, et n'offre que peu de résistance à tous vos moyens réunis. Votre force musculaire, au contraire, est soutenue par l'active vigueur du corps de chaque soldat, dont la masse, par son poids, se portant en avant, suffit pour repousser et culbuter l'assaillant par le seul effet du choc.

Je me dispenserai de citer l'effet qui résulterait des éboulemens de grosses pierres et des rochers que le parti dominant peut faire rouler pour éclaircir et rompre les rangs des assaillans: ceci tombe immédiatement sous le sens; mais je dois faire observer qu'il peut survenir une circonstance, où il devient urgent, indispensable, d'abandonner l'avantage qu'offre la cime ou plateau, et en descendre pour se porter vigoureusement au-devant de

quelques surprises ; dans ce cas, la prudence conseille de ne pas camper trop près d'un lieu qui pourrait cacher un ennemi, à moins cependant qu'il ne soit occupé en entier par vos troupes.

Une embuscade, ainsi dérobée à vos regards, pourrait, derrière le rideau, vous porter un coup auquel vous ne seriez plus à temps de parer; cette vérité, sensible par elle-même, est encore démontrée par ce qui se passa à l'affaire de Torgeau et de plusieurs autres, où les choses auraient tourné tout autrement, si les dispositions eussent été dirigées d'après cette règle de prudence. Et combien d'exemples nous pourrions citer, si notre plume, par une respectueuse discrétion, ne se refusait à reproduire des faits qui déposeraient hautement contre cette funeste inadvertance qui, naguère, a livré la fortune des braves aux caprices du hasard!

De la reconnaissance et de l'occupation des lieux fermés. — Le passage des rivières.

La reconnaissance et l'occupation des villes, des villages et autres lieux fermés, surtout ceux qui sont situés sur les grandes routes, se recom-

l'ennemi qui monte, afin de le détruire aussitôt, avant qu'à son tour, et par une opiniâtreté soutenue, il ne parvienne à s'emparer du plateau, enlever l'avantage de la position, et rendre nuls tous les moyens de défense, en raison du surcroit de ses forces.

mandent essentiellement à l'activité du chef, par le double motif d'empêcher l'ennemi de s'y établir et de pouvoir s'en emparer lui-même en cas de besoin ; par exemple, dans la supposition qu'il s'agirait à la fois de lui couper passage en même temps que l'on prendrait derrière quelques dispositions que l'on jugerait à propos, sans être observé ; ou s'il s'agissait de traverser une rivière, la rive et le pays au delà donneraient lieu à une reconnaissance non moins digne d'observation que celles qui viennent de nous occuper. Il n'est pas toujours difficile de jeter un pont et de le passer; aussi, le projet paraît d'autant plus raisonnable, que l'exécution est facile; mais les suites peuvent quelquefois faire naître des regrets, si le chef ne s'est pas d'avance instruit des avantages et des inconvéniens que présente la rive opposée ainsi que le pays; aussi est-il souvent de l'intérêt de l'ennemi de laisser mettre un tel projet à exécution, pour le faire tourner à son propre avantage, comme il arriva au prince Eugène, lors de la guerre de la Succession.

Ce chef de l'armée cherche à passer l'Adda, et après avoir pris les mesures les plus efficaces pour jeter un pont, il parvient à s'établir en face d'une belle maison de campagne qui appartenait aux jésuites de Bergame, à laquelle ces bons pères *de la foi* avaient donné le nom de *Paradis*.

Le marquis de Broglio s'était établi avec un bataillon dans ce lieu saint; mais le prince, n'y portant qu'un respect bien modéré, fait braquer le canon; les gardiens du paradis se retirent d'un lieu profané, emportent les choses saintes, sans négliger les matérielles, telles que l'or, l'argent; ses voûtes s'écroulent, les murailles cèdent aux batteries des impériaux; bientôt le marquis décampe et se trouve forcé de se replier sur les lignes du duc de Vendôme, qui jugeait à propos de se tenir à l'écart, jusqu'à ce que le prince eût passé et qu'il eût commencé à se développer; aussi, le prince Eugène, après avoir fait passer la rivière, et retranché toutes ses troupes, de ce coup d'œil, qui lui était particulier, s'aperçut de son erreur, fit repasser le fleuve à son armée et replier le pont.

Il est évident que le duc de Vendôme ne voulut pas opposer de résistance aux efforts du prince, car il aurait mis plus d'activité dans ses mesures pour l'empêcher de passer; il aurait, suivant la nature de la rivière, partagé ses forces en deux ou plusieurs corps, postés de façon qu'ils pussent découvrir tous les points de la rive opposée, et assez forts pour l'empêcher d'occuper un point fixe.

Sur la configuration d'une rivière.

Ceci me mène à quelques considérations sur

la configuration et les sinuosités du fleuve à l'égard de l'occupant.

Il est à observer que les rivières sont plus ou moins faciles à défendre, selon le plan de la rive que l'on occupe; ainsi, êtes-vous du côté de la partie convexe, l'ennemi possède un avantage, celui d'avoir moins d'espace à parcourir que vous : mais aussi cette circonstance ne laisse pas de vous être favorable, puisqu'elle vous procure l'avantage de dominer la rive concave : en effet, il est à remarquer que le terrain est toujours plus élevé du côté de la convexité. Une autre particularité, non moins digne d'observation, se présente en faveur de cette position convexe, c'est que l'on peut y établir d'autant plus avantageusement ses batteries, que la position de l'ennemi se montre entièrement à découvert, ne présentant qu'un foyer où se réunit tout votre feu, sa position étant la corde dont la vôtre forme l'arc.

Telle fut celle du duc de Vendôme, qui sut en profiter pour empêcher le développement du prince Eugène.

Il est utile et honorable de savoir faire une belle retraite. — Détachemens.

Cette circonstance fait voir que tous les guerriers, quel que soit leur mérite, ne sont pas toujours protégés de la victoire; ses trompeuses ca-

resses ne se jouent que trop de leur crédulité. Toujours séduisante envers les braves, elle captive toute leur confiance, et souvent inconstante et perfide comme la fortune, elle abandonne le héros qui, trop épris de ses charmes, se serait laissé éblouir par l'espoir d'une continuation trop flatteuse de ses faveurs.

C'est ici une crise où le capitaine, livré à ses propres moyens, peut, en raison de la difficulté de sa position, ajouter encore à une haute réputation en se ménageant une retraite, quelquefois plus glorieuse que bien des victoires. Aussi, l'antiquité nous transmet-elle des éloges que le divin Homère adresse au prudent Énée sur son habileté dans l'art de reculer devant l'ennemi; et le souvenir des Lacédémoniens se rattache à celui de la journée de Platée, dont le succès ne fut dû qu'à une fuite préméditée et habilement exécutée.

Et que d'exemples puisés dans l'histoire contemporaine nous rappellent ces savantes retraites qui honorent quelques-uns de nos héros. Il suffirait peut-être, pour donner quelque intérêt à ce petit travail, de citer les noms de ces illustres guerriers; mais une respectueuse déférence nous engage à les taire et à renvoyer le lecteur aux *Victoires et Conquêtes des armées françaises*. Continuons à puiser dans l'antiquité, source fé-

conde et inépuisable, où l'homme de guerre trouve de si grands modèles en tout genre.

L'immortelle retraite de Xénophon, coupée par l'innombrable armée d'Artaxerxès, doit servir d'exemple aux chefs militaires de tous les âges futurs et leur faire sentir que, dans les positions les plus difficiles, le chef, avec une bonne tête et une âme forte, trouve toujours des moyens de salut. C'est surtout l'âme du général grec que nous admirons dans cette mémorable entreprise. son génie semble acquérir un nouveau degré d'activité à proportion des difficultés qu'il a à surmonter et de la gloire immortelle attachée à la conservation de dix mille braves qu'il va rendre à leur pays. Telle est la véritable inspiration de l'âme du héros; voici celle de l'intelligence : ces dix mille braves durent se faire respecter et se faire jour d'autant plus facilement, que l'attaque de l'ennemi ne pouvait être que partielle à cause du développement obligé de ses forces, et parce que le roi de Perse avait négligé de prendre les précautions nécessaires pour rendre la route impraticable par le nord du royaume, en dévastant le pays, ou en faisant disparaître tous les moyens de pourvoir à leur subsistance.

Aussi, les plus fameux guerriers de l'antiquité ont-ils regardé cette retraite comme le chef-d'œuvre de l'art militaire; et bien que ce soit un de ces

faits mémorables dont le souvenir est présent à tous les esprits, je me crois autorisé à le reproduire ici comme un de ces tableaux frappans qu'on voit toujours avec un nouveau plaisir, une nouvelle admiration. Quel est le guerrier qui, au récit de cette fameuse retraite, n'envierait la gloire du héros grec, n'admirerait son génie avec enthousiasme, et ne s'écrierait comme Antoine (engagé dans le pays des Parthes) : O Dix mille ![1]

Nous pouvons encore citer l'habile mouvement rétrograde d'Affraneus, poursuivi par César (qui venait d'abattre en Espagne les restes du parti de Pompée), mouvement qui eut le plus heureux succès et qui fut dû tout entier à la présence d'esprit de cet habile capitaine.

Affraneus pour se retirer feignait de prendre des dispositions contraires à ce but. Son intention apparente était d'asseoir son camp ; en conséquence, il arrête son armée, comme s'il eût voulu attendre le vainqueur. César, saisi d'un juste étonnement, s'arrête et campe aussitôt en face. L'un et l'autre s'appliquent à faire accommoder leur quartier. Bientôt Affraneus débusque à l'improviste et double le pas pour se mettre en sûreté. Il pouvait s'appliquer ces mots d'un célèbre orateur : « *vir qui fugit, rursùs integrabit prælium.*[2] » pro-

[1] Voyez Plutarque.

[2] Démosthène.

position qui s'accorde avec l'avis d'un Anglais : « *he who fightes and runs away will live to finght an other day*[1] ». Ces sentimens, d'ailleurs dignes d'un excellent dialecticien et d'un poète très-amusant, ne sauront cependant passer en maxime et fixer la conduite du chef militaire qui n'aspirera ni à la gloire de la journée de Chéronée, ni à l'esprit de *Hudibras.* Nulle retraite n'est honorable, si elle n'est conçue et combinée dans l'intérêt d'une entreprise plus avantageuse que la chance d'un combat, ou que l'attitude offensive ou défensive qui aurait précédé le mouvement rétrograde. Aussi, l'homme de guerre se réglera-t-il de préférence (hors les cas impérieux), d'après l'esprit de ces paroles mâles et énergiques de Marcus Brutus: « *Hodiè aut rectè erit, aut nihil eurabò.* » Ou bien d'après celles d'un capitaine romain à ses soldats : « *Et eundum est, milites, undè redire non necesse est,* » et encore d'après les paroles d'Horace :

Dulce et decorum est pro patriâ mori[2].

Il regardera comme glorieux de trouver la mort dans son propre triomphe, comme un autre Éléazar, *suo est sepultus triumpho*[3] (paroles de saint

[1] Celui qui combat et qui se sauve, vivra pour combattre encore. (HUDIBRAS.)

[2] Lib. III, od. 2.

[3] *Offic.*, lib. I, c. 40. Éléazar, ayant aperçu, dans la chaleur du

Ambroise). Aussi, quoique soldat chrétien, nous ne pouvons refuser notre admiration aux chefs de ces vieilles légions romaines, qui s'obligèrent par serment de vaincre ou de mourir : *Victor, Marce Fabi, revertar ex acie : si fallo, Jovem patrem gradivumque Martem aliosque iratos invoco Deos* [1].

Disposition à prendre pour effectuer la retraite. — Des campemens.

Quoi qu'il en soit, nous ne craignons pas de répéter ce que nous avons déjà dit, que les traits de courage doivent se mesurer sur le devoir : l'homme de guerre peut quelquefois juger la retraite aussi nécessaire que l'attaque peut le devenir dans un moment plus propice. Aussi, faut-il avouer qu'elle exige du moins autant de capacité que la disposition offensive. Toutefois, le premier soin du chef sera d'empêcher la démoralisation de ses troupes, par d'heureuses interprétations, et d'étouffer le cri du lâche : *Sauve qui peut*. Ensuite de

combat, un éléphant d'une grandeur énorme, et portant les armes du roi (Démétrius), et justement présumant qu'il était dessus, se lança hardiment au milieu des rangs ennemis, tua ou culbuta tout ce qui s'opposa à son passage, pénétra enfin jusqu'à l'animal monstrueux, lui perça le ventre, et expira écrasé sous le poids ; et ainsi, comme le dit mon auteur, est enseveli dans son propre triomphe.

[1] Je reviendrai vainqueur du combat, ô Marcus Fabius ! et si je manque de parole, que la colère du grand Jupiter, de Mars, et des autres dieux, tombe sur moi (TITE-LIVE, liv. II, c. 14).

se retirer en ordre, et avec plus de calme que dans l'attaque : il se fera éclairer par des détachemens de cavalerie et d'infanterie en avant et sur les flanos, autant que la nature du pays le permettra. Il adoptera l'ordre d'échiquier : en outre, il se fera suivre par une bonne arrière-garde, composée de l'élite de sa troupe, à laquelle il imposera le devoir spécial et d'arrêter l'ennemi, et de résister vaillamment à ses efforts jusqu'à ce que le corps entier ait le temps de le joindre, afin que par une attaque générale, vive et effective, il puisse s'en débarrasser et ensuite continuer sa marche rétrograde, jusqu'à ce qu'il juge convenable de s'arrêter. Pour lors, le soldat se repose et renouvelle ses forces, plein de confiance dans la prévoyante capacité de son chef, qui, maintenant, va se livrer à la partie du métier qui signale particulièrement le talent du capitaine ; et en effet, sa sagacité et son coup d'œil lui feront juger si la supériorité de l'ennemi permet ou non d'asseoir son camp et s'il doit être retranché. Il est facile, dit Végèce[1] de se retrancher lorsque l'on est éloigné de l'ennemi, ce qui ne saurait s'effectuer de près sans éprouver une juste et salutaire inquiétude qui garantit toutefois la troupe des surprises. On ne doit pas néanmoins se rebuter, car on y parvient

[1] Lib. I, cap. 3.

quelquefois, et, si je puis m'exprimer ainsi, à se camper et se retrancher sur ses moustaches mêmes, en observant de couvrir les travailleurs par un développement suffisant de troupes. Aussi, les Romains étaient-ils dans l'usage de mettre la moitié de leur cavalerie et de leur infanterie en bataille pour dérober aux yeux de l'ennemi les soldats employés aux retranchemens; disposition qu'employa aussi César, lorsqu'il se mit à se fortifier sous les yeux même d'Affraneus et de Pétronius.

Mais cette hardiesse sera toujours subordonnée à l'assiette du pays dont la parfaite connaissance peut ou non la justifier. On observera si la position ne peut pas être tournée et si elle couvre entièrement le pays qu'on veut garder, ainsi que les villes que l'on doit craindre; si les vivres y peuvent arriver facilement; si les objets de première nécessité s'y trouvent en abondance. Dans cette supposition favorable, et pourvu que les derrières soient libres, il peut être avantageux de se retrancher.

Quoi qu'il en soit de ces avantages joints à une supériorité numérique sur les forces de l'ennemi, l'on ne s'y reposera jamais avec une entière confiance. César (dont la conduite ne saurait être trop souvent citée), après avoir soumis le pays de Beauvois, où il se trouvait entouré des tro-

phées de la victoire, mais manquant de subsistance, obligé de diminuer le corps d'armée pour augmenter les détachemens destinés au service des fourrages, sut, par une sage et active précaution, s'environner de nombreuses fortifications [1], ce qui fit que nulle tentative extérieure ne put inquiéter l'ordre et l'harmonie intérieure ; et ce n'est pas ce qui intéresse le moins la fortune des guerriers. Aussi, les militaires les plus expérimentés, d'accord avec les plus savans théoriciens, s'accordent-ils unanimement sur la nécessité d'une bonne police dans un camp [2]; mais fidèle au plan que je me suis tracé, et pour me renfermer dans ses limites étroites, je dois me borner à observer que la plus grande discipline et les précautions de sûreté les plus exactes doivent concourir sans relâche au maintien de l'ordre et de l'intégrité d'un camp bien ordonné, ce qui suppose une disposition générale d'après les règles de la castramétation, qui prescrivent l'emplacement de tous les élémens d'un corps avec cet esprit d'ordre qui assure la police intérieure, la surveillance extérieure, et une promptitude dans les *prises d'armes* qui exclue toute confusion.

[1] *Commentaires de César.*

[2] Voyez Végèce, Santa-Cruz, Montécuculli, Puységur, etc.

CHAPITRE III.

Résumé du deuxième chapitre.

J'ai tâché d'exposer dans le chapitre précédent les principales règles de conduite à observer pour rendre le succès plus facile à la guerre ; j'ai fait voir, d'après des autorités respectables, quel soin le chef doit apporter pour assurer la conservation de ses forces ; qu'il doit toujours s'engager de préférence là où il peut être sûr du succès, plutôt que d'abandonner au hasard la fortune d'un combat ; que ce n'est pas toujours le nombre de l'ennemi, ni la position topographique du lieu, qui doivent être les arbitres de sa conduite ; des circonstances imprévues pouvant offrir des avantages dont il faut profiter. Ensuite j'ai exposé ce que j'entends par une position militaire qui offre des avantages réels ; j'ai signalé ceux qu'un pays montagneux pouvait présenter à l'égard d'une petite armée, ainsi que les précautions qu'il faut prendre pour y marcher et y camper, ce qui m'a conduit à d'autres considérations sur la manière de s'établir sur une montagne quelconque. Ensuite j'ai passé au

choix d'une position relative à un bois, taillis, etc.; puis, à la conduite du chef relativement aux villes, aux villages et aux lieux fermés; de là j'ai cru devoir entrer dans quelques détails au sujet des reconnaissances des rivières et des pays que l'on se propose d'occuper sur la rive opposée à celle où l'on se trouve. Les exemples que j'ai produits pour justifier ma théorie sont tous appuyés sur les autorités les plus respectables. Pour ce qui tient à la défense des passages de rivières, j'ai cru devoir avancer quelques notions qui m'ont paru propres à faire sentir l'influence qui peut résulter de la configuration du terrain relativement aux moyens à employer pour défendre le passage d'une rivière, et ensuite, après avoir essayé de jeter quelque jour sur les moyens les plus avantageux de s'assurer une belle retraite, en saisissant le moment opportun d'établir son camp et de s'y maintenir, je me propose dans un troisième chapitre de présenter d'autres considérations qui ne sont pas moins du domaine de la morale spéculative.

Des qualités distinctives du soldat, et de celles de son chef.

Suivant le système que l'on suit actuellement à la guerre, le succès d'une entreprise tient plutôt à la capacité morale et au caractère ferme et décidé du chef, qu'à toute raison purement

physique, en sorte que le soldat n'a besoin que de savoir agir machinalement et exécuter les mesures dont le commandant aura déjà pesé toutes les conséquences.

Il résulte de cette proposition que, dans une affaire, la perte peut rarement être imputée au soldat qui, pour me servir des paroles d'un Romain vertueux et grand homme de guerre [1], réunit toutes les qualités que l'on peut exiger de lui « lorsqu'il est bien constitué, adroit et » dispos de sa personne, prompt au maniement » des armes, raisonnable et réglé dans sa ma- » nière de vivre, et surtout obéissant; » quant au reste, dit le grand homme, « je m'en rapporte » à la discrétion de son chef et à la Providence; » inférant de là que c'est au commandant de la troupe à mettre en usage tous les moyens que son habileté et son expérience peuvent lui suggérer pour tromper l'ennemi, et déconcerter ses plans, au moyen de quelque ruse adroitement ménagée, qui, présentant tous les caractères apparens d'une réalité séduisante, mène, par la douce pente d'une illusion flatteuse, sa crédule victime jusqu'au lieu marqué pour sa perte, ou bien à un point où il se trouve forcé de renoncer à ses projets, et aux avantages dont il aurait

[1] Paul-Émile.

pu jouir avant de tomber dans l'erreur : *Ubi quod vellet non assequetur leonis exuvium, ibi vulpinum applicandum esse* [1].

De la nécessité de savoir garder un secret, et d'agir par soi-même.

Le silence et la discrétion sont l'âme de la ruse ou stratagème militaire. Il sentait bien le prix de ces deux qualités, ce consul romain qui dit, à ce sujet, que « s'il pensait que sa che- » mise eût tant soit peu connaissance de son » dessein, il la jetterait à l'instant au feu [2]. » Aussi, Végèce recommande-t-il de changer de dessein aussitôt qu'il est éventé par l'ennemi. Les anciens, rapporte-t-il ailleurs, ont eu parmi leurs enseignes la figure du Minotaure, pour faire voir que comme ce monstre de la fable se tenait caché dans les profonds détours du labyrinthe, de même les desseins du chef militaire doivent être également impénétrables.

Ce besoin de savoir couvrir du voile de la discrétion le plan d'une entreprise devient tellement impérieux, que le chef qui ne se sent pas cette force morale offre un côté faible à des tentatives hostiles, et encourt par cela seul le reproche de simplicité, et partant d'incapacité.

[1] Paroles du fameux Lysandre.
[2] Métellus.

Et en effet, en le supposant dans une position fermée et assiégée ; s'il n'a pas dans son propre fonds les moyens moraux nécessaires pour consulter, et la fermeté indispensable pour faire exécuter sans révéler ses projets, il se voit réduit à se réfugier dans un conseil, et se rend ainsi à l'avis d'une craintive majorité qui n'hésite pas de proposer une prompte reddition, et par la raison bien sensible, qu'il n'y a que l'honneur du chef d'essentiellement compromis.

Toutefois cette conduite, quelque blâmable qu'elle soit, laisse entrevoir un caractère de déférence chez le commandant qui paraîtra moins coupable que s'il se livrait aveuglément aux conseils uniques d'un homme qui, comme le Grec Fanariote, adroit, dissimulé, trompeur, aurait su captiver sa confiance, fruit ordinaire de l'astuce et d'une basse assiduité. En effet, cette déférence pusillanime, signalant essentiellement de l'insuffisance de sa part, le laisse en butte au langage captieux de quelque beau parleur dont le cœur, entièrement étranger à l'expression de ses discours, peut sympathiser avec des vues peu compatibles avec l'intégrité et l'honneur des gens de guerre.

La courtoisie et la mansuétude sont de la sagesse du chef.

En traçant ainsi quelques traits du caractère de circonspection indispensable au chef,

le lecteur ne présumera pas que mon intention soit d'ériger en principe que l'autorité doit s'armer d'une austérité qui repousse, ou observer un éloignement trop sévère à l'égard de ses subordonnés : non certes, car ce serait là s'envelopper d'un manteau d'arrogance tout asiatique ; se croyant l'oracle de la vérité, elle n'écouterait que l'impulsion de sa propre sensibilité, qui, n'ayant à lutter contre aucun sentiment contraire, s'arrogerait arbitrairement le principe de toute sagesse : son erreur ne lui paraîtrait manifeste que lorsque quelque explosion fâcheuse viendrait, mais trop tard, lui dessiller les yeux, ce qui ne peut arriver quand le chef est assez habile pour écarter en apparence les attributs du pouvoir, et que par des dehors gracieux et affables il sait ouvrir les cœurs les moins communicatifs, confronter tacitement ses propres idées avec celles des autres, et, après une heureuse et sage comparaison, s'assurer un sain résultat, qui lui permet d'asseoir ses opérations sur une base ferme et large. Aussi M. de Turenne, qui connaissait bien le cœur humain, fut-il autant redevable des succès qu'il obtint sur les généraux de l'empire à l'amour que l'armée lui portait qu'à son génie militaire ; il fut obéi par admiration, comme le furent ces chefs des anciens Germains dont nous parle Tacite, « *admira-*

» *tione præsunt*[1]. « Qu'il est heureux pour la patrie » et le roi, dit M. Turpin de Crissé[2], d'avoir un su- » jet qui sache réunir en lui les talens d'un héros » et les vertus d'un citoyen! » Il se trompe fort, disait un ancien, celui qui prétend pouvoir mieux établir son autorité par la force que par l'amour :

Et errat longè. . . . .
Qui imperium credit esse gravius aut stabilius
Vi quod fit, quàm illud quod amicitiâ adjungitur[3].

Néanmoins, il est des personnes qui n'ont de l'homme que la *face*, et qui, croyant se montrer fiers et redoutables à l'ennemi, marchent orgueilleusement vers les trophées et les honneurs, et se persuadent que faire le plus de mal qu'ils peuvent est le comble de la grandeur, et que l'affabilité, la courtoisie, ne dénotent qu'une sotte simplicité. Ce sont ces hommes inaccessibles, et dont les autres ont souvent besoin, que dépeint le judicieux La Bruyère ; « Ils ne sont jamais, dit- » il, que sur un pied : mobiles comme le mercure, » ils pirouettent, ils gesticulent, ils crient, ils » s'agitent : semblables à ces figures de carton » qui servent de montre à une fête publique, ils

[1] *De Moribus Germanorum.*
[2] *Essai sur l'Art de la guerre.*
[3] TERENT., *Adelph.*, act. I, sc. I, v. 39.

» jettent feu et flamme, tonnent et foudroient; » on n'en approche pas, jusqu'à ce que, venant à » s'éteindre, ils tombent, et par leur chute de» viennent traitables, mais inutiles. » Et si l'on veut consulter leur généalogie, on remarquera qu'ils sont ou les branches dégénérées d'une souche illustre, ou peut-être de la trempe de ceux que le montagnard corse désigne par cette épithète populaire: « *Pidochio rifatto.* » Ce qui dépeint énergiquement ces gens qui, par un crédit usurpé, se trouvent revêtus des habits de l'homme de mérite. Ce sont de tels hommes que le fabuliste a voulu dépeindre dans l'apologue ingénieux de *l'âne vêtu de la peau du lion*. . .

Ces cerveaux éventés, ces esprits légers et superficiels ne considèrent pas que la douceur et la bénignité sont des qualités aimables qui attirent sur elles tous les égards; et la raison en est évidente; elles ont leur source dans la prudence et dans la sagesse. Or, le présomptueux ne peut être sage ni prévoyant, et par conséquent déplaît à tout le monde, et s'aliène tous les cœurs. Le fils adoptif de César, le grand Octave, connaissait bien tout le prix et tous les avantages de cette aménité, lorsqu'il se fut déclaré contre Marc-Antoine. Celui-ci manifesta des sentimens tout contraires, et affecta de la tyrannie. Octave, plus adroit que son compétiteur, suivit la pente

plus douce et plus sûre de la modération et de la clémence, prévenant envers tous les sénateurs et les Romains de toutes les classes : il ne dédaigna pas d'embrasser modestement les intérêts de la commune patrie, qu'Antoine, par une sotte présomption, voulait tyranniser. Par cette conduite sage et mesurée il acquit l'amour et les suffrages du peuple romain, et le sénat, d'un commun accord, embrassa le parti du grand Octave.

L'histoire de l'empereur Théodose-le-Jeune offre encore une foule d'exemples qui démontrent combien le talent de se faire aimer procure d'avantages à ceux qui le possèdent.

Des avantages de la modération dans un chef.

On ne peut se méprendre sur le bien et les ressources que la sévérité, sagement tempérée par la douceur, peut procurer au chef, même entouré de tous les moyens de répression qu'offre une force matérielle : l'oppression excite et fortifie une résistance opiniâtre de la part de l'opprimé dont le désespoir même devient un ressort d'activité, tandis qu'une sage modération tempère peu à peu l'effervescence et ramène à l'obéissance celui qui résiste : aussi, l'on n'hésite guère à offrir sa tête au glaive qui refuse de frap-

per[1], vérité qu'a bien sentie le héros du Nord, Pierre-le-Grand, lorsque, victorieux à Narva, il cria au peuple, en lui montrant son épée encore fumante de sang: « Cette épée n'est pas teinte de » votre sang, mais du sang de quelques-uns de » mes propres soldats: je l'ai répandu pour épar- » gner le vôtre. »

Et encore à l'appui de ce principe de politique militaire on peut rapporter la ruse mémorable que Camille pratiqua pour s'assurer la victoire sur les Véiens, dont la ville était déjà presque tombée en son pouvoir : combattant encore les assiégés dans les rues et sur les places publiques, il fit crier assez haut pour que tous les Véiens l'entendissent: « qu'aucun soldat ne » touchât ceux qu'on trouverait désarmés dans la ville. » Bientôt on les vit tous abandonner leurs armes afin d'être compris dans le nombre de ces derniers. Finalement survint la reddition de la ville et sans grande effusion de sang; résultat qui probablement n'eût pas eu lieu si le chef eût suivi une ligne de conduite moins sage et moins politique. En effet, c'est une vérité historique que l'empire romain dut sa prospérité plutôt à la modération des vainqueurs envers les vaincus qu'à la succession de leurs victoires....

[1] Voyez Notes, n° 3, à la fin du volume.

Et plus penè auxerunt imperium parcendo victis quàm vincendo. [1]

Aussi, l'humanité se réjouit lorsque le génie militaire, quelle que soit son attitude martiale, ne se repose pas de préférence sur des monceaux de cadavres et que ses attributs de prédilection ne sont pas des canons, des baïonnettes, des drapeaux ensanglantés. La politique d'un Attila, d'un Gengis-Kan, d'un Timurbec, ne triomphera jamais de celle d'un Annibal, d'un César, d'un Condé, qui savaient, comme Harmodius et Aristogiton, couvrir leurs armes de fleurs. Les vertus militaires d'un maréchal de Brissac ne fléchiront jamais devant les aveugles principes de ces insensés qui ne respirent que le sang et le carnage. « Cet habile capitaine, dit M. Lacretelle [2], » était des plus humains des guerriers. Dans un » pays où chaque bourgade était une forteresse, » il s'avançait pas à pas, faisait des surprises et » n'en éprouvait jamais, s'abstenait le plus possi- » ble de donner l'assaut, en prévenant les suites. » Les maisons d'une ville qu'il avait conquise » étaient pour lui comme des temples inviolables. » Ses troupes ne causaient jamais d'épouvante » qu'aux hommes armés. Il veillait sur les récoltes.

[1] Livius, 30, c. 42. (Voyez Notes à la fin du volume, n° 3.)

[2] *Histoire de France pendant les guerres de Religion.* Règne de Henri II.

» Les gens de la campagne recueillaient paisible-
» ment les fruits de leurs vergers pendant que
» l'armée française défilait sur la route. Ils of-
» fraient des dons et ne craignaient pas des rapi-
» nes. Quand Brissac était sûr d'être bien appro-
» visionné dans son camp, il fermait les yeux sur
» quelques voitures de grains qui passaient à l'en-
» nemi. Les précautions de sa police militaire
» ressemblaient à celles d'une police rurale; el-
» les étaient si bien combinées, qu'il eut toujours
» des vivres en abondance, tandis que l'ennemi
» éprouvait le plus souvent la disette. Au lieu
» d'exiger, comme on le faisait dans toute l'Eu-
» rope, des rançons usuraires pour les prisonniers,
» il réduisait ces rançons à la valeur d'un mois
» d'appointemens, si c'était des officiers, et de
» quelques jours de solde si c'était des soldats;
» noble piége par lequel il obtint plus d'une ca-
» pitulation inattendue. »

Une telle conduite sera toujours plus estimée sous le rapport de la politique et de l'humanité que celle qu'une absurde méchanceté prête au légat du pape, lors du siége de Béziers, dans les guerres contre les Albigeois, en 1209. Les chefs des Croisés, montant à l'assaut, et sachant qu'il y avait dans la place plus de catholiques que d'hérétiques, auraient demandé au légat apostolique ce qu'ils devaient faire dans

l'impossibilité où l'on était de distinguer les catholiques d'avec les impies : Tuez-les tous, aurait dit le légat, Dieu connaîtra ceux qui sont à lui. Le bénévole historieu ne manque pas d'ajouter que toute la population, sans en excepter les femmes, les enfans et les vieillards, au nombre de soixante mille habitans, fut passée au fil de l'épée [1].

Quel que soit le ridicule de cette imputation, elle rentre néanmoins dans mon dessein, qui est de faire remarquer avec quel acharnement les assiégés se défendraient dans la supposition où l'on userait envers eux d'une pareille atrocité.

Il ne faut pas combattre un ennemi réduit au désespoir.

Aussi, me conduit-elle à cette proposition «qu'il » ne faut pas combattre un ennemi réduit au déses» poir», une sage temporisation pouvant plutôt désarmer une fureur aveugle et impétueuse. L'histoire des hommes les plus habiles en fournit de nombreux exemples, tel que celui du prince de Sienne, Pandolfe, qui, voyant l'ennemi s'avancer au combat avec furie, se proposa de poursuivre sa fortune en fonçant sur lui avec impétuosité; mais réfléchissant que c'était le désespoir seul qui excitait en lui cette fureur, comme Sylla, devant

[1] *Histoire du Languedoc.*

les troupes Marses qui revenaient furieuses à la charge, il s'arrête tout court, persuadé que le mépris de la vie redouble la force de ceux qui en sont animés.

Una salus victis nullam sperare salutem[1].
Vincitur haud gratis jugulo qui provocat hostem[2].

Par cette conduite réfléchie, cet habile capitaine conserva son avantage jusqu'à ce que l'état convulsif du désespoir fût passé, et que l'impétuosité de l'ennemi fût ralentie. Telle fut aussi la conduite de César contre Affraneus et Petreus, dont les soldats, réduits au désespoir par l'impossibilité où ils étaient de se procurer de l'eau, voulurent à tout prix hasarder la bataille que César prudemment ne voulut pas accepter, sachant combien il était dangereux de combattre des désespérés.

La première bataille que les Romains perdirent contre Annibal, sous le consul Sempronius, n'atteste pas moins l'influence active du dernier degré d'une frayeur extrême. Dix mille hommes qui avaient pris l'épouvante, ne voyant d'autre moyen de se prémunir contre leur propre lâ-

[1] VIRG., *Æneide*, lib. II. Le désespoir est la seule ressource des vaincus.

[2] LUCAN., lib. IV, v. 275. Celui qui engage le combat, bien déterminé à mourir, vend chèrement sa vie.

cheté qu'en se jetant à travers les bataillons ennemis, qu'en perçant et culbutant les rangs carthaginois, achetèrent, comme le dit le vieux Montaigne [1], une honteuse fuite au même prix qu'ils eussent eu une glorieuse victoire.

Il est essentiel de savoir relever le moral des troupes.

Il n'en est pas de même à l'égard d'une troupe abattue; c'est ici un moyen terme entre la conscience d'une supériorité suffisante et l'ivresse qui résulte d'un état sans espoir. En effet, l'abattement est le pire de tous les états moraux dont les soldats peuvent être affligés; il est celui qui balance entre deux puissans ressorts d'activité, et ne présente, en conséquence, d'autre caractère que celui d'une situation morale toute passive, qui facilite la destruction de la troupe qui en est affligée. La conscience de notre force nous invite au combat : sommes-nous enveloppés et sans espoir, cette dernière alternative nous y force, nous y entraîne; mais n'y a-t-il qu'un augure défavorable qui saisit et fixe notre âme, nous devenons transis, et notre activité, frappée de torpeur, perd son ressort.

Ainsi, il devient essentiel que le chef ranime le moral du soldat, et rappelle sa confiance par

[1] Tome Ier, chap. 17.

d'heureuses interprétations des objets qui ont pu le saisir ou le frapper de terreur. Tel fut le moyen qu'employa Épaminondas à l'égard des Thébains, lorsque ceux-ci eurent aperçu que le vent avait enlevé les couleurs et les ornemens de leurs armes et les avait transportés sur le tombeau d'un Lacédémonien. Pour dissiper sur-le-champ l'effet que pouvait produire sur eux cette circonstance, Épaminondas sut l'interpréter de la manière la plus favorable, en leur insinuant qu'elle n'avait rien de sinistre pour eux, mais au contraire qu'ils devaient se réjouir d'un pronostic qui présageait la mort des Lacédémoniens. Il leur rappela l'antique usage de décorer de semblables ornemens les tombes et les sépulcres, et leur fit sentir qu'il ne leur restait qu'à combattre avec vaillance pour consommer leur perte, déjà décrétée par la fortune, qui venait de signaler la mort de leurs ennemis.

Mais les temps et les hommes ne sont plus les mêmes, me dira-t-on! A quoi je répondrai que le fond ou principe moral de l'homme, conservant toujours sa nature première, en dépit des temps et des constitutions secondaires, un chef habile ne perdra rien de son ascendant sur l'esprit de la multitude crédule, qui se laissera toujours persuader par de judicieuses interprétations. Aussi, on ne peut trop recommander à l'officier

l'étude de l'à-propos. Les réparties adroites s'emparent de l'âme avant que le doute ait le temps de se former dans la tête; elles réussissent à ranimer et à soutenir le moral des soldats là où tout l'éclat, toute la véhémence d'une harangue régulière deviennent insuffisans. Nous avons dit que les plus fameux capitaines, comme les plus habiles politiques, s'en étaient servis avec le plus grand fruit; mais sans remonter à des époques si éloignées, nous trouvons dans notre histoire de ces mots heureux, de ces à-propos dont l'effet est presque toujours infaillible. A la Marfée, le maréchal Châtillon voit fuir quelques troupes que leurs officiers s'efforcent en vain de ramener au combat : « Laissez-les faire, leur dit-il, ils vont se » rallier à cet arbre. » Le maréchal y va avec eux et les rallie en effet. Cromwel voit Manchestre prendre la fuite; il court à lui et lui dit : « Vous » vous trompez, mylord, ce n'est pas là que sont » vos ennemis. » Le général du parlement tourne bride, et surmonte un moment de faiblesse. Le maréchal de Saxe, quoique étranger, connaissait bien les cœurs français et savait les captiver. La veille de la bataille de Raucoux, il jugea que la victoire annoncée par l'organe des Grâces ne devait pas peu contribuer à inspirer l'amour de la gloire; la muse du guerrier inspire une jolie ac-

trice, qui s'avance sur la scène et chante devant un public guerrier le couplet suivant :

« Demain nous donnerons relâche.
» Quoique le directeur s'en fâche :
» Vous voir eût comblé nos désirs ;
» Mais il faut céder à la Gloire.
» Nous ne songeons qu'à vos plaisirs,
» Vous ne songez qu'à la Victoire[1]. »

La veille de la bataille de Lauffeld, on donna une autre représentation dramatique : le maréchal prête la parole à l'acteur qui s'avance entre les deux pièces : Messieurs, dit-il, demain relâche, à cause de la bataille ; mais, après demain, pour célébrer votre victoire, nous donnerons.....

Voilà cette éloquence de l'à-propos, qui va au cœur, qui touche l'âme, qui enlève l'homme, et qui assure le succès.

La troupe ne doit pas se surcharger.

Mais quelle que soit la fortune d'un jour de combat, que le militaire envisage la victoire avec l'enthousiasme d'un preux chevalier qui n'aspire qu'à plaire à sa dame ; qu'il éloigne de sa pensée tout ce qui n'est pas digne d'elle ; que son âme martiale ne respire que la franchise, la candeur, la loyauté qu'elle aime ; que toutes ses forces

[1] *Mémoires autographes de M. le prince de Montbarey*, tom. I[er]

s'animent au moment du danger, et n'agissent que par les généreuses émotions du cœur; que sa main, qui s'arme pour elle, ne se prostitue jamais en s'emparant des dépouilles des vaincus, en recueillant le *spolia opima*, et, pour parler sans figure, que le soldat ne se livre pas au pillage, qu'il ne se charge point d'un poids superflu, quand même il s'offrirait à lui en lingots d'or. Le militaire qui fait ainsi fortune n'est plus soldat; ce n'est pas à la chose publique qu'il consacre sa vie, il en trafique pour un vil intérêt: se charge-t-il d'objets de caprice, ou de fantaisie, il en résulte que cet excédant du strict nécessaire doit ralentir l'activité dans l'attaque, affaiblir l'effet du choc, gêner les évolutions, ou bien entraver une prudente retraite.

Aussi, les grands capitaines de tous les âges s'opposèrent-ils toujours à ce que les militaires se chargeassent d'un trop grand nombre d'effets. Alexandre ordonna à son armée de jeter son superflu; il fit mettre le feu aux dépouilles des Perses dont elle était chargée; et cette conduite lui valut des soldats prêts à le suivre au bout du monde.

Raison de ce vice à la guerre.

Quoi qu'il en soit, le Français ayant aujourd'hui deux puissans mobiles d'activité à la guerre, il est essentiel de les ménager l'un et l'autre: et

d'abord l'honneur, cet antique patrimoine de ses pères, et puis l'amour du gain qui est, pour ainsi dire, un besoin de notre époque. Le soldat, comme le financier, voit la fortune en perspective, il sait que, d'après nos institutions sociales, l'argent procure à l'homme la considération, l'indépendance et même les dignités. Les rêves de l'ambition le bercent au milieu des camps, et jusque sur le champ de bataille, il soupire après le moment où il reverra le clocher de son village, où il pourra, au sein du repos, jouir de sa fortune et des avantages de toutes les prérogatives qui y sont attachées. Il n'ignore pas que ce ne sont pas toujours les plus braves, les plus patriotes, ni les plus royalistes qui reviennent dans leurs foyers, décorés des insignes de la valeur et chargés des dépouilles opimes, mais que ce sont les plus attentifs et les plus éveillés sur leurs intérêts personnels.

Moyen pour diminuer le goût du pillage.

Si nous avons cru essentiel d'exposer un mal qui afflige à la fois la société en général et l'ordre militaire en particulier, c'est avec la pure intention d'en indiquer le préservatif; aussi nous ne dirons pas comme le médecin dans Macbeth : *This desease is beyond my practice* : « Ce mal est au-dessus de mon art. »

Ne pouvant pas prétendre condamner entièrement cette prédilection que tous les ordres de la société accordent à ceux qui jouissent d'une haute protection, ou qui ont une existence indépendante de leur état [1]. Nous désirerions néanmoins que le militaire en activité de service eût les moyens suffisans pour faire honneur à son emploi, et surtout qu'il lui fût assuré une retraite qui fût en rapport avec la dignité de son grade, du pays et du prince pour lesquels il aura sacrifié ses plus belles années, et peut-être ses plus chères affections, qu'il lui fût assuré un foyer où il pourrait se reposer honorablement après avoir fourni sa carrière, et que par une juste bienveillance, après avoir reconnu ses blessures, on lui en tînt compte, et qu'on le fît assez généreusement pour qu'il trouvât son plus grand intérêt à revenir du champ de bataille couvert de cicatrices honorables; enfin, qu'une existence honnête fût assurée à sa veuve, et qu'à égalité de capacité ses enfans fussent préférés pour les emplois publics à ceux dont les pères n'auraient rien fait pour la

[1] Et même la Charte, art. 38, 39 et 40, décerne des honneurs aux hommes riches, et les refuse à ceux qui n'ont pas cette qualité, c'est-à-dire aux hommes *ab officio prolis edendæ* : aussi, d'accord avec les principes des anciens, elle reconnaît que les propriétés sont le vrai gage de l'affection à sa patrie : *res pecuniaque familiaris obsidis vice pignorisque est.* (Jul.-Paulus, dans A.-Gell, lib. xvi, c. 10.)

patrie : pour lors le soldat, bornant son ambition, ne demanderait aux dieux des armées que de rentrer dans ses foyers, où il trouverait les moyens de couler paisiblement le reste de ses jours.

Sit meæ sedes utinam senectæ,
Sit modus lasso maris, et viarum,
Militiæque[1].

Cette disposition en faveur des défenseurs de la chose commune ôterait au soldat tout prétexte de se livrer au pillage, de grossir son bagage d'effets étrangers à ceux qu'exige le service ; on verrait nos fourgons revenir sur nos frontières, chargés de braves couverts de blessures, plutôt que des trophées conquis sur le peuple vaincu, des statues de ses dieux, de ses héros ou des objets sacrés servant à son culte ; car nos guerriers auraient à cœur de se montrer aussi désintéressés que le héros de l'antiquité (Fabius-Maximus), qui dit à son armée triomphante : « Laissons aux » Tarentins leurs dieux irrités, ne portons à Rome » que des exemples de sagesse et de modestie, et » forçons les plus riches nations de la terre à ren- » dre hommage à la vertu des Romains [2]. »

[1] Horat., liv. II, od. 6.

[2] *Apud* Plutarque, *in ejus Vitâ*, lib. XXII, n° 16. L'auteur avoue qu'il pourrait tempérer cet article, puisque la bienveillante et paternelle bonté du roi vient d'augmenter la retraite des officiers de son armée, et de fixer la pension des veuves de ces militaires.

CHAPITRE IV.

Résumé du troisième chapitre.

Je viens d'exposer les qualités essentielles qui servent à constituer le soldat, et j'ai tâché de démontrer la différence qui existe entre la force matérielle et la puissance morale, puissance qu'il n'appartient qu'au chef d'exercer. J'ai appuyé sur la nécessité, pour lui, de commander à sa propre sensibilité et de se suffire à lui-même; j'ai avancé qu'il devait savoir tempérer l'austérité du pouvoir, par la douceur et la courtoisie, moyen qui entraîne l'obéissance en la rendant plus douce et plus facile ; et puis, démontrant le danger de trop se fier à ses forces contre un ennemi réduit au désespoir, j'ai produit des exemples de la conduite sage que l'on doit suivre dans une telle occurrence; ensuite j'ai fait voir le peu de relation qui se trouve entre l'état de désespoir et celui d'abattement sous leur rapport final; j'ai reproduit un exemple de la nécessité de ranimer le courage du soldat, par une heureuse interprétation. Enfin, j'ai fait remarquer l'inconvénient de trop charger la troupe, et de souffrir l'esprit de

pillage; et, ayant considéré la cause de ces vices militaires, j'ai cru mettre le remède à côté du mal, qui, quelquefois, éloigne la victoire, et toujours dégrade le caractère de l'homme de guerre.

Un quatrième chapitre me permettra d'offrir plus de développement à cette partie essentielle de la science.

Il devient utile de savoir diminuer et exagérer, à volonté, ses forces en présence de l'ennemi.

Il arrive fréquemment que l'ennemi ne saurait prendre connaissance de votre force, ses moyens ne lui suffisant pas pour entretenir les relations nécessaires, et, sa position étant trop resserrée pour faire des reconnaissances, il ne peut ainsi apprécier vos ressources. Or, ayant la conscience de votre supériorité, il peut vous être avantageux de feindre une infériorité apparente, afin de profiter ensuite de sa crédulité, par un développement qui le frappe d'étonnement et de stupeur, conséquence inévitable de la surprise : heureux moment pour cueillir le fruit de son erreur et du désordre qui en aura été la suite.

Si cette ruse devient quelquefois convenable dans le but d'attirer la victime par les prestiges d'une supériorité illusoire, il arrive bien plus souvent qu'il vous importe d'user d'un stratagème qui promet une fin contraire. Dans cette hypo-

thèse, il faut donner de l'expansion à votre troupe, et à cet effet gonfler vos bataillons, de manière à tromper l'ennemi par une espèce d'illusion d'optique qui lui fasse regarder comme réelles des forces qui ne sont que simulées. De vains bruits, adroitement semés dans les rangs, sont également propres à fortifier son illusion; et ces deux causes réunies peuvent produire un effet que n'aurait pas valu même la réalité ou la présence réelle de la force simulée. Ce stratagème n'est pas moins connu des modernes qu'il ne l'était des anciens. Philippe de Macédoine, ayant dirigé la tête de son armée contre les Sclavons, fut faussement averti la nuit suivante que l'armée des Romains s'acheminait aussi vers Apollonie; en sorte que, sans prendre plus d'informations, il s'en retourne à Céphalonie, abandonnant dix navires que les Romains envoyaient à Scordilaïde, général des Sclavons, contre le roi Philippe, qui les eût aisément pris, s'il se fût avancé jusqu'à Lilebée, port de Sicile. La ruse que Darius employa contre les Scythes fut conçue dans le même principe que je viens d'émettre, et dont la conséquence fut de tromper l'ennemi par l'illusion ou l'effigie d'une armée. Pour se ménager une retraite, il laissa des flambeaux allumés, de nombreux chiens aboyans, d'autres bêtes mugissantes, et quelques chevaux qui, se sentant éloi-

gnés de leurs compagnons, frappaient la terre, hennissaient continuellement, et portaient ainsi, par leurs hennissemens plaintifs et soutenus jusqu'aux rangs ennemis une illusion qui eut le succès désiré. Marius, guerroyant contre les Allemands, usa d'un stratagème semblable, et qui lui valut le même succès : déterminé à les attaquer d'un côté, de grand matin, il envoya d'un autre, avec sa cavalerie, les bagages montés à cheval et la pique sur la cuisse, pour faire parade d'une armée plus nombreuse qu'elle n'était réellement; de sorte que les ennemis furent saisis d'un tel effroi, qu'ils prirent tous la fuite.

De la méfiance à l'égard de l'ennemi.

Ainsi, quels que soient les moyens employés par l'ennemi pour fasciner les yeux par des dehors séduisans de vérité et de bonne foi, par des proclamations insidieuses, etc., etc. ; il faut se défier de toutes ces démonstrations imprégnées du subtil poison des Gorgones, et les craindre, plutôt que de s'y fier. Changeons nos boucliers pour mieux tromper, disait un Grec, à la prise de Troie; la fraude, comme la force, sont également permises.

Mutemus clypeos. . . . .
. . . . . *Dolus an virtus, quis in hoste requirat*[1]?

[1] VIRG., *Ænéide*, liv. II.

Cette maxime fut avouée par les anciens, et surtout par les Grecs, qui reconnurent trop tard que la douleur étudiée et les pleurs feintes de Sinon avaient plus influé sur le sort d'une ville assiégée depuis dix ans, que les efforts réunis du vaillant Achille et du fils de Tydée. Je pourrais faire voir ici que le parjure et la fausseté ne perdent rien de leur empire par la révolution des siècles, et je me permettrais de reproduire des exemples tout récens, si je ne craignais pas d'effaroucher la timide sensibilité de quelques lecteurs qui, fiers du siècle qui les a vus naître, ne sauraient lui reconnaître des défauts, et refuseraient de se rendre aux lumières mêmes de l'évidence.

Or, d'accord avec mes contemporains, je tire le rideau sur des faits qui sont encore trop peu éloignés de nous pour recourir à la fiction, et, docile au mouvement de mon cœur comme aux conseils de la discrétion, je puise encore dans la riche source de l'antiqué : *Vetera extollimus, recentium incuriosi*[1].

Lucius Sylla, ayant conduit sa troupe dans un lieu très-désavantageux de la Cappadoce où il se trouva bientôt resserré par Archilas, lieutenant-général de Mithridate, fit en sorte d'obtenir la

[1] Tacit., *Annal.*

paix avec ses ennemis, dont le grand nombre l'eût aisément investi. La paix conclue, se voyant délivré et au large, il fit donner, en témoignage de sa reconnaissance, tant de coups de bâton au crédule Archilas, que celui-ci a dû se repentir de l'avoir laissé échapper à pareil prix. Aussi, donnera-t-on tort à l'un comme à l'autre de ces hommes de guerre ; au Grec pour n'avoir pas su parer aux coups de bâton, et au Romain, pour avoir manqué à la foi jurée : *Fides, etiam hosti data, servanda*[1].

Quoi qu'il en soit, j'établirai même, comme règle générale, que, nonobstant la loyauté apparente des propositions d'un ennemi, il faut toujours les suspecter et les croire dictées par l'astuce et la perfidie, au moins tant que le chef se sent les moyens de faire quelque résistance ; car l'expérience, qui ne trompe jamais, nous apprend quelle influence exercent sur la moralité et la résistance d'une garnison, les promesses conciliatrices d'un ennemi favorisé sous les rapports de la position, de la force et des provisions. Les soldats, dans un pareil état de choses, cèdent plutôt aux lois de la nature, qu'aux sentimens qu'on veut leur inspirer, par ces mots si électriques, devoir, fermeté, fidélité, gloire, immortalité, etc. :

[1] PLATO., *de Republicâ rom.*, lib. II, cap. 6.

et, sauf quelques âmes supérieures qui, douées d'une grande force morale, ils désavouent la doctrine du stoïcien : *Mors homini summum bonum diis denegatum*, et obéissent aux lois de leur bien-être temporel, sentiment qui se trouve énergiquement exprimé par un poète à qui la connaissance des faiblesses humaines n'était pas étrangère. Le sceptique s'interroge sur l'immortalité, et le doute lui rend la plus cruelle calamité plus supportable que la mort [1] :

Mourons! « Que craindre encore quand on a cessé d'être?
» La mort.... c'est le sommeil, c'est un réveil, peut-être.
» Peut-être!... Ah! c'est ce mot qui glace, épouvanté,
» L'homme au bord du cercueil, par le doute arrêté.

[1] To be or not to be, that is the question : —
Whether 'tis nobler in the mind, to suffer
The sling and arrows of outerageous fortune
Or to take arms against a sea of troubles
And by opposing end them? — To die, to sleep.
No more : — and by a sleep to say we end
The heart ach, and the thousand natural shocks
That flesh is heirto, tis a consummation
Devoutley to be wish'd. To die, — to sleep ;
To sleep! perchance to dream ; — ay there's the rub.
For in that sleep of death what dreams may come
When we have shuffled off this mortal evil,
Must give us pause : there's the respect,
That makes calamity of so long life ;
. . . .

(Shakspeare, *Hamlet*, act. III.)

» Devant ce vaste abyme il se jette en arrière.
» Ressaisit l'existence, et s'attache à la terre[1]. »

Voilà le sentiment de l'homme de guerre dans cette terrible alternative ; il est conforme à notre nature : le héros, qui méprisait la vie disparaît ; tout comme autrefois et toujours il adresse sa prière à l'immortel : Ah! Dieu, prolongez mes jours ; accordez-moi encore de nombreuses années.

Da spacium vitæ, multos da, Jupiter, annos[2].

Manière d'interpréter ses proclamations dans l'intérêt du succès.

Il paraît donc évident qu'il n'y a d'autre parti à prendre que de faire sentir à la troupe que la seule garantie de son existense dépend d'une activité soutenue contre les entreprises de l'ennemi ; et on pourrait l'en convaincre en lui adressant un langage semblable à celui qu'adressa Épaminondas à ses Thébains, sur le point de se mesurer avec les Lacédémoniens. Ceux-ci, leur disait-il, ne sont venus qu'avec l'ordre ou la mission expresse de piller, ravager et ruiner leur ville en cas qu'elle tombe en leur pouvoir, de rendre leurs enfans, leurs femmes et leurs familles esclaves des barbares à perpétuité ; il les

[1] Ducis, *Hamlet*, act. IV.
[2] Juvén., Sat. X.

priait au nom de l'honneur, de leur propre existence, et de l'amour de la patrie, de bien considérer cette honteuse, cette terrible extrémité, et de s'exciter, de s'encourager mutuellement à *bien vendre leur peau*.

De l'influence de la rareté des provisions dans une place assiégée.

Il arrive habituellement que c'est la rareté des provisions qui détermine la reddition des places fortes. Car l'ennemi réussit tôt ou tard à couper tous les moyens de les ravitailler. Dans cet état de choses, les magasins s'épuisent sans ressource, par l'impossibilité où l'on se trouve de tirer les fourrages et les comestibles du dehors. Le blocus rend les efforts des assiégés impuissans, et leur défense devient subordonnée au plus ou moins d'alimens.

Les assiégeans savent d'avance quelle résistance l'on peut opposer à leur ténacité. Vous avez beau réduire les rations de vos soldats, ce n'est là prolonger la défense que de quelques jours, mais en diminuant leurs forces, en atténuant leur vigueur. Vos moyens diminuent encore à raison des souffrances des habitans, lesquelles augmentent avec celles de la garnison, puisque la force militaire, en pareille circonstance, s'approprie les biens des citoyens, dont les lois de la guerre légitiment l'expropriation; pour lors, autant de

dépouillés, autant d'ennemis vous suscitez contre vous, et bientôt l'ennemi intérieur, sympathisant avec celui du dehors, diminue considérablement vos moyens : alors commencent les proclamations, les menaces, les arrestations et les fusillades, ce qui ne vaut pas certainement un sacrifice à la fois plus politique et plus humain au commencement d'un siége.

Moyens propres à pourvoir à la rareté des provisions.

En effet, ce serait-là le cas de fermer le cœur à toute pitié particulière dans l'intérêt de la cause commune[1].

Lorsque l'on n'a pas le moyen de faire entrer des provisions, il devient essentiel de diminuer la consommation en diminuant le nombre des consommateurs; ce qui s'opère, en premier lieu, par l'évacuation de tous les êtres inutiles et de ceux qui sont sans moyens d'existence; ensuite, si la population paraît encore trop forte pour le monopole des comestibles, des mesures plus coërcitives deviennent indispensables, afin de produire une diminution sur la totalité de la population qui ne se rend pas nécessaire à la défense de la place : semblable au chêne du mont Algide, qui acquiert de nouvelles forces par

[1] Puffendorf, *Droit de la Nature et des Gens.*

l'effet d'un ébranchement salutaire, votre garnison s'enrichira de nouveaux moyens par le sacrifice des bras impuissans.

Duris ut ilex tonsa bipennibus,
Nigræ feraci frondis in Algido,
Per damna, per cædes; ab ipso
Ducit opes animumque ferro[1].

Aussi, M. de Turenne, d'accord avec tous les hommes de l'art, était d'avis qu'aux moindres appréhensions d'un siége, « tout gouverneur doit » faire de gros amas de vivres, et ordonner que » chaque particulier en ait provision; visiter les » maisons religieuses et celles des particuliers, » pour savoir ce qu'il y en a; faire sortir les bou» ches inutiles, et les empêcher de rentrer ». Cela peut s'exécuter par la force de l'autorité armée; mais il pourrait arriver que ce moyen fût insuffisant pour obtenir une heureuse exécution. Dans ce cas, il paraîtrait plus prudent de recourir à la ruse pour masquer le dessein, comme fit Decimus Brutus; à l'exemple d'Épaminondas et de Pélopides à l'égard des Thébains; comme firent aussi les Athéniens sous la conduite de Thémistocles.

Pour mieux faire réussir son projet, Brutus jugea nécessaire de le couvrir du voile de la reli-

[1] HORAT., lib. V, od. 5.

gion; il ordonna, d'après l'avis du consul, un jeûne général à tous les habitans pendant trois jours, qui ne seraient employés qu'à prier Dieu pour la délivrance des assiégés, et, qu'en outre, sur les neuf heures, on fit des processions solennelles dans tous les temples, pour mieux ranimer les esprits, et obtenir du ciel la fin de tant de misère. Pour lors, après les avoir vus, pendant les deux premières processions, fort attentifs à ces exercices religieux, le troisième jour il ordonne une procession générale; tous les habitans, précédés de leurs magistrats et des notables de la ville, se rendent au temple: il s'avance jusqu'au pied de l'autel, d'où il adresse à l'assemblée une harangue religieuse; il leur représentait que, dans leur infortune, ils n'avaient pas d'appui plus solide que Dieu, qui seul, par sa puissance, pouvait les délivrer de ces calamités; que c'était là leur seul recours, que les forces, les richesses, les provisions; les armes, les secours et toutes les autres ressources humaines, ne les sauveraint pas, si Dieu ne les appuyait de sa grâce toute-puissante [1]. Puis, il les priait affectueusement de faire un petit voyage, en procession générale, au temple du Saint-Sauveur, éloigné de la ville d'un trait d'arbalète seulement, et là, de le conjurer,

[1] Voy chap. Ier.

dans un saint recueillement, d'avoir pitié de son peuple; que leurs prières désarmeraient sa colère, et qu'ils seraient aussitôt délivrés des calamités du siége. Effectivement, ces paroles, qui ressentaient plutôt les francs accens du soldat que la captieuse éloquence du rhéteur, échauffèrent tellement la ferveur de la pieuse assemblée, qu'elle s'empressa de se rendre au saint lieu, où elle se mit à invoquer les bénédictions célestes; et ensuite, après avoir rempli ce pieux devoir, elle reprit le chemin de la ville; mais elle en trouva toutes les portes fermées, ce qui procura aux assiégés la faculté de choisir, pour la défense de la ville, les bras les plus vigoureux, en repoussant les enfans, les vieillards, et le sexe peu propre au combat.

Cette ruse eut un résultat aussi heureux que celle dont fit usage Publius Valère d'Épidaure, dans une circonstance où la disette commençait à se faire sentir; il fit proclamer dans la ville que des jeux publics seraient célébrés hors de l'enceinte des murs. Tous les habitans s'empressèrent de s'y rendre; mais ils ne furent pas plus tôt sortis de la ville, que les portes en furent fermées.

Si cependant l'état de nos mœurs et de nos lumières rend aujourd'hui nuls ces stratagèmes, tirés des croyances antiques, et que les songes,

les visions magiques, les miracles, les sorcières, les apparitions nocturnes, etc., soient déchus de leur puissance,

Somnia terrores magicos, miracula, sagas,
Nocturnos lemures, portentaque Thessala[1] ;

ces exemples ne sont pas moins propres à démontrer dans quel esprit l'homme de guerre doit diriger sa conduite; et on peut en conclure qu'il sera toujours sage de profiter de la crédulité publique, et que le chef doit adopter en principe, comme nous l'avons remarqué ailleurs, de sacrifier la plus petite partie pour conserver la plus grande, et de tâcher de réussir dans toutes les entreprises là où le succès vaut plus que le sacrifice. En supposant même que, malgré tous ses efforts, il n'obtienne pas le succès désiré, le projet manqué lui sera moins douloureux que les remords de n'avoir pas agi pour le mieux, et sa conscience satisfaite ne lui fera pas entendre sa condamnation, en réveillant dans son esprit ce reproche de Scipion : *Turpe verbum est dicere : non putabam*[2].

De l'emploi des espions et des assassins.

J'ai déjà avancé dans un chapitre précédent

[1] Horat., lib. II, Epist. 2.

[2] En effet, alléguer pour excuse, de n'y avoir pas pensé, est une bien sotte justification.

la nécessité d'entretenir l'espionnage dans les rangs ennemis, ruse qui est si généralement pratiquée, que je crois devoir rappeler ici les précautions à prendre par celui même qui entretient et soudoie les espions.

Il est un fait reconnu, que l'individu qui se livre à ce métier infâme n'agit que par un motif d'intérêt, et ainsi se trouve, par le fait même, jouer le rôle d'un traître; sa conscience, toujours mobile au gré de sa cupidité, vacille et se vend selon le salaire des partis opposés; ce qui néanmoins n'empêche pas d'employer utilement un tel personnage, quand même il abandonnerait son propre parti pour vous offrir ses services; on peut, par politique, lui faire extérieurement un acceuil bienveillant, mais ce n'est pas une raison pour l'admettre dans votre confiance; non certes, où est la preuve de sa sincérité, quelque spécieuses que soient ses allégations? Les guerres les plus longues, les plus patriotiques, les plus saintes ne voient paraître que de loin à loin un homme d'un désintéressement qui fasse choix de cet emploi : le Nouveau-Monde n'en a fourni qu'un seul[1]; nous pouvons compter ceux de l'an-

[1] M. Cooper, Américain, nous apprend que son pays a fourni un espion, *homme d'honneur !*

Harvey Birch, dans l'intérêt de la liberté de sa patrie, se déguisa sous l'habit de la pauvreté, et s'abaissa jusqu'au métier de

cien. Celui qui trahit une fois ne doit-il pas trahir une seconde fois? L'infâme Willis, comme naguère le perfide Reynolds, n'ont-ils pas l'un et l'autre prostitué leur conscience au plus offrant[1]?

colporteur, dans le dessein de pouvoir s'introduire partout, afin de rapporter à l'immortel Washington tout ce que ses oreilles et ses yeux pouvaient découvrir d'utile à la cause de l'indépendance.

Ce travestissement ne déguisa pas long-temps le personnage de l'espion; Birch fut méprisé et honni de tout le monde. Sa famille, ses parens, ses amis, ne purent résister à la dégradation que portait avec soi le caractère d'espion; et Birch n'eut plus de liaison d'amitié qu'avec le grand libérateur, qui, toutefois, fut supposé salarier ses forfaits. Aussi, supporta-t-il courageusement cette flétrissante ignominie, jusqu'à ce que son honneur fût restitué à son cadavre, par la circonstance fortuite d'une lettre trouvée sur lui, en présence de trois ou quatre personnes, et écrite de la main de son immortel confident.

Il en résulte que Harvey Birch est mort comme il avait vécu, dévoué à sa patrie, et martyr de la liberté. Il fut atteint d'une balle partie d'un fusil anglais, au moment où, trente ans après, le pauvre colporteur essayait encore de ses mains débiles à faire un prisonnier.

[1] Willis s'était vendu à Cromwell, contre les intérêts de Charles, et au roi, contre ceux du *protecteur*. Reynolds, surnommé *le Délateur* (the informer), a trouvé le prix de sa trahison, en 1798, en vendant le sang irlandais à lord Caste....., et aux orangistes, une secte de révolutionnaires et d'anti-catholiques, qui visait à s'enrichir par l'expropriation des honnêtes gens.

Reynolds paraît frappé de lèpre, car il est repoussé partout. Le Danois, ayant reconnu son crime, l'a chassé de Copenhague; comme le Turc, le jugeant indigne de la terre du prophète, l'a refoulé de Constantinople : aussi lâche que perfide, le Délateur n'ose encore, *comme son confidé*, se couper la gorge;

Sans doute il est quelquefois bon d'écouter l'espion, mais avec une prévention plus éveillée encore que son esprit de vénalité, *pretio parata vincitur pretio fides*[1]. Je croirais même qu'il serait plus avantageux, comme il serait plus loyal et plus digne du code fécial, que les deux partis convinssent franchement entre eux de punir le crime de trahison; et quoi! le roi David ne fit-il pas cruellement mourir Rechab et Baan, frères germains, qui lui apportèrent la tête d'Ibeset, fils de Saül, qu'ils avaient tué par trahison, croyant en être bien récompensés? Et notre premier prince chrétien (Clovis) ne jugea-t-il pas que le salaire de la trahison ne devait se faire qu'en *fausse monnaie*, lorsqu'il paya le criminel forfait des perfides meurtriers de Ranacaire, gouverneur de Cambray?

Des intrigans.

Quel que soit le crédit que l'on puisse accorder aux renseignemens acquis par les espions *extrà muros* ou dans les rangs ennemis, il se trouve encore de gens, peu nombreux il est vrai, qui sont d'autant plus à redouter de leur propre

mais se peut-il qu'il soit chrétien? qu'il veuille purger ses crimes, et fléchir son Dieu!!! Dans ce cas, la charité ne lui refusera pas un *Requiescat in pace*.

[1] La bonne foi obtenue par un salaire peut être perdue par le même appât. (SÉNÈQUE.)

parti, que leur industrie même, quoique resserrée dans une sphère étroite, tourne quelquefois au détriment de ceux qu'ils servent, et fait parfois de nombreuses victimes. Heureusement ces gens ne pullulent que dans le malaise et pendant les réactions politiques des empires. On les reconnaît à l'extrême mobilité de leur physionomie, dont les traits se contractent et s'épanouissent au gré des émotions qu'ils veulent manifester. Toutefois, ils fuient les regards pénétrans d'un grand homme avec le même empressement qu'ils s'attachent aux favoris que la fortune enveloppe d'un habit brodé, ou décoré de l'écharpe du pouvoir. Ils sont patiens dans les antichambres, alertes partout : ils sont infatigables dans leur assiduité, dans leurs prévenances pour ceux qui peuvent appuyer leurs vues, leurs intrigues, leurs menées. Loin d'eux la philosophie de ce Romain (Cœlius) qui, au rapport de Martial [1], préféra feindre l'impotente contenance d'un goutteux, plutôt que de s'assujettir à une assommante assiduité auprès des *petits* grands hommes de son temps. Leur culte est celui de l'idole du jour, et leur politique, celle de cette vieille qui offre un cierge à saint Michel, et un autre au Dragon infernal qui combat

[1] MART., lib. VII, Epigr. XXXVIII.

l'Archange : et ce ne sera pas trop avancer aux temps où nous sommes, que d'assurer qu'ils ne désavouent par les principes sacriléges de cet impie qui, après avoir invoqué d'une voix distincte le Dieu des honnêtes gens, s'adresse aussitôt après à la Divinité des imposteurs, et lui dit tout bas, remuant à peine ses lèvres : « Belle Laverne, adorable déesse des perfides et » des brigands, favorise mes vœux ; accorde-moi » les moyens de tromper ; fais-moi passer pour » homme juste, irréprochable : cache mes crimes » et mes fourberies sous les ombres d'une nuit » obscure. »

Claré cùm dixit, Apollo,
Làbra movet metuens audiri : pulchra Laverna,
Da mihi fallere, da justo sanctoque videri,
Noctem peccatis, et fraudibus objice nubem[1]

Ce sont ces êtres officieux qui, aux époques fâcheuses, deviennent les interprètes de l'esprit des corps, de la pensée des individus, et, par une adresse peu commune, parviennent à surprendre la confiance de l'autorité au préjudice des braves en particulier, et de la chose publique en général ; cependant, un prince tout français, et dans l'intérêt du succès de sa royale entreprise, sut rompre leurs trames obscures, et, sans autre

[1] Horat., Epist. 16, lib. 1, v. 59, etc.

guide que sa valeur et sa sagesse, marcher droit à la victoire. « Celui qui cherchera, dit le généreux Bourbon, à faire naître des soupçons sur la fidélité de qui que ce soit, sera à l'instant chassé de l'armée [1]. » Aussi le drapeau français ne tarda pas à flotter sur les colonnes d'Hercule, et la renommée proclama la *victoire* sur les remparts du Trocadéro.

Devoirs des assiégeans.

Si la défense d'une place forte présente quelquefois de grandes difficultés, par les raisons énoncées plus haut, et que le succès dépende de la vigilante prévoyance et de l'active habileté du commandant; il n'est pas moins évident que les assiégeans doivent de même le succès de leur entreprise à l'activité de leur matériel, dirigé par les lumières d'un chef expérimenté, qui, sous le rapport de la ruse, ne le cède en rien au

[1] Ordre du jour de l'armée du prince. campagne d'Espagne (1823). On reconnaît dans ces paroles l'expression de l'âme de son auguste et immortel aïeul : Attenter, disait Henri IV, à la liberté d'un Français, et refuser de lui confronter ses délateurs, c'est violer la première loi de l'État. Aussi est-il vrai que les grands princes sont inspirés par le même génie. L'empereur Théodose fit une loi par laquelle il condamna à mort les délateurs. De même, le Sénat de Rome décréta la sage loi appelée *Turpilianum*, qui frappait les calomniateurs et ceux qui intentaient des accusations sur de faux exposés.

parti investi. Il prévoit tous les moyens de défense que peuvent opposer les assiégés, et il sait leur porter obstacle. Ne peut-il pas franchir à bon compte leurs remparts, il a recours aux stratagèmes par lesquels il sait amener l'ennemi à un pourparler, l'inviter à la capitulation, et forcer enfin la reddition de la place.

D'abord, il s'empare des alentours, puis lui coupe les vivres, et le force par la famine. La connaissance topographique du lieu peut lui offrir la ressource même du dessèchement, en coupant le cours des eaux extérieures qui alimentent les fontaines qui peuvent se trouver dans l'intérieur; ce qui réduit les assiégés à l'extrémité où était le peuple d'Israël avant qu'il eût vu distiller l'eau de la pierre que Moïse toucha de sa verge.

Si le plan offensif tend à amener la reddition par la famine exclusivement, la vigilance du chef devient le gage de son succès. Il a à repousser deux forces, celle des assiégés et celle des secours extérieurs, qui ne manqueront pas d'employer tous leurs moyens pour opérer leur jonction et ravitailler la place; ce qui suppose de leur part, sinon une force imposante, du moins assez respectable, pour que son approche excite toute l'activité de la garnison, dont le courage et l'impétuosité redoublent en proportion de l'é-

tat d'inanition et de détresse où elle se trouve.

Ce serait donc manquer de vigilance et commettre une faute bien fâcheuse, que de ne pas être prévenu à temps de l'approche des secours ennemis, afin de pouvoir marcher à leur rencontre et les culbuter de suite, observant, toutefois, la nécessité de laisser une force suffisante pour tenir la place en échec; ou, si le nombre de la troupe qui fait le blocus était insuffisant et ne permettait pas ce partage, le parti de la retraite serait le plus sage à prendre jusqu'à l'arrivée des renforts.

Cette théorie se justifie par l'exemple de la conduite d'Octave, qui assiégeait Luc Antoine [1] dans Pérouse : averti du secours que lui envoient Ventide et Assinie, partisans de l'assiégé, il décampe sur-le-champ avec Agrippa, laissant une certaine force pour soutenir le siége : il s'empresse de combattre Ventide avant qu'il puisse secourir Antoine : mais ses partisans, apprenant cette résolution, se retirent, l'un à Arminie, et l'autre à Ravennes; circonstance qui permet à Octave de rebrousser chemin, après avoir laissé une force suffisante pour les empêcher de venir les inquiéter une seconde fois; ensuite, s'étant campé de nouveau devant Pérouse, il achève d'emporter la place.

[1] Frère de Marc-Antoine.

De l'influence de l'argent.

En supposant cependant que toute l'activité du matériel, que toutes les combinaisons, tous les calculs d'une mûre réflexion ne présentassent pas un résultat aussi avantageux qu'on se l'était promis, il se trouverait encore un mobile plus puissant pour lever les difficultés, c'est l'or, ce vil métal, qui active plus particulièrement toutes les affaires sublunaires d'une grande importance : la vertu même en est ébranlée ; c'est son ascendant qui fait naître les plus généreux comme les plus vils sentimens ; l'amitié s'accorde et s'aliène par son influence. L'or réchauffe ou glace nos affections, et l'amour, qui triomphe de tout, est vaincu par lui. Aussi son règne est-il de vieille date. Properce assure que, déjà de son temps, « il était encensé sous une piété feinte ; » que la bonne foi était devenue sa dupe ; que la » justice ne s'obtenait que par son ascendant, que » la loi n'avait d'autre poids que le sien ; et que, » vaincue par lui, la pudeur même ne connaissait » plus de loi. »

Aurum omnes fictâ jàm pietate colunt ;
Auro pulsa fides, auro venalia jura :
Aurum lex sequitur, mox sine lege pudor.

C'est pour l'or que le père met un tarif à la main

de sa fille, et que le vieux financier obtient un cœur qui a déjà palpité pour plus d'un mari, si toutefois, semblable à la fille de Jephté, la chasteté n'est réduite à pleurer sa virginité [1]. Cet or, avec lequel on achète jusqu'à la vertu même, ne peut-il pas être aussi un puissant levier entre les mains d'un chef habile? On sait que Philippe prit plus de villes, conquit plus de provinces avec son or qu'avec ses flottes et ses armées. Aussi avait-il coutume de dire qu'aucune ville n'était imprenable toutes les fois qu'on pouvait y faire entrer un mulet chargé d'or. N'est-ce pas l'argent qui ouvrit à César le cœur de Paul-Émile, du tribun Curtius et des Romains les plus vertueux, qu'il avait intérêt de corrompre pour fortifier son parti? Mais il est certaine circonspection, certains ménagemens à garder dans l'emploi de ce puissant moyen. Comme il y a des consciences plus ou moins faciles à effaroucher, à ébranler, on saura les étudier, les sonder adroitement et d'après les observations on se fera, pour ainsi dire, un tarif sur lequel on réglera ses tentatives et ses offres, en balançant, avec l'habileté d'un Fouquet, d'un Walpool le degré de pudeur ou de résistance avec les moyens à employer. Annibal, le plus rusé des capitaines, me fournit un

[1] *Les Juges*, chap. II, v. 36, 37 et 39; voyez Notes, n° 6, à la fin de l'ouvrage.

exemple qui me paraît propre à justifier cette dernière proposition.

Levie commandait une garnison romaine. Un certain Cunée, qui en faisait partie, était dans l'habitude de sortir tous les jours pour aller à la chasse. Cette circonstance n'échappa point au rusé Carthaginois. Il commença par faire au Romain des promesses séduisantes; bientôt, faisant briller l'or à ses yeux, il le trouve docile à ses offres, et lui fait accepter une somme considérable. Pour lors, il se déguise en chasseur avec plusieurs de ses Africains, et, feignant d'être fatigués de leurs courses, ils retournent à la ville, chargés de gibier; là ils sont accueillis avec empressement par une garde à demi affamée, à laquelle ils s'empressent de distribuer une partie de leur butin. Ensuite, étant entrés, ils n'eurent qu'à se tenir cachés jusqu'à ce que *l'ami* Cunée eût amené, par de semblables excursions, souvent réitérées, d'autres chasseurs de même trempe, et en assez grand nombre pour s'emparer de la ville.

Cette ruse fut d'autant mieux conduite, que le gouverneur ne laissa pas de récompenser également de son côté le généreux désintéressement de ce *vertueux Romain*, qui prodigua le fruit de ses courses à l'approvisionnement de la garnison.

O trahison! ô perfidie! s'écriera-t-on. Sans doute, ce crime fait horreur à une âme sensible, délicate, et ce mouvement d'indignation ne peut que faire honneur à l'humanité; mais l'argent n'a pas moins réussi, il a trouvé et suborné un traître; les Romains ont été vendus par un Romain; leur citadelle est prise, le rusé capitaine triomphe, et Cunée même, jouissant de la considération d'un homme qui a fait fortune, s'applique ces mots du satyrique, que la richesse a toujours bonne odeur, quel qu'en soit le principe :

Lucri bonus est odor ex re
Quâlibet[1]. . . . .

Et l'or séducteur du héros remporta une victoire là où sa valeureuse épée se fût brisée. Son succès est un témoignage de la vérité de ce que nous avons déjà avancé, que tous les moyens qui contribuent à vaincre sont du domaine de la vertu militaire. Guidé par cette vérité, jamais le guerrier ne se retirera de son poste qu'après avoir tenté tous les moyens qui peuvent lui assurer la victoire. *At virtus nihil inexpertum omittit* [2].

Qu'il ne se décourage pas, quand même ses offres seraient d'abord rebutées. Celui qu'il cherche à suborner lui protestera de sa probité, lui par-

[1] Juven., Sat., xiv, v. 104.
[2] Quintus-Curtius, lib. v.

lera de sa réputation, de sa vertu, de son horreur pour le vice; il lui vantera jusqu'à son désintéressement. Ces protestations mêmes ne font que déguiser, ou plutôt trahissent les véritables sentimens du personnage; et le chef peut dire avec confiance : Voilà l'homme qu'il me faut. Qu'il ne l'effarouche point d'abord, mais qu'il loue son désintéressement; qu'il rende hommage à ses sentimens; qu'il lui peigne sous des couleurs séduisantes les avantages précieux que lui promet pour l'avenir la fortune qui lui sourit pour le moment : et pour mieux éloigner une répugnance timorée, qu'il lui fasse goûter l'analogie qui existe entre les principes de toutes les grandes fortunes qui, comme les grands fleuves, ont souvent une source dont on peut taire l'historique sans ternir leur éclat, ou diminuer la considération qui s'y attache : *omnis dives, aut iniquis est, aut heres iniqui.* [1]

Si sa conscience résiste encore, et qu'elle repousse vos insinuations par cette vaine exclamation : « Qu'en dirait-on ! » il est déjà vaincu; et, pour consommer votre triomphe, opposez-lui une réponse semblable à celle que fit autrefois Sénèque à l'empereur Néron, au sujet du reproche que ce prince lui faisait d'être devenu,

[1] Saint Jérôme.

malgré les principes austères de sa doctrine, le plus opulent citoyen de Rome. *Quod muneribus tuis obniti non debui...... Sed uterque mensuram implevimus; et tu quantùm princeps tribuere amico possit, et ego quantùm amicus à principe excipere*[1] :

« Je n'ai pas dû me raidir contre tes bienfaits.... »

«.... Mais nous avons tous deux comblé la mesure : tu m'as donné tout ce qu'un prince peut donner à un ami, j'ai reçu tout ce qu'un ami peut recevoir d'un prince. »

Résumé. — Avis au guerrier victorieux.

Au résumé, le chef militaire, tant qu'il est ceint de l'épée de son prince, en présence de l'ennemi de son pays, doit écarter ces sentimens qui tiennent moins aux vertus militaires qu'aux vertus purement civiques, et, trompant sa crédulité par de fausses démonstrations, il maintiendra ses dispositions indécises et ses efforts mal assurés; tantôt, confiant dans ses propres moyens, il présentera une mine faible à son ennemi, tantôt, peu sûr de ses forces, il fera parade d'un front qui annonce de la confiance; en un mot, le bon capitaine réunira deux qualités

[1] TACITE, *Annalium* lib. XIV.

essentielles, le courage et la prudence; qualités qui se prêtent un mutuel secours, et dont l'alliance peut seule couronner le succès d'une entreprise. Il faut qu'à l'exemple d'Achille, ce héros célèbre, qui, suivant la fiction mythologique, fut élevé par le centaure Chiron [1] et nourri par lui de moelle de Lion et d'autres bêtes féroces, il sache allier ensemble l'esprit et la prudence qui distinguent l'homme au courage et à la force qui distinguent le roi des animaux. C'est surtout dans les places fermées, que le moral de la garnison se trouve plus ou moins relâché par les souffrances inséparables de la rareté des comestibles, état qui devient quelquefois le signe avant-coureur d'un évènement sinistre, si les émotions d'une pitié partiale l'emportent sur l'intérêt de la cause générale, qui seul prescrit les lois de l'honneur, comme il trace à l'homme de guerre la ligne directrice du devoir.

Aussi, le chef sage, ferme et prévoyant se fie-t-il à sa propre activité, et compte-t-il plutôt sur ses observations personnelles et sur les reconnaissances de ses officiers, que sur les rapports incertains de gens stipendiés, dont la conscience versatile peût se prêter à deux partis à la fois.

Aussi, avons-nous dit qu'il arrive quelque-

[1] Monstre moitié homme et moitié cheval.

fois que des dispositions prises extérieurement rendent l'intérieur d'une place inhabitable, par conséquent de nulle défense, conjoncture aussi sinistre pour l'assiégé qu'elle est avantageuse pour l'assiégeant, qui, de son côté, pour hâter le moment qui lui assure le succès, coupe à son ennemi toutes les communications avec l'extérieur, et cherche, autant qu'il est possible, à le réduire par la soif, en détournant les eaux qui abreuvent la place: aussi faudrait-il, pour résister à cette crise, un de ces miracles que l'on vit s'opérer jadis, lorsque les hommes, par leur sainteté, se rendaient dignes de ces faveurs célestes.

Il est néanmoins à remarquer qu'une pareille extrémité ne se fait sentir que dans le cas d'une longue sécheresse, ou lorsque l'assiégé ne peut compter sur sa délivrance ou sur des secours, par la jonction d'une force extérieure; et dans cette occurrence, l'assiégé a besoin de la vigilance la plus active. Il s'efforcera de lui couper passage ou de la culbuter avant que la réunion de deux forces moyennes ne puisse s'opérer, et par cette jonction en former une seule suffisante.

Avec toute cette activité, un chef habile ne laisse pas d'emprunter l'appui de ces moyens qui naissent et tirent leur influence de l'ambition et

de l'avarice des hommes. La prime métallique, en effet, ayant produit des merveilles dans ces vieux temps où l'on prétend que la vertu présidait à toutes les actions publiques et privées, devrions-nous désespérer de son influence à une époque dont les lumières, éclairant tout le genre humain, ne peuvent que contribuer à l'action comme à la haute considération d'un mobile plus puissant que le levier d'Archimède, auquel il manquait un point d'appui.

Néanmoins, la victoire se refuse quelquefois à tous nos efforts, à toute notre industrie, à toute la valeur de nos guerriers; elle veut que les *brioches* aient aussi leur prix, nos ennemis un jour de succès : elle ne suit pas toujours le parti le plus sage, mais, comme la Fortune, elle abandonne les dispositions les mieux prises :

> *Et malè consultis pretium est, prudentia fallax :*
> *Nec fortuna probat causas, sequiturque merentes*[1].

Quoi qu'il en soit, respectons ses décrets sans abandonner nos armes : elle n'est sévère que pour éprouver notre constance, que pour tempérer l'ardeur de nos soldats, pendant que le contre-temps retrempe le génie militaire : et peut-être encore son inconstance n'est-elle que l'effet d'une humeur volage : aussi pouvons-nous dire,

[1] MANIL., lib. IV. v. 95, etc.

comme Charles-Quint, qu'elle a les caprices des femmes, qui se refusent par orgueil aux amans les plus passionnés.

C'est pourquoi il ne faut pas se rebuter. La mauvaise fortune, comme la femme sévère, cède tôt ou tard à une tenace assiduité : qui ne réussit pas au premier assaut, peut être plus heureux au second, sinon, il peut au troisième trouver la brêche sans autre résistance que celle qui ne fait qu'exciter l'ardeur et l'activité.

On peut regarder comme une des premières vertus de l'homme de guerre cette patience persévérante et infatigable, à laquelle, en définitive, aucune place ne peut résister.

Quid quid erit, superanda omnis fortuna ferendo est[1].

Mais quel que soit le mérite du héros, la succession de ses batailles, le nombre de ses victoires, qu'il se garde d'être trop fier de ses triomphes. La puissance divine qui a favorisé ses entreprises peut d'un moment à l'autre obscurcir l'éclat de ses victoires et rendre nul l'effet de ses travaux. Qu'il craigne le sort de la belle et trop célèbre Niobé, qui, enorgueillie de sa fécondité, se crut plus puissante que la déesse Latone, qui n'avait que deux enfans, pendant que cette reine trop

[1] *Æneid.*, lib. v.

fortunée avait donné le jour à douze. Aussi l'idée trop avantageuse qu'elle avait de son savoir faire ne laissa pas d'irriter la jalouse déesse, et les deux enfans de Latone, qu'elle paraît mépriser, frappent mortellement les fruits nombreux de la belle mais trop orgueilleuse Niobé, et leurs corps sanglans, étendus sur la poussière, ne reçoivent la sépulture que de la pitié des Dieux; ses peuples mêmes ne sont pas épargnés, et sont frappés comme solidaires de la coupable présomption de leur reine [1].

Tel le fier et orgueilleux conquérant attire tôt ou tard sur son pays une calamité publique; et trop heureux si l'élite de son peuple proscrit retrouve un champ d'asile ou une montagne aride comme les rochers de Siphyle, qui veuille recevoir les regrets de l'infortune.

Nous finissons ici la première partie de cet ouvrage, quoique nous puissions aller bien plus en avant. L'homme de guerre ne se permet pas de dire plus qu'il ne se sent capable de faire; « mais à un esprit éveillé, pénétrant, ces petits » traits nous paraissent plus que suffisans pour si» gnaler ce que nous n'avons point dit : »

Verum animo satis hæc vestigia parva sagaci
Sunt, per quæ possis cognoscere cætera tuté [2].

[1] *Iliad.*, lib. XXIV.
[2] LUCRET., lib. I, v. 403.

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE V.

Continuation des notions générales de la guerre, sous le rapport de la défense et de l'offense par les fortifications.

Après avoir décrit dans la première partie ce que nous avons cru le plus essentiel d'exposer relativement aux notions philosophiques de notre métier, nous croyons pouvoir continuer notre sujet, en soumettant au lecteur le peu de fruit que nous avons pu cueillir de nos études et de nos observations, en ce qui tient à l'exécution des plans offensifs et défensifs sur la terre ennemie.

La connaissance qui paraît de peu d'importance à certains esprits, malheureusement un peu trop répandus, et quelquefois même très-accrédités, nous paraît cependant d'un intérêt réel; c'est aussi cette connaissance, trop négligée par les armes les plus essentielles à la prospérité publique, qui va faire en grande partie la suite de notre petit travail.

Du but de la fortification et des connaissances accessoires de cette science. — Choix du point de départ vers l'exposition des fortifications.

Attaquer et se défendre avec des forces inférieures à celles de l'ennemi est le but de la fortification passagère, comme il l'est du système régulier. Aussi, cette science embrasse-t-elle tout ce qui a du rapport aux moyens par lesquels on peut y parvenir : ainsi nous croyons pouvoir nous fixer sur le tracé de la simple ligne droite, qui servira de point de départ à l'exposition générale, laquelle se recommande, toutefois, et à l'indulgence des savans, et à la méditation de ceux de nos lecteurs, qui se sont le moins occupés de ce genre de travail.

Tracer une droite sur le terrain.

La manière la plus simple de tracer une ligne droite sur le terrain s'opère avec un cordeau, ou avec des piquets, ou avec des perches.

Avec le cordeau.

Le premier but étant de former la direction, l'on plantera un piquet aux points extrêmes où doit commencer et aboutir la ligne ; ensuite, attachant un des bouts de la ficelle ou cordeau à

l'un des piquets, on la dirigera vers l'autre, observant de conserver la tension : ce procédé donne la ligne demandée; mais il ne pourrait s'exécuter facilement, s'il s'agissait d'une ligne qui serait d'une longueur considérable.

Avec des piquets ou perches.

Pl. 1, fig. 1.

Dans cette dernière supposition, on a recours aux piquets; et, après avoir choisi les points extrêmes, on après les avoir déterminés par deux piquets ou perches comme ci-dessus, l'on se porte derrière le premier, et l'on fait placer un piquet intermédiaire entre et sur l'alignement des extrêmes; celui qui s'est porté derrière le premier piquet, faisant face à l'autre point extrême, indique facilement celui où le piquet intermédiaire doit se placer, et, lorsqu'il observe que le point intermédiaire masque le point le plus éloigné, la ligne se trouve déterminée.

Tracer une perpendiculaire à une droite.

S'agit-il de tracer une ligne perpendiculaire à cette droite, on commence par placer un piquet au point où doit s'élever ou s'abaisser la ligne demandée; ensuite l'on mesure sur la ligne déjà déterminée (base) une égale distance arbitraire

sur chaque côté de ce piquet ; on en plante deux autres aux nouveaux points également éloignés du centre; ensuite, après avoir attaché une ficelle assez longue à l'un de ces piquets extrêmes, ayant un autre petit piquet à l'autre bout de la ficelle, l'on trace avec ce dernier, sur le terrain, en avant du piquet central, un arc de cercle (en tenant la ficelle tendue), ensuite détachant le cordeau du piquet par où l'on a commencé, on le rattache de la même manière à l'autre, et puis, observant la même hauteur et la même tension, l'on trace de nouveau un autre arc de cercle qui coupe le premier; et au point d'intersection l'on plante un autre piquet, lequel, avec celui du centre de la base, sert à établir la perpendiculaire demandée.

Établir la position verticale d'une perche, etc.

S'agit-il de déterminer la position verticale d'une perche, d'une poutre, etc.? on peut opérer de plusieurs manières; mais celle qui paraît la plus simple, c'est d'adapter un solide pesant à l'extrémité d'une ficelle, par exemple, une balle serait des plus commodes, à cause de sa forme, de son volume et de son poids; ensuite, l'objet auquel on se propose de donner la position verticale, étant placé, autant qu'il est possible, dans ce sens à vue d'œil, on l'assure en

prenant le bout de la ficelle; et en se portant à quelques pas en arrière; puis, laissant tomber le corps pesant, on arrête, de la main qui reste libre, les oscillations de la ficelle, en la contenant par le bout supérieur sur la direction de la perche; on ferme un œil et l'on aperçoit facilement si la ligne de la perche est parallèle à celle de la ficelle.

Mener une ligne parallèle à une ligne donnée.

Pl. I, fig. 2.

Parmi les nombreuses manières indiquées pour mener une ligne parallèle à une droite, nous préférons celle de lever une perpendiculaire à celle-ci, et, de l'extrémité de cette perpendiculaire, d'en élever une autre, qui sera parallèle à la première.

Ainsi, veut-on mener une parallèle à la face A d'un bastion sur le prolongement de cette ligne au point B? On élève une perpendiculaire, lui donnant la distance voulue pour la séparation des deux lignes; ensuite, de l'extrémité de cette perpendiculaire au point C, on mène une autre ligne perpendiculaire C, D, qui sera parallèle à la première ligne donnée, en face du bastion A.

Ligne courbe, ou arc de cercle.

Pl. I, fig. 3.

Pour décrire un arc de cercle qui passe par

les points A, B, C, qui sont à égale distance du point D, on se porte au point D; on y arrête un bout du cordeau avec un piquet, puis on reprend l'autre bout; et, tenant le cordeau tendu, on passe circulairement du premier point extrême à celui du centre B et on achève le tracé en se dirigeant ainsi vers l'autre point extrême.

Circonférence de cercle.

Veut-on décrire une circonférence? On continue la même manœuvre circulairement jusqu'à la rencontre du point de départ, en conservant à la ficelle sa tension primitive.

Moyens faciles et prompts pour mesurer la largeur des rivières.

Après avoir soumis au lecteur quelques usages principaux que l'on peut faire des piquets, des perches et des cordeaux, nous croyons pouvoir passer aux mesurages des rivières, hauteurs, etc. Et comme il n'est pas de mon sujet de remonter des effets jusqu'à leurs causes, en entrant dans de longs détails scientifiques, qui appartiennent plutôt à la doctrine de l'école qu'à un ouvrage de la nature de celui-ci, qui vise plutôt aux résultats qu'aux démonstrations, je me contenterai de dire, en m'appuyant de l'autorité d'un

savant étranger, que l'expérionce est la démonstration des démonstrations[1].

On peut mesurer la largeur d'une rivière R au point A, sans l'aide d'aucun instrument mathématique, en se conformant aux moyens suivans.

Pl. II, fig. 1.

L'on suppose un point saillant et distinct vis-à-vis du point A. De ce point à celui de l'autre rive, l'on se figure une ligne imaginaire; on se place vis-à-vis le point saillant (arbre), et, y faisant face, l'on fait un à *droite* ou un à *gauche*, et l'on mesure sur cette nouvelle direction un certain nombre de pas, ou mètres, toises, etc., et l'on plante un bâton ou piquet au point ou l'on s'arrête, par exemple, au point C, auquel point, et toujours le dos tourné au point A, l'on fait un autre à *droite*, et l'on se dirige perpendiculairement sur le point D; et au bout de cette ligne indéfinie l'on plante un autre bâton ou corps saillant; ensuite, prenant la moitié de la ligne A, C, et après l'avoir marquée par un piquet B, l'on se transporte sur la ligne C, D; et, faisant face au point C, on se porte en arrière ou en avant jusqu'à ce que, dirigeant les yeux vers l'arbre, il soit masqué par le piquet B, ou bien, que l'on

[1] Le chancelier Bâcon.

se trouve parfaitement sur le prolongement de la diagonale, arbre B. De ce point E au point C on a la distance du point A à l'arbre, largeur de la rivière.

Pl. II, fig. 2.

Veut-on opérer d'une autre manière? l'on placera un piquet au point B. S'il n'y a point d'objet saillant et distinct dans l'alignement A, B, pris grossièrement, l'on mesurera sur son prolongement une autre distance B, C, qui soit au moins le tiers de celle A, B; on y placera un objet saillant, C; ensuite, ayant mesuré la ligne B, C, au point C, l'on mesurera une autre distance dans la direction que l'on voudra, observant que la plus longue sera la meilleure; au bout de cette ligne, on prendra un autre point distinct, D, et, après avoir fixé le milieu E de la ligne C, D, de ce point E, l'on déterminera le point F, qui sera celui de l'intersection des deux lignes, D, B, et E, A; et puis, du point E on élèvera une perpendiculaire E, G; cela fait, on aura la proportion suivante, dont le quatrième terme sera la distance A, B, qui donnera la largeur de la rivière par la seule déduction de H, B. FG : GE : : BF : AB.

Pl. II, fig. 3.

Est-on sur un terrain plat? on peut également

se contenter de placer verticalement un piquet, bâton, etc., fendu par le bout supérieur, dans laquelle fente on placera, en sens horizontal, un morceau de bois long de quinze ou vingt centimètres qui joue, comme une alidade, facilement et sans tomber; on le dirigera avec soin vers le pied de l'objet saillant, ou vers un point distinct sur la rive opposée; ensuite, observant de tenir immobile cette alidade factice, on tournera le bâton de façon que l'alidade se dirige vers un objet quelconque en de-çà de la rivière, par exemple, vers le point B, observant, toutefois, que la perpendicularité du piquet ne se perde point.

La distance de A, B, sera celle de A, arbre.

Ce ne sont pas cependant exclusivement des distances horizontales qu'il importe de savoir calculer : l'élévation des remparts, la hauteur des châteaux-forts, murailles et éminences de toutes dénominations, peuvent être l'objet des recherches des militaires qui souvent se fient à un jugement fixé par une habitude trompeuse, dont les épreuves varient, selon la disposition de l'intelligence, et selon les vicissitudes de l'atmosphère.

Mesurer la hauteur d'un édifice, etc. — Par le moyen de l'ombre du soleil.

En effet, le soleil ne luit-il pas, l'on ne sau-

rait plus juger de la hauteur d'un édifice sur le rapport proportionnel que son ombre aurait avec celle d'un objet vertical dont on connaîtrait l'élévation : par exemple, désirant connaître la hauteur d'une tour, l'on mesure son ombre sur la terre, et, fixant une perche en sens vertical, l'on établit la proportion suivante :

L'ombre de la perche : celle de la tour : : la hauteur de la perche est à l'élévation cherchée.

Ceci peut présenter une exactitude suffisante lorsque les temps, les lieux et l'état de l'atmosphère répondent aux recherches de l'officier; mais le bon officier, sachant maîtriser les caprices des circonstances, préfère le moyen suivant.

Autre manière.

Pl. II, fig. 4.

Il plantera verticalement une perche J, et mesurera exactement sa longueur de l'horizon à son extrémité supérieure ; et, après avoir attaché au bout une ficelle, il se portera en arrière, faisant face à l'objet qu'il veut mesurer : continuant de reculer et se baissant jusqu'à ce que l'œil dirigé vers l'édifice, le long de la ficelle, et l'oreille contre terre, l'extrémité supérieure du jalon ou perche couvre le sommet de l'édifice. Le point K trouvé, il y plante un piquet, et mesure l'espace qui sépare le piquet de la perche, et puis il porte cette distance sur ses tablettes, et lui

donne une dénomination quelconque K, J; et ensuite continue à mesurer jusqu'au pied de l'édifice, et il porte également sur ses tablettes cette distance KB; ce qui donne la proportion suivante, dont le quatrième terme sera la hauteur cherchée. KJ : KB : : IJ perches : AB, hauteur de l'édifice, rempart, etc.

Fig. 5.

Les efforts que fait l'assiégeant pour s'introduire dans une place exigent quelquefois qu'il connaisse la distance qui sépare la contrescarpe du talus extérieur du rempart; afin de pouvoir établir des échelles : la difficulté qu'oppose le fossés, empêchant d'approcher du pied du revêtement, il importe de savoir la longueur que doivent avoir les échelles du point C. Cette connaissance s'acquiert par l'opération suivante.

On mesure la distance horizontale, B, C, de la contrescarpe au revêtement du rempart (largeur du fossé), et de ce point B du revêtement l'on mesure, par les moyens indiqués plus haut, la hauteur du rempart B, A. Ensuite, après avoir carré ces deux produits, et les avoir ajoutés ensemble, l'on n'aura qu'à extraire la racine carrée du total, laquelle sera la longueur de l'échelle; on observera, toutefois, d'ajouter une certaine longueur en sus, selon la pente que peut avoir le rempart.

CHAPITRE VI.

Passages des rivières.

Après avoir mesuré les hauteurs des édifices, et trouvé la largeur des rivières, il ne s'agit maintenant que de pouvoir passer celles-ci avec armes et bagages.

Plût à Dieu que la loyauté et la légitimité des guerres entreprises de nos jours pussent assurer aux braves ce moyen efficace dont le célèbre conducteur des armées d'Israël [1] fut doué, lors du passage du Jourdain; mais nous ne sommes plus dans ces siècles de merveilles où le ciel, à la voix d'un Josué, faisait remonter les eaux d'un fleuve vers leur source; aujourd'hui nous sommes réduits à compter sur nos efforts, qui se bornent à des moyens purement matériels, tels que celui qu'employa le grand capitaine romain qui fit jeter un pont sur le Rhin, près de Cologne [2].

Pl. III, fig. 1.

On plaça une couple de pieux joints ensemble,

[1] Josué.

[2] *Commentaires de César*; guerres des Gaules, liv. IV.

à deux pieds l'un de l'autre, de la grosseur d'un pied et demi chacun, et d'une longueur proportionnée à la hauteur de la rivière; après les avoir aiguisés à l'extrémité inférieure, on les plongea dans l'eau par le moyen d'une machine, puis on les enfonça à coup de hie, non pas en droit fil, mais un peu penchés à l'opposite de deux autres qu'on plaçait plus bas, à quarante pieds de distance.

Ces quatre pieux soutenaient une grosse poutre de deux pieds d'épaisseur, qui s'enclavait dans leur intervalle, et se liait tellement avec eux, que la violence de l'eau ne servait qu'à la serrer plus étroitement.

A cette première construction, on en ajoutait une toute semblable à quelque distance de la première, puis on étendait des solives d'une poutre à l'autre, avec des perches et des fascines en travers, pour passer les troupes.

Les pieux étaient armés par le pied; ceux d'en haut, d'un éperon, afin d'arrêter les bateaux et les troncs d'arbres qu'on eût pu abandonner au courant pour rompre le pont, et ceux d'en bas, de pièces de bois en forme d'arc-boutant pour les soutenir contre la violence de l'eau.

Ces ponts peuvent servir au passage d'une armée entière, avec tout son matériel; mais il entre plus spécialement dans mon sujet de par-

ler de ceux dont la structure est plus facile et moins lente, d'autant plus que, tenant le principe de leur force du fond même de la rivière, leur solidité dépend d'un fond plus ou moins favorable, et qui détermine la possibilité de la construction.

Ponts de bateaux.

Il n'en est pas de même d'un pont flottant, qu'il est facile d'assujettir sur la surface de l'eau, par le moyen de cordes et de piquets; ainsi, dans la supposition que l'on se trouve dans un lieu où l'on peut se procurer des bateaux, on rend le passage praticable, en attachant les barques ou les nacelles les unes aux autres, présentant toutefois les extrémités les plus pointues au courant, et observant de ne point les approcher de manière à former une digue contre le courant; ce qui augmenterait la force de l'eau, qui, à son tour, ne manquerait pas d'entraîner le pont.

L'alignement des bateaux s'obtient par des planches qui s'étendent et se clouent dessus, et qui servent ensuite de communication avec les différens bateaux.

Ponts de tonneaux et de barriques.
Pl. III, fig. 2.

Trop heureux de trouver des matériaux pa-

reils, c'est aussi un bonheur que l'on aurait tort de se promettre toujours à la guerre, mais dont il faut plutôt savoir se passer. Les barriques et les tonneaux, qui sont de presque tous les pays, et en assez grand nombre chez les riches comme chez les moins aisés, offrent, à cet égard, des moyens simples et peu dispendieux.

Lors donc qu'on s'est procuré le nombre de tonneaux que l'on aura jugé nécessaire, et après en avoir fermé toutes les ouvertures, on les joindra les uns aux autres, comme l'indique la planche, et en autant de rangs que l'on présumera convenable. Cet assemblage se fera avec de la bonne corde; ce qui pourtant ne suffirait pas, si les tonneaux n'étaient ensuite soutenus, à leur extrémité supérieure, par des supports qui se prolongent jusqu'au fond de la rivière, en s'élargissant par le bas. Cela fait, on clouera des planches sur les tonneaux, et on continuera cette opération jusqu'à la rive opposée du fleuve[1].

[1] Le lecteur apercevra que c'est l'extrême simplicité du radeau qui me dispense d'en parler, et que ce silence m'est, en effet, d'autant plus permis, que la théorie des ponts de tonneaux peut s'appliquer à tout corps qui a la propriété de surnager : tel que les poutres ou troncs d'arbres ; mais on observera, toutefois, que, dans le choix, il faut préférer la qualité la plus légère, telle que le sapin sec ; car la charge qu'un corps flottant supporte est en raison de la différence de pesanteur avec celle du milieu liquide à volume égal. Ainsi, l'eau pesant 10, et le corps flottant ne

Ponts formés de peaux de bœuf, de bouc, etc.

Fig. 3.

Si toutefois la rareté des tonneaux ne permet pas d'espérer l'établissement d'un pont de l'espèce de celui que nous venons d'énoncer, l'on n'abandonnera pas pour cela trop précipitamment les environs d'un riche domaine sans s'informer de l'industrie du propriétaire et des produits du fonds; car, en supposant qu'il ne s'y fît aucune consommation de vin, de bière, ou de cidre, ce qui indique l'absence des matériaux précités, il doit y avoir du bétail, des troupeaux de moutons, des chèvres, etc., genre de propriété dont l'acquisition suffit pour jeter un pont assez solide pour le moment.

En effet, des peaux de bœuf, de bouc, et de mouton, confectionnées de la manière suivante, peuvent suffir à remplir l'objet que le chef se propose.

On les coud en forme de sacs, en observant que l'aiguille dont on se sert soit proportionnée au fil qui doit remplir les ouvertures; cela fait, on fermera, par une forte ligature, les extrémités du cou et de la queue; ce qui donnera à cet objet

pesant que 6, il faut une augmentation de poids supérieur à 4, pour faire perdre l'équilibre, et ainsi submerger le corps flottant.

la forme d'une valise, puis on gonflera la peau en y introduisant du vent par le moyen d'une seringue à ballon, ou d'un instrument semblable[1], et on en refermera l'ouverture de suite, afin que la tension de la peau ne soit pas diminuée par le dégagement de l'air. Cette disposition, de même que le tonneau, donnera l'élément d'un pont.

Manière de dépouiller l'animal de sa peau.

Comme on peut se trouver dans la nécessité d'abattre les animaux uniquement pour s'approprier leurs peaux, il serait plus avantageux, dans cette hypothèse, de les écorcher comme on fait à l'égard des renards, des lièvres, des lapins, etc., c'est-à-dire, sans leur fendre les jambes et les fessures.

Il serait bon de donner au soldat fantassin un sac de campagne imperméable.

La construction d'un pont, d'après ce procédé, ne laisse pas d'offrir quelque difficulté;

[1] On peut également les emplir de la manière employée par les montagnards des Pyrénées; après avoir ôté le vin des grandes peaux de bouc, le propriétaire de l'objet, souffle dedans à huit ou dix reprises, observant de faire succéder chaque souffle d'un petit coup contre terre, ayant serré l'embouchure de la peau aussitôt l'introduction du vent, sa tension devient l'indicatrice de sa plénitude.

en effet, la recherche des bestiaux peut souvent être infructueuse, et de plus, une pareille hécatombe offerte au besoin du moment doit à la fois révolter l'œil du spectateur et le propriétaire victime de la réquisition ; car enfin, malgré la loyauté des intentions, tout ne se paie pas à la guerre selon l'estimation d'une juste expertise. Cependant, partout où le passage ne peut s'effectuer par d'autres mesures, on ne doit pas être arrêté par ces difficultés : nulle considération morale n'arrête l'homme de guerre; son esprit créateur sait aplanir les obstacles. Mais combien ne serait-il pas avantageux à un corps ou troupe quelconque de fantassins, de pouvoir jeter un pont au besoin, et sans effarouoher l'œil peu habitué à ce genre de boucherie, et sans s'attirer les malédictions du propriétaire; lésé dans ses droits de propriété par la spoliation d'une partie de son bien! Combien serait-il avantageux que chaque soldat portât avec lui les élémens d'un pont, lesquels, dans la supposition d'un besoin personnel, deviendraient ceux de sa propre conservation !. C'est ainsi qu'autrefois, d'après le témoignage de Pausanias, les Gaulois, voulant passer le Sperchius, fleuve de Thessalie, employèrent à cet effet, et chacun individuellement, ces sortes de boucliers usités dans le pays, et appelés *Thures.*

Quoi qu'il en soit, il y a des hommes qui sont ennemis de toute innovation, et ceux-là, nous n'en doutons pas, s'élèveront contre notre proposition. Eh bien! nous accueillerons leurs observations avec l'intérêt que l'on doit porter à tout argument qui sert à mettre à découvert une importante vérité ou à repousser tout ce qui pourrait donner lieu à une mauvaise conséquence. Nous leur accordons volontiers que nos fantassins, malgré les changemens qui viennent de s'effectuer dans leur habillement, ne laissent pas d'être encore bien chargés, et qu'une diminution de poids dans leur bagage ne soit encore à désirer, puisque allégement de charge, d'un côté, doit produire augmentation d'activité, de l'autre; mais il ne s'agit pas, dans notre proposition, d'augmenter la charge du soldat; il s'agit de tirer parti d'un objet dont il est porteur et qui lui est essentiel en campagne; en effet, il reçoit, en entrant sur le territoire ennemi, un sac de campement, qui sert à deux fins spéciales, savoir : pour aller au fourrage (ou distributions) et pour s'en envelopper la nuit au camp; auxquels usages, s'il était possible de faire supporter la propriété de l'outre ou peau dont il s'agit plus haut, sans pourtant en augmenter le poids spécifique, rien ne répugne à l'idée que le soldat ne soit à même de porter avec lui l'élément d'un pont, garantie de

sa propre conservation lors du passage d'une rivière exigé par une occurrence imprévue. Ne voit-on pas l'Indien traverser les rivières à l'aide seulement d'un bambou sur lequel il se met à califourchon, et faisant usage de ses pieds pour nager et se diriger sur l'eau? Combien les entreprises seraient-elles plus hardies! Combien les marches plus rapides, si les dispositions du chef n'étaient pas continuellement subordonnées à la position d'un pont, à la profondeur du lit d'une rivière, à la qualité de son fond; enfin, aux moyens de construction propres à effectuer un passage, et dont la célérité dépend du plus ou moins de ressources du pays circonvoisin! L'adresse et l'habileté qui sont particulières au soldat français, pourraient ne produire qu'un faible résultat; car où sont les ustensiles propres à seconder ses efforts? Une faible hache, frappant par-ci par-là le tronc d'un vieux chêne, signale et l'impuissance de la cognée, et celle du bras qui en est armé, moyen lent et infructueux qui laisse à désirer au chef, comme à la troupe, le concours des sacs imperméables avec leurs cordes et leurs piquets.

Mais poursuivons la question: ne serait-ce pas faire tort aux lumières du siècle, aux progrès des arts et des sciences, au développement des idées humaines, que de prétendre que les travaux des

savans, qui mettent tous les jours à découvert les secrets les plus cachés de la nature, ne soient pas susceptibles d'indiquer un corps suffisamment imperméable de sa nature, ou qui le devienne du moins par une heureuse manipulation, présentant à la fois et la ténacité nécessaire et la légèreté requise[1].

Actuellement, passant au moyen d'imprimer à un pareil sac une vertu ou propriété nautique, nous proposerons deux soufflets par escouade[2],

[1] La fabrication des étoffes imperméables de MM. Ratier et Guibal, à Paris, fournit des tissus qui doivent, en quelque sorte, appuyer mes espérances, bien que les températures extrêmes leur soient préjudiciables. Exemple : Ils doivent devenir durs au maniement pendant les fortes gelées.

Cette invention prit naissance en France, il y a vingt-cinq ou trente ans; mais, comme tant d'autres, elle fut obligée de chercher du crédit ailleurs; ayant à la fin acquis de l'importance et une juste popularité, elle revint comme objet de nouveauté et de récente importation.

Elle est basée sur un procédé commode de dissoudre le Caoutchouc, ou suc de l'arbre de même nom, communément appelé *gomme élastique*. On applique la solution à la surface de deux étoffes, telles que draps, taffetas, toiles, etc.; puis on présente ces deux enduits l'un à l'autre, et on les colle exactement par une forte pression; de la sorte, l'étoffe et sa doublure ne font qu'un seul tissu, dans l'épaisseur duquel se trouve une couche de résine élastique, imperméable et indissoluble dans l'eau, comme elle l'est à l'action de l'atmosphère.

[2] On peut se passer de cet objet accessoire, *Voyez* Renvoi, page 144, même chapitre.

confectionnés de manière à ce qu'ils soient légers et portatifs, du moins jusqu'à ce que l'esprit, toujours industrieux, enchérissant sur une idée d'abord grossière, n'amène plus tard une heureuse amélioration.

Le maintien de la tension par la fermeture du sac tombe naturellement sous le sens, mais l'on peut imaginer un moyen facile, et même plus expéditif qu'une ligature ordinaire[1].

Il appartient à un gouvernement sage et éclairé, dont toutes les vues se dirigent vers le perfectionnement des inventions qui intéressent la chose publique, d'apprécier, à leur juste valeur, les idées que je viens d'émettre, guidé par le seul désir d'être utile.

Rentrant dans la sphère de notre sujet, nous nous bornerons à énoncer ici, d'après une autorité respectable, que, dans le cas où l'on n'aurait pas les objets nécessaires pour effectuer la construction d'un pont, ou que la rapidité du

[1] Il est inutile de faire remarquer que les planches peuvent manquer pour planchéier le pont de sacs de campagne, comme celui des tonneaux, et que, dans ce cas, une autre couche de sacs non gonflés, peut servir de substitut pour faciliter le passage de l'infanterie : toutefois, ces derniers seront tendus transversalement ou en sens contraire à ceux de la première couche du pont flottant, et de manière que chaque sac se trouve couvert d'un tiers, par un autre sac, à la façon des ardoises ou tuiles qui couvrent le toit d'un bâtiment.

fleuve y porterait obstacle, il importe dans cette supposition d'avoir recours à l'expédient, dont César se servit pour rendre le Sègre guéable, quoique en face de l'armée commandée par Affranéus.

Végèce n'a pas oublié de nous transmettre ce moyen de passer un fleuve, lorsqu'il est trop profond pour qu'on puisse le traverser à gué [1]; il conseille de diviser la masse des eaux par des tranchées ou coupures qui la conduisent hors de son lit (ce qui ne doit pas souffrir de difficulté, quand les bords sont sans aspérités), et que l'on choisisse quelque endroit où le rivage ait une pente douce et naturelle.

En effet, la simple connaissance de la nature du fluide doit suffire pour indiquer cette manière d'opérer; aussi, il n'a pas fallu à Cyrus de longues méditations pour trouver un moyen propre à punir le fleuve *coupable* qui submergea un de ses chevaux blancs qu'il venait de faire *sacrer* [2]; il le fit sortir de son lit, en pratiquant sur ses bords un grand nombre de saignées par lesquelles les eaux s'écoulèrent et allèrent se perdre dans les terres.

Du passage à gué.

Avant de quitter ce sujet, je sens le besoin d'é-

[1] Chapitre des passages des rivières.

[2] Hérodote.

mettre mon opinion sur le passage à gué ; j'avoue que je ne puis me familiariser avec le motif pour lequel on ordonne à des soldats échauffés par une longue marche, de se précipiter dans un fleuve ou un ruisseau, sans calculer les conséquences fâcheuses qui peuvent en résulter pour l'effectif du personnel, et je m'en étonne d'autant plus, que souvent il ne faut pas plus de temps pour se procurer le moyen de passer à sec, que pour faire sonder le fond, déchausser les hommes, les rechausser et les reformer en ordre de marche.

Cependant, cette témérité, quoique difficile à justifier, détermine quelquefois le succès d'une entreprise. Ainsi, par exemple, les Français passent le Rhin à Tolhuis, en 1672, en présence de leur roi Louis XIV, et attaquent dans leur retranchement les Hollandais, qui sont aussitôt mis en déroute. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas ce résultat qui peut justifier la hardiesse de l'entreprise, mais la connaissance que le chef a dû avoir des facultés de l'homme, et cet empire moral sur le physique qui donne une nouvelle puissance au soldat français, appelé à agir en présence de son roi. C'est ici l'âme dans tout son développement qui réchauffe, qui retrempe et entretient, par une influence rare, toutes les parties de la

machine qui, dans toute autre circonstance, serait faible et même impuissante.

Mais, quelle que soit la conjoncture, je n'engagerai jamais à passer un fleuve à gué ou à la nage, quand on peut opérer différemment, et, toujours conséquent avec mes principes, je n'abandonnerai jamais au hasard la conservation de mes forces, et j'envisagerai comme un devoir avec lequel on ne peut transiger la surveillance spéciale de la santé et du salut de la troupe.

Il peut cependant arriver que l'empire des choses force ma volonté, et paralyse tous mes efforts; et c'est aussi là le seul cas où la sagesse conseille de faire passer les troupes à gué, après avoir bien examiné les moyens d'attaque de l'ennemi, l'état de ses forces, les obstacles naturels et artificiels de la rivière, si son fond est solide, et si les précautions offensives de l'ennemi ne l'ont point armée de pointes de fer (chausses-trappes), de pierres enchaînées, etc.; pour cet effet, on ferait bien de faire prendre à quelques soldats des rateaux ou objets de pareil usage; précaution qui faciliterait à quelques escadrons de cavalerie le moyen de devenir, sans danger, très-utiles à l'infanterie en se plaçant (d'après les conseils de Végèce et de Santa-Cruz) au haut des gués, au point de passage, afin de retarder par leur masse la rapidité du courant.

Des fortifications passagères.

Cet expédient, qui sert à mettre la troupe hors de l'atteinte d'un ennemi qui aura fait sauter un pont n'est pas d'un plus grand intérêt que celui qu'offre l'art de se fortifier dans un lieu avantageux où l'on se trouve détaché, et sous le rapport de la facilité des moyens d'établir un ouvrage et de ceux qui ressortent de la position même, soit pour l'attaque soit pour la défense.

Il est essentiel de les réduire à leur plus grande simplicité.

Cette science que nous allons tâcher de mettre à la portée de tous les militaires, doit, pour lors, se réduire, pour m'exprimer ainsi, à sa moindre expression, et se présenter sous le jour le plus favorable à l'intelligence des lecteurs à qui d'autres occupations ne permettent pas de scruter la profondeur des systèmes savans auxquels nous sommes redevables de nos faibles connaissances.

Aussi nous croyons devoir écarter tout ce qu'ils peuvent offrir au-dessus de nos moyens, et nous renfermer dans certaines bornes, pour ne pas mener notre lecteur plus loin que nous ne pourrions le conduire avec cette clarté et cette précision qu'il a droit d'attendre de celui qui ne lui promet pas de longues dissertations, mais qui lui

présente seulement quelques pages qui peuvent lui être utiles, et qu'il l'invite à parcourir.

De l'usage et de la manière de préparer la règle de proportion.

Notre premier objet doit être de fixer son attention sur la préparation et l'usage du cordeau, qui va servir de règle de proportion et qui marquera les justes dimensions de l'étendue et de la largeur d'un ouvrage de campagne. Pour cet effet, nous prendrons un cordeau qui ait au moins vingt-quatre pieds de longueur, et, commençant par un bout, nous marquerons, par le moyen de petites pièces de draps, de couleur tranchante, des pieds, et ensuite des demi-pieds, d'abord au nombre de douze, ensuite, partageant ceux-ci également en deux parties, nous aurons l'instrument qui servira à tracer aux travailleurs la ligne de leurs premières opérations.

Tracer un angle droit par le moyen du cordeau.

Pl. V, fig. 3.

Ce cordeau, indiquant ainsi d'un demi-pied jusqu'à douze, est d'autant plus commode, qu'il sert d'équerre, qui, par une manœuvre très-simple, fixera les angles droits.

L'on mesure sur le terrain une *droite* qui ait trois pieds, c'est-à-dire qui embrasse trois pieds

de cordeau, auquel point on arrête celui-ci avec un piquet : ensuite portant quatre autres pieds perpendiculaires à cette ligne, et fixant également la tension du cordeau, les cinq pieds qui restent, mesurant exactement l'hypothénuse ou troisième ligne du triangle, donneront la mesure précise de l'angle droit.

Grandeur des angles en fortifications.

La grandeur des angles influe tellement sur les moyens offensifs et défensifs d'un ouvrage, que les hommes de l'art ont fixé des règles générales, qui, comme nous allons le faire voir, se justifient par les essais de l'expérience.

1°. Ainsi, pour que l'angle saillant ne soit pas trop aigu, il est essentiel qu'il n'ait pas moins de soixante degrés.

2°. L'angle rentrant ne comportera pas moins de 90°, afin que les deux lignes ne se nuisent point par leur feu réciproque; ce qui arriverait nécessairement si l'angle était plus aigu.

3°. Mais aussi, il est essentiel que cet angle ne soit pas trop obtus, circonstance qui rendrait nul l'effet désiré, celui d'un bon feu croisé; ainsi, il est reçu en principe qu'il ne doit pas avoir plus de cent vingt degrés.

Déterminer l'étendue d'un ouvrage de campagne.

La force d'un détachement étant la véritable mesure de l'étendue que doit avoir un ouvrage, on calcule la capacité de celui-ci sur le nombre et l'espèce de force à y renfermer.

Ainsi, on compte un pas ordinaire, ou deux pieds, pour chaque file à deux hommes de hauteur.

Cependant l'emplacement du canon nécessite une règle qui lui est particulière, celle d'exiger six pas pour une pièce de campagne légère, et huit pour une pièce de douze.

Nous supposons, par exemple, la face d'une flèche, à la défense de laquelle nous destinons cinquante hommes, qui font vingt-cinq files; la face aura douze pas et demi; et si, au lieu de garnir le parapet d'infanterie, il s'agit d'y placer deux pièces de canon, il en aura seize.

Chaque ligne d'une redoute carrée qui contient deux cents hommes ou cent files aura vingt-cinq pas, et, s'il y a du canon à placer, on ajoutera, selon le calibre, le nombre de pas qu'indique la règle précitée.

Il est plus avantageux que les redoutes soient petites que trop grandes. — Service du troisième rang de l'infanterie dans les redoutes.

Il est donc essentiel que l'étendue de la re-

doute soit proportionnée à la force destinée à sa défense; cependant, il vaut mieux qu'elle soit petite que trop grande, car les soldats qui ne trouvent pas place sur la banquette peuvent servir de réserve, et former sur le terre-plein un troisième rang, dont le devoir serait de fournir aux points dégarnis, et de débarrasser les rangs des soldats morts ou blessés.

De l'espace *minimum* de la circonférence intérieure d'un ouvrage.

Cette règle ne doit cependant pas être prise à la lettre; car, supposant la circonférence intérieure moins de quatre-vingts pas, les soldats destinés à sa défense s'embarrasseraient les uns les autres, et seraient trop exposés aux projectiles de l'ennemi.

Formation des réserves.

Lorsque l'ouvrage est tellement grand, qu'il lui faudrait deux ou plusieurs bataillons pour le défendre, on se ménagera une réserve, laquelle se forme à peu près de la cinqième partie du total de la force du détachement.

Ainsi, voulant élever une redoute pour dix-neuf cents hommes, on ne la fait grande que pour quinze cents, conservant quatre cents hommes pour la réserve.

La manière de tracer une flèche.

Pl. IV, fig 1.

Passant actuellement au tracé de ces ouvrages, et commençant par celui dont l'usage se présente le plus souvent, on fixe la figure et les dimensions de la flèche en partageant le détachement en deux pelotons d'égale force, et de façon qu'ils fassent angle droit; ensuite on tend le cordeau le long du premier rang, et l'on trace une ligne A, ajoutant toutefois à chaque face six ou huit pas pour le canon, en cas qu'il y en ait.

L'épaisseur du parapet.

Cette ligne marquera le côté intérieur du parapet, auquel on donnera au moins six pieds d'épaisseur, lorsque la flèche aura simplement pour objet de couvrir les gardes de l'infanterie qui défendent la tête du camp.

L'épaisseur B du parapet sera tracée également avec le cordeau, et construite parallèlement à la ligne du côté intérieur.

Le tracé de la berme et du fossé.

Et puis, à deux pieds, et parallèlement à la ligne B, on tracera celle qui marque la berme C, au dehors de laquelle, et à la distance de six pieds,

et parallèlement à cette dernière ligne, on marquera également celle du fossé D, dont la terre, provenant de l'excavation, sert pour élever le parapet.

Ensuite, en dedans de la flèche, et à quatre pieds de la ligne A, on tracera une ligne pour la banquette, laquelle aura huit pieds de largeur, là où l'on placera le canon.

Autre manière de tracer la figure de la flèche ou du rédan.

Pl. IV, fig. 2.

Le tracé d'une flèche[1], quand on est arrivé sur le lieu de l'opération, peut aussi s'effectuer de la manière suivante : elle me paraît d'autant meilleure, qu'elle est des plus simples.

On range le détachement sur deux de hauteur, et, après l'avoir exactement aligné, on le partage en deux pelotons d'égale force, lesquels se trouvent séparés par un sous-officier C, qui fait ensuite, en marchant devant lui, dans un sens perpendiculaire à la ligne, autant de pas qu'il y a de files dans un des pelotons (moitié du détachement): il place un piquet à l'endroit où il s'arrête D; ce qui indique également l'angle de la flèche; et, traçant ensuite une ligne de ce point

[1] La différence essentielle entre la flèche et le rédan est que celui-ci est plus grand que le première.

D B à l'aile droite du détachement, et une autre à l'aile gauche D A, on aura la ligne du parapet.

Quant aux autres lignes, on procédera comme ci-dessus.

Répartition des hommes et des pièces.

Pl. IV, fig. 3.

La flèche étant construite, on répartira le détachement, de telle sorte que la moitié occupe la face droite A B, et l'autre moitié la face gauche C D.

Une pièce de canon, si la flèche le permet, sera placée sur l'extrémité de la face droite, et une autre sur celle de la face gauche.

De la lunette, ou redoute ouverte à dos.

Pl. V.

Il y a encore des espèces de flèches ou redoutes ouvertes à dos, qui servent à masquer les défilés, à protéger et à faciliter une retraite en gênant la marche de l'ennemi lorsqu'il poursuit : elles deviennent aussi essentiellement utiles, quand elles sont situées sur des éminences autour du camp, pour empêcher leur occupation par l'ennemi, et pour porter échec à ses entreprises imprévues ; à ces avantages, l'on peut en alléguer encore un bien grand, c'est que, dans le

cas où l'ennemi serait assez téméraire pour les attaquer, et parviendrait à s'en emparer, elles ne lui seraient d'aucune ressource, et, dans ce cas, les ouvrâges étant ouverts à dos, les troupes se retirant, permettraient au canon du camp de jouer librement sur l'agresseur.

Fig. 1 et 2.

Pour se mettre, toutefois, à couvert de toute surprise, lorsqu'on est détaché dans un ouvrage de ce genre, on ne laissera pas de masquer le côté ouvert par des chevaux de frise, ou des abatis etc., qu'on joindra bien par le moyen de crampons ou de chevilles; et, en cas que le temps et le manque de bois ne permettent pas ces dispositions, on aura recours aux trous de loup, que leur utilité rend également recommandables.

Ces redoutes, cependant, ne présentant pas une égale résistance sur tous les côtés, ne peuvent offrir les mêmes avantages dans toutes les positions, puisqu'elles n'ont de résistance par elles-mêmes et ne présentent de moyens offensifs qu'autant qu'elles sont soutenues par une force particulière qui les surveille et défend leurs côtés faibles : tantôt c'est un marais, tantôt un fleuve qui arrête les pas de l'ennemi, mais le plus souvent c'est, comme nous venons de le dire, l'aspect des canons du camp qui se trouvent

derrière, qui impose à l'ennemi qui est en face de ces redoutes.

Des redoutes fermées.

Fig. 3.

Il n'en est pas de même de celles qui sont fermées partout : fortes par elles-mêmes, leurs moyens se trouvent partout égaux, et les mettent, en quelque sorte, dans cette indépendance qui imprime une activité des plus énergiques aux moyens même médiocres, et qui place, pour m'exprimer ainsi, un pareil poste au-dessus des accidens topographiques.

Tous les détachemens ne sont pas propres à se renfermer dans une redoute.

Pl. IV, fig. 4

Il est aussi à observer que le détachement doit être en nombre suffisant pour border un certain développement de parapet, afin de pouvoir se renfermer dans une redoute ; car, dans la supposition qu'il ne fût que de vingt-quatre hommes, il ne pourrait développer plus de trois toises du côté intérieur, et sur un seul rang; ce qui offre une superficie carrée tellement resserrée, qu'elle ne saurait être habitée, puisque l'ouvrage achevé, la banquette et son talus B et C ayant retréci to-

talement son intérieur A, celle-ci ne présente plus d'espace.

Il paraît donc indispensable de donner quelque règle approximative pour fixer le pourtour de la redoute et l'étendue de ses côtés.

Le Tableau n° I indique le calcul approximatif du pourtour, longueur des côtés, etc., d'une redoute.

Le tableau ci-joint (quoiqu'il ne fixe pas des dimensions qui se recommandent par une exactitude géométrique) ne laisse pas, néanmoins, de devenir utile, comme échelle de comparaison, ou de guide dans la pratique.

Cependant, comme cette exactitude scrupuleuse, à laquelle on n'arrive que par les recherches du tâtonnement, ne peut se concilier avec la promptitude d'exécution, qui est un des principaux mérites des ouvrages passagers de campagne, l'on peut, ou s'en rapporter à ce tableau, ou déterminer les dimensions d'après le procédé ordinaire consacré par l'expérience, et dont la théorie se forme principalement sur l'étendue de la ligne, qu'un homme ou une file peut défendre, ce que l'on concevra plus facilement à l'aide d'un exemple.

Supposant que nous voulions destiner deux cent cinquante hommes et deux pièces de ca-

non à la défense d'une redoute, nous n'aurions qu'à compter de cette manière :

De deux cent cinquante hommes, nous en déduisons un cinquième pour la réserve, il nous en reste deux cents, lesquels, mis sur deux rangs, font cent files, qui occupent un espace de cent pas ou deux cents pieds; y ajoutant douze pas ou vingt-quatre pieds pour le canon, nous trouvons la somme de deux cent vingt-quatre pieds, laquelle, divisée par quatre (nombre des côtés), donne cinquante-six pieds pour la longueur de chaque ligne de cette redonte carrée.

Déterminer le tracé de la redoute carrée.

Pl. V, fig. 3.

Actuellement, passant au tracé, nous déterminons *une droite* de cinquante-six pieds, et nous y faisons un angle droit à chaque extrémité, et puis nous prolongeons les lignes du cordeau qui marque ces deux angles jusqu'à cinquante-six pieds, et nous obtenons trois faces de la redoute AB, AD, et BC; la quatrième CD se présente d'elle-même, et ferme l'ouvrage.

Fermeture de la redoute.

On n'omettra pas de marquer sur cette dernière face une ouverture de dix pieds, pour in-

troduire le canon, observant toutefois que, dans le cas où il ne s'en trouve pas, six ou huit pieds doivent suffire.

Traverse.

Cette ouverture ne laisserait pas pourtant de présenter un inconvénient, si on n'avait pas le soin d'élever à quelques pas en arrière une pièce de parapet que l'on nomme traverse, afin de parer les coups de l'ennemi, et, par cette précaution, mettre les hommes qui défendent les autres faces à l'abri des feux de revers.

Il est aussi d'usage de masquer cette ouverture en dehors par une flèche, surtout lorsque la redoute est d'une grande étendue; cet ouvrage extérieur se construit de manière à ce que son fossé soit défendu par le feu de la face devant laquelle il se trouve.

Des dimensions des parties principales d'une redoute. — Tableau n° II.

Cet ouvrage de campagne, dont le but est de présenter une résistance formidable aux efforts de l'ennemi, exige par cela même, une construction plus forte et plus soignée que celle des petits ouvrages dont il vient d'être question. Nous croyons devoir mettre sous les yeux du lecteur, par le moyen d'un tableau, les dimensions

moyennes des principales parties d'une redoute. Ici, je ne fais qu'emprunter les lumières des savans qui ont écrit sur cette matière, au risque de m'attirer le compliment d'un ancien satirique :

. . . . . *Crispini scrinia lippi*[1].

Du choix d'une position favorable à la redoute carrée. — Des outils nécessaires aux travailleurs, du placement de ceux-ci, et de la construction de l'ouvrage.

Nonobstant tout le soin que l'on peut apporter pour élever cette redoute, elle ne présenterait cependant que peu d'effet, si sa position n'était l'objet d'une sage préférence; car enfin, ses lignes, n'ayant d'autres défenses que celles de leur propre feu, se trouvent entièrement découvertes, et, ne pouvant être protégées par le feu des lignes contiguës, il devient essentiel d'élever l'ouvrage de façon que la nature du terrain contrebalance le désavantage de la faiblesse d'une figure dont les angles se trouvent, pour ainsi dire, paralysés, ne pouvant présenter aucune résistance défensive, et encore moins agir d'une manière offensive. La redoute carrée sera pour lors élevée sur une éminence, ou bien, profitant du voisinage d'un ruisseau, d'un marais, d'un chemin creux ou d'un précipice, on y ap-

[1] Hor., *Sat.*, lib. I.

puiera un ou deux de ses angles; et si même l'aspect du lieu ne présente qu'un terrain ou position peu favorable pour une heureuse défense, le chef doit alors suppléer par la fécondité des ressources, à l'ingratitude du site; en conséquence, il entourera son ouvrage d'abatis, de chevaux de frise, de trous de loup, ou de fougasses, dont nous parlerons plus tard. Quant à présent, il nous paraît temps de mettre les hommes au travail munis d'une quantité suffisante de bois, et d'une qualité convenable de battes, de coignées et de serpets. On placera un rang de travailleurs le long de la ligne tracée pour la berme, faisant face à l'ouvrage : ces hommes se placeront à deux pieds l'un de l'autre, et commenceront leur opération par l'excavation du fossé et l'élévation du parapet, en jetant la terre de celui-là jusqu'au tracé de celui-ci, et, pour cet effet, il est à propos de coucher d'avance une rangée de fascines [1]

[1] Pour confectionner les fascines, on enfoncera six piquets obliquement en terre, de façon que deux ensemble forment une croix : on liera chacun de ces derniers avec de petites branches de saules, de bouleaux, ou toute autre ligature convenable. C'est sur ces espèces de chevalets que l'on confectionne les fascines, qui ne sont que de longs fagots garrottés d'un pied à l'autre, avec des vergets.

On emploie six hommes à chaque fascine, savoir : deux pour couper les branches, deux pour les assembler, et deux pour les garrotter.

le long de ce tracé, en l'attachant convenablement avec des piquets, de crainte que la marque ne se perde sous la terre que les travailleurs pourraient jeter dessus par mégarde.

Deuxième rang.

Un autre rang se placera derrière le premier, et le long de la trace qui marquera le fossé, mais à double distance; il fournira de la terre au premier rang, qui la rejettera en avant avec celle qu'il creusera lui-même.

A mesure que l'on voit ainsi s'élever la partie la plus essentielle de l'ouvrage, il faut pourvoir à sa solidité, et, à cet effet, un nombre suffisant d'hommes sera chargé de refouler la terre avec les battes, à mesure qu'elle arrivera sur le parapet; par ce moyen, l'ouvrage acquiert une consistance qui le rend propre à repousser les efforts de l'ennemi.

Construction de la traverse.

Nous avons appelé plus haut *traverse* une pièce de ce même parapet; en effet, et sa fin, et la forme de sa construction, en sont les mêmes; mais si, pour ces raisons, elle tient à l'ouvrage comme partie principale, elle ne doit pas moins se ranger parmi les pièces accessoires, ou parties détachées, et ainsi ne saurait être construite que lorsque le corps de l'ouvrage sera achevé.

La manière de creuser le fossé. — De l'escarpe et de la contrescarpe, ou talus du fossé.

Pour se procurer, toutefois, la quantité de terre nécessaire, on ne laissera pas de se prescrire une règle pour l'excavation du fossé, afin de ne point s'écarter de la ligne qui conduit au but désiré, car si l'on creusait sans avoir la précaution d'établir un talus, on aurait à craindre la ruine de l'entreprise et de ses espérances, par l'écroulement de la redoute, surtout si la terre manquait de solidité, qu'elle ne fût pas argileuse ou d'une qualité forte.

Dimensions et proportions des talus.

De cette crainte naît nécessairement la précaution d'empêcher les éboulemens, en donnant à ces talus une pente proportionnée à la qualité de la terre et à la profondeur du fossé.

Des talus des parapets.

La qualité du sol n'influe pas moins sur la plupart des dimensions des autres parties de l'ouvrage, comme l'indique le tableau, et fixe en conséquence celle de tous les talus, à l'exception de celui qui aide à découvrir l'ennemi lors même qu'il aura gagné le bord extérieur du fossé. Disposé pour cet effet, le talus supérieur ou la

superficie du parapet se trouve en pente comme le toit d'une maison, ou comme la pente douce d'un glacis, et se règle sur la fin exclusive de pouvoir découvrir en entier l'assiégeant qui approche.

Revêtement du parapet.

Le parapet, cette partie essentielle de l'ouvrage, réclame un revêtement pour sa solidité, surtout lorsque la terre n'offre pas une consistance des plus fortes.

Emploi de gazons.

Dans cette supposition, on peut le revêtir de gazons, en plaçant le côté vert contre le parapet, et en attachant chaque pièce carrée avec quatre piquets.

Des fascines.

Les fascines étant également destinées à cet emploi, on procédera en couchant la première rangée le long de la ligne intérieure du parapet; et, après l'avoir clouée avec des piquets, on le garnira de terre, et, au fur et à mesure que le parapet s'élève, on continuera à la fasciner, en observant toutefois que le milieu de la fascine de la seconde rangée couvre exactement deux bouts de celles qui sont dans la première, et ainsi des autres rangées.

Observation sur les deux genres de revêtement.

Il serait néanmoins à craindre que ces revêtemens même fussent insuffisans pour résister à la pression du parapet, si on n'avait pas le soin d'en diminuer l'effet, en donnant à celui-ci un talus intérieur d'un pied.

Revêtement extérieur du parapet.

Ce n'est point exclusivement l'intérieur du parapet qui réclame un revêtement fait avec soin, car, dans la supposition d'un terrain pierreux, les boulets de l'ennemi en feraient sauter de tels éclats, qu'ils deviendraient des plus dangereux pour la troupe qui y est renfermée, si le chef n'avait pas la précaution d'opposer aux projectiles un revêtement qui, à la fois, recevrait le boulet et en amortirait l'effet; pour cette raison, on ferait bien de revêtir l'extérieur du parapet, comme nous venons de l'indiquer à l'égard de l'intérieur, toutes les fois que la terre ne serait pas argileuse.

Revêtement des embrâsures.

Les embrâsures seront également revêtues, mais de gazons préférablement, puisque une matière plus inflammable serait peu convenable à cause de la proximité du feu du canon.

La grenouillère.

Avant de passer plus loin, nous devons indiquer ici la grenouillère, espace solide du parapet, qui sert de fond à l'embrâsure, si je puis m'exprimer ainsi, et qui met l'affût à couvert. Quoiqu'il soit essentiel que sa hauteur soit connue d'une manière précise, cependant elle n'est marquée sur mon tableau qu'approximativement, par la raison que sa mesure ne peut se prendre exactement que sur la hauteur de l'affût ou de la plate-forme sur laquelle celui-ci s'asseoit.

La plate-forme.

J'aurais dû, peut-être, parler de cette partie de l'ouvrage, avant de faire mention de la grenouillère, puisque ordinairement sa construction précède le dégorgement des embrâsures.

On procède à la formation de la plate-forme par l'aplanissement du sol, et ensuite on pose les gîtes, qui sont simplement quelques pièces de bois, et communément au nombre de cinq, dont celle qui occupe le milieu sera, suivant le prolongement de la directrice[1] et à trois pieds huit pouces au-dessous de l'ouverture intérieure de

[1] Directrice, une droite supposée menée du point principal de l'objet à battre au milieu de l'embrâsure.

l'embrâsure, ce qui fixe la hauteur de la genouillère (d'après une autorité respectable)[1]; mais, comme l'officier d'infanterie, pour mesurer toutes les dimensions des ouvrages passagers, consulte l'opportunité des circonstances et la qualité des matériaux qui sont à sa portée, nous ne nous permettrons pas de lui fixer ici de hauteur arbitraire, comme nous venons de l'énoncer plus haut.

Ce premier gîte touchera d'un bout au revêtement, et s'élevant de l'autre, fera talus de quatre pouces. Les autres gîtes seront placés à droite et à gauche de celui-ci, ayant leur surface supérieure dans le même plan : ils ont ordinairement cinq ou six pouces d'équarissage et leur longueur est en raison du recul de la pièce qui doit manœuvrer dessus; l'intervalle entre chaque gîte sera rempli avec de la terre que l'on ne manquera pas de bien damer. Sur l'extrémité élevée des gîtes, et en travers, on posera une solive bien affermie; cette pièce, ayant pour but d'arrêter le recul, pourrait donner lieu à une trop forte secousse, si on n'avait pas la précaution de la tempérer par cette inclinaison imprimée au plan de la plate-forme.

Des madriers.

Cela fait, et pour que cette plate-forme pas-

[1] Le chevalier d'Urtubie. (*Manuel de l'Artillerie.*)

sagère soit achevée, il ne faut que placer en travers, et tout le long des gîtes, des planches que l'on nomme *madriers*; elles seront parallèles à la solive ou heurtoir, lequel sera, de son côté, bien affermi par-derrière avec des piquets.

Observations sur les terrains gras.

En traçant ici une espèce de plate-forme, je n'ai pas eu l'intention de prescrire cette disposition comme d'une absolue nécessité, car la consistance du sol peut souvent dispenser de tout ce travail, surtout s'il est fort ou en craie; dans cette supposition, il n'y aurait que le plan, le talus et le heurtoir qui seraient d'une nécessité absolue.

Sur les terrains pierreux.

Il est bon néanmoins d'observer en passant, que, si le sol était pierreux et trop inégal, il serait indispensable d'apporter de la terre pour aplanir la plate-forme, commençant, toutefois, par établir l'enveloppe de gabions, suivant le profil du talus.

Canon placé en barbette.

La nature d'une position influant plus ou moins sur la nécessité de mettre la plate-forme à couvert, une montagne, une éminence quelconque, méritent, sous ce rapport, une attention parti-

culière. Dans une situation de cette nature, la redoute dispense, jusqu'à un certain point, de la plus grande partie du travail que nous venons d'indiquer, et surtout de celui des embrâsures, tant qu'on est assuré que l'ennemi ne peut pas parvenir à jouir d'un semblable avantage, en s'emparant d'une éminence également élevée; ce qui paralyserait la vôtre ou lui ôterait sa supériorité. Les canons qui sont assis sur cette position dominante, sans être assujettis à la direction d'une embrâsure, se nomment *canons placés en barbette.*

Cette disposition est celle qui convient le plus particulièrement aux ouvrages passagers de campagne, tels que les redoutes qui flanquent les parallèles ou retranchemens d'une armée assiégeante. Aussi, la liberté de diriger leurs feux dans tous les sens devient d'autant plus urgente, que l'entreprenante mobilité de l'ennemi rendrait nulle une pièce qui serait réduite à la direction permanente d'une embrâsure. La bouche à feu, placée en barbette, craint d'autant moins le feu de l'ennemi, que le mouvement libre dont elle jouit est à la fois la garantie de sa sûreté comme elle l'est aussi de son effet offensif.

Canon placé aux angles des ouvrages carrés.

Quelle que soit la position d'une redoute carrée,

elle présentera toujours quatre points marqués au coin de l'impuissance, tant que la défectuosité inhérente à la figure n'est pas renforcée par des pièces de canon qui impriment aux angles une force que leur nudité ne pourrait offrir [1].

Modification dans la construction d'un ouvrage situé sur une montagne.

L'occupation d'une position sur une montagne pierreuse ou de rocher, donne encore lieu à une considération particulière en ce qui touche à la construction de la redoute, puisqu'elle forme exception aux principes déjà émis.

En effet, la forme conique d'une montagne et la nature de son fond, ne permettant pas une excavation assez large et assez profonde pour fournir un fossé qui ait les dimensions ordinaires, l'on observera ici avec intérêt que cette circonstance est peu importante, puisque la nature dominante de la position y supplée : le fossé, pour lors, peut être considérablement rétréci, et la banquette, au lieu d'être formée par le terrain du fossé, le sera par une excavation prise du dedans, et, si même le parapet ne se trouve pas assez haut par celle du fossé, on achèvera de lui donner l'élévation nécessaire avec une partie

[1] Voyez pl. VII, fig. 1, angles C, D.

du sol prise dans l'ouvrage dont l'excavation présente le triple avantage de concourir à l'élévation du parapet, à la formation de la banquette et d'un retranchement pour les troupes.

Modification lorsqu'on est dominé par l'ennemi. — Emploi du cavalier.

Mais comme on n'est pas maître de choisir sa position dans toutes les circonstances, il peut arriver que l'ennemi occupe la hauteur, et qu'il jouisse des avantages de la position dominante : dans ce cas, on sentira la nécessité de modifier ce que nous avons avancé plus haut, en élevant suffisamment le parapet de son côté, ou bien en construisant un massif couvrant que l'on nomme *cavalier*, de sorte que les soldats qui défendent les autres lignes de l'ouvrage ne soient pas pris de revers par des feux, plongeant de la position ennemie. Le fossé, dans cette hypothèse, doit être très-profond et très-large, et il le devient, en effet, par la grande quantité de terre qu'il faut employer pour élever le parapet ou construire le cavalier, ainsi que pour la formation des nombreux gradins en amphithéâtre dont on a besoin pour monter facilement au parapet.

Des gabions en forme de cône tronqué.

Ces dispositions étant particulièrement prises

pour arrêter l'effort du canon, il est important d'observer que, lorsque la position dominée se trouve à portée du feu de la mousqueterie qui vient d'une hauteur voisine, il est bon de faire usage de gabions en forme de cône tronqué, et disposés de façon qu'en passant les fusils à travers, on puisse tirer sur l'ennemi.

Des fraises.

Comme on n'est pas toujours maître de donner au parapet et à l'escarpe le talus que l'on désire, et la volonté de l'homme cédant toujours à l'empire des choses, tantôt c'est un terrain sans consistance ou sablonneux qui invite à le construire en pente peu rapide, afin d'empêcher l'écroulement de l'ouvrage; tantôt c'est un fond tenace et difficile à entamer, tel que celui d'une montagne, qui devient également arbitre du talus, en sorte que fréquemment le parapet ne présenterait que peu de résistance à l'ennemi qui, de son côté, ne manquerait pas de tenter une surprise, s'il ne croyait pas avoir à surmonter l'obstacle que présente une forte rangée de fraises.

Leur construction.

Les fraises sont simplement des pieux pointus par un bout, qui s'inclinent dans les fossés, se reposant sur l'arête de la berme qu'elles dé-

bordent. Ces pieux sont cloués sur deux poutres, qui sont parallèles l'une à l'autre, et posées sur l'horizon dans le parapet, de manière que la poutre la plus éloignée de la berme soit à trois pieds de la ligne extérieure du parapet et parallèle à cette ligne.

Pl. VI, fig. 1.

On conçoit que ce travail permet de supposer que les fraises doivent être placées dans le parapet avant que la hauteur de celui-ci ne soit terminée : ceci est d'autant plus vrai, qu'il serait difficile de les incruster après, avec toute la solidité désirable. Mais aussi, nous ne prétendons pas que la grande force qu'on imprime aux fraises par cette manière d'opérer, doit toujours être regardée comme indispensable, surtout dans un ouvrage de campagne, où la solidité même est en rapport avec le temps dont on peut disposer et avec les commodités locales; c'est pour cette raison que nous aimons mieux hâter l'élévation du parapet, et ensuite le faire respecter par une rangée de fraises, qui présentera une résistance suffisante, en enfonçant de moitié dans le parapet de forts pieux de sept ou huit pieds de longueur, pointus par le bout extérieur, très-proches les uns des autres, et un peu inclinés vers le fond du fossé, comme nous venons de

l'indiquer; finalement, on peut leur donner une consistance solide et permanente, en les attachant à une poutre qui se prolongera sur toute la longueur de la rangée, ayant soin que la moitié soit enfoncée dans le parapet.

Rangée de palissade dans le fossé. — Rangée simple.

Les pieux sont également d'une excellente défense, quand, placés dans le fossé, ils en rendent le passage plus difficile, et servent d'autant mieux à la défense, que les rangées sont multipliées, au lieu d'être d'un seul rang; toutefois, ils seront, dans ce dernier cas, plantés verticalement au milieu du fossé, et espacés à trois pieds les uns des autres, ayant les bouts pointus à leur partie supérieure; au-dessous desquels, et à deux pieds, on clonera des lattes pour qu'ils soient difficilement ébranlés.

Rangée double.

Cette palissade simple est celle dont on se sert le plus habituellement; mais aussi elle n'obtient cette préférence que parce qu'elle est d'une construction plus facile que celle à double rangée; mais on donnera toujours à celle-ci l'avantage sur l'autre, toutes les fois que le temps et les matériaux ne se refuseront pas à la construction d'une redoute, qui présenterait une défense plus certaine.

Cette double rangée sera formée de pieux de dix pieds et demi et de neuf pieds de longueur; ceux-là seront plantés à un pied du talus extérieur, s'inclinant vers la campagne, et seront enfoncés de trois pieds en terre et soutenus en bas par des poutres couchées par terre tout le long de la rangée; puis, après avoir cloué ces pieux contre ces poutres, ils offriront la solidité requise et après avoir également assuré leur partie supérieure de la manière que nous venons d'indiquer.

Les pieux de la seconde rangée, ou ceux de neuf pieds, seront plantés et enfoncés verticalement de deux pieds en terre, directement au pied du talus, de manière que chaque pied soit en face de l'ouverture qui existe entre ceux de la première rangée inclinée. Cela fait, et après avoir affermi leurs parties supérieures par des lattes prolongées à deux pieds au-dessous des pointes, leur résistance ne manquera pas de produire, pour la défense, le résultat que l'on cherchait[1].

Des chevaux de frise.

Pl. V, fig. 1.

On peut également rendre difficile le passage

[1] Il peut être bon de remarquer ici, d'après l'autorité de MM. de Cormontagne et Carnot, vu la force du vent du boulet, que le tir du canon doit être dirigé à trois ou quatre pieds au-dessus de

du fossé, en mettant au milieu des chevaux de frise que l'on cramponne les uns aux autres pour en assurer la résistance; et cet objet de défense paraît d'autant plus recommandable, que sa mécanique devient facile et prompte lorsqu'il est possible de se procurer des poutres; auquel cas on n'a qu'à hérisser celles-ci de rayons pointus par leur bout offensif[1].

Cependant, quelque prompt que soit le mécanisme des chevaux de frise, leur construction n'est pas l'ouvrage d'un moment, car la recherche des poutres, leur percement et la confection de leurs rayons peuvent souvent demander plus de temps que les circonstances n'en accordent. Cette considération semble offrir la préférence aux abatis, mais à un prix bien cher, il est vrai, puisqu'il faut sacrifier le bien d'un propriétaire, dont le domaine est, ou la récompense décernée à ses ayeux pour de loyaux services, ou bien le fruit d'une honnête industrie, au lieu d'avoir été extorqué par la violence et la rapine.

De l'abatis.

Fig. 2.

La formation et l'usage de l'abatis ne deman-

la palissade de la contrescarpe, afin d'être assuré, par cette précaution, de ne blesser personne.

[1] Voyez Tableau n° II.

dent pas que nous arrêtions long-temps l'attention du lecteur; car étant plutôt du domaine de l'instinct que du ressort d'une réflexion soutenue, il se trouve à la portée de tout le monde : en effet, personne n'ignore quels secours on peut tirer, pour une défense passagère, d'une rangée d'arbres abattus, dont les troncs sont hérissés de branches entrelacées et pointues. Si leur résistance n'est pas des plus formidables, elle l'est du moins assez pour arrêter l'ennemi, et pour parer un coup porté à l'improviste; tel étant le but principal de l'emploi de l'abatis, les moyens de défense qu'il procure instantanément le recommandent, comme on voit, en raison de leur simplicité et de leur importance. C'est la simplicité de sa formation qui a valu à l'abatis une juste préférence dans ces temps antiques où la science n'avait pas encore tracé les savantes dimensions d'un ouvrage régulier; et si de nos jours nous estimons les fraises, les palissades et les chevaux de frise qui sont d'une origine moins ancienne, nous nous plaisons à croire que l'antique usage de l'abatis nous en a fourni l'idée; de même que celle du parapet, qui ne doit le principe de son existence qu'au monticule et au tronc d'arbre qui ont dû arrêter les premiers projectiles[1]. Mais,

[1] Il est à supposer que la pierre fut le premier projectile.

quelle que soit la confiance qu'on ait jadis accordée à ces objets secondaires de défense, ils ont perdu leur première considération par le progrès des connaissances; de sorte qu'ils ne sauraient être employés aujourd'hui comme autrefois, *autour et à six pas du fossé* d'une redoute.

Des trous de loup. — Tableau n° II.

Mais si ces accessoires du corps principal de l'ouvrage sont déchus de leur première utilité, parce qu'ils ne peuvent résister à la puissance du canon, qui les renverrait par éclats porter la mort dans le sein même de celui qui se fierait à leur défense; cependant l'activité de l'offensé, ne cédant en rien à l'énergie de l'agresseur, imagine les trous de loup, qui remplacent parfaitement aujourd'hui ces premiers objets qui ne peuvent résister à la force de cette matière fulminante, que le métier des armes doit à l'actif esprit d'un défenseur de la foi [1].

Si la facilité de construction est une des principales raisons qui recommandent le dernier moyen de défense qui vient de nous occuper, celui que je vais indiquer, et qui rentre dans mon sujet, obtiendra l'acquiescement qu'il mérite, en raison de la célérité de la construction

[1] Voyez deuxième partie, chapitre 8, poudre à canon.

et de l'effet réel qu'il peut produire. Il consiste à établir plusieurs rangées de trous qui réunissent aux avantages que procurent les dimensions portées sur notre tableau celui qu'offre la figure d'un cône ou pain de sucre renversé, au centre duquel se trouve un piquet planté verticalement, ayant également les dimensions indiquées au tableau.

Deux ou trois rangées paraissent suffire pour remplir le but que l'on se propose, celui d'arrêter l'ennemi à qui il serait difficile de les franchir, puisqu'il pourrait aussi difficilement éviter de glisser dedans; conséquence qui résulte évidemment de la manière de creuser les trous; savoir, en ordre d'échiquier: deux sur un rang et un troisième couvrant l'intervalle qui les sépare, observant toutefois que le terrain qui espace chaque trou, soit coupé en dos d'âne, afin qu'il n'y ait aucune prise pour s'y soutenir.

La fermeture de l'ouvrage.

Nonobstant la résistance que toutes ces mesures présentent aux efforts de l'assiégeant, elles seraient encore insuffisantes, si on n'avait pas également le soin de fermer l'entrée de l'ouvrage; car l'ennemi se montre d'autant plus ferme et plus opiniâtre, qu'il se flatte, en surmontant les premières difficultés par des efforts énergiques,

de s'aplanir facilement les autres. Au contraire, quelle que soit la médiocrité de la défense avancée, s'il aperçoit sur son approche les obstacles toujours renaissans sous ses pas, son imagination toujours prête à grossir le danger, lui offre un aspect redoutable, qui opère tellement sur son moral, que ses forces physiques, cédant à cette influence, diminuent dans la même progression que les obstacles augmentent; et par une conséquence naturelle, ses moyens décroissent à chaque pas qu'il fait vers la redoute.

L'entrée surtout doit être bien fermée et de manière que ce point de l'ouvrage soit au moins aussi difficile à entamer que toute autre partie du parapet : et il le sera, en effet, en y élevant une flèche ou même une traverse[1]. La largeur du parapet de celle-ci peut être moindre que celle du parapet de l'ouvrage, et le fossé également, mais sa hauteur doit être la même.

Lorsque c'est une flèche[2] qui ferme la redoute, elle sera elle-même fermée par des chevaux de frise, ou par un objet présentant une semblable défense, observant néanmoins de conserver une communication avec l'ouvrage principal dont l'ouverture ou entrée ne laissera pas

[1] Voyez pl. V, fig. 3.
[2] Voyez *Idem*.

d'être elle-même assurée en dernier lieu par des lattes de quatre pouces d'épaisseur, à travers lesquelles on peut faire feu en cas de besoin.

Construction d'un corps-de-garde.

Tout cela fait, nous trouverons que l'ouvrage présente un aspect imposant sur toutes ses faces; mais quelques résultats avantageux que la garnison puisse se promettre de ces dispositions, ce ne sont cependant là que des apparences flatteuses et sur lesquelles il n'est pas permis à l'homme de guerre de se reposer sans inquiétude. « Telle vérité positive, telle théorie certaine, au fait et au prendre, ne se trouve plus » la vérité pratique, qu'elle trompe et met en défaut celui qui s'y est trop confié [1]. »

Ce n'est donc pas le repos que nous conseillerons, quand même il paraîtrait aussi assuré et semblable à celui du lion, *a guisa di leon, quando si posa* [2], car nous nous méfions de ses conséquences; mais plutôt la persévérance d'une activité soutenue, en construisant dans l'intérieur de l'ouvrage un corps-de-garde qui peut servir de point de ralliement en dernier ressort. Il sera enfoncé de trois ou quatre pieds en terre, et en-

[1] PASCAL.
[2] LE DANTE.

suite couvert, en dos de mulet, de grosses poutres qui, couvertes ensuite de plusieurs couches de fumier ou de terre humide, le mettront à l'épreuve des projectiles.

C'est ici, qu'à la dernière extrémité, l'on fait encore une belle résistance, et que, par un dernier et vigoureux effort, l'officier détaché recueille le fruit, quoique tardif, qui fait l'objet de ses derniers vœux.

Admettons que l'ennemi ait franchi le parapet même de l'ouvrage ; qu'il ait une force assez considérable pour couvrir toute la surface de la redoute ; qu'il marche même sur le corps-de-garde ; que ses pas téméraires se portent, dis-je, sur ce toit qui abrite le foyer d'où s'échappent les dernières étincelles de l'activité, toute l'énergie des derniers efforts, au point que la terre même en soit émue, *pulsuque pedum conterrita tellus* [1] ; il ne sera pas encore assez puissant pour arracher aux braves une moisson de lauriers dont le chef, par son active prévoyance, aura déjà déposé les germes dans le sein de la terre.

Des fougasses nombreuses, construites avec le soin et les précautions dont nous parlerons plus tard [2], communiquant avec le corps-de-garde,

[1] *Ænéide*, liv. VII.

[2] Voyez deuxième partie, chapitre XI.



ou centre commun, seront le complément des dispositions prises pour vaincre l'ennemi, pour emporter le rameau sacré, qui n'est jamais plus beau que lorsqu'il ceint le front du brave qui marche vers l'immortalité : *Sic itur ad astra*[1].

[1] *Ænéide*, liv. IX.

faiblesse naturelle de ses saillans C fût améliorée par les dispositions suivantes, et dont nous devons l'idée à deux ingénieurs estimables[1], elles consistent à découper la ligne couvrante ou parapet en forme de crémaillère, de façon que les dents de chaque crochet soient dans le cas où la redoute est carrée, l'une perpendiculaire et l'autre parallèle à la ligne capitale[2] pour me servir de l'expression des hommes de l'art ; mais ce tracé doit se modifier si la redoute est irrégulière.

Quelque séduisant que soit ce moyen au premier aspect, il paraît peu capable de soutenir une analyse sévère par rapport aux principes applicables à la guerre[3], mais cependant il ne doit pas être rejeté, puisque trois ou quatre dents de crémaillère A, mises à la droite et à la gauche de l'angle saillant, doivent produire un effet qui nous épargnerait l'inconvénient d'être obligés de dégrader notre ouvrage, pour écraser par des fougasses, un ennemi que nous aurions pu battre sur son approche.

[1] MM. Lafon et Claicac, directeurs de fortifications.

[2] La ligne qui est tirée de l'angle du centre du bastion ou saillant a son angle flanqué. Dans la fortification régulière dont il est ici question, elle coupe le saillant en deux parties égales.

[3] Voyez *Traité d'art militaire et de fortification*, par M. de Vernon, professeur à l'École militaire.

On saisira le mécanisme général de la crémaillère, par l'inspection de la figure représentant un carré parfait ABCD, ainsi que l'opération de son tracé, qui commence par l'angle A, d'où l'on multipliera autant d'espaces de douze pieds que l'on désire avoir de dents de crémaillère, fixant chaque distance E par un piquet. Cela fait, il ne s'agira pour compléter le tracé, que de former autant de petites flèches dont ces espaces seront les bases, et de manière que chaque face ait huit pieds et demi.

Cette dernière opération se fait à l'aide du cordeau à échelle dont il a été parlé plus haut, sur lequel on prend dix-sept pieds; le milieu indiquera le sommet de l'angle de la flèche, lors que les deux bouts se trouveront attachés aux deux piquets de la base; observant toutefois de bien tendre le cordeau, et d'assurer cette tension par un troisième piquet qui fixera la pointe de la flèche ou celle de la dent de crémaillère E : ensuite on marquera en dehors l'épaisseur du parapet parallèle aux tracés AB et AD, observant de donner à celui-ci au moins quinze pieds et demi, afin qu'il ne soit pas trop faible aux angles des petites flèches.

De l'arrondissement des angles et des pans coupés.

En cas, cependant, que le travail de la cré-

maillère ne puisse s'effectuer dans le temps dont on aurait à disposer, on peut encore imprimer de l'âme aux saillantes, en donnant plus d'étendue aux côtés; et ensuite en arrondissant tous les angles B pour y mettre des fusiliers, ou bien en faisant usage des pans coupés pour y disposer des batteries en cas que l'on ait de l'artillerie D.

De la redoute circulaire.

Pl. VII, fig 2.

Nous allons voir bientôt que les redoutes peuvent avoir toutes sortes de figures; et peut-être autant pour sa simplicité que pour toute autre raison, nous aurions dû commencer par parler de la redoute circulaire ou polygonale; et malgré la préférence généralement accordée aux quadrilatères avec toutes leurs imperfections, si nous avions à opter, nous nous laisserions aller à une certaine prédilection pour la première figure; car, à notre sens, la défectuosité de ses feux divergens est amplement compensée par l'uniformité de ces mêmes feux, par un tracé fort simple, et surtout par cet avantage essentiel, dont elle jouit exclusivement, de renfermer le plus grand espace de toutes les figures à périmètre égal.

Des redoutes tenaillées ou à étoile.

Cet avantage cependant ne lui donne pas

toujours un droit de prédilection; l'attitude du terrain pouvant quelquefois déterminer à une sage préférence, en faveur de la figure tenaillée qui, dans certaines positions, est d'autant plus digne de l'attention de l'officier, que l'expérience des dernières guerres atteste son utilité, sous le rapport de la défense.

Du carré aux côtés brisés.

Pl. VIII, fig. 1.

Voulant passer rapidement au polygone qui doit fixer spécialement le choix, toutes choses égales d'ailleurs, nous ne nous arrêtons à la figure carrée que pour faire remarquer qu'on ne saurait lui imprimer une attitude plus défensive en brisant ses côtés; en effet, comment, pour obtenir des feux croisés sur les capitales, produirions-nous des tirs parallèles aux faces des saillans AO, BO, sans que la brisure ne retrécît la majeure partie de la capacité intérieure, pour ne pas dire, en m'exprimant plus correctement, la totalité même de l'emplacement destiné à la garnison.

Des brisures en général. — Des triangles formés sur les côtés.

Fig. 2.

Ceci doit paraître tellement sensible à l'intelligence la moins exercée, que nous rejetterions

volontiers le carré tenaillé et même la théorie de la simple brisure des côtés ADBC, en faveur de celle des triangles formant des saillans sur les côtés du polygone.

Le pentagone. — L'hexagone. — Développement de parapet qui convient à un demi-bataillon.

Fig. 3.

Le pentagone n'étant pas plus recommandable que le carré, étant en quelque sorte frappé des mêmes défauts, notre lecteur voudra bien nous suivre jusqu'à l'hexagone, qui lui présentera une figure qui permet enfin la construction d'un ouvrage tenaillé qui, par ses lignes de défense, tient de plus près à la fin prescrite et exigée par la théorie. Il verra un polygone offrant un terre-plein de quatre cents toises qui a ses côtés brisés intérieurement, et qui suffit à un demi-bataillon, ayant une ligne couvrante de cent-cinq toises, ACE.

La construction. — Périmètre qui convient à un bataillon entier.

Fig. 2.

La construction par des triangles équilatéraux BEF, FGH, HIK sur chaque côté, offrant à la fois les 60° aux saillans, et 120° aux rentrans, les lignes de défense présentent des moyens encore plus défensifs, et l'espace que le poly-

gone reçoit par cette dernière construction lui donne un terre-plein de quinze cents toises à peu près et un développement de parapet de cent quatre-vingts, ce qui convient à la totalité du bataillon.

Observation.

Mais il est essentiel de mesurer le terre-plein et le développement des lignes couvrantes sur les forces destinées à leur défense; de là la nécessité de fixer d'avance le périmètre, afin que, par la construction des triangles, l'on trouve à peu près l'espace et le développement qui conviennent à la garnison.

De l'eptagone. — De l'octogone.

Fig. 4.

Ce que nous venons de dire sur le carré, une légère différence que nous avons aperçue dans la figure à cinq côtés et l'avantage plus remarquable encore que l'exagone vient de nous offrir, démontrent sensiblement qu'en multipliant les côtés du polygone, nous découvrons de plus en plus le but que nous cherchons. En effet, l'eptagone touche de près à la figure qui fait l'objet de nos recherches. L'angle polygonal étant de 128° 35″, l'angle de défense restera à 112°, et la divergence des lignes du tir

devient moins sensible, ce qui nous mène à croire qu'une figure à huit côtés doit nous satisfaire, en donnant une direction convergente aux lignes du tir, ou bien des tirs presque parallèles aux faces des saillans, ce qui produit des feux qui croisent suffisamment sur les capitales pour fixer l'attention de l'officier sur la figure octogonale comme la plus favorable en campagne.

CHAPITRE VIII.

Du triangle. Son défaut.

Pl. IX.

La défectuosité que quelques auteurs modernes ont justement attribuée au triangle [1] pour plusieurs raisons, entre autres celle de renfermer peu d'espace relativement au développement de son contour, frappe les esprits par son évidence, et nous donne lieu d'être étonnés de la prévention des anciens en faveur de la figure triangulaire; aussi, peut-on accuser la ténacité de ceux qui, s'abandonnant aux règles générales des proportions systématiques, ne veulent pas se relâcher de l'austérité de leurs principes, quoique la position à défendre puisse seule prescrire le tracé convenable.

Perfectionnement du triangle. — Le tracé. — Demi-bastions. — Défaut et objection. — Tempérament des objections. — Conclusion.

Pl. IX, fig. 1 et 2.

Si toutefois la démonstration de l'expérience vient repousser leur sévérité par un exemple ma-

[1] Foissac, Clairac, Saint-Paul, Gay de Vernon.

nifeste de l'utilité du triangle à saillans arrondis, ils gardent leur réplique pour rejeter toute autre amélioration, même celle qu'offre la construction des demi-bastions extérieurs au tracé polygonal, disposition qui s'obtient par le prolongement des côtés d'un tiers de leur longueur AB, ce qui indique les sommets des trois angles flanqués, B. Cela fait, on obtient la ligne de défense en menant une ligne BA, et puis, après avoir pris la distance AB sur la ligne BA, on élève au point C les flancs CD, ce qui donne le tracé ou ligne magistrale du fort. A ce sujet, les hommes de l'art ne laissent pas de trouver matière à objections; en effet, on aperçoit que les angles des saillans sont au-dessous de 60°, que les feux qui viennent des flancs sont faibles à cause du peu d'étendue de ceux-ci, que ces flancs mêmes ne sont pas défendus, défauts majeurs, il est vrai, qui paraîtraient au premier abord justifier les objections; mais ne peut-on pas accorder quelque chose à l'empire d'une position qui, quelquefois, dispense d'une exactitude scrupuleuse? Au reste, nous ne voyons pas d'inconvénient d'arrondir les saillans E, ce qui nous fournira le complément de la défense que les flancs nous refusent, lesquels ne manqueraient pas cependant de se faire respecter eux-mêmes, pourvu, disons-nous, que la position fût favorable à sa

défense. Ainsi, nous ne pensons pas que l'homme de guerre puisse rejeter un système qui, sans jouir de tous les avantages que l'on se promet d'un ouvrage régulier, mérite cependant de la considération de sa part dans certaines positions.

Du carré à demi-bastions. — Les avantages.

Fig. 3.

Il est également d'usage d'améliorer la défense du carré par l'addition des demi-bastions, cette figure, toutes choses égales d'ailleurs, étant préférable aux triangles. En effet, son terre-plein est plus considérable, ses côtés sont plus resserrés ou moins gigantesques, et l'angle des saillans supporte le nombre de degrés consacré en théorie et en pratique.

Défauts.

Mais, ainsi que le triangle, ses capitales ne sauraient se fier à la défense des flancs, et les faces sans appuis sont réduites à leur propre moyen A B C D.

Du carré à bastions entiers. — Son tracé.

Fig. 4

Ainsi, il semble plus avantageux, lorsque le temps et les lieux permettent la construction du carré à demi-bastions, de compléter l'ouvrage,

en y ajoutant le complément du bastion entier, disposition d'autant plus raisonnable, que la position qui permet le premier tracé, ne rejettera pas le second, et qu'il ne faut pas employer beaucoup plus de temps pour construire un carré régulièrement bastionné, que pour la construction de celui à demi-bastions. Aussi, cette proposition paraîtra-t-elle sensible par la seule inspection du carré à bastions entiers où l'on remarque que sa défense doit satisfaire aux vœux et aux besoins de la troupe qui le défend, et compenser le surcroît de temps et de travail exigé pour la construction ; son tracé même n'est pas plus compliqué que celui qui, d'après une autre modification adoptée par quelques auteurs, est appliqué au carré simple[1], proposition d'autant plus évidente, que la simple inspection de la figure suffit pour attester sa simplicité. On voit, en effet, qu'il ne s'agit que d'élever au centre de chaque côté une perpendiculaire C H, équivalante à la huitième partie de la ligne A B; que, du sommet des saillans, tirant les lignes B C, A C indéfiniment, l'on aura les lignes de défense, et qu'en prenant les 2/7 de la ligne A B, l'on obtiendra la mesure des forces, B A, A E, ce qui

[1] Voyez Gay de Vernon, *Traité d'art militaire et de fortification*, tome Ier.

indique également les flancs qui s'obtiennent en abaissant la perpendiculaire F E, G D; et finalement aux points F et G, on mènera la ligne F G, pour compléter le tracé de l'ouvrage en fixant sa courtine.

Des profils.

On peut rapporter sur le terrain ce tracé du plan projeté en employant des piquets et des cordeaux qui fixeront toutes les lignes, les saillans et rentrans avec la même précision que le crayon les marque sur le papier; cela fait, on établira ce que l'on nomme les *profils*, qui ne sont autre chose que des lattes clouées dans le sens de la coupe verticale de l'ouvrage, et présentant exactement les dimensions de chaque partie, ce qui suffit pour diriger les travailleurs, qui bientôt les enterrent, d'après les principes indiqués au Chap. II. (Construction de l'ouvrage.) Toutefois, il est bon d'observer que ces profils ne peuvent être employés qu'autant que l'on ne craint pas d'être inquiété, ou qu'on à le temps de se bien fortifier dans le but de pourvoir à sa défense.

Dispositions de siége.

Pl. X.

Les ouvrages d'attaque, tels que les parallèles ou places d'armes, les demi-places d'armes, les

redoutes flanquantes et autres ouvrages de siége, se construisent sans profil, à cause de la célérité qu'il faut apporter dans toutes ces opérations. Aussi, les commence-t-on, pour l'ordinaire, au déclin du jour, afin qu'au soleil levant, les travailleurs se trouvent à couvert des feux des assiégés.

Construction de la première parallèle. sape simple.

La première ligne de tranchée qui embrasse le front d'attaque s'ouvre à la sape simple en avant du dépôt de tranchée et à environ 600 mètres ou 950 pas des saillans; aussi, son exécution est elle des plus faciles.

Les travailleurs sont conduits du dépôt de tranchée sur un rang, leurs fusils en bandoulière, sur l'épaule une fascine à tracer [1] et une pelle ou une pioche à la main.

Arrivés en avant d'une des extrémités de la ligne ou au point d'entrer en tranchée, ils font sur la droite ou sur la gauche par file en bataille, et successivement remettent leurs fascines à un officier qui aura préalablement fait le tracé au cordeau; celui-ci les placera en dehors de cette ligne de 30 ou 50 centimètres selon le plus ou moins de consistance du terrain, et par cela

[1] 1 mètre 30 centimètres de longueur sur 0,15 de diamètre.

marquera la largeur de la berme; pour lors l'officier parcourra lestement et sans bruit la ligne des travailleurs, et à son commandement à voix basse de *haut les bras*, les soldats employés à la tranchée commenceront l'excavation, conservant leur fourniment, mais ayant leurs armes placées en arrière d'eux, la baïonnette au bout du canon et la crosse tournée vers la tranchée afin de pouvoir s'en saisir en cas de besoin.

Largeur et profondeur.

Le déblai rejeté en dehors de la ligne des fascines formera bientôt l'épaisseur et le talus extérieur du parapet, et donnera un fossé d'un mètre de profondeur sur 3 de largeur.

Des gardes de tranchée et des redoutes flanquantes. — Des boyaux ou lignes de communication.

Ces travaux d'attaque, défendus par de fortes gardes convenablement disposées pour tenir en échec les troupes de la place et pour veiller à la sûreté des travailleurs, seront également appuyés de deux bonnes redoutes à barbette qui flanqueront chaque extrémité de la parallèle; si, toutefois, un accident de terreur ou une inondation ne dispensent de cette précaution : aussi, les travailleurs n'ayant à craindre ni des surprises ni des attaques furtives, s'appliqueront à s'ap-

procher de plus près de la place en débouchant sur 2 ou 3 points de leur première ligne de tranchée, et dirigeant leur cheminement sur le prolongement des capitales, ils avanceront par de nouvelles tranchées en zig-zag, que l'on nomme *boyaux* ou lignes de communications, lesquels sont ordinairement au nombre de trois, et chacune d'elles porte la désignation de la partie de la parallèle avec laquelle elle communique, savoir : *communication de gauche, de droite, du centre, pour aller à la* 1re, 2e *ou* 3e *parallèle*[1].

Leurs dimensions.

Leurs dimensions sont comme celles des places d'armes, et comme elles peuvent se creuser à la sape simple, jusqu'à la distance de 300 mètres ou 450 pas de la place à ce point de distance, on commencera une seconde ligne parallèle à la première. Mais l'ennemi se trouvant serré de plus près, se trouve à portée d'inquiéter davantage les approches des assiégeans, qui, de leur côté, avancent avec plus de précaution, et, pour cet effet, emploient l'acheminement à la sape volante.

[1] On est très-souvent obligé de cheminer par *boyaux*, depuis le dépôt de tranchée jusqu'à la première parallèle ; et, dans ce cas, ces lignes deviennent l'objet du premier tracé.

Deuxième parallèle, sape volante.

Aussi leurs travailleurs se chargent-ils au dépôt de tranchée, comme dans le travail précédent, excepté qu'au lieu d'une fascine, ils portent chacun un gabion[1]; et arrivés à la chute du jour aux points où doit commencer la deuxième parallèle ou place d'armes, ils déposent leur charge devant eux et se couchent derrière, jusqu'à ce que l'officier occupé du tracé aux gabions les ait allignés. Pour lors, au commandement de *haut*

[1] Ces gabions ont communément 54 centimètres de diamètre extérieur et 0,80 de hauteur de clayonnage. Ils ont des piquets d'un mètre de longueur sur 0,02 d'épaisseur, dont les pointes dépassent la partie supérieure du clayonnage de 0,15 à 20. On employe pour la confection des gabions trois hommes munis d'une serpe ou couperet d'nn maillet, et d'un cercle directenr, portant huit points de division pour indiquer l'emplacement des piquets. Le cercle posé sur un plan horizontal, on enfonce les piquets par leur pointe, et aux points marqués sur le cercle. Pour lors, l'un commence à clayonner; un autre maintient la position des piquets; le troisième prépare et dépouille les clayons, lesquels se condnisent par deux à la fois, et s'entrelacent en même temps l'un autour de l'autre et antour des piquets; leurs extrémités seront arrêtées dans l'intérieur du gabion. On termine cette opération à 2 ou 3 centimètres au-dessous des têtes des piquets, observant de resserrer de temps en temps l'enlacement à coup de maillet; et après l'avoir arrêté avec des harts, on arrache le gabion de terre, et on le retourne, afin de le poser sur sa base: finalement, on arrête de nouveau le clayonnage vers les pointes des piquets.

les bras, les travailleurs s'empressent de se mettre à l'abri en creusant la nouvelle tranchée et en jetant la terre, premièrement dans les gabions jonctifs, et puis en dehors, du côté de la place, comme dans le travail à la sape simple.

Développement des parallèles.

Le développement de ces parallèles sera toujours réglé sur celui du front d'attaque, bien entendu que, puisque ces lignes sont des courbes concentriques, la première aura plus d'étendue que la seconde et celle-ci plus que la troisième, sauf le cas d'un accident de terrain qui peut quelquefois dispenser même de la construction d'une redoute flanquante; tel, par exemple, un précipice ou un marais qui ne pourraient être tournés ou franchis. (Voy. pl. X.)

Leurs batteries.

Quoi qu'il en soit, on ne négligera pas d'élever des batteries le long des parallèles en avant ou en arrière et aux points les plus propres à repousser les attaques générales et partielles de la place, qui ne manquent pas de se multiplier au commencement d'un siége.

Gradins de franchissement

Pl. X.

A droite et à gauche de ces batteries et aux

endroits les plus avantageux pour l'attaque et pour la retraite seront construits des gradins de franchissement, qui laissent aux fantassins la faculté de franchir le parapet des places d'armes.

Leur construction commence dans le fossé à un mètre de la berme, et montera successivement jusqu'au sommet du parapet. Ce qui s'obtient, premièrément, en alignant un rang de saucissons que l'on enfile les uns dans les autres par leurs extrémités, afin de présenter plus de résistance, ensuite on les assujettit, dans le même but, avec des piquets. Ce tracé ainsi établi, on comblera l'espace qui sépare le rang de saucissons du pied de la berme, et, après avoir damé ce déblai, on posera dessus une autre ligne de la même manière, et par le même procédé; mais en la rapprochant de 50 centimètres plus près de la berme, et ainsi de suite, on élève les gradins au haut du parapet, en posant 4 ou 5 lignes de saucissons et 4 ou 5 couches de terre bien damées.

La longueur du tracé est ordinairement supputée sur celle qui convient au front d'une tête de colonne d'infanterie ou deux subdivisions.

Gradins de fusillade.

Ces gradins diffèrent de ceux construits pour faciliter les feux de l'infanterie qui défendent les

parallèles ou places d'armes. Ceux-ci doivent avoir l'étendue qui convient au développement du feu défensif, et ne seront continués que jusqu'à la hauteur de la berme, qui devient par cela même une banquette, ayant acquis la largeur nécessaire au placement de deux rangs de soldats.

Emploi de sacs à terre.

Sur toute l'étendue de ces gradins à fusillade, il serait bon de couronner la crête du parapet de sacs à terre, qui se plaçent, savoir : deux, parallèlement espacés entre eux, et perpendiculairement à la direction de la crête ; puis un troisième par-dessus, mais parallèlement à la crête ; ce qui augmente à la fois la hauteur de la ligne couvrante, ou parapet, et fournit des créneaux très-propres à la fusillade.

Gradins de revers de tranchée.

Les gradins de revers de tranchée se construisent en face de la berme, ou gradins précités ; il est aisé de voir que leur objet est de faciliter le moyen de descendre dans la tranchée, ou de remonter sur le terre-plein. Le déblai opéré pour construire les gradins en face fait que l'excavation de la tranchée est plus considérable ici qu'ailleurs ; quoique le fossé jouisse de la même largeur.

14

De la troisième parallèle, et des demi-places d'armes.

Mais hâtons nos travaux d'acheminement, et débouchons de nouveau en zig-zag sur le prolongement des capitales, et arrivons à la construction de la troisième parallèle; établissons en passant des demi-places d'armes, comme nous aurions pu faire sur toutes les lignes de communication, puisqu'elles ne sont autre chose que des bouts de tranchée convenablement disposés pour le placement d'un petit dépôt de troupes et d'armes; ou bien elles ne sont que de simples prolongemens de boyaux, un peu élargis du point où celui-ci change de direction, ou fait coude en zig-zag.

En débouchant de la deuxième parallèle on peut être fortement inquiété par le feu de la place, supposition qui recommande la continuation du travail à la sape volante, et non à la sape simple, comme il en a été question à la première ligne d'excavation; aussi l'assiégé devient-il de plus en plus importun, au fur et à mesure que nous approchons du pied du glacis, qui est l'emplacement de la troisième ou dernière parallèle.

Des batteries élevées sur la deuxième parallèle. — La sape pleine simple.

Quoi qu'il en soit, l'assiégeant, favorisé par le

feu soutenu de ses batteries, établies en avant de sa deuxième parallèle, et appuyé par l'infanterie postée dans les places d'armes et les autres positions convenables, commence et poursuit l'excavation de sa troisième ligne à la sape pleine simple.

Les sapeurs qu'on y emploie sont partagés en brigades ou escouades de quatre hommes, munis d'un gros gabion farci de broussailles, ou plutôt de laine imprégnée d'huile; ce qui est préférable sous le double rapport et de la légéreté et de la résistance contre les projectiles; ils sont en outre revêtus d'une cuirasse, et coiffés d'un pot-en-tête ou casque de fer qui s'étend sur les joues, la nuque, et le cou.

La première brigade est suivie d'une seconde, également de quatre hommes, que l'on nomme servans (cette épithète désigne leur emploi). Ils sont munis de dragues, de fourches et de crochets: le crochet avec son manche ou hampe est long de deux mètres; le manche est d'un bois fort, ayant une pointe en fer à son extrémité, et perpendiculaire à son plan; le crochet, à l'autre extrémité de la hampe, est formé de deux fers divergens, dont l'un fortement crochu, et l'autre n'étant que légèrement courbé, mais plus long; celui-ci peut avoir quatre pouces et demi, le premier n'étant long que de trois et demi.

La fourche a trois pointes en fer, dont deux, parallèles entre elles, sont écartées de trois pouces et demi, et longues de quatre pouces et demi. La troisième pointe n'a que trois pouces, et se trouve placée perpendiculairement au plan des deux autres.

La drague n'est qu'une pelle recourbée, propre à retirer les terres ou à cûrer. Elle peut avoir trois pieds de long, en y comprenant le manche.

C'est à la faveur du gabion farci, qui a au moins les dimensions triples du gabion ordinaire, que le premier sapeur commence l'excavation à la sape pleine; aussi se tient-il courbé ou à genoux derrière; il place aussitôt un gabion du côté de la place, et le remplit au plus vite de terre, ensuite pousse avec le crochet ou hampe son parapet mobile, jusqu'à ce qu'il se trouve assez de place pour poser derrière, avec la fourche, un deuxième gabion; pour lors le gros gabion est retenu par le crochet dont le fer courbé se trouve pris dans le clayonnage, pendant que la pointe perpendiculaire au manche à l'autre extrémité assure le point d'arrêt. Le sapeur qui a, en outre, à côté de lui un fagot de sape, le place dans l'entre-deux des deux gabions, et s'empresse de s'enfoncer, et de remplir le deuxième gabion, le dernier posé. Là se termine sa tâche, et celui

qui lui succède trouve un fossé de 0,5 mètres de largeur sur 0,10 de profondeur.

A son tour et d'après les mêmes moyens d'acheminement, le deuxième sapeur de la brigade entre dans la sape qu'il élargit et approfondit de 0,17, puis le troisième augmente l'excavation également de 0,17; pour lors, le quatrième, après avoir rempli à son tour les deux gabions, se trouvera avoir un fossé d'un mètre cube, qui sera bientôt achevé par la deuxième brigade, laquelle, se servant des fourches, couronnera son parapet de trois fascines, et renforcera cette crête extérieurement de sacs à terre.

Cela fait, il ne s'agit plus que de jeter le déblai en avant des gabions pour que les sapeurs se trouvent suffisamment abrités pour pouvoir s'élargir et donner à la tranchée trois mètres de largeur au moins, dimension reconnue indispensable.

On recommande de relever les brigades de la tête de sape d'heure en heure, eu égard à la fatigue et au danger qui s'y rencontrent; ce qui fait sentir l'urgence de faire succéder les quatre sapeurs alternativement tous les quarts d'heure à la tête de sape, afin de ranimer leurs forces, et cette activité qui promet un achemînement que l'on évalue à 50 mètres, en douze heures de travail.

Cas où l'on peut reprendre l'acheminement à la sape volante.

Quelle que soit l'urgence de cette manière d'avancer sous le feu de l'ennemi, elle ne peut être de rigueur qu'à raison de la proximité de la place et de l'action trop médiate de son artillerie; cependant il peut arriver que, pendant la nuit, l'assiégé ménage sa poudre et ses projectiles, circonstance toutefois très-propre à favoriser l'acheminement des sapeurs, qui en profiteraient pour reprendre la manœuvre plus expéditive de la sape volante, et ainsi pousser plus vigoureusement le travail de siége.

Modification à porter à la dernière parallèle.

Remarquons aussi que la direction de cette troisième parallèle peut éprouver quelques modifications, d'après la configuration du front d'attaque : on peut faire bomber intérieurement celles de ses parties qui font face aux rentrans des bastions, afin d'obtenir un emplacement propre à l'établissement des batteries qui doivent fournir un tir perpendiculaire aux faces; l'inspection de la planche fait voir qu'elles peuvent également diriger un feu d'enfilade sur le chemin couvert avant la construction des cavaliers de tranchée.

Ces batteries seront également munies de

pierriers et de mortiers, si la proximité du chemin couvert en fait espérer un bon effet, tel que la destruction des palissades, barrières, tambours et autres objets de défense, qui opposent des obstacles à une attaque de vive force : entreprise dont la hardiesse ne peut être couronnée du succès que lorsque la garnison, ne pouvant riposter, ou ralentir l'impétuosité de l'assiégeant, cède à quelque cause morale ou se démoralise, et ainsi abandonne la défense du chemin couvert ; mais ne nous trompons point sur ce relâchement apparent d'énergie qui, le plus souvent, n'est autre chose que l'effet de sa confiance. Il se fie à ses fourneaux qui vont jouer simultanément et envelopper les colonnes d'attaque [1].

Ainsi, il est quelquefois plus expéditif d'arriver lentement à la brèche que de se jeter précipitamment en avant : la lenteur dans les cheminemens d'attaque d'une place régulièrement fortifiée ne peut être préjudiciable qu'à l'assiégé : chaque jour diminue ses moyens de résistance,

[1] J'appellerai ici l'attention du lecteur sur les conséquences fâcheuses qui résultent de l'inexpérience de quelques hommes revêtus du commandement qui, sans prévision, s'apprêtent a emporter des places d'emblée, en massant leur troupe dans ce troisième parallèle, sans songer à éventer les mines qui se pratiquent souvent jusqu'au pied, et au-delà du glacis et ainsi, par une fâcheuse bravade, perdent des bras précieux, et par l'explosion des fourneaux, et par les feux de jet lancés de la place.

et la patience seule de l'assiégeant le force à entrer en pourparler. Arrivons donc à petits pas, et continuons d'avancer à la sape, qui devient l'objet de plus grandes précautions encore.

Des portions circulaires; sape pleine double.

On débouchera de cette troisième parallèle à droite et à gauche des capitales, des demi-lunes et des bastions, et à 30 mètres ou 46 pas de distance, l'on creusera les lignes que l'on nomme *portions circulaires*, qui auront à peu près 20 mètres ou 31 pas de flèche. Ces sapes se réuniront deux à deux sur le prolongement des capitales et de ce point de réunion. Elles se dirigent en sape double et droite vers les saillans.

Des traverses tournantes.

Mais, en chemin, les sapeurs formeront de grosses traverses tournantes, surmontées de gabions. Ces massifs carrés ou quadrilatères ont pour objet de masquer cette tranchée ou communication *en capitale*, qui, sans cette précaution, serait enfilée par les saillans qui sont vis-à-vis. Toutefois, à partir des portions circulaires, les sapes sont soutenues par le feu des batteries et par les fusillades de la parallèle.

Cavalier de tranchée.

Cette excavation étant poussée jusqu'à 46 pas ou 30 mètres des saillans, les sapes se séparent pour exécuter chacune une nouvelle portion circulaire, et conservant toujours le saillant pour centre ; les sapeurs cheminent ainsi jusqu'aux prolongemens des faces de ce saillant, ou au prolongement des crêtes, et de là continueront à creuser perpendiculairement aux crêtes une quantité égale à la largeur du chemin couvert.

Sur cette largeur est élevée une gabionnade à plusieurs étages que l'on appelle *cavalier de tranchée*, et son élévation doit répondre à son objet, qui est de plonger sur le chemin couvert et sur les terre-pleins environnans.

Son recouvrement.

Mais son flanc et ses revers étant exposés, on est obligé d'y élever une défense, qui cependant n'en fait que partie continue, à laquelle on donne la même hauteur et la même épaisseur : le retour du cavalier, avec son recouvrement, lequel, comme toute l'étendue de la crête de cette élévation à la fois offensive et défensive, sera couronné de sacs à terre [1].

[1] Voyez pour le détail de la construction, fig. G.

Couronnement du chemin couvert.

Pendant que l'on travaille à élever le cavalier de tranchée, les sapeurs marchent en sape debout ou en ligne directe sur les capitales, et l'on couronne le chemin couvert, en dirigeant de nouveau des tranchées à droite et à gauche, et parallèlement aux faces.

Cette opération a lieu en même temps sur les bastions et sur les demi-lunes.

Établissement des batteries de brèche et contre-batteries.

Maintenant il est à propos d'établir les batteries de brèche et les contre-batteries. Quant aux premières, leur tir doit se diriger perpendiculairement aux faces, mais incliner vers le pied de la maçonnerie, afin qu'en frappant celle-ci aussi près de terre qu'il est possible, la montée ne présente que peu d'obstacle à l'assaut.

Quant à l'objet des contre-batteries, c'est celui de diriger leurs feux sur les parties de la fortification qui défendent les fossés et ainsi empêchent que l'assiégeant ne parvienne au pied de la brèche. Les unes et les autres sont communément placées derrière le couronnement.

De la descente du fossé.

Pendant que l'artillerie est occupée à établir

ses batteries, et même auparavant, les sapeurs travaillent aux descentes de fossé, observant de faire en sorte de déboucher au fond, lorsque le fossé est à sec, et à fleur d'eau, lorsqu'il ne l'est pas.

Du blindage.

La descente se fait à ciel ouvert, quand le fossé n'a que peu de profondeur; mais dans cette supposition elle ne laisse pas d'être couverte ou blindée, ce qui n'est autre chose que de placer dans la tranchée deux châssis, ou blindes, qui se font face l'un à l'autre; puis on pose une solive, que l'on nomme *faux montant*, qui porte horizontalement sur les châssis et contre leurs montans extérieurs à droite et à gauche; ensuite on place deux autres blindes, après s'être enfoncé de 30 centimètres d'excavation; pour lors, sur les quatre montans du milieu de ces quatre blindes, on en pose en plan incliné une cinquième qui embrasse les quatre montans extérieurs par leurs extrémités supérieures; cela fait, on couvre le coffrage, ou bout de galerie, de fascines et de terre, et l'on s'enfonce de nouveau de 0, 30; puis on plante deux autres blindes dont les deux montans voisins des châssis déjà posés servent avec les deux montans libres de ceux-ci, pour accrocher une autre blinde comme

ci-dessus, posée horizontalement et de manière à embrasser les quatre montans intérieurs ; pour lors, après les avoir couverts de fascines et de terre, on continue le cheminement par une pareille excavation descendante, les blindes placées de la même manière et bien recouvertes de fascines et de terre, ce travail se prolongera jusqu'à ce que l'on parvienne à déboucher ; observant toutefois de ne point déboucher sur les bastions que l'on ne se soit rendu maître des demi-lunes.

On remarque que cette manière d'opérer, qui se nomme blindage, offre l'avantage essentiel de fournir la même continuité d'adhérence que celle qui existe entre les anneaux d'une chaîne.

Emploi de la contre-mine.

Quoi qu'il en soit du succès de notre cheminement et du couronnement du chemin couvert, il sera toujours indispensable de nous assurer que l'assiégé n'a pas pratiqué un système de contre-mine [1] dont l'explosion des fourneaux pour-

[1] Les galeries dites *contre-mines* sont celles que l'assiégé oppose aux travaux souterrains des assiégeans. Il s'en trouve de plusieurs espèces, savoir : la galerie *magistrale*, qui a pour objet d'inquiéter l'assiégeant dans le passage du fossé ; elle est communément construite dans l'épaisseur de la maçonnerie de l'ouvrage contre-miné ; la galerie *capitale* est celle que l'on pratique sous la capitale d'un ouvrage ; la *transversale* est une galerie qui

rait arrêter les travaux de la tranchée, ou retarder la descente de fossé : aussi ferions-nous bien de sonder ces opérations souterraines, et, s'il y a lieu, lui donner le camouflet [1] qui évente ses galeries, et paralyse ses fourneaux.

Application de la mine dans l'attaque des demi-lunes. — Précautions à prendre, et établissement du nid-de-pie.

La mine étant un moyen facile et prompt pour produire de grands effets, elle peut aussi nous servir dans notre attaque ; par elle, nous pouvons ouvrir la brèche de la demi-lune en faisant sauter son épaulement ; circonstance néanmoins qui recommande une ardeur sagement tempérée, et prescrit de nouvelles précautions ; car il est plus que probable que l'assiégé a semé des fourneaux en arrière, et qu'il nous attend de sang froid, afin

coupe la capitale perpendiculairement : je ne recommanderais son emploi qu'aux hommes de l'*arme* habiles ; la *meurtrière*, ou galerie de première enveloppe, est adossée à la contrescarpe, et se déploie sous tout le chemin couvert ; la deuxième enveloppe règne parallèlement à la magistrale, ou contour de l'ouvrage, et vers l'extrémité des glacis ; celle-ci proprement dite galerie d'enveloppe est la principale galerie de la place ; elle sert de communication aux autres, et se trouve le point de départ des galeries d'*écoute*, qui servent à découvrir particulièrement la proximité et la direction des travaux souterrains de l'ennemi. (Voyez mon *Aperçu sur les Mines*.)

[1] Un petit fourneau chargé à la portée de la galerie de l'ennemi, et dont l'objet se borne à la lui crever.

de nous écraser, en les faisant jouer au moment même où nous nous abritons par la construction du *nid-de-pie*, ou épaulement élevé rapidement avec des gabions, lors de la prise du saillant.

Dans cette circonstance, il est important de ne rien précipiter, mais d'attendre un instant l'effet de la mine avant de se fier à une position aussi précaire; au surplus, les entonnoirs, qui sont plus ou moins grands, selon le plus ou moins d'habileté des mineurs, préparent d'avance à l'assiégeant la majeure partie de son épaulement; ce qui est d'autant plus avantageux qu'il n'a dans cette supposition qu'à couronner son bord d'une gabionnade surmontée de sacs à terre pour y trouver un nid passager et des plus commodes.

Différence entre la manière de franchir le fossé des demi-lunes, et celui des bastions principaux.

Observons que le fossé des demi-lunes, lorsqu'il est à sec, est communément franchi de vive force, à raison de son peu de largeur et profondeur; mais il n'en est pas de même du fossé principal, qui protège les bastions de la place, dont le franchissement serait dangereux et trop sanglant sans la coopération de la patiente industrie du sapeur et de l'élan impétueux de l'in-

fanterie. Ainsi, l'un débouchera au fond du fossé, précédé de son gros gabion farci, élèvera des traverses qui résistent aux coups d'enfilade, et par ce moyen favorisera l'effet d'une impétuosité bien ordonnée, qui entraîne les soldats vers la brèche.

Passage du fossé plein d'eau.

Autre chose est le passage d'un fossé plein d'eau : ici, on est obligé d'en combler la profondeur avec des fascines, couchées les unes sur les autres et toujours dans le même sens, savoir: perpendiculairement à la contrescarpe; ce qui fait qu'elles deviennent plus compactes entre elles et moins sujettes à se désunir. Aussitôt que la masse toujours grossissante viendra à la superficie de l'eau, et que l'on apercevra qu'elle est appuyée contre le fond du fossé, qu'il ait au moins douze pieds de largeur, on lui élèvera un épaulement qui résistera aux feux de l'ennemi; ce parapet se construit en posant uniformément des fascines à droite ou à gauche, d'après la direction du feu; mais au lieu de les jeter dans le même sens que celles qui comblent le fossé, on les posera en travers ou parallèlement à la contrescarpe, et avec autant de soin qu'il sera possible, se servant à cet effet de la fourche. Pour lors cet épaulement permettant au sapeur qui conduit la tête

du pont de s'avancer de deux pas, il réitérera la première opération par la projection des fascines, puis il prolongera de nouveau l'épaulement et ainsi de suite, jusqu'à ce que l'ouvrage parvienne à toucher l'autre bord du fossé.

Pour plus de solidité, on posera une dernière couche de fascines en travers le pont, c'est-à-dire, dans le même sens que celles qu'on a employées à l'épaulement; finalement, une bonne couche de terre ou de sable rendra son plan des plus propres au passage.

Cette construction se fait sans confusion et sans précipitation; les fascines arrivent successivement de main en main, depuis le dépôt, jusqu'au sapeur qui mène la tête. Les soldats qui forment la chaîne de communication se tiennent espacés à deux pas les uns des autres et adossés contre l'épaulement de la tranchée. Telle est dans ce genre l'opération qui nous paraît la plus facile et la plus sûre : mais il arrive d'après cette manière de construire que les travaux sont bien souvent ensanglantés, par exemple, dans la supposition que l'ennemi se trouve encore maître d'enfiler le passage, et de plonger sur le débouchement; ce cas nécessiterait la construction d'une forte galerie qui se prolongerait en même temps que le pont. Aussi ne pourrait-on la construire que derrière un mont de fascines que l'on serait

obligé d'amasser d'abord, et qui, pour comble de malheur, seraient elles-mêmes sujettes à être incendiées, et voilà de la peine et du temps perdus, comme le travail de l'infortuné Sysiphe.

Il serait donc plus sage, plus militaire à mon avis, de ne jamais tenter le passage du fossé, qu'après avoir éteint le feu, démonté les batteries de la place et avoir repoussé l'ennemi d'une position qui dominait le passage projeté; et je regarderai cette précaution comme d'une urgence impérieuse en ce qui concerne les gros projectiles, et même à l'égard des feux de l'infanterie, tant que nous n'aurons pas un moyen moins lent et moins sanglant pour arriver à la brèche. Et j'aime à croire que ce moyen se présentera, par la raison que nos institutions tendent au plus grand bien de l'humanité, et que l'autorité reçoit avec bienveillance jusqu'aux moindres idées qui servent à conduire à cette fin.

Emploi de bateaux roulans à couvert mobile.

Nous dirons donc que les batteries de la place sont démontées, que nous n'avons à craindre que la fusillade; or, voici une proposition: un pont de bateaux roulans et à couvert mobile, ou même à simple abri à l'épreuve de la balle, ces abris réunis en nombre suffisant fourniraient une étendue d'épaulement, en rapport avec la lon-

gueur et la largeur du pont, et par le jeu seul d'une mécanique, seraient tantôt d'un usage partiel et tantôt d'un emploi général. Et je crois pouvoir appuyer d'autant plus fortement sur cette idée qu'il est facile de se procurer les matériaux propres à la construction de ces abris, puisqu'en effet les corps les plus légers, les plus portatifs, sont précisément ceux qui résistent le plus aux coups de feu, savoir : le liége, le suc du caoutchou, etc.

Les élémens même du pont, les bateaux roulans, pourraient être aussi solides qu'ils seraient légers, et leur forme elliptique, présentant 4 mètres de long sur 2, 25 de large, permettrait leur circulation dans la tranchée comme partout ailleurs; et tels que ces objets d'art sortis de la savante Éphèse, au rapport de Pausanias et de Strabon, ils serviraient à plusieurs fins, et peut-être parviendraient-ils à faire rejeter l'emploi de ces lourds fourgons, qui, à la rencontre d'un simple ruisseau, deviennent des masses paralysées et inertes. En outre, l'aspect même de ces bateaux *infibis* serait plus militaire que celui de nos ponts flottans, chargés bizarrement sur des charrettes ou haquets qui suivent lourdement nos armées.

De même que l'homme de guerre doit être propre à tout, les machines qu'il emploie doivent être à plusieurs fins.

CHAPITRE IX.

De l'emploi des ouvrages de campagne, et des positions qui leur conviennent.

Après avoir indiqué les principaux ouvrages dont on peut avoir besoin en campagne, la manière de les tracer et d'effectuer leur construction, il nous reste encore à exposer plus en détail leur usage principal et les positions qui leur sont propres.

Tête de pont.

Pl. XI, fig. 1, 2 et 3.

Le rédan ou flèche étant d'une construction des plus faciles n'en devient, par cela même, que plus recommandable; il s'emploie pour couvrir un pont de communication, ou pour abriter une troupe qui aura forcé le passage d'une rivière, ou bien pour protéger sa retraite en la passant.

Connaissance qu'il faut prendre d'une rivière avant de construire la tête de pont.

Nous n'entrerons pas dans les détails des re-

connaissances qui doivent être faites avant de procéder à la construction de l'ouvrage; le simple bon sens, qui fait une loi de la surveillance, suffit pour faire sentir la nécessité de faire d'avance l'examen scrupuleux de la rivière, en prenant une ample connaissance des avantages ou des difficultés qui peuvent s'offrir à l'ennemi; ne peut-il avancer que d'un seul côté, ou bien lui est-il également facile d'approcher en longeant les deux bords de la rivière? Dans le premier cas, on continuera l'ouvrage du côté où il peut y avoir du risque; dans l'autre supposition on défend le passage des deux côtés, en élevant une tête de pont sur les deux rives.

Dispositions à prendre lorsqu'en retraite on veut forcer le passage d'une rivière.

Mais dans ces deux hypothèses on se trouve déjà maître de la position, l'on construit à discrétion, et conséquemment les dispositions sont moins sérieuses que lorsqu'il s'agit de se retirer par une retraite aussi rapide que calme et bien ordonnée, en forçant le passage d'une rivière. Ici l'avant-garde ouvre le passage, soutenue par le feu vigoureux d'une artillerie suffisante; ayant gagné la rive opposée, elle se couvrira rapidement d'un ouvrage qui la mette à même de travailler au pont en toute sûreté. Ce travail préli-

minaire sera protégé à la fois par une partie de cette infanterie qui vient de passer, et par l'artillerie qui joue toujours de la rive opposée A A.

Modifications à porter à la simple tête de pont ou flèche. Fig 2 et 3.

La tête de pont, qui facilite la retraite, aura néanmoins plus d'étendue et de capacité que celle dont nous venons de parler plus haut ; ses lignes offrant une longueur considérable, il est à propos d'observer que la configuration de l'ouvrage doit être telle que ses côtés se flanquent réciproquement ; disposition qu'offre la crémaillère, ou le système des côtés brisés ; et dans le cas où l'on est maître du point de passage, on choisira de préférence celui où la rivière forme un rentrant du côté de l'ennemi, puis, ayant jeté le pont, on se hâtera de porter quelques pièces d'artillerie en avant, afin d'établir des batteries sur le côté convexe ; ce qui facilitera le passage de la troupe en protégeant sa retraite.

Principe du grand Scipion. — Conjoncture qui ne souffre pas ce principe.

Il serait même bon d'élever des lignes derrière lesquelles on pût placer de l'infanterie qui protégeât les flancs de la tête de pont, ainsi que les travailleurs qui rompent le passage en se reti-

rant[1]; disposition, cependant, qui devient superflue toutes les fois que l'ennemi se conforme au principe de prudence avancé par un illustre capitaine de l'antiquité, qui engage à favoriser plutôt la retraite que de la gêner[2]; principe cependant qui souffre une restriction, c'est lorsque la faiblesse de l'ennemi est bien connue, et qu'on a la conscience de sa propre supériorité.

Position qui recommande les redoutes carrées, des travers et des lignes prolongées.

Ainsi, se trouve-t-il dans un défilé ou dans un ravin difficile, la prudence commande de s'en défaire, en le forçant à se rendre plutôt que de lui faciliter la retraite, chose facile à exécuter lorsqu'il ne peut se retirer qu'en débouchant sous le feu croisé de deux redoutes carrées BB, que la prévoyance aura fait construire, et qui sont d'autant plus efficaces, que réciproquement elles protègent et défendent le passage par le feu croisé de leurs faces adjacentes.

[1] Lorsqu'on abandonne intérieurement l'ouvrage, l'ennemi fera son possible pour empêcher que l'on rompe les ponts, et qu'on mette les pontons sur les haquets; ce qui recommande un petit détachement qui sert d'arrière-garde, et qui aura pour devoir essentiel de protéger cette dernière disposition.

Cette arrière-garde peut se retirer sur les radeaux, en attendant l'adoption des sacs de campement dont il a est question dans la première partie de cet ouvrage.

[2] Scipion l'Africain prétendait qu'il serait même sage d'établir un pont *d'or et d'argent* pour l'ennemi qui se retire.

Ce passage, quelque difficile qu'il soit, le deviendra encore davantage, en joignant les redoutes par une traverse C, laquelle, se trouvant en face du défilé, surveillera les opérations de l'ennemi, et nuira beaucoup à l'impétuosité de sa sortie. A chaque extrémité de cette traverse, il y aura un espace d'une dixaine de pas, qui la séparera de la redoute; cette ouverture sera fermée par des chevaux de frise ou autres objets également commodes, afin qu'elle soit libre ou obstruée à discrétion; disposition d'autant plus nécessaire qu'elle peut être commandée par l'activité de la défense. Il ne serait pas sans utilité de faire appuyer ces redoutes par des lignes à un marais, fleuve, etc., surtout lorsqu'on craint que l'ennemi ne puisse devenir le maître de les tourner et de les attaquer à dos; les lignes DD n'auront pas plus de 300 pas en ligne droite, portée moyenne du fusil; d'après ce principe, on pratiquera la brisure toutes les fois que la redoute se trouvera à un plus grand éloignement du point d'appui.

Soin principal en traçant la redoute.

Il n'est pas toujours nécessaire que les redoutes soient exactement carrées, car le terrain seul sur lequel on élève ces ouvrages devient l'arbitre de la figure qui lui est propre. Lors donc qu'on

veut en établir sur une hauteur, on trace les lignes de façon que toute la pente et le pays même qui entourent l'ouvrage soient exposés au feu de la mousqueterie de ceux qui le défendent? ce qui suppose qu'ils peuvent tout découvrir à 500 pas au moins de leur poste.

Il est une autre considération des plus importantes; c'est de reconnaître le côté faible de la position à défendre, et de ne point lui présenter un angle qui est la partie la plus faible, mais une face ou une courtine de la redoute.

Fortification d'un village.

La fortification d'un village embrassera les autres ouvrages et dispositions propres à occuper l'attention de l'officier; toutefois, notre dessein est de ne les exposer ici qu'imparfaitement, nous bornant à quelques indications générales sans entrer dans les détails que l'on trouve consignés dans plusieurs ouvrages de mérite que peut consulter l'officier curieux de s'instruire et jaloux d'étendre ses connaissances dans l'art de la fortification.

On fortifie les villages toutes les fois que ces postes peuvent être utiles, soit à un détachement éloigné du corps d'armée, afin de s'y maintenir jusqu'à ce qu'il puisse le joindre, ou dans le cas où il s'agirait d'appuyer l'aile d'un camp pour arrêter l'importunité des troupes légères

de l'ennemi. Quelquefois le jour même d'une bataille il peut devenir avantageux de le fortifier pour en faire un poste avancé. Au reste, les motifs déterminans étant dans ce cas subordonnés aux circonstances, nous les omettrons ici, comme n'étant pas essentiellement de notre sujet.

Premières dispositions, ou reconnaissances extérieures.

La défense d'une position devant toujours se mesurer sûr les moyens que peut présenter l'attaque, l'officier, s'il n'a pas des ordres exprès, ne songera pas à se renfermer dans un village ou tout autre lieu fermé, avant de s'être bien assuré des avantages et des inconvéniens réels de la position.

1°. Il doit bien connaître l'étendue du lieu à défendre et son rapport avec la force défensive (détachement).

2°. Ses ressources en ce qui concerne l'existence animale.

3°. La topographie des lieux environnans, l'éloignement et le nombre des positions dominantes, leur influence sur l'attaque et sur la défense ; enfin la facilité de leur donner une attitude offensive ou défensive, ou bien la possibilité de les rendre négatives.

4°. Peuvent-elles se communiquer récipro-

quement leur feu, et défendent-elles les approches et les avenues?

5°. L'une d'elles enlevée, qu'en résulterait-il à l'égard des autres?

6°. Le village pourra-t-il se défendre encore, en supposant toutes ces positions emportées?

7°. Est-il situé dans une plaine ou dans un fond? Et peut-on l'inonder par le débordement d'une rivière ou d'un ruisseau voisin? Quels sont les moyens à prendre pour gonfler les eaux? L'ennemi peut-il se les approprier ou les détourner? Y a-t-il des sources indépendantes de l'extérieur du village?

8°. Si le pays environnant est couvert? S'il est coupé par des fossés, des haies, etc? Et quels sont les chemins, les avenues qui conduisent au village? Peut-on les couper facilement?

9°. Si le village a un ou deux de ses côtés défendus par la position même, par un marais, un étang, un fleuve?

10°. A quelle distance sont les bois ou forêts de la position à défendre?

11°. Y a-t-il des maisons, édifices ou mâsures dont la présence gênerait la défense en abritant l'ennemi?

Reconnaissances intérieures.

Ces considérations ayant été bien pesées par l'officier, il inspecte avec un égal soin l'état inté-

rieur de l'enceinte à défendre : de quelle matière sont les maisons, les murailles et les édifices publics ; sont-ils en briques, en bois ou en pierres ; sont-ils couverts en chaume, en tuiles ou en ardoises ?

Dispositions à prendre quand le village n'offre pas de sûreté, à cause des matières dont il est bâti.

Dans la supposition où les bâtimens seraient couverts d'une matière facile à incendier, il se gardera bien de se fier à l'enceinte, du moins sans s'être d'avance informé de la nature des projectiles de son ennemi, et de ses ressources dans l'attaque.

Ainsi, ne pouvant pas occuper l'intérieur de la position, à raison de la facilité qu'aurait l'ennemi d'y mettre le feu, il n'en résulte pas qu'il faille renoncer à sa défense ; les ordres sont donnés, les exécuter est le seul parti à prendre. Mais, dans ce cas, l'on peut défendre le village par des dispositions sages, prises extérieurement ; par des ouvrages en terre, multipliés selon l'exigence du lieu ; en admettant, toutefois, que le tems et les matériaux répondent aux efforts de l'officier.

Dispositions à prendre lorsque le village, comme poste avancé, est situé dans une plaine, devant une des ailes ou flancs de l'armée.

Le but de l'occupation pouvant quelquefois

décider des premières opérations dans la défense, il devient important d'en apporter un exemple applicable à ce cas. Si le village destiné à servir comme poste avancé est situé dans une plaine, la crainte d'une surprise avertit de commencer les opérations défensives, en élevant des obstacles en avant de la position du côté de l'ennemi, afin de ralentir son impétuosité, s'il tentait un coup de main; au contraire, il devient avantageux de faciliter les communications avec le corps d'armée, en aplanissant les chemins derrière le village.

Notions générales relativement aux premières opérations, retranchemens.

Cela fait, on s'applique plus immédiatement à la défense réelle, en s'occupant des retranchemens dont la construction n'aura point de règle fixe, en ce qui regarde leur configuration; le terrain seul décide du dessein; mais la première chose à considérer sera de fixer ses parties de manière qu'elles aient un rapport nécessaire entre celles qui fournissent les feux croisés.

Les chemins creux et les haies deviennent utiles. — Des grandes flèches qui se joignent entre elles par des lignes, promettant la même fin. — Cette défense s'augmente par le moyen de palissades, trous de loup, etc.

Ce travail des retranchemens se trouve déjà

quelquefois très-avancé par la position même du lieu; ainsi lorsqu'on trouve des haies épaisses, l'on n'a qu'à les couper jusqu'à quatre pieds de terre, et creuser un fossé du côté de l'ennemi: les chemins creux parallèles au lieu à défendre offrent un avantage non moins réel, puisque de ce retranchement on peut facilement découvrir l'ennemi sans craindre le même inconvénient de sa part; mais il arrive plus souvent que la nature du pays ne présente pas ces ressources: dans ce cas on est réduit à un travail plus pénible, en élevant de distance en distance de grandes flèches qui se joignent entre elles par des lignes; opération d'où résulte un état respectable de défense, surtout quand ces lignes sont bien pourvues d'artillerie; et, sans borner encore là les efforts de son industrie, l'officier qui se fortifie peut encore donner un surcroît de force à ces lignes, en les munissant de palissades ou de chevaux de frise, en faisant des abatis, des trous de loup, etc.

Défense d'un village situé hors de la portée d'aucun secours.

Telles sont les notions les plus générales concernant la défense d'un village, occupé comme avant-poste: aussi conduisent-elles à la défense d'une position pareille, quand même elle se trouverait située hors du rayon de secours; et l'on

conçoit dans cette supposition, que les moyens sont les mêmes, avec cette différence que la fortification, au lieu d'être partielle, doit se prolonger avec le même soin sur toute la circonférence, ne sachant pas sur quel point l'ennemi dirigera ses attaques.

Disposition relative au village trop étendu pour la force du détachement.

Dans une pareille hypothèse, une grande difficulté peut se présenter, celle où la force défensive est trop faible pour occuper le village dans toute son étendue; difficulté cependant qui doit disparaître lorsqu'après avoir reconnu la partie la plus propre à la défense, l'officier y aura concentré ses forces, afin de ne s'occuper que de la défense de cette partie; ce qui devient d'autant plus pénible, il est vrai, que la prudence militaire doit souscrire à l'isolement de la partie à défendre aux dépens du reste du village.

Relativement à un couvent, église, etc.

Cependant, l'humanité, la religion et la politique doivent concourir à engager l'officier à bien réfléchir sur ses moyens avant de faire le sacrifice de la propriété individuelle des habitants, dont l'affection n'est pas à mépriser; il jugera quelquefois plus convenable de faire supporter

ce sacrifice aux corporations religieuses que la sainteté de leur caractère met au-dessus des pertes purement matérielles.

Ainsi un couvent spacieux ou une vaste église lui paraîtra d'autant plus digne de préférence que l'un et l'autre offrent et la solidité convenable et l'isolement recherché. En effet, une église entourée de son cimetière peut fort bien servir de redoute aux défenseurs de la chose publique, comme elle sert d'azile et de retraite aux défenseurs de la foi; et l'on ne peut supposer que ce serait souiller le sanctuaire que de l'arroser du sang des braves qui se dévouent à leur Dieu, à leur pays et à leur prince. Plein de cette confiance et rempli du sentiment de son devoir l'officier procèdera par les dispositions déjà énoncées à l'article de la défense du village extérieurement, et puis, après ses reconnaissances scrupuleusement faites, il barricadera toutes les avenues, tous les chemins et sentiers qui conduisent à l'église; ce qui s'effectue facilement, en coupant de gros arbres, que l'on couche embarrassés les uns dans les autres, leurs branches tournées extérieurement et rendues inébranlables par un poids suffisant de terre ou de pierres jetées sur leurs troncs; ou bien, on démonte des chariots, des fourgons ou des charettes avec lesquels on interceptera tous ces passages, obser-

vant de les bien charger de terre ou de matières de pareil poids.

L'on barricade et crenelle la muraille du cimetière.

Ces premières dispositions, suppléant aux trous de loup et aux chevaux de frise, paraissent d'autant plus efficaces qu'elles sont instantanées, et que, prises à une juste distance du cimetière, elles sont protégées par le feu de la mousqueterie. Ensuite, se retirant dans l'enceinte même, on continue à barricader toutes les portes, toutes les issues, avec de la maçonnerie à l'épreuve de la balle, observant d'y pratiquer des créneaux à une hauteur convenable pour que l'ennemi ne puisse pas en profiter pour tirer sur la troupe de l'intérieur, laquelle, devant seule s'en servir, élèvera des échafaudages à cet effet.

Greuser un fossé en dehors.

On fera d'autres créneaux presque à fleur de terre, observant de creuser extérieurement et tout près du mur un fossé profond, large de douze pieds sur quatre de profondeur, de manière que la coupe verticale ressemble à un triangle dont le sommet se trouve en bas. Cette précaution empêchera que l'ennemi ne s'y jette, pour s'emparer de vos créneaux.

En dedans.

On fera également un fossé en dedans du mur, profond de trois pieds et demi, dans lequel on mettra des hommes pour faire feu par des créneaux, pratiqués à 7 ou 8 pouces au-dessus de l'horizon.

Son crénelage.

Le mur du cimetière sera percé de créneaux à 7 pieds de terre, lesquels auront huit pouces de long sur deux pouces de large extérieurement, et cinq pouces en dedans, évasement qui se recommande pour faciliter la direction du tir du fusil [1].

[1] Le créneau peut être quelquefois évasé extérieurement, ce qui présente un avantage sous le rapport de la facilité d'observer le mouvement de l'ennemi, sans être obligé de le suivre de l'œil, par un mouvement inverse et graduel de la tête.

Cet avantage m'a paru avoir ébloui considérablement les soi-disant constitutionnels espagnols (los constitucionales), en 1823, sur les inconvéniens de cette même disposition du créneau.

En effet, nous nous sommes aperçu qu'un grand nombre de leurs redoutes et de leurs murs furent ainsi percés ; ils ne se doutaient pas que l'évasement vers l'extérieur laissait au feu du dehors la facilité de produire un effet sensible dans l'enceinte, par les coups ricochés des balles frappant sur les parois des créneaux. Ils ne se bornaient pas au but réel de cette disposition, qui ne devient recommandable que là où l'ennemi ne saurait en profiter sans courir grand risque ; par exemple, lorsque les créneaux sont pratiqués sur l'horizon, et défendus par un fossé.

Échafaudages. — Conjoncture où la banquette remplace l'échafaudage.

On fera tout autour, si l'abondance du bois le permet, des échafaudages sur lesquels les soldats monteront moyennant quelques planches, dont on forme une échelle avec des bouts de lattes cloués dessus, et espacés du haut en bas. Si le mur se trouve très-haut, l'on peut faire une autre rangée de créneaux, pourvu que le bois d'échafaudage ne manque point; si au contraire l'on n'en a pas la quantité nécessaire, on sera forcé de démolir le mur en partie, et par une ample excavation, l'on trouvera une assez grande quantité de terre pour élever une banquette qui donne aux soldats la facilité de tirer par-dessus le mur.

Conduite de la garnison dans le cas où l'ennemi se sert d'artillerie. — La retraite dans l'église.

Ces dispositions, appuyées par l'activité nécessaire de la garnison, garantiront la défense de l'ouvrage, pourvu toutefois que l'ennemi ne braque pas de pièces d'artillerie contre le mur, qui, dans ce cas, ne pourrait résister[1]. Cepen-

[1] La construction des murs de défense me paraît susceptible d'amélioration, et d'une maçonnerie spéciale; voyez Notes, n° 7, à la fin de l'ouvrage.

dant, la prévoyance, appuyée d'une activité soutenue, permettra encore aux assiégés une assez longue résistance, en fermant la brèche avec des arbres disposés à cet effet, leurs branches coupées en pointe, ou bien par d'autres moyens que l'esprit industrieux du chef saura employer selon l'exigence du moment. Néanmoins, la ténacité la plus ferme ne pouvant résister continuellement à l'énergie soutenue des assiégeans, qui, probablement, parviendront à pénétrer dans le cimetière (après avoir toutefois consommé une grande quantité de munitions), il ne s'agira, pour lors, que de les empêcher de l'occuper. En effet, la garnison animée des sentimens qui sont naturels au soldat, lorsqu'il s'agit de résister à l'ennemi du prince et de la chose publique, se retirera en dernier lieu dans l'église même, et chacun, prévenu d'avance de son emploi, et du point qu'il doit défendre [1], fera respecter les mesures prévoyantes du chef, qui aura déjà mis les portes du sanctuaire à l'abri de toute insulte par un ouvrage en palissades appelé *tambour*.

Emploi du tambour.

Cette pièce de défense peut avoir la figure

[1] Cette désignation de l'emploi individuel mérite une première considération dans toute défense ou attaque, et surtout des lieux fermés, villes, villages, forts, etc.

d'une redoute carrée coupée par le milieu; elle a deux ouvertures pratiquées dans ses côtés latéraux, qui laissent aux défenseurs du parvis la facilité de se retirer dans l'église.

Sa construction.

Les palissades, ou élémens de cet ouvrage accessoire, auront 10 pieds de long sur 6 pouces d'épaisseur; elles seront plantées tout près les unes des autres, et enfoncées de trois pieds.

Cela fait, on crénellera l'ouvrage à 6 pieds de l'horizon, et de façon que les créneaux soient espacés de trois pieds l'un de l'autre; ensuite, pour que les soldats puissent tirer de ces ouvertures, on fera un échafaudage, haut de deux pieds; et dans la supposition que la rareté du bois recommande l'économie de cette matière, on substituera à l'échafaudage une banquette en terre de même hauteur.

Un second rang de créneaux ne paraît pas moins essentiel que celui que nous venons d'indiquer. Son tir devenant plus horizontal n'en produira pas moins d'effet. Ces créneaux du second rang seront pratiqués de manière que chacun d'eux soit immédiatement au-dessus de la banquette, et entre deux créneaux de la première rangée.

Le mettre à l'abri des grenades.

Maintenant, procédant au moyen d'abriter les soldats qui défendent le tambour, afin qu'ils n'aient rien à craindre des grenades, on couvrira cet ouvrage avec des solives et des planches, que l'on étançonnera avec quelques pièces de bois; ensuite, on jettera dessus la masse de terre qu'on tirera du fossé que l'on creuse en dehors du tambour, lequel fossé se fait communément de forme triangulaire.

Les portes de l'église doivent être fermées.

Comme on ne peut pas prendre trop de précautions, ni apporter trop de soins dans les préparations propres à assurer la défense, on jugera également essentiel de barricader et de créneler la porte de l'église, laissant toutefois un trou de 3 pieds en carré, par où il ne puisse passer qu'une personne à la fois; ce passage se ferme à son tour par une porte de madriers que l'on vérouille en dedans.

On crénelle les murs de l'église.

Il sè trouve des églises dont les murs ne sont pas trop épais pour être crénelés; circonstance des plus avantageuses pour la défense; dans ce cas, on n'hésite pas de les créneler tout autour

au-dessus des galeries qui serviront de banquettes.

On fera également des créneaux partout où l'on trouvera une élévation; par exemple, dans l'orchestre, dans la chaire du prédicateur, et puis à 7 ou 8 pieds de l'horizon; il sera aussi bon de pratiquer une rangée tout au tour de l'église, surtout s'il y a des chaises ou des bancs, comme il arrive habituellement, ces meubles pouvant servir aux soldats à faciliter la direction de leur feu.

Une autre rangée à 4 pieds de l'horizon, ayant trois pieds entre deux créneaux, afin qu'un troisième puisse se pratiquer au milieu de cet espace et immédiatement au-dessus de l'horizon.

Pour pouvoir se servir facilement de ce dernier rang, on n'a qu'à creuser un fossé tout le long du mur dans lequel les soldats peuvent descendre.

Mais aussi, vous dirigerez par ce moyen le feu de l'assaillant contre vous-même, si vous n'avez pas le soin d'en creuser extérieurement un autre assez profond pour mettre vos créneaux hors de sa portée.

Ce fossé sera creusé de manière que sa section présente la figure d'un triangle renversé.

Des pieux aigus, plantés dans toute sa longueur en rendent encore l'occupation plus difficile.

Les créneaux dont il s'agit ici présenteront un talus extérieurement, afin de plonger dans le fossé.

Tirer parti des fenêtres.

Les fenêtres des églises étant généralement hors de la portée de l'homme, et les assiégés ne pouvant, dans cette supposition favorable, concevoir de crainte de la part de l'ennemi, ils n'ont qu'à élever des échafaudages, afin de pouvoir diriger leur tir par ces issues.

Si au contraire les fenêtres se trouvaient basses et accessibles aux hommes du dehors, on les fermerait et les crénellerait, comme nous venons de le dire, en parlant des tambours.

Des greniers et lucarnes, etc.

Il peut même devenir important de tirer parti des greniers, d'où l'on peut diriger un feu très-meurtrier et lancer des projectiles contre l'ennemi.

Ce dernier moyen de défense indique la nécessité de découvrir le toit en partie, afin de mieux faire feu en observant les dispositions extérieures. Les lucarnes même crénelées augmenteront la défense.

Les pavés et les tuiles peuvent s'utiliser.

Les pavés et les tuiles de l'église ne doivent

pas être regardés avec indifférence, pouvant fort bien servir de projectiles lorsque l'ennemi se trouve assez rapproché pour en être atteint.

Avantage d'un petit dépôt d'eau.

Avec ces objets accessoires de défense nous n'oublierons pas de comprendre aussi la nécessité de se pourvoir de quelques barriques ou tonneaux d'eau, pour s'en servir dans le cas où l'ennemi parviendrait à mettre le feu à une partie de l'édifice.

Cette dernière considération paraît essentielle, sous le double rapport de l'influence du fluide sur l'économie animale et de son efficacité, quand on est menacé d'incendie.

Il est bon de couvrir le toit d'une matière incombustible.

Comme l'ennemi a souvent pour but de mettre le feu à l'ouvrage par la projection de boulets rouges et d'autres matières ignées, il devient très-essentiel de mettre le toit et les différens endroits susceptibles d'ignition à l'abri du feu, par une quantité suffisante de terre ou de fumier humide; ce qui suppose que cette couche incombustible ait au moins 2 pieds de profondeur [1].

[1] Il est à désirer que tous les matériaux qui entrent dans la construction des ouvrages de défense soient incombustibles de

Observation sur la configuration des églises.

Les églises qui offrent la configuration d'une croix sont les plus propres à la défense, en ce qu'elles fournissent des feux croisés qui défendent réciproquement les côtés.

Celles qui n'ont pas cette forme, et qui ne présentent que celle d'un parallélipipède, ou d'un carré long, ont besoin de pièces accessoires, afin de rectifier le défaut de cette figure : pour cet effet, on est dans l'usage de construire un tambour en pierres ou en briques, s'il est possible, sinon en bois, sur les côtés latéraux de l'édifice.

Des vieux châteaux.

La solidité, le site et la construction des antiques demeures des seigneurs féodaux concourent à rendre ces habitations des plus propres à la défense : leurs tours rondes ou carrées et

leur nature, ou rendus tels par une préparation propre à cet effet; par exemple, les Américains sont parvenus à rendre le bois incombustible : Il suffit, dit le *Courrier des États-Unis*, de faire dissoudre, jusqu'à saturation, de la terre siliceuse préalablement bien lavée et dégagée de matières étrangères, dans une solution d'alcali caustique, et de l'étendre sur le bois. Cette couche résiste à l'action de l'air, de l'eau, et du feu. Des essais ont été faits sur deux poutres placées sur un édifice factice qui fut incendié; elles résistèrent seules à l'action du feu.

crénelées ainsi que leurs façades, présentant une courtine flanquée de tours saillantes, doivent fournir un feu croisé, tel qu'on l'obtient dans un fort régulièrement construit, et leur distribution intérieure offrant une suite de compartimens, dont chaque pièce permet une défense particulière, par le seul crénelage des planchers et des murs mitoyens, fait justement donner à ces manoirs la préférence sur une église, même cruciforme.

Leurs cours d'entrée.

Si le château a une cour d'entrée, on en fermera la porte cochère, et on la barricadera comme il vient d'être dit en parlant de la porte de l'église, avec la précaution de construire un tambour pour le même motif, et d'après les mêmes principes.

La basse-cour et le mur du jardin. — Cas où il faut démolir les murs extérieurs.

On aura soin également de fermer la basse-cour et autres enclos qui promettent l'espoir d'une défense, eu égard toutefois aux forces disponibles; car dans le cas où la force de la garnison ne suffirait pas pour défendre les murs extérieurs du château, il paraîtrait plus sage de les démolir, et de se concentrer dans un rayon qui

fût en proportion avec les moyens personnels de la défense, puisqu'une conduite contraire fournirait aux assiégeans un abri qui les mettrait à couvert de votre feu, et ainsi faciliterait ses moyens d'attaque.

Des maisons de campagne, etc.

Une maison de campagne ou une bonne ferme doit également ranimer les espérances de l'officier forcé à la défense; en effet, elles ont l'une et l'autre des bâtisses accessoires et contiguës au corps du bâtiment, lesquelles, avec peu de travail, doivent offrir par leur feu le même résultat que les bastions d'un ouvrage plus régulier.

Ici le but principal doit être d'établir la communication entre le corps de bâtiment et ces maisons accessoires sans que l'ennemi puisse la gêner. Elle s'obtient en effet au moyen d'un mur qu'on a soin d'élever, d'abattre ou de percer, ou bien en creusant un fossé, qui se dirigera toutefois de manière à ne pas être enfilé par le feu de l'ennemi.

Emploi des trous de loups et des fougasses. — Observation sur les morts. — Effet d'un franc dévouement.

Les autres considérations applicables à cette position sont les mêmes que celles déjà proposées dans l'exposé de la défense d'une église et

d'un château. Néanmoins, nous croyons pouvoir recommander des trous de loups et des fougasses[1], toutes les fois qu'un point paraît absolument faible; de plus, ne nous serait-il pas permis d'avancer, sans craindre de blesser la délicatesse de certaines personnes douées d'une grande sensibilité, que, dans la certitude de ne pouvoir résister dans le cimetière, et avant de se retirer dans l'église, il deviendrait très-avantageux de disposer des fougasses dans les tombeaux mêmes, de manière que, communiquant avec l'intérieur de l'édifice, on pût faire sauter simultanément ou successivement au milieu des rangs ennemis les débris des tombeaux avec tout ce qu'ils renferment[2]. Car enfin, ne serait-ce pas encore faire une action agréable à nos pères défunts, à nos proches, à nos amis, et à nos concitoyens,

[1] Voyez l'explication des fougasses.

[2] J'exclus les tombeaux qui renferment des corps non encore dissous, et en considération de leurs émanations fétides ou pestifères, qui seraient encore plus incommodes pour ma petite garnison que nuisibles à l'ennemi. Je ferai observer que je ne serais pas le premier qui sût utiliser les morts; exemple, du temps des Croisades, et au siége de Nicée, il manquait aux assiégeans de pierres et de bois pour la construction des retranchemens : une industrie non moins chrétienne que guerrière sut tirer parti des ossemens des croisés couchés sans sépulture autour de la ville : ce qui fait dire à Anne Comnène que les chrétiens, en se retranchant, avaient fait un tombeau pour les morts, et une demeure pour les vivans.

dont les restes reposent sous le théâtre même de nos efforts, que d'invoquer ainsi et de rappeler leurs cendres à la défense de l'État, si toutefois les morts se mettent en peine de nos mêlées, de nos travaux, de notre industrie guerrière :

Id cinerem et manes credis curare sepultos[1] ?

Quoi qu'il en soit, le but essentiel, le but éternel du soldat ne sera-t-il pas toujours d'affaiblir, de détruire par tous les moyens possibles les forces des ennemis de son pays et de son prince? Qui ne sait que quelques bras vigoureux, mus par des cœurs généreux et franchement dévoués à la chose publique, suffisent, lorsque la position s'y prête, pour arrêter la marche d'une armée entière? Une longue suite de siècles n'a pu effacer le souvenir de l'action héroïque des trois cents Spartiates, qui se sont dévoués à la mort pour arrêter l'armée des Perses au passage des Thermopyles : aussi, sans aller chercher des modèles dans les fastes de l'antiquité et dans des contrées lointaines, le Français trouve dans ses propres annales des exemples aussi dignes de l'immortalité; et, si j'osais en choisir un parmi un grand nombre

[1] *Æneid.*, lib. IV, v. 34 :

Penses-tu que les morts s'occupent de tout cela?

d'autres, l'histoire du moyen âge me fournirait un trait d'héroïsme qui n'est pas moins digne d'admiration. L'archiduc Maximilien, en 1479, à la tête d'une armée de près de 40,000 hommes avançant à grand pas dans la Picardie, fut arrêté par 160 Gascons commandés par le vaillant Raimond d'Ossaigne; ils se jetèrent dans le château de Malanoi, où ils soutinrent des assauts réitérés pendant trois jours. Ces braves n'ont-ils pas mérité aussi-bien que Léonidas et ses 300 Spartiates que leurs noms gravés sur des colonnes immortelles fussent transmis à la postérité la plus reculée[1].

[1] L'histoire ne fait mention que du nom du chef de ce petit détachement : après avoir perdu tout son monde sur la brèche, d'Ossaigne fut pris criblé de blessures, et fut pendu par ordre de Maximilien.

Le jeune Anacharsis rapporte, sur l'autorité d'Hérodote, que les Spartiates qui arrêtèrent l'armée de Xerxès furent de 300 hommes : il ne parle pas d'une colonne pompeuse élevée à la gloire de ces braves guerriers; il n'est question, chapitre xxxiv, que de quelques petits cippes, qui ne portaient qu'une inscription bien modeste : les noms de Léonidas et de ses compagnons d'armes ne s'y trouvaient pas même consignés; mais il observe avec raison « qu'on n'a pas soupçonné qu'ils pussent jamais être oubliés ; » aussi remarque-t-il qu'auprès de ces petits monumens paraissait un trophée magnifique que Xerxès fit élever à sa gloire, ne songeant pas que cet indice de son imbécillité dût honorer plus les vaincus que les vainqueurs. Maximilien, animé d'un même esprit, aurait dû perpétuer également le souvenir de sa victoire de Malanoi par un semblable monument.

Des capitulations.

Toutes les âmes, il est vrai, ne sont pas de la même trempe, et il y a des personnes qui taxeraient encore d'insensée la noble et persévérante ténacité de notre héros : une capitulation qui eût conservé à l'état cette poignée de citoyens eût été, selon elles, le parti le plus convenable et la marque de plus de capacité militaire : *vir qui fugit rursùs integrabit prælium*, diraient-elles avec le judicieux fuyard de Chéronée ; mais il semblerait que ces hommes si prudens ignorent combien de sang ils épargneraient s'ils étaient un peu plus prodigues du leur.....

Capituler!!! mais l'esprit de l'homme de guerre n'admet qu'un seul cas où il est permis de transiger et de se retirer à ce prix ; aussi dira-t-il en deux mots pourquoi et comment?

En effet, quelle que soit l'opiniâtreté et la tenace persévérance d'une attaque, quels que

La tradition orale est souvent infidèle : le souvenir des choses s'efface ; le teint primordial se perd, lorsque seule la mémoire se charge de le transmettre à la postérité ; et voilà pourquoi la patrie reconnaissante réunit les ossemens de Léonidas, quarante ans après sa mort, et les transporta à Lacédémone, les déposa dans un tombeau auprès du théâtre, et éleva aux héros des Thermopyles une colonne, tribut de la reconnaissance publique.

soient les moyens et les ressources que l'ennemi puisse déployer pour soutenir les assauts, le dernier degré d'épuisement peut seul engager à ces pourparlers. Une négociation qui n'est pas amenée par la force des choses ne peut être considérée que comme le fruit insipide d'un affaissement du système moral, et cette force majeure, devenue si impérieuse qu'elle ne laisse plus d'espoir aux assiégés, c'est l'impuissance d'agir par défaut d'hommes, de munitions et de vivres.

Dans cette supposition, et après avoir tenté l'effet d'une dernière charge à la bayonnette, il peut être permis de négocier, mais toutefois avec des précautions telles que la gloire de nos armes ne puisse être compromise, et qui ne souffrent point qu'on revienne chargé plutôt du honteux serment de ne plus servir contre le vainqueur que brillant de ses armes; tel que le Spartiate à qui il suffisait de revenir du combat avec son bouclier pour être accueilli par les siens, comme s'il revenait pour annoncer sa victoire plutôt que les malheurs d'une défaite. Et quels que soient les avantages qu'un chef puisse se ménager dans ses stipulations, le sort du dernier soldat sera toujours subordonné au sien propre : la fortune est commune à tous; et néanmoins il se dira toujours que le dernier vœu du comman-

dant sera de résister encore un instant. Et il se rappellera jusqu'au dernier moment qu'un instant de défense qui prolonge un dernier effort peut contribuer au salut de l'armée, à la gloire de son drapeau, à la prospérité de son pays.

CHAPITRE X.

De l'hydrostatique.

La science hydrostatique peut également fournir l'occasion de prêter du secours à la garnison, réduite à la défensive ; ses préceptes peuvent servir à redresser les défectuosités de la nature sous le rapport de la défense ; elle enseigne le moyen de battre l'ennemi sans coup férir, sans consommation de munitions, soit en l'éloignant au delà des limites d'une vaste inondation, soit par un rapide développement des eaux qui l'enveloppent au milieu de ses travaux offensifs.

Première notion hydrostatique qui engage à la défense et à l'offense par les eaux.

En effet, il suffit de connaître les principes les plus simples de l'art, pour savoir que tout objet qui arrête un cours d'eau le fait refluer en amont, et élève plus ou moins la surface du liquide, pourvu qu'il soit contenu latéralement.

Des barrages ou digues.

On nomme *barrages*, *batardeaux*, ou *digues*,

des amas de terre, de pierres ou de toute autre matière de construction, qui traversent un cours d'eau, et ainsi produisent un gonflement dans le lit des ruisseaux et des rivières, et même des inondations, par le débordement des eaux qui se répandent sur les terres adjacentes.

Inonder les environs d'un poste à défendre.

Cette théorie nous conduit à ce qui est immédiatement de notre sujet ; l'emplissage d'eau des trous de loups et des fossés, et l'isolement d'un poste par l'inondation.

Dans la supposition que le lieu à défendre est situé dans un terrain plat, où les bords du ruisseau ne sont guère plus élevés que le terrain environnant, on traversera son cours par une digue, qui, résistant à ses efforts, fera gonfler ses eaux, qui abandonneront bientôt leur lit; mais qui seront néanmoins contenues et dirigées dans les fossés par le commandant du poste, au moyen de petits canaux semblables à ceux employés pour les irrigations; après en avoir rempli les trous de loups, qui peuvent se trouver entre le ruisseau et son poste, ou bien ménageant plusieurs conduits, on emplira à la fois ces trous de défense ainsi que les fossés.

Des inondations.

La défense par les eaux prend un caractère

de force plus considérable, lorsque le lieu à défendre est tellement situé que ses approches peuvent être inondées.

Ainsi, un vallon où coule un ruisseau ou une rivière qui n'est pas trop étendue possède ce grand avantage.

Le cours d'eau détourné par le barrage ou digue se gonfle, remplit toute la capacité de son lit, reflue sur les bords, s'étend dans la plaine, jusqu'à ce que arrêté par les parois ou berges, qui encaissent le vallon, il gagne en hauteur l'élévation des digues.

De la construction des digues.

Ces parois artificielles par lesquelles on parvient à former une inondation sont, pour l'ordinaire, élevés avec la terre prise à pied-d'œuvre ou tirée des coteaux. La digue doit être construite de façon que les eaux ne passent jamais au-dessus du sommet, précaution d'autant plus essentielle qu'à son défaut, l'eau, par son action, ne tarderait pas à dégrader l'ouvrage, et sa destruction en deviendrait inévitable.

Des déversoirs.

On obvie à cet inconvénient, en ménageant une ouverture (dont les côtés sont revêtus) aux

extrémités de la digue, afin que le superflu de l'eau puisse s'évacuer par là, plutôt qu'en forçant le passage au détriment de l'ouvrage.

Lorsqu'il s'agit d'étendre l'inondation sur une longue étendue de terrain, le travail en devient plus considérable; dans cette supposition, on est obligé de multiplier les barrages, lesquels seront plus ou moins rapprochés, suivant la rapidité du courant.

Ainsi, lorsque la chute est forte, ces digues seront espacées de 100 pas les unes des autres, en commençant par la construction de la première du côté de la source, et ne s'occupant de la seconde que lorsque celle-là se trouve entièrement construite.

Sans cette précaution, les eaux, en se gonflant, présenteraient trop de résistance aux efforts des travailleurs.

Des dimensions des digues.

Quoique la digue ait généralement une épaisseur relative à la force du cours d'eau; il nous semble cependant préférable d'établir des dimensions fixes, afin qu'elles puissent toujours présenter la résistance nécessaire aux eaux, quelle que soit la probabilité de leur surcroît de force. Pour cet effet, nous assignerons 5 pieds d'épaisseur aux digues des ruisseaux forts, sur pareille dimension pour le *minimum* de leur hauteur.

Leur revêtement.

Il est nécessaire d'observer que, pour arrêter à la fois et l'influence de l'eau et l'action du courant, il faut que le barrage soit revêtu du côté de la source. Ce revêtement sera l'objet du premier soin, et il sera formé de fascines, pourvu que la profondeur du lit en permette l'usage.

Manière d'opérer quand la rivière est profonde et rapide. — Rendre les digues impénétrables aux filtrations.

Dans le cas contraire, on est dans l'usage d'enfoncer à travers la rivière deux rangées de poteaux approchés les uns des autres, pour augmenter les résistances; ensuite on comble de pierres et de terre l'espace qui sépare les deux rangées. Ce coffre plein et large de 8 ou 9 pieds présentera une force qui résistera aux efforts *maximum* des rivières, en général, et surtout si on a le soin de le rendre impénétrable aux filtrations; ce qui s'obtient en mettant dans son intérieur un noyau de terre-glaise bien corroyé.

Des criques.

Si le cours d'eau ne donne pas la quantité nécessaire pour développer une inondation complète, on tâchera de remédier à cet inconvé-

nient par d'autres obstacles que l'on nomme *criques*, qui ne sont autre chose que des trous oblongs où des bouts de fossés ayant ordinairement 8 pieds de large sur 4 de profondeur; les terres de l'excavation doivent être répandues également des deux côtés du fossé.

Observations sur ces dispositions.

Cette opération faite, on n'aura qu'à remplir d'eau ces criques de la manière précitée : l'on observera en outre que la disposition de ces excavations en forme d'échiquier doit essentiellement ajouter à leur effet défensif.

Observation générale sur l'économie du temps et du travail.

Si l'utilité de la défense par les eaux justifie les notions que nous venons d'émettre, quelques observations générales sur l'économie de la besogne la feront mieux sentir encore. En effet, c'est avancer vers le succès d'un projet que d'en diminuer les travaux, sans en affaiblir les moyens qui y conduisent. Cette considération mérite de fixer d'autant plus l'attention, qu'avec une seule digue on peut quelquefois atteindre le même but qu'avec plusieurs ensemble, avec la seule précaution de lui donner la hauteur convenable; car, plus les barrages sont élevés, moins ils doi-

vent être multipliés, plus aussi l'ouvrage est abrégé et la défense perfectionnée. Mais aussi cette hauteur doit avoir des limites calculées sur la solidité de l'ouvrage et réglées d'après l'expérience. C'est ce qui fait que les hommes de l'art ne souffrent pas que la digue ait plus de trente décimètres de hauteur. Le travail de cet ouvrage peut également s'abréger par le choix du point de projection, en donnant la préférence à celui où le cours d'eau est à la fois le moins profond et le moins large.

De la nécessité de couvrir l'ouvrage par une flèche, rédan, etc.

Cependant il ne suffit pas à la guerre de construire avec habileté, avec célérité; il faut aussi garantir son ouvrage des atteintes d'une entreprise de la part de l'ennemi, qui ne demanderait pas mieux que de favoriser vos travaux, dans la persuasion qu'il pourrait ensuite s'en rendre maître à discrétion ou les détruire quand bon lui semblerait; ce qui arriverait inévitablement aux opérations dont il est ici question, si on n'avait pas la précaution de les défendre par de petits ouvrages de la nature de ceux qu'on emploie à couvrir un pont ou le passage d'une rivière[1].

[1] Voyez deuxième partie, chapitre IX.

CHAPITRE XI.

Attaque ; première disposition.

Les premières dispositions de l'attaque d'un fort ou d'un poste fortifié sont les mêmes que celles que nous avons essayé de tracer pour sa défense ; l'un et l'autre projet exigent une prudente et exacte reconnaissance des environs.

Si les forces nécessaires à la défense d'un lieu fermé se mesurent sur le périmètre de l'enceinte et sur les moyens offensifs des assiégeans, la force et l'industrie à employer dans l'attaque peuvent également se régler sur le nombre et l'espèce d'armes de la garnison, et sur d'autres renseignemens acquis pendant les jours d'investissement, par exemple, sur la forme et la consistance du terrain, sur les moyens d'intercepter les eaux, sur l'état des fortifications, leur relation avec l'extérieur, le nombre, l'espèce et l'emplacement des magasins, etc. Pour lors, on procédera à la *circonvallation* [1], car l'isolement

[1] La circonvallation est une ligne circulaire extérieure, établie hors de la portée du canon tiré à toute volée, et qui cerne la

d'une place est déjà un grand point en faveur du projet de l'assiégeant.

Dispositions générales des troupes.

Les troupes destinées à l'attaque seront partagées en plusieurs détachemens et disposées d'après les intentions du chef, qui, par une heu-

place, et dispense de l'emploi des forces mobiles que l'on nomme *cordon diurne*. L'objet de ces lignes est d'empêcher qu'aucune communication ou secours ne pénètre dans la place; ce qui suppose une disposition éclairée en un rapport avec la configuration du terrain, et que l'ordonnance générale de la ligne circonvallante n'offre que le moins possible de points d'attaque à une troupe de secours.

Cette disposition défensive agissant extérieurement pourrait être continuellement inquiétée par la place, et surtout dans le cas où la garnison serait nombreuse, qu'elle pourrait opérer loin des fortifications, agir sur les camps partiels, et gêner les opérations relatives à l'ouverture de la tranchée. (Voyez *Construction des parallèles*, deuxième partie, chapitre VIII.)

Aussi, la prudence a suggéré une autre ligne de défense, dont l'objet serait d'agir intérieurement ou contre les sorties. Cette seconde ceinture est appelée contrevallation, et s'établit communément à 2,400 mètres de la place; c'est-à-dire, à 600 mètres plus rapprochée que la première ceinture. Il n'est pas nécessaire qu'elle présente une ligne continue; il suffit qu'elle embrasse les points avantageux, qui seront bien fortifiés, afin de couvrir les camps, et surtout les parcs d'artillerie et du génie; aussi, comprendra-t-elle les hâmeaux et les villages avancés vers la place, puisqu'ils sont d'autant plus importans à occuper qu'ils sont propres à l'établissement des bivouacs.

reuse combinaison, tendront au succès de l'entreprise. Les uns seront désignés et postés comme force d'attaque proprement dite, et les autres comme troupes d'observation.

Les détachemens destinés à l'attaque sont communément disposés sur trois colonnes, dont la première, ou la tête, a pour objet de franchir les fossés, en se dirigeant vers le parapet; la seconde soutient ce mouvement par un feu bien nourri qui sert à éloigner l'assiégé du même parapet ou ligne couvrante, tandis que la troisième, ou la réserve de la colonne, reste hors de la portée du feu des assiégés. La cavalerie se tient près de cette dernière partie de la force.

De l'emploi des guides. — Du choix de l'heure d'attaque.

Ces dispositions faites, les colonnes, confiées à des guides sûrs, se porteront au pied des retranchemens à la faveur de la nuit, ou par un temps propre à déguiser la marche, profitant toujours du moment qui peut sembler le moins à craindre pour l'ennemi, soit à cause des dispositions simulées, qui inspirent aux assiégés une sécurité trompeuse, soit parce que l'état actuel de l'atmosphère ferait croire au repos du camp, plutôt qu'il ne réveillerait leur attention sur la probabilité d'*une prise d'armes.* Toutefois, l'at-

taque réelle n'aura lieu qu'après que tous les commandans des corps partiels auront été instruits de l'heure et des particularités qui les concernent, afin que la coopération des forces réunies serve à la fois à déconcerter l'ennemi et à paralyser sa force morale.

De la nécessité de se tenir prêt pour la retraite.

Mais aussi il ne suffit pas que dans un élan patriotique le soldat marche à l'ennemi avec cette impétuosité qui lui est naturelle; son chef saura lui donner le pas qui convient, et, maître de son élan, il en sera le principal ressort, afin qu'en cas de nécessité il dépende encore de lui de diriger une retraite aussi heureuse qu'honorable, puisque en effet cette disposition rétrograde doit être la conséquence inévitable de toute entreprise échouée.

Du choix du moment le plus avantageux pour la retraite.

Ainsi, dans la supposition que la prudence conseille de se retirer, on ne cédera du moins qu'après avoir choisi le moment favorable, afin de pouvoir faire sa retraite avec le moins de perte possible.

La retraite doit se faire en silence.

Dans cette conjoncture, la prudence conseille

souvent de ne combattre les patrouilles et les partis de reconnaissance qu'à l'arme blanche, pour ne point ébruiter la manœuvre, en donnant l'éveil aux postes dont ils sont détachés.

Les difficultés connues d'une entreprise en facilitent le succès.

Si nous conseillons la retraite, c'est dans la supposition qu'elle soit devenue nécessaire, indispensable par des causes qu'il a été impossible de prévoir ; car, en général, la connaissance approfondie des difficultés à surmonter doit assurer le succès de l'attaque.

Emploi des échelles, des fascines et des claies. — Des ouvriers. — Première disposition de l'artillerie.

Ainsi, dans l'incertitude de pouvoir battre en brèche, on peut quelquefois escalader les murs ou remparts à l'aide d'échelles dont on aurait eu soin de se munir en nombre suffisant. Avez-vous à craindre l'inondation, ne dirigez pas l'attaque sans être pourvu de fascines et de claies. Enfin, pour aplanir les passages, culbuter les abatis et les palissades, et traverser des marais praticables, on se fait accompagner par des détachemens d'ouvriers, qui marchent après la première colonne. Après cela, c'est l'activité et l'harmonie des forces dans l'exécution qui déterminent la

réussite. Les colonnes d'attaque, encore hors de portée, se laisseront précéder par l'artillerie, qui se portera en avant pour prendre position à environ 450 ou 500 mètres de l'ouvrage à battre, et sur le prolongement des faces, afin de les prendre d'enfilade; mais, comme on ne peut pas toujours trouver un terrain propre à cette fin, on est forcé de suppléer à cette disposition en choisissant des points à une distance convenable et éloignée des magistrales, d'où l'on peut tirer directement sur les batteries des assiégés.

Pendant que le canon joue sur les batteries ennemies, les obusiers abattront les palissades, et pulvériseront les chevaux de frise et les autres obstacles de même nature.

Deuxième disposition.

Ainsi, l'ouvrage ou poste attaqué ayant essuyé ce premier choc, et les batteries des assiégés étant en partie détruites, on avancera rapidement de nouvelles pièces, qui prendront position plus près des ouvrages et toujours sur le prolongement des faces; car, pour le dire en passant, les courtines n'ont rien à craindre, tant que les saillans sont intacts; on ne peut les approcher que par surprise.

De l'emploi de l'infanterie légère et de ligne.

Ces pièces seront soutenues par des flanqueurs (infanterie légère).

Pendant que ceci s'exécute, les colonnes se dirigent brusquement vers les saillans ou capitales des bastions. Les têtes des colonnes d'attaque s'efforcent de franchir les fossés tandis que l'infanterie légère tire sur les défenses pour protéger les travailleurs, qui achèvent d'aplanir le passage des brèches que l'artillerie a commencées.

Mouvement de la cavalerie, et dernière disposition de l'artillerie.

Enfin, quand on est parvenu à rendre le passage libre, le gros de l'infanterie se porte en avant, force l'entrée de l'ouvrage, et se forme en bataille sur son terre-plein. La cavalerie de toute arme ainsi que toute l'artillerie se conforment au même mouvement, et se portent successivement en avant.

Des ouvrages ouverts par derrière.

Voilà pour les dispositions de l'attaque d'un ouvrage fermé, ce qui semble mériter davantage une attention générale. A l'égard des ouvrages d'une moindre défense, l'infanterie seule

peut quelquefois les réduire, savoir : les rédans, les lunettes et autres saillans isolés ouverts par la gorge.

Il se trouve cependant de ces petits ouvrages tellement palissadés et barricadés par derrière et même flanqués quelquefois par d'autres ouvrages, qu'il devient plus efficace de les attaquer par leurs saillans de la manière que nous venons d'énoncer.

Énumération des opérations à suivre dans l'exécution de l'attaque.

Toutefois, et au résumé, la reconnaissance du poste paraît mériter le premier soin : ensuite une sage et savante distribution du personnel et du matériel des forces vigoureusement employées dans l'exécution garantira le succès.

La direction de l'exécution se règle, pour l'ordinaire, d'après les principes ci-après énumérés.

1°. L'attaque d'une maison, d'un château ou d'une église, ne souffre pas de règles spéciales ; néanmoins, ce sont les bouches à feu qui mettent à découvert la troupe assiégée.

2°. Dans un ouvrage de campagne, il est avantageux de faire deux attaques simultanées, l'une fausse, l'autre réelle.

L'ouvrage simple exige que l'attaque vraie se

dirige au saillant, pendant que l'attaque simulée se fait à la gorge.

3°. Pour brêcher un saillant, la canonnade se tire d'écharpe.

4°. Il est bon d'attaquer à la fois plusieurs saillans lorsqu'on peut le faire.

5°. On doit se promettre un résultat efficace de la réunion d'un assaut aux brêches d'une part, d'une escalade des parapets d'une autre part, pendant qu'une attaque vigoureuse se dirige à la gorge.

6°. Les abatis, les chevaux de frise, les palissades et les fraises ne peuvent résister à un feu d'artillerie bien nourri.

7°. La tentative qui a pour but de les incendier par le moyen des artifices peut également réussir.

8°. Il faut renverser les digues et les batardeaux, pour se débarrasser des eaux qui gênent les opérations.

9°. Il est essentiel de passer rapidement la contrescarpe pour éviter l'explosion des fougasses.

10°. Il ne faut jamais attaquer par des marais, ni par des lieux serrés, et encore moins par des chaussées, quand on le peut par des approches spacieuses et des lieux secs.

Enfin, nous engagerons, après M. de Vauban,

à ne jamais faire à découvert, ni par force, ce que l'on peut obtenir par industrie, attendu que l'industrie agit toujours sûrement, et que la force ne réussit pas toujours; comme aussi de ne jamais porter un ouvrage en avant près de l'ennemi, sans être sûr de le soutenir avantageusement, car la précipitation dans les siéges ne hâte point la prise des places et n'a communément d'autre effet que d'ensanglanter la scène.

L'assiégé, de son côté, jugera encore plus urgent, plus digne de sa sagesse, de ménager ses forces, puisqu'un soldat mort ou pris ne se remplace pas, et que c'est conséquemment un défenseur de moins. Cette considération conduit naturellement à une observation générale contre les sorties recommandées si chaudement par tant d'hommes d'un mérite éprouvé. En effet, quelle que soit la force de leur dialectique, et la déférence que commande la prépondérance de leur génie militaire, il sera toujours permis au commandant d'une place de penser avant d'agir, et de n'agir que pour sortir glorieusement de sa position. Le roi et la patrie ne demandent pas qu'une garnison se fasse massacrer et que le chef se fasse tuer pour l'honneur de mourir; au contraire, tous les sentimens légitimes concourent à faire désirer que le chef défende bien son poste,

et qu'il conserve, autant qu'il lui est possible, l'intégrité des forces qui lui ont été confiées; et ces mêmes sentimens, ainsi que le véritable esprit de l'homme de guerre, déposeront éternellement contre toutes ces sorties qui ont acquis une popularité banale : car déjà des faits d'armes aussi puérils dans leur conception que sanglans dans leurs effets ont assez démontré que les sorties faites régulièrement par les barrières des glacis sont trop méthodiques pour ne pas tourner entièrement au détriment de l'assiégé, et pour une raison bien simple, puisque c'est là opposer le faible au fort, l'assiégeant se trouvant toujours sur ses gardes avec une force majeure, et dirigeant son feu vers les débouchés connus. Il n'en est pas de même des sorties ou coups de mains irréguliers qui deviennent d'autant plus avantageux, qu'ils se font, pour ainsi dire, sans préparation et selon les circonstances : cette disposition oppose le fort au faible, puisque l'assiégeant est frappé subitement à l'endroit où il ne se couvre pas, et en conséquence avec une force supérieure à celle qu'il maintient sur ce point attaqué.

La clarté de cette théorie frappe tellement les esprits, qu'il est permis de dire, en généralisant, que le commandant d'une force, assiégée ou non, trouvera qu'il est de son intérêt d'adopter

les combats imprévus comme base de sa conduite défensive et de ses dispositions offensives ; et qu'il doit adhérer à l'opinion de M. Carnot, qui veut « que le véritable système de la défense » consiste à la convertir en une série d'attaques » partielles, soutenues par une grande quantité » de feux verticaux. »

CHAPITRE XII.

Notions générales sur la poudre à canon.

Si la nature apparente de tout corps simple ou de toute matière composée est l'indicatrice de sa propriété bienfaisante ou nuisible, cette dernière connaissance ne laisse pas d'ouvrir encore un vaste champ aux observations sur son caractère et ses qualités particulières.

Ce fut elle qui dirigea les recherches curieuses d'un bon religieux, qui, du fond de son cloître, renversa, par une simple composition chimique, le système d'attaque et de défense, suivi jusque-là par ses contemporains.

La première épreuve de la propriété expansive de ce mélange a été à la fois la cause des recherches ultérieures, et celle des développemens successifs de l'usage de cette poudre volcanique.

En effet, la rapide et subite projection de la pierre qui couvrait le mortier du bon père Anelzen [1] dut suffire pour indiquer l'effet de sa pou-

[1] Les historiens ne sont pas d'accord, ni sur l'époque de l'invention de la poudre à canon, ni sur le nom de l'individu à qui nous la

dre par l'action du feu, soit qu'elle fût renfermée sous terre, dans l'épaisseur d'une muraille, soit dans un tube cylindrique.

De là naît la théorie des mines, qui va nous occuper à l'instant, la défense et l'offense par des volcans artificiels. Par là, les arriètes et les chevaux de bronze deviennent impuissans : la massue tombe du bras le plus vigoureux, Hercule perd son empire, le plus débile terrasse le plus

devons : les uns prétendent que ce fut un nommé Constantin Anelzen, moine de Fribourg ; d'autres attribuent l'invention à Berthole Sit-Varts, qui en fit connaître l'usage aux Vénitiens, en 1380 ; enfin, Ducange rapporte que d'après les registres de la chambre des comptes, il en est fait mention depuis 1338. Toutefois, il paraîtra plus naturel de supposer que ce fut Roger Bâcon, anglais de nation, qui fut l'inventeur de cette mixtion qui, depuis l'usage du canon, a acquis une dénomination fixe. En effet, on trouve dans le *Traité de Nullitate Magicæ*, qu'il composa, en 1356, à Oxford, que ce savant religieux n'ignorait pas la propriété d'un mélange de nitre, de charbon et de soufre : Prenez, dit-il, ces trois substances, qui, isolément, ne produisent aucun effet, réunissez-les dans quelque chose de creux et de bouché, et elles produiront l'effet d'un coup de tonnerre.

Quel que soit le résultat des recherches chimiques de ces religieux, il nous sera permis de douter de leur droit à la gloire de l'invention de la poudre à canon, puisque nous n'ignorons pas que les Macédoniens ont connu une espèce de *foudre magique*, et que la Chine a fait usage de la poudre deux mille ans avant nous. Toutefois, en nous communiquant le fruit de leurs recherches, ils ont bien mérité de partager, avec l'inventeur, le tribut de notre reconnaissance.

robuste, et la victoire suit le char de la puissance morale.

Recette pour la composition de la poudre à canon.

Quoiqu'il ne soit pas de notre objet d'entrer dans les détails théoriques de la manipulation de la poudre, il nous semble cependant que c'est une matière trop intimement liée aux intérêts de l'art militaire et aux affections de ceux qui le professent, pour ne pas nous en occuper quelques instans ; et l'on ne nous saura pas mauvais gré de donner ici la recette de sa composition avant de nous arrêter aux différentes substances constituantes :

Nitrate de potasse ou salpêtre. .	76
Charbon.	15
Soufre.	9
	100[1]

[1] Cette recette paraissant au comte de Rumfort susceptible d'une légère modification, à cause de là quantité d'eau employée pour pétrir le mélange, il a conclu en faveur de celle-ci, savoir :

Nitrate de potasse.	75, 575
Charbon.	14, 719
Soufre.	8, 831
Eau.	875
	100, 000

Notions générales sur les substances qui la composent. — Du salpêtre.

La première substance constituante de la poudre à canon est le nitre ou salpêtre, sel neutre, composé de l'acide particulier que l'on nomme acide nitreux, combiné jusqu'au degré de saturation avec un alkali fixe, semblable à celui que l'on obtient de tous les végétaux par la combustion [1].

La chimie démontre que l'acide nitreux contient une quantité considérable d'air et de substance gazeuse en état de fixité et de combinaison, et que c'est de cette substance qui se dégage dans la détonation que résulte cette force qui caractérise la poudre, quand elle est mise en contact avec un corps igné ou en combustion.

Manière employée pour l'obtenir.

Toute terre contenant des matières animales ou végétales, en état de putréfaction et de dissolution, offre le premier ingrédient qui entre dans la fabrication de la poudre ; de là on conçoit qu'il est facile d'obtenir du salpêtre, soit par des recherches dans des endroits qui renferment des excrémens, des fumiers, des urines, soit dans

[1] La potasse.

tous les lieux où les bois et les végétaux se pourrissent, soit enfin par le moyen de nitriers artificiels.

Du salpêtrier.

Le nitrier ou salpêtrier n'est que la réunion des terres et matières susceptibles de putréfaction, disposées de façon que l'on puisse entretenir la fermentation par une légère humidité; ainsi, le nitrier sera toujours à l'abri et des pluies et de l'action du soleil, et sera disposé de manière que les terres présentent la plus grande surface qu'il sera possible, afin de recueillir une plus grande quantité de salpêtre, en raison de l'étendue de la surface sur laquelle il se forme par filtration.

On enlève cette substance dans son état brut, la terre qui l'enveloppe s'en sépare ensuite par la lessivation; en effet, puisque l'eau dissout le salpêtre sans dissoudre la partie terreuse de la couche enlevée du nitrier, le liquide retient le sel en dissolution, l'enlève à la matière qui est plus compacte, et se trouve abandonné ensuite à son tour par le corps fluide, qui se dissipe en vapeur par une forte ébullition; ainsi, le salpêtre pur reste au fond du vaisseau dans lequel se fait l'évaporation.

Du charbon.

Le charbon employé dans la fabrication de la

poudre se forme d'un bois léger soumis à l'action d'une combustion lente et égale. Celui dont on se sert le plus communément en France est le bois ou arbrisseau appelé *bourdaine* ; néanmoins chaque nation aime à accorder une préférence particulière à la matière première dont elle fait usage. Le Chinois emploie le saule, l'Allemand se sert du coudrier; cependant l'on est généralement d'avis que c'est à la quantité de la dose plutôt qu'à la qualité du charbon que l'on peut attribuer le plus ou le moins de force des poudres.

Le charbon est assez vulgairement connu pour nous dispenser de nous arrêter sur les signes et le caractère spécifiques par lesquels on le reconnaît. Néanmoins, nous n'omettrons pas d'observer que la propriété qui le rend indispensable ici est sa tendance à communiquer à l'acide nitreux son principe inflammable par le seul secours de l'incandescence; c'est aussi de cette action que dérive l'explosion qui annonce à la fois et leur union intime et la fulmination de la poudre.

De la poudre à canon sans soufre.

D'après ce que nous venons de dire, il paraîtrait que la poudre acquiert son caractère fulminant sans l'intermédiaire de la troisième sub-

stance; et en effet, d'après l'autorité de chimistes expérimentés, on peut en obtenir une également forte par la seule mixtion du charbon avec le nitre. L'épreuve faite à Essone, le 12 février 1756, avec une éprouvette d'ordonnance, fut toute à l'avantage de la poudre sans soufre, puisqu'elle produisit le même effet, sans présenter autant de fumée et sans offrir l'inconvénient d'altérer la lumière du canon.

De l'emploi du soufre, et pourquoi.

Cependant la conservation de la poudre est d'une trop haute importance pour que le soufre ne soit pas compris dans sa composition; car la poudre à canon, n'ayant rien plus à craindre que l'humidité, et le soufre ne paraissant que peu susceptible d'altération par l'action de l'eau et par celle de l'air, doit à la fois communiquer cette qualité aux deux autres substances, et faciliter leur combustion, comme agent composé d'acide vitriolique, uni au principe inflammable le plus pur [1].

[1] Telle est la théorie reçue et accréditée. Il me semble cependant que la quantité de soufre employée dans la fabrication de la poudre peut être diminuée considérablement, et surtout dans les contrées où l'atmosphère est peu humide. L'inflammabilité de cet ingrédient n'étant que progressive, et non instantanée, il doit être nuisible à la simultanéité de combustion; de là les *longs feux* que donne une mauvaise poudre. N'y aurait-il pas un autre moyen

Observation sur le calcul de la qualité de la poudre.

La force de la poudre est en raison de la vitesse de la combustion et de la quantité des fluides élastiques qui s'en dégagent. Ainsi, lorsqu'elle est humide, ou que les substances dont elle est composée ne sont pas bien pures, lorsqu'elles n'ont pas été dosées convenablement, qu'elles ont été mal triturées ; qu'il y a eu, en un mot, quelque négligence dans la manipulation, le principe inflammable ne se communique pas assez rapidement à l'ensemble du mélange. Le jeu des attractions s'en trouve ralenti, et les gaz ne se développent qu'avec difficulté, la poudre enfin perd considérablement de son énergie.

C'est pour cette raison que l'on n'en reçoit pas dans les magasins de l'artillerie, à moins qu'elle n'ait été soumise à l'épreuve. On se sert, dans cette intention, d'un petit mortier qui est toujours pointé à 45°, et dont la chambre contient exactement 3 onces de poudre, qui, d'après le règlement de 1775, doivent, pour être reconnues de bonne qualité, projecter à 90 toises un globe de cuivre, ayant 7 pouces et demi de diamètre, et donnant en poids 60 livres.

pour garantir nos cartouches de l'influence de l'atmosphère, et pour rendre la poudre moins déliquescente, que de lui imposer une matière qui ralentit la rapidité et l'instantanéité de son effet ?

CHAPITRE XIII.

La mine.

Après avoir jeté quelques notions succinctes sur l'invention, sur la nature, sur la propriété et la composition de la poudre à canon, nous croyons pouvoir continuer notre sujet, en cherchant à lui ouvrir un plus vaste domaine dans l'attaque et la défense par un aperçu rapide de l'art du mineur[1].

La première épreuve de la force projective et expansive de la poudre a dû réveiller l'imagination la moins soucieuse, et faire naître les premières notions de ce qu'elle peut produire quand elle est renfermée dans le sein même de la terre; ainsi, l'usage de la mine, dans l'art de la guerre, a bientôt succédé au premier emploi de cette substance, qui fut probablement celui d'aider le levier dans ses efforts, et de suppléer aux coups insuffisans de la pioche.

Son application à la guerre.

Toutefois, l'effet heureux des mines dirigées

[1] Quoique les anciens fissent usage de la mine, ce n'était que pour engloutir les bâtimens dans un précipice artificiel.

par Pierre de Navarre contre le château de l'Œuf les a fait unanimement adopter pour les attaques, au point que le système en prévalut exclusivement, jusqu'à l'époque où l'artillerie plus perfectionnée, devint aussi plus nombreuse [1].

[1] Sous le règne de Philippe de Valois, les canons n'avaient qu'une très-faible influence; ils étaient très-petits et de chétive construction, formés de douves entonrées de cercles de fer; aussi, cette première invention ne tarda pas à laisser voir dès défectuosités, et à exciter au perfectionnement; enfin, on est parvenu à couler le canon.

Une heureuse innovation a valu bientôt à cette arme un grand crédit: en sorte que vers l'an 1400 on commença à en voir paraître en campague jusqu'au nombre de 3000 dans une armée; mais aussi les canons ne ressemblaient pas encore aux bouches à feu que Louis-le-Grand fit tonner depuis sur les bords du Rhin. Ils n'étaient, pour la plupart, que de gros mousquets, qui se laissaient manœuvrer difficilement, et se braquaient par le moyen d'un point d'appui qui n'était, le plus souvent, qu'une fourche, dont le manche s'enfonçait en terre pour plus de résistance.

Les affûts n'étaient encore qu'en petit nombre dans les armées. Il y en avait cependant, et d'une manœuvre facile; ils étaient montés sur des roues, et chargés de plusieurs pièces de canon. (Voy. note n° 8, pl. XIV, fig. B).

Vers l'an 1450, les plus fortes pièces ne pesaient que 110 à 115 livres, mais environ vingt ans après, on en fondit d'une grosseur prodigieuse, parmi lesquelles on en cite particulièrement une de la manufacture de Tours de 1500 livres de balles; elle portait depuis la Bastille jusqu'à Charenton. Le second essai que l'on fit de ce canon fut marqué d'une triste célébrité, en ce qu'il donna la mort à son auteur.

Les divisions des calibres n'eurent rien de fixe jusqu'à ce que

En quoi consiste l'art du mineur dans l'acception de mon aperçu.

Cet art sur lequel je m'interdirai des observations qui ne peuvent entrer dans mon sujet se

l'ordonnance de 1732 parut, qui les porta à cinq pour l'artillerie de terre, savoir : de 24, de 16, de 12, de 8 et de 4 livres de balles; et l'esprit de perfectionnement se développant de plus en plus sous les inspirations de l'expérience simplifia les êtres, et finalement les calibres sont réduits an nombre de trois : ceux de 24, de 12 et de 4, c'est-à-dire, dont les boulets pèsent 24, 12 et 4 livres.

Les grands calibres s'emploient dans les siéges : les pièces de 12, de 8 et de 4, suivent et agissent comme partie essentielle d'une armée mobile en campagne. Les arsenaux qui sont voisins des pays de montagnes (la Catalogue, la Savoie) possèdent, en outre, des petites pièces qui se transportent à dos de mulet.

Le mortier, d'un emploi également utile dans un système d'attaque et de défense, suit l'invention du canon, et paraît à la guerre environ deux cents ans après, et la renommée proclame ses heureux effets sur les remparts de Rhodes, en 1522, où il fut d'abord employé. Le maréchal de La Force en fit usage, pour la première fois, au siége de la Mothe, en 1634 ; cependant, pour ne pas contrarier l'opinion de quelques historiens, nous lui accorderons l'honneur d'avoir rendu des services long-temps auparavant, notamment au siége de Bordeaux, en 1542.

Cette pièce d'artillerie, employée judicieusement en temps et lieux, devient plus redoutable à l'ennemi que le canon lui-même, puisque la bombe qu'elle projette tombe dans des lieux souvent inaccessibles au boulet, enfonce les voûtes, se précipite sous terre, éclate par l'inflammation de la poudre qu'elle renferme, et ainsi devient aussi meurtrière qu'un petit fourneau de mine.

Le pierrier, qui est également en usage dans les siéges, n'est

renferme dans la connaissance du fourneau, de son entonnoir, et dans celle des galeries et des rameaux qui y conduisent.

qu'un mortier un peu moins chargé de métal; son objet est de lancer des pierres sur l'ennemi, lorsqu'à raison de la proximité son emploi promet d'heureux effets; c'est-à-dire, de la troisième parallèle, ou derrière le couronnement du chemin couvert.

Quoi qu'il en soit de cette invention, ce n'est qu'au période brillant du règne de Louis XIV, époque où le maréchal de Vauban donna à l'attaque l'extension dont elle était susceptible, que le pierrier devint d'un usage ordinaire.

L'obusier est aussi une espèce de mortier, mais allongé, et que l'on monte sur un affût comme le canon de campagne, avec cette différence que la *semelle* est mobile; ce qui est nécessaire pour pouvoir pointer à 45°.

Son obus, bombe sans anse, a pour objet de produire un double effet, celui du boulet, qui va en ricochant, et ensuite d'éclater comme la bombe.

Les obusiers sont de deux sortes, ceux de 8 pouces 3 lignes, et ceux de 6 pouces 1 ligne 8 points. On donne à leurs projectiles 2 lignes de diamètre de moins pour le vent; et, pour obtenir un effet en ricochet, on les pointe à 6, 10 et 15°.

En campagne, on emploie de préférence l'obusier de 6 pouces que l'on charge avec 8 ou 10 onces de poudre; et l'on met 12 onces dans l'obus, qui, par ce moyen et avec sa fusée, pèse environ 24 livres.

Les obusiers de 8 pouces servent pour les siéges, pour brûler des magasins, incendier des vaisseaux de guerre, sommer un château, une redoute, etc.

Dans les siéges, l'obusier se tire à ricochet sur les directions des chemins converts.

L'on se sert aussi d'un projectile qu'on lance avec la main, et un autre qu'on roule du haut des remparts sur l'ennemi, le pre-

Du fourneau de l'entonnoir, et du globe de compression.

Pl. XI, fig. 1.

En ouvrant notre aperçu par quelques mots relatifs aux fourneaux, nous dirons, après M. le général Marescot, que la ligne EP, menée au plan BD, se nomme ligne d'explosion : cette ligne est, comme on voit, l'axe du solide chassé hors de l'entonnoir ; celui-ci se nomme *solide d'explosion*. Cette perpendiculaire est celle que l'on appelait autrefois *ligne de moindre résistance*. Or, un fourneau pouvant faire son effet de plusieurs côtés à la fois, la dénomination de ligne de moindre résistance n'est conservée que pour exprimer la plus courte des lignes d'explosion.

La ligne PB se nomme rayon du cercle de l'entonnoir, et EB le rayon d'explosion.

Si une mine est chargée de manière à produire un entonnoir dont le cercle a le rayon plus grand que la ligne d'explosion, la mine prend la dénomination de *mine surchargée*; ou, d'après Belidor, de *globe de compression*.

mier est appelé *Grenade à main*, et pèse 2 livres ; l'autre, du calibre 33 et 16, ayant le poids de 16, 11 et 8 livres.

La charge se fait en introduisant la poudre dans une ouverture que l'on nomme lumière, et qui reçoit ensuite une fusée chargée de composition.

La forme du solide d'explosion.

C'est au premier instant de l'explosion qu'il faut estimer les effets d'un fourneau; et il paraît, d'après des expériences suffisantes, qu'à ce premier instant le solide, poussé par le fluide élastique, se présente en forme de cône.

L'effet de l'explosion à l'entour de l'entonnoir.

Lorsque le fourneau a joué, les terrès sont meurtries circulairement jusqu'à une distance assez grande des bords de l'entonnoir; ce qui fait que la crête d'un glacis se trouvant dans le même rayon peut être renversée par la commotion.

Exemple tiré des manuscrits d'Alexis, professeur de mathématiques à l'école de Verdun.

Cette assertion est appuyée sur l'autorité d'un savant de l'école de Verdun, qui dit, dans ses manuscrits sur les mines, qu'un fourneau chargé pour produire un entonnoir d'un diamètre double de la ligne d'explosion meurtrit les terres jusqu'à une distance des bords de l'entonnoir égale à la moitié de cette ligne.

Une épreuve faite par Cormontaigne.

Un autre savant, dont l'autorité vaut bien une

démonstration, rapporte qu'il avait assisté à une épreuve où un fourneau, chargé de 210 livres de poudre sous une ligne d'explosion de 16 pieds, avait renversé une crête de glacis à la distance de quatre pieds.

Et ce récit de Cormontaigne ne peut guère être taxé d'exagération ; car, suivant la doctrine d'Alix, cette chute aurait probablement eu lieu à huit pieds du même point (voyez *Mém. sur la fortification souterraine*, 4me cahier de l'école polytechnique).

Des tenacités et résistances des milieux.

Ces expériences ne suffisent pas cependant pour permettre une fixation exacte et générale de la quantité de poudre nécessaire pour opérer une explosion dans un milieu inconnu, car la grande diversité des terres, présentant autant de tenacités différentes, fait que la meilleure estimation ne peut être qu'approximative. Les rocs, les maçonneries et les terres mêmes, opposent à leur rupture des résistances plus ou moins considérables, suivant que l'union entre les particules qui les composent est plus ou moins compacte.

Tables n° 3, 4 et 5, empruntées de M. Guillot. (*Traité des Fortifications souterraines.*)

Les tables dressées d'après les épreuves et les

calculs ingénieux des hommes de l'art nous fournissent un moyen facile pour fixer approximativement la résistance du milieu, relativement à la force d'une quantité de poudre donnée.

Formule.

Quand les lignes d'explosion sont égales, les charges sont proportionnelles aux carrés des rayons des entonnoirs.

Observation.

Ainsi, dans cette hypothèse, les entonnoirs augmentent ou décroissent toujours avec les charges; néanmoins nous n'omettrons pas d'observer que ces effets ont leur limite; car l'inflammation n'étant pas instantanée, il doit exister un point où une charge plus considérable de poudre se perdrait en partie hors du fourneau, et ne contribuerait, par conséquent, en rien à l'agrandissement de l'entonnoir.

Belidor invente les globes de compression.

Belidor, dont la mémoire sera toujours honorée des hommes de guerre, pensa qu'en surchargeant les fourneaux ordinaires il doit résulter des commotions plus fortes, capables d'agir sur les vides, à plus grandes distances, et qui pro-

duiraient des entonnoirs plus évasés que ceux des fourneaux chargés modérément; ce fut aux fourneaux ainsi surchargés qu'il donna la dénomination de globes de compression.

Point où la quantité de poudre n'influe plus sur l'évasement de l'entonnoir. — Ces notions intéressent l'officier, mais sous un rapport relatif.

L'expérience ne manqua pas de justifier ses prévisions; il obtint des entonnoirs dont le diamètre contenait plus de cinq fois la ligne de moindre résistance; mais les charges étant portées jusqu'au décuple de la charge ordinaire démontrent que les évasemens des entonnoirs devaient avoir des bornes, et que le sextuple de la ligne d'explosion ou de moindre résistance était la limite au delà de laquelle la progression des rapports ne devait plus s'étendre. Quoique ces notions ne présentent pas un intérêt particulier pour l'officier d'infanterie, elles ne laissent pas cependant de mériter son attention, puisqu'elles dérivent des effets d'une substance qui joue un si grand rôle dans l'art militaire. Ces notions se régleront sur la progression de sa puissance, en rapport avec les différens milieux, en raison de sa quantité et de la ténacité des terres; enfin, les bornes dans lesquelles la nature ren-

ferme les effets d'une quantité quelconque de poudre.

Nous avouons toutefois que ces notions ne doivent se présenter que sous le caractère d'une nécessité relative et non absolue ; et qu'il est plutôt de notre sujet de nous occuper des préceptes consacrés par la vieille expérience.

Une ancienne formule qui doit être connue de tout officier.

Ainsi, par exemple, veut-on connaître la charge d'un fourneau dans un terrain ordinaire, elle indique la formule suivante.

« Multipliez par elle-même la ligne d'explosion » exprimée en pieds, effacez le dernier chiffre à » la droite du produit, multipliez le nombre qui » en résulte par la ligne d'explosion, toujours exprimée en pieds, et le produit fera connaître le » nombre de livres de poudre dont le fourneau » doit être chargé. »

CHAPITRE XIV.

Des galeries ou rameaux.

Avant d'enfermer la poudre dans le sein de la terre, il importe de fixer la position du fourneau dont nous venons de parler, et, selon l'expression de Mouzé, se frayer le chemin qui doit y conduire.

Cette observation forme l'objet de la construction des galeries ou rameaux que l'on établit sous les glacis des places de guerre, etc.

Leurs dimension et dénomination.

Ce sont les dimensions des voies souterraines qui leur assignent leurs noms particuliers; ainsi, celle qui dans œuvre a 2 mètres de hauteur sur 1 de largeur s'appelle grande galerie; celle qui a 1 mèt. 30 cent. de haut sur 1 mèt. de large se nomme demi-galerie, et grand rameau la galerie de 1 mèt. de haut sur 0 mèt. 80 cent. de large. Enfin, on donne le nom de rameau à celle qui a 0 mèt. 80 cent. de haut sur 0 mèt. 66 cent. de large. Celle-ci étant la seule qui soit de notre sujet, nous nous y arrêterons spécialement, et nous tâcherons d'indiquer ici la marche générale de son opération.

Manière d'opérer.

Pl. XII, fig. 1.

Dès qu'on est fixé sur la direction, on commence par planter un piquet au point de départ, et de ce point C à celui qui doit regarder la chambre du fourneau H on mine dans la direction de la droite CD, qui se maintiendra par la petite manœuvre suivante.

On plantera deux autres piquets A et B sur la droite et sur la gauche de la ligne directrice, et à égale distance du piquet C, qui se trouve un peu en arrière, à l'extrémité de la droite. La ligne AB sera perpendiculaire à la ligne directrice ; ce qui s'effectuera en attachant au piquet C une ficelle que l'on dirigera successivement vers l'un et l'autre point latéral ; cela fait, du point A au point B on posera une planche ou madrier [1], et sur chaque extrémité de celui-ci, une autre planche, mais en sens vertical [2] ; puis ces deux montans seront bien assurés à leurs extrémités supérieures par un autre madrier [3] qui ferme le châssis. Ensuite, on continuera la fouille sur la ligne directrice, et d'après la même opé-

[1] Celle-ci s'appelle *Semelle*, en terme de mineur.

[2] Celle-ci se nomme *Montans*, en terme de l'art.

[3] Cette dernière planche est désignée par le nom de *Chapeau*.

ration, observant seulement d'avancer le piquet du point C au centre de la première semelle, afin de fixer la nouvelle parallèle A'B'.

Ce travail se continuera ainsi jusqu'à ce que l'on puisse juger si le rameau a la longueur requise.

Toutefois, ces châssis pourraient perdre leur assiette, s'ils n'étaient pas liés par des tringles de sapin clouées au-dessous des chapeaux; précaution qui sert à les garantir des effets des secousses.

On fait ensuite glisser au-dessus des chapeaux des madriers dont l'objet est de soutenir le ciel du rameau ou galerie; le coffrage des côtés se fait par une manœuvre semblable; et l'on a soin d'interposer des coins autour du second châssis pour ménager un passage aux planches et madriers qui devront servir à coffrer l'intervalle suivant.

Néanmoins, ces mesures de précaution n'ayant pour but essentiel que de prévenir les ébranlemens, on peut s'en dispenser dans les terrains qui présentent assez de consistance d'eux-mêmes, et surtout à l'égard de ces travaux passagers de campagne qui sont du ressort de l'officier d'infanterie.

On conçoit facilement que le nombre d'hommes à employer à cette fouille doit être déter-

miné par une certaine combinaison, pour que le nombre des bras soit en rapport avec la capacité du rameau projeté, avec la continuité du travail et la force physique de l'homme. En effet, un nombre trop considérable ferait naître de l'embarras, et gênerait l'opération, et le défaut contraire ne manquerait pas de faire languir la besogne par l'insuffisance des ouvriers.

Du nombre et du devoir particulier des travailleurs.

Cette considération nous conduit au principe qui fixe le nombre des travailleurs à quatre, qui sont surveillés par un chef préposé à cet effet : le premier sera occupé à la fouille, le second à tirer les terres, et à les charger dans une brouette, le troisième les transportera hors du rameau, où le quatrième les reprendra pour les transporter plus loin.

Ces hommes peuvent être relevés toutes les heures par quatre autres, et ces quatre travailleurs seront relevés à leur tour par un nombre égal d'ouvriers, de manière que douze bons travailleurs, ainsi employés successivement à la mine, feront dans vingt-quatre heures une besogne considérable, sans se fatiguer.

Emploi et construction d'un puits.

Lorsque le point C ne se trouve pas dans le fossé, il devient essentiel, avant d'entrer en galerie, de creuser un puits pour s'enfoncer au niveau du fonds du rameau. Cette opération ne demande pas une longue explication ; l'officier qui est au fait du travail dont nous venons de parler n'ignorera pas la manœuvre à suivre pour effectuer la construction d'un puits, soit que le terrain ait de la consistance, soit qu'il en offre peu ; il saura remédier à ce dernier inconvénient par le moyen des châssis et des coffrages.

Construction des rameaux à ciel ouvert.

Souvent il peut être plus expéditif de construire les rameaux à ciel ouvert que de procéder souterrainement à ce travail : on est d'ailleurs forcé de se conformer à ce moyen lorsque le terrain ne présente que peu de consistance.

Dans ce cas, le procédé consiste à ouvrir le terrain longitudinalement en tranchée, au-dessus de l'espace que doit avoir le rameau, observant, à cause du peu de tenacité des terres, d'imprimer aux parois de cette tranchée un talus suffisant pour qu'elles puissent se soutenir.

Lorsque cette excavation sera assez profonde,

on posera les châssis, et après, en avoir coffré les intervalles, on n'aura qu'à remblayer à mesure [1].

Un surcroît de mine au delà de la dernière semelle.

On est dans l'usage de prolonger la mine de 50 ou 60 centimètres au delà de la dernière semelle, afin que le mineur qui se repose, puisse s'y retirer pour ne pas obstruer le passage, ni gêner les opérations des autres travailleurs.

Manière pour renouveler l'air dans la mine.

Ces rameaux, n'ayant pas beaucoup de longueur ni des coudées à plusieurs retours, peuvent se passer de ventilateur; il suffit de pratiquer des soupiraux ou petits puits sur le prolongement de la mine, qui sera éclairée par un moyen également simple.

Son éclairage.

Une cheville de bois, dans laquelle on perce un trou à la base, suffira pour recevoir une chandelle; la cheville, ou chandelier du mineur, sera enfoncée dans la paroi de la galerie et à l'endroit d'où sa chandelle puisse fournir le plus de lumière, afin de ne multiplier que le moins possi-

[1] La simplicité de ce procédé nous dispense d'en fournir un dessin.

ble ces objets d'éclairage, qui ne peuvent brûler dans ces lieux souterrains qu'au détriment de la salubrité de l'air ; ainsi, une chandelle placée au point où la galerie fait coude doit éclairer économiquement les deux côtés de l'angle dont ce coude forme le sommet.

Charger la mine.

Après avoir calculé la quantité de poudre que doit renfermer la mine, relativement à sa ligne d'explosion, à la ténacité et à la densité du terrain, on y placera un coffre cubique E dont les dimensions seront réglées d'après cette donnée, « qu'un décimètre cube de poudre pèse 0,91 » kilogrammes. » Le coffre placé dans sa chambre, on y ajoutera un auget de bois formé de 3 planches ; cet auget se cloue sur les semelles des châssis ; il contient un saucisson qui n'est autre chose qu'un boyau de toile rempli de poudre : l'une de ses extrémités, coupée en sifflet, entre dans le coffre par l'ouverture, et y est soutenue par une cheville qui le traverse. Après avoir empli le coffre de poudre, on le recouvrira avec son couvercle, et l'auget sera aussi recouvert avec une quatrième planche ; ces opérations terminées, on procèdera au bourrage [1].

[1] Il n'est pas inutile de remarquer, en passant, qu'il faut prendre de grandes précautions en emplissant le coffre, et en clouant

Son bourrage.

Ainsi, dans la supposition que le fourneau se trouve placé sur l'extrémité du flanc du rameau, on dressera des madriers contre le coffre et on les étrésillonnera fortement avec des pièces de bois, dont ensuite on aura soin de remplir les intervalles de terre, de pierres et de matières semblables; cet emplissage se fera dans toute la hauteur et la largeur de l'espace qui fait face à la chambre du fourneau; cela fait, on posera d'autres madriers ou planches contre le châssis voisin; et après les avoir appuyés avec des bûches de bois, on comblera de même cet espace entre deux châssis, et, en se retirant, on suivra la même manœuvre jusqu'au châssis extérieur du rameau.

Si le fourneau est situé sur le prolongement de la galerie[1], on dressera de même des madriers contre le coffre, et on les étrésillonnera, mais plus fortement, s'il est possible, que lorsqu'il se trouve sur le flanc; l'ensemble du bourrage sera aussi exécuté avec plus de soin, puisqu'il doit fournir l'équivalent de l'effet de la paroi K du

son couvercle; ce qui ne doit se faire qu'avec des clous de bois ou de cuivre.

[1] Cette disposition d'un fourneau est dangereuse, et ne doit avoir lieu que dans le cas d'une nécessité absolue.

rameau ; au reste, le but essentiel étant de rendre le bourrage plus tenace que la ligne d'explosion, on peut se borner à cette fin, et profiter de tous les moyens que fournissent les lieux et que l'intelligence peut suggérer.

Mettre le feu au fourneau.

Actuellement, ayant bourré le rameau, vous attendez le moment qui doit faire triompher vos efforts : l'ennemi avance-t-il hardiment vers votre tranchée, ou se dirige-t-il vers un des saillans de votre ouvrage ; laissez-le arriver, l'instant de mettre le feu au saucisson du fourneau doit seul vous occuper ; prenez toutes les précautions qui promettent le succès : que le morceau d'amadou (appelé moine par le mineur) ait une longueur suffisante pour permettre à celui qui y met le feu de se retirer et de se mettre à l'abri de l'explosion, avant que le feu ne se communique au saucisson ; et n'omettez pas de garder, par devant vous, un morceau d'égale dimension et de la même qualité, que vous allumez au même instant que le premier, afin que, brûlant également, il puisse indiquer le moment où l'explosion doit avoir lieu.

Ce moine ne peut supporter les temps pluvieux ; il perd sa vertu, quand il est exposé à

l'humidité, ou une atmosphère trop chargée de brouillards; ménagez lui un lieu qui convienne à sa nature; enfin, adoptez la précaution du mineur qui le renferme dans une caisse, laquelle, en l'isolant, facilite sa combustion.

Des chaînes infernales, ou fourneaux à l'impromptu.

Fig. 2.

Ce sont là les notions les plus générales sur la formation de la mine; une application plus détaillée se retracera naturellement à l'imagination de l'officier qui se trouve pourvu d'une assez grande quantité de poudre pour en permettre une forte consommation; il concevra sans peine, d'après la simple connaissance de la propriété de cette matière, que semée avec adresse et précaution autour d'un poste avancé, elle doit produire un résultat très-préjudiciable à l'ennemi. En effet, comme on le voit par l'inspection de la figure, on peut, à volonté, se promettre une éruption générale des terres circonvoisines; ce qui devient d'autant plus offensif, que d'un seul point A on obtient une explosion simultanée, qui doit, sinon anéantir l'ensemble des troupes ennemies qui tentent l'assaut, du moins paralyser l'énergie de toutes celles qui ne succombent pas par l'éruption.

Belidor, qui donne de beaux exemples de ces dispositions de défense, les appelle *chaînes infernales;* ce qui indique assez énergiquement les épouvantables effets de cette éruption volcanique.

Bousmard, par une dénomination moins hardie[1], ne laisse pas d'exprimer également et la spontanéité de leur action et l'efficacité de leurs effets.

Des démolitions.

Fig. 3.

Un autre avantage que l'on tire des fourneaux ainsi disposés est celui de faire sauter des traverses, retranchemens, rédans, flèches, ou tout autre ouvrage de circonstance qu'on ne voudrait pas voir tomber au pouvoir de l'ennemi.

Comme la nécessité de démolir les ponts se présente fréquemment, quelques exemples sur cette manière d'arrêter l'ennemi, doivent naturellement trouver ici leur place; ainsi, s'agit-il de démolir un pont dont les piles n'aient que 4, 30 à 4,60 mètres d'épaisseur, « on établit dans » une d'elles, d'après les préceptes des hommes » de l'art, deux fourneaux que l'on charge de 50 » à 60 kilogrammes chacun; ils se placent à quel-

[1] Fourneaux à l'impromptu.

» ques pieds au-dessus des plus hautes eaux, et doi-
» vent jouer simultanément; à cet effet, on arrête
» avec des crampons contre les paremens de la
» pile une poutrelle qui s'étend d'un rameau à
» l'autre, et au milieu de laquelle est cloué un
» bout de planche où se réunissent les saucissons.
» C'est à ce point que l'on communique le feu
» avec de l'amadou (moine) après avoir toutefois
» bourré et arc-bouté fortement. »

Dans la supposition que la pile ait 2, 50 à 3,00 mètres d'épaisseur, il conviendra pour lors de pratiquer dans son milieu deux petits rameaux de 2 mètres à 2,40 de longueur, qui seront placés parallèlement à ses flancs, et au bout de ces rameaux, des fourneaux d'une capacité suffisante pour contenir 150 à 200 kilogrammes de poudre. Fig. 3[1].

Le bourrage et la communication du feu s'effectueront avec le même soin et avec les précautions que nous venons de recommander plus haut.

Ces deux procédés employés dans la démolition d'un pont, supposent que l'on a le temps et les moyens d'effectuer le travail à loisir; mais dans le cas où il s'agirait d'entraver rapidement

[1] La figure 3 représente deux piles du pont de Hui, démoli sous Louis XIV.

la marche de l'ennemi ou de couper la communication de ses forces, on peut avoir recours à des procédés plus expéditifs, qui consistent à pratiquer au milieu de l'une des arches une tranchée en croix, dont les branches aient environ 3 m. de longueur et soient approfondies jusqu'à l'extrados de la voute; on met dans chaque branche à peu près 74 kilog. de poudre pour une épaisseur de voûte de 1 m., et l'on communique le feu au centre avec le moine.

Autres moyens.

Il est une autre disposition également éprouvée par l'expérience, qui consiste à creuser une tranchée de 16 à 18 pouces de profondeur sur autant de largeur au milieu de l'une des arches; ce qui découvre la clef sur toute sa longueur, et présente un canal ou tranchée dans lequel on est dans l'usage de verser 300 livres de poudre.

Le même résultat s'obtient en suspendant immédiatement sous l'arche quelques barils de poudre auxquels on met le feu simultanément.

Démolition des ponts en bois.

Les ponts en bois peuvent être détruits par des moyens plus économiques, puisque la ma-

tière première de construction ne peut résister à l'empire de la flamme : à cet effet, il suffit d'établir quelque échafaudage sous l'arche, et d'y élever des bûchers ou des tas de fagots, de façon qu'ils communiquent simultanément le feu au centre et aux extrêmes du pont.

CHAPITRE XV.

Des fougasses.

Pl. IX, fig. 2.

Si nous avons cru devoir exposer quelques notions sur la mine proprement dite, c'est que nous avons supposé que l'officier avait à sa disposition une quantité suffisante de poudre et du temps nécessaire pour le travail; mais dans la supposition qu'il ne fût pas libre de disposer du temps, et que ses efforts dussent se mesurer sur quelques heures seulement, il ne perdra pas pour cela cette contenance qui n'abandonne jamais l'homme à ressources, car, dans son active prévoyance, il peut encore avoir recours à quelque expédient industrieux, tel que celui qui fut employé par les braves défenseurs de la chrétienté (sur les ruines de leurs boulevards) pour seconder les nobles efforts de leurs valeureuses épées, emblèmes de leur foi et de la vertu militaire [1].

[1] Elle était en forme de croix.

Au mois de mars, 1565, l'île de Malte fut assiégée par 200 voiles, et une armée de 45,000 hommes. Le seul fort de Saint-

De leur emploi par les chevaliers de Malte. — Leur construction. Pl. XII.

En effet, les valeureux chevaliers de Malte, pour s'opposer à la descente des Turcs sur leur

Elme arrêta plus de quatre mois l'armée turque. La garnison, après s'être immortalisée par toutes les vertus militaires, et n'ayant plus les ressources naturelles de la forteresse, qui venait d'être entièrement rasée, soumet au grand-maître le projet de l'abandonner, afin de se porter sur les autres boulevards de l'île. Le vaillant chef, Jean Parisot de Lavalette, animé par la glorieuse ambition de perpétuer l'éclat qui s'attachait à l'Ordre des chevaliers chrétiens, désapprouvait la disposition; mais, avec cette adresse, ce tact militaire qui augmentait les moyens et la puissance du nombre par la force du moral : « Il n'est que trop juste, » répondit-il, qu'après tant de fatigues, vous preniez un peu de » repos, et surtout n'ayant pas fait le serment de mourir en dé» fendant un poste que je vous ai confié; aussi, je vais le faire » occuper par de preux chevaliers qui sollicitent à grands cris la » faveur de vous y remplacer. »

C'en était assez pour que les braves défenseurs du fort moarussent à leur poste, après avoir tué 8,000 turcs, avec leur chef, le visir Mustapha Dragut.

Le grand-maître, quoique sous le poids d'une vieillesse très-avancée, et après avoir prodigué sa vie sur les décombres du fort, fut néanmoins épargné par la mort, et ce généreux vieillard goûta la douce satisfaction de voir la retraite de l'armée ottomane, qui fut réduite à 17,000 hommes découragés, et dénués de tout. Cette diversion, en faveur des braves chevaliers, fut due au secours, quoique tardif, que Philippe II, roi d'Espagne, leur envoya; et certes la chrétienté lui en aurait su bon gré, s'il était permis de qualifier un service intempestif et trop circonspect par tout autre terme que celui de *perfidie*.

île hospitalière, mirent en usage la fougasse de cailloux, dont la formation se concevra par l'inspection de la fig. 2. Sur le centre de la ligne AB on abaisse une perpendiculaire DC; et du point qu'occupe le piquet D, on mène les lignes DA et DB, ensuite, on creuse l'angle A D B, de manière que l'excavation ait la forme d'un demi cône. Au centre de la ligne AB on pratique une chambre C; au fond de l'excavation et au centre de la paroi de cette chambre A'B' on ménage une retraite C, qui sert à faciliter la communication de l'auget avec le coffre à poudre posé dans la chambre; cela fait, on prolonge un petit rameau à ciel ouvert A'C' jusqu'au point convenable.

Des barils enterrés.

Fig. 3.

Cette disposition peut être avantageusement remplacée par des trous en forme de cône tronqué, ou bien par des barils enterrés à 1 mètre de profondeur, fig. 3, lesquels, espacés à 8 ou 9 mètres les uns des autres, doivent jeter le désordre et l'épouvante dans les rangs ennemis, quand ils sont bien chargés de cailloux et de morceaux de roc.

Observation sur l'humidité. — Moyen pour empêcher son contact.

Toutefois, pour se promettre une heureuse

réussite, il serait bon d'être fixé sur l'approche de l'ennemi, afin de ne point charger trop tôt, puisqu'un mauvais temps, la moindre quantité de pluie ou d'humidité pourrait contribuer à faire échouer le succès, à moins, cependant, que l'on ait été à même de goudronner d'avance les caisses, les barils et les augets.

Quoi qu'il en soit, on ne négligera pas de couper de petites tranchées, avec une pente suffisante tout à l'entour, afin que l'eau découle de ces fougasses, dont la réussite dépend de l'état intact de la poudre enterrée, et de l'heureuse direction de la ligne de tir ou degré de projection.

Du tonneau à feu.

Pl. XIV, fig. 1.

Si les machines immobiles de ce genre se recommandent comme étant d'une utilité réelle dans diverses conjonctures, ne deviendraient-elles pas encore plus dignes de considération, si elles pouvaient acquérir l'avantage de la mobilité? C'est dans cette vue que nous allons fixer l'attention sur le tonneau à feu, machine ignivome, qui nous paraît très-propre à remplir notre objet, sous le double rapport de la facilité de construction et de ses effets redoutables, lors d'un assaut.

Nous prenons un baril qui peut contenir 5 ou

6 kilogrammes de poudre, et après avoir percé ses deux fonds de part en part, nous y passons un canon ou cylindre en fer qui sera également percé au milieu et assujetti, afin qu'il ne puisse se mouvoir dans aucun sens.

C'est ce cylindre qui porte l'amorce et communique le feu au baril ; ensuite on emplit et on tamponne bien ce baril, puis on le renferme dans un gros tonneau qu'on emplit à son tour de toutes parts, mais, avec de petits caillous, des morceaux de fer, du plomb, etc.

Ce tonneau ainsi chargé sera amorcé ; mais l'amorce sera lente, afin de faciliter la retraite, et pour que son explosion ne s'effectue que lorsque, roulé du haut d'un glacis, d'une muraille, etc., il est parvenu aux rangs ennemis.

Toutefois, les secousses occasionées par l'agglomération des matières hétérogènes qui sont contenues dans le tonneau pourraient contribuer à démantibuler la machine avant l'explosion, si on n'avait pas la précaution d'en assurer la solidité avant de la précipiter vers l'ennemi.

De l'emploi de grands barils, pots et bûches, chargés de poudre.

Des machines pareilles peuvent aussi s'employer dans la supposition d'une retraite simulée ou vraie. Le mouvement de l'ennemi, son atti-

tude devant suffire pour nous éclairer sur les probabilités du succès, et pour diriger nos opérations de manière à les ouvrir par quelques stratagèmes; on semera, pour ainsi dire, des piéges sur ses pas imprudens, observant de profiter de l'endroit de la route où, par la nature des lieux, ses troupes seraient obligées de marcher serrées, ou de se rassembler en masse, comme cela arrive dans les passages de rivières, de défilés, etc.; on disséminera sur le terrain des grenades, de petits barils, des pots et des bûches, chargés de poudre; ce qui produira indubitablement les résultats les plus avantageux.

L'usage d'une batterie de fusil, ayant une ficelle attachée à sa détente pour effectuer à volonté l'explosion d'un baril ou tonneau peut devenir l'objet de l'industrie des officiers embusqués; car le bassinet étant bien appliqué à la lumière du corps qui renferme la poudre, et la ficelle ayant une longueur suffisante pour jouer librement, doit produire un excellent effet, quand elle est confiée à une main sûre, et qu'elle est dérobée à la vue de l'ennemi, et surtout si cette mécanique se trouve sagement multipliée, eu égard aux lieux et au nombre de l'ennemi; par exemple, sa fuite précipitée et en masse par un défilé bordé d'un bois ou taillis épais, etc.

Des chausses-trappes.

Fig. 2.

Le trépied des anciens, connu aujourd'hui sous le nom de *chausse-trappe*, ne paraît pas moins propre à fixer l'attention, puisqu'il a également pour objet de ralentir la marche de l'ennemi; en effet, enclouer les pieds des chevaux, c'est paralyser la cavalerie, c'est rendre nulle son activité; frapper ainsi l'ennemi dans l'élan de ses espérances par des voies occultes, c'est aggraver sa défaite en paralysant ses moyens, c'est produire un tout autre effet que celui de le vaincre à la bayonnette; dans le premier cas, l'imagination frappée devient craintive, et produit sur tout le corps une influence pernicieuse; dans le second, la connaissance de la cause pallie en quelque sorte l'effet, et permet encore d'espérer qu'un surcroît d'énergie puisse ramener un meilleur état de choses.

Je dirai même qu'exécutant le simulacre d'une retraite précipitée, la cavalerie ennemie ne manquera pas de vous poursuivre, si le terrain concourt à favoriser sa charge; dans cette supposition, un simple ruisseau praticable au gué suffit pour favoriser le succès de votre stratagème; en effet, les perfides chausses-trappes, semées aux endroits guéables et en assez grande quantité,

saisissant l'animal au point le plus sensible, démontent son cavalier, en sorte que l'homme et le cheval deviennent nuls pour l'attaque : les mêmes moyens employés par une nuit obscure et dans un passage étroit peuvent contribuer avec un égal succès à ralentir la manœuvre de l'infanterie. Et où est le militaire qui, se voyant au moment d'être chargé par la cavalerie à bride abattue, ne sentirait pas l'heureux effet de pareilles dispositions! L'inspection de la figure [1] donné une notion assez exacte et de la propriété offensive de ces instrumens, et de la facilité de s'en procurer.

Moyen facile pour les faire confectionner. — Observation.

En effet, il n'y a pas une ville où sur de simples ordres on ne trouve à mettre sur-le-champ en réquisition un assez grand nombre de cloutiers, de maréchaux, de forgerons et de serruriers pour travailler à leur confectionnement; toutefois, et malgré cette facilité, le commandant d'une force manœuvrant isolément ne doit

[1] Un morceau de fer, ou d'autre métal dur et ductile, ou bien susceptible d'une fonte facile, et armé de quatre pointes; on remarquera que ce *trépied* des anciens a réellement quatre pieds, dont un est vertical, et présente sa pointe, et que les trois autres ne servent qu'à lui conserver cette attitude, et que cette position doit être la même dans tous les sens de sa projection.

pas se dispenser de s'en pourvoir d'avance, et dans le cas surtout où l'assiette du pays se trouve coupée par un grand nombre de ruisseaux guéables.

Voilà ce qui nous paraît le plus susceptible de fixer l'attention de l'officier en campagne, sous le rapport de l'offense comme sous celui de la défense.

Mais comme la réussite d'une attaque sur un poste ennemi peut quelquefois dépendre de la faculté de nager, nous croyons que notre sujet resterait incomplet, si nous omettions d'émettre quelques notions sur la natation.

CHAPITRE XVI.

La natation ; elle n'est pas un art.

La natation n'est pas, à notre avis, un art proprement dit, en ce qui est exclusivement relatif à la manière de surnager, et de se diriger d'un point à un autre sur une eau qui présente peu de courant.

Cette idée cependant est controversée par les auteurs qui ont traité cette matière dans tous ses développemens.

L'acception du mot art.

Nous entendons par art une connaissance qui résulte d'un effort de l'intelligence plutôt que d'un mouvement immédiatement inhérent à la nature de l'animal.

De la nécessité de se familiariser avec l'eau.

Tout homme jouissant de la plénitude de la santé a assez de force physique pour exécuter les mouvemens qui peuvent le faire surnager; cependant, la première fois qu'il se trouve aban-

donné à une grande masse d'eau il ne se soutient pas à la surface; de même que l'enfant qu'une mère trop craintive ne familiarise pas avec la position verticale, quoiqu'il soit réellement assez fort et assez robuste pour s'y soutenir et marcher, il chancelle et tombe.

Pourquoi cet enfant n'a-t-il pas conservé la position verticale, et dirigé alternativement ses pieds vers le point auquel il désirait atteindre? c'est qu'il n'était pas encore habitué à cette attitude; et la crainte qui résulte de l'instinct qui porte tous les êtres à leur conservation l'avertissait naturellement de ne point se fier à une position qui lui était jusqu'alors étrangère : l'habitude n'avait pas encore fortifié, affermi ses premiers pas; il ne concevait pas la possibilité d'agir : car lorsque la peur trouble l'exercice des fonctions intellectuelles, que la force morale perd toute son action, la force physique devient nulle; de même l'homme qui se trouve isolé et sans point d'appui au milieu d'un élément auquel il n'est pas habitué s'étonne lui-même, et s'affecte d'une position que l'habitude ne lui a pas encore rendue familière; tel celui qui, élevé sur une extrême éminence, jetant les yeux sur l'espace qui le sépare de la terre, sent son imagination s'égarer, perd l'équilibre, et, ainsi que l'enfant, se laisse quelquefois tomber. Il n'en

serait pas de même, sans doute, s'il s'était habitué progressivement à regarder d'un œil ferme le ciel et la terre, et l'horrible profondeur du vide. Qu'un homme monte pour la première fois au faîte de cette colonne toute française qui, du centre de Paris[1], raconte à l'univers la gloire de nos armes, il éprouverait la même sensation de trouble, de frayeur; mais que son œil s'exerce, s'habitue à mesurer le même espace, ce qui lui paraissait nouveau, effrayant, n'aura plus rien d'extraordinaire pour lui.

Nous posons en fait qu'il y a des personnes qui ne seraient pas capables de fixer la terre d'un point élevé sans éprouver la même sensation que l'enfant éprouve quand il est abandonné à lui-même, et sans l'appui de la main maternelle qui dirige ses premiers pas; cette sensation est aussi celle de l'homme qui se laisse tomber dans une rivière profonde (abstraction faite de l'impression proprement physique que donne la fraîcheur de l'eau); celui-ci acquiert cependant la faculté de traverser les fleuves à la nage par la même raison que l'enfant se familiarise à former ses pas, et à les diriger à son gré. L'enfant qui craint le premier pas tombe; l'homme qui craint l'eau se noie. Or, l'un s'habitue à nager,

[1] Voyez Notes, n° 9.

comme l'autre acquiert l'habitude de marcher, sans le secours de l'intelligence; on peut conclure de ces exemples que, toutes les fois qu'on se contente d'agir d'après les mouvemens naturels, il n'y a pas de science, il n'y a pas d'art, quant à l'action en elle-même.

De la recherche d'une économie particulière dans les mouvemens du nageur. — Pourquoi l'homme ne nage pas aussi familièrement qu'il marche.

Cependant dans le cas où l'on voudrait joindre à l'objet essentiel les agrémens de la grâce, ou l'avantage d'une certaine économie dans les mouvemens, on a recours à des règles et à des principes que la réflexion a fait adopter, de même qu'on enseigne au soldat le pas militaire, on apprend au nageur la *coupe* et les autres exercices que l'on enseigne à l'école de natation ; ce qui ne détruit pas la proposition que nous avons émise, que marcher et nager, c'est-à-dire, se diriger sur l'eau et sur terre sans affectation ou recherche ne soient deux facultés purement physiques et inhérentes à la nature de l'homme ; néanmoins l'une de ces facultés étant d'une nécessité absolue, il se la rend familière, au lieu que l'autre n'étant que d'une nécessité relative, il la néglige.

La faculté de nager provient d'une heureuse disposition de l'esprit, ou instinct.

Mais toute opération physique, quelque grossière et quelque naturelle qu'elle paraisse, doit son activité à une disposition favorable de l'âme, c'est-à-dire, de l'instinct; il en résulte que la faculté de nager tient intimement à la présence d'esprit ou à la force morale[1], force qu'on ne peut acquérir qu'en se familiarisant avec l'élément : nous commencerons donc par donner quelques conseils à ce sujet.

Objet du premier essai en natation.

Dès que, par l'habitude, on aura vaincu la crainte de l'élément, on fera son premier essai en y entrant jusqu'à la poitrine et en s'y abandonnant, après avoir respiré une quantité naturelle d'air, pour expulser l'eau qui peut entrer dans les narines, puis, sans agiter la partie inférieure du corps, les jambes, etc., on exécutera, avec calme, le mouvement naturel de rotation avec les deux avant-bras, en les éloignant et les rapprochant circulairement et simultanément, les

[1] C'est cette force morale qui a guéri Pierre-le-Grand de son extrême frayeur de l'eau, occasionée par un accident qui l'y avait fait tomber dans son bas-âge.

arrière-bras allongés sur la surface de l'eau, la paume des mains tournée vers le fond, et les doigts tendus et serrés sans raideur.

Ce premier essai aura pour objet de faire sentir qu'il ne faut que très-peu de force et de mouvement pour surnager; fait positif, qui s'explique par la simple théorie de la propriété de l'eau, quand elle agit sur les corps qui s'y plongent, et l'influence qu'un léger mouvement d'oscillation produit sur le phénomène de la gravitation.

Objet du deuxième essai.

La deuxième expérience sera le complément de celle que nous venons de conseiller; elle a pour but d'ajouter à la faculté de surnager celle de la locomotion; ainsi, désire-t-on traverser une rivière, on commence par surnager, et ensuite, par le mouvement uniforme des bras et des jambes, qui se rétrécissent, et s'allongent simultanément, on parvient, en repoussant l'eau avec les pieds, à gagner la rive opposée.

Objet d'un troisième.

Une troisième leçon suffira pour affermir l'ensemble de la manœuvre, fortifier le nageur dans son exercice, et rendre la nage moins fatigante. Ainsi, il fera, par un mouvement naturel, agir

ensemble les bras et les jambes de la manière suivante : retirer les avant-bras sur les arrière-bras, les coudes joints au corps, rapprocher les mains de manière à ce que les pouces et les index se touchent, retirer en même temps les cuisses et les jambes en joignant les pieds, et, dans cette attitude rétrécie, développer hardiment et simultanément tous ses membres, de manière que les mains, après avoir coupé l'eau par un mouvement en avant, et les bras étant allongés, l'un se dirige à droite et l'autre à gauche, jusqu'à ce qu'ils forment un angle droit avec la vertèbre; pourlors, rapprochant les avant-bras des arrière-bras, les coudes se portant sur les côtés, et les mains en avant de la poitrine à la hauteur de l'épaule, on se retrouvera dans la première position.

Le développement des pieds ayant lieu en même temps que celui des bras aura néanmoins un but tout différent, celui de pousser l'eau, au lieu de la couper; pour cet effet ayant allongé vivement les jambes et les cuisses, tenant les pieds joints et formant équerre avec le devant des jambes, on les sépare sans gêne, ensuite on les ramène lentement, ainsi que les bras à leur position primitive. Cette simultanéité de mouvement, sans précipitation, est ce qui constitue le nageur.

Les herbes s'opposent à la nage dite *à la Grenouille*. — Observation relative à cette dénomination.

Toutefois, cette manière de nager suppose que le milieu liquide ne présente aucun obstacle, tel que des herbes qui embarrassent le cours de l'eau ; mais dans la supposition contraire, l'instinct animal y saura obvier avec autant d'adresse que le besoin le comporte ; au lieu de nager sur le ventre, l'homme nagera dans un sens opposé à celui que quelques auteurs appellent nager en *grenouille* : dénomination probablement adoptée dans l'intention de faire sentir que l'homme est redevable aux animaux les plus abjects de ce moyen de conservation ; mais, quant à nous, qui ne sommes pas aussi modestes en ce qui touche à la dignité de notre espèce, nous croyons pouvoir nommer cette manière de se mouvoir dans l'eau, nager en *homme*, quoique, en effet, dans l'ordre de la création, la grenouille ait pu, à cet égard, avoir la priorité sur l'homme [1].

Nager sur le dos.

Mais comme on ne peut, sans danger, nager de cette façon dans des fleuves ou des rivières obstruées de joncs, d'herbages etc., il en

[1] *La Genèse*, chapitre premier.

résulte que le nageur est obligé de s'éloigner le moins possible de la superficie de l'eau ; ne pouvant pas réussir dans un sens, il se retourne dans un autre, et, par une conséquence de la première position, qui est particulière à l'homme, il parvient à nager sur le dos ; de même que celui qui passe sous une voûte trop basse pour la hauteur de sa taille est forcé de se plier à l'empire des choses, et de prendre une attitude qui lui est commandée par l'obstacle et par sa propre conformation ; quelquefois même on le voit marcher sur les genoux et sur les mains, suivant la nature de l'obstacle qu'il rencontre.

C'est donc l'empire de la nécessité qui fixe la position de l'homme dans l'eau, comme sur la terre ; il nage sur le dos, lorsqu'il n'est pas libre de nager autrement, ou bien, dans la supposition où il voudrait se reposer : cette attitude est très-favorable dans ce dernier cas, d'après sa conformation et sa nature physiologique.

Des positions et mouvemens propres à cette manière de nager. — Faire la planche.

Les positions et les mouvemens propres à cette manière de nager sont de s'étendre sur le dos sans raidir les cuisses ; d'avoir les jambes et les pieds joints, la poitrine haute, les bras tendus et perpendiculaires au corps, les mains ouvertes,

les doigts joints sans raideur, et leurs revers tournés vers le fond ; les oreilles doivent déborder l'eau ; la tête jusqu'à l'occiput : ce qui cependant n'est pas rigoureusement nécessaire, car, quand même ces parties seraient plongées, il n'en résulterait aucun mauvais effet, puisque la nature qui a doué l'homme de la faculté de nager, a eu aussi la précaution de garantir le timbre de l'oreille de l'influence de l'eau, en le munissant d'une matière à la fois huileuse et cérumineuse, qui repousse son action.

Dans cette position horizontale que l'on nomme faire la planche, on nagera d'autant plus facilement, que les mouvemens simultanés et uniformes des bras et des jambes, dont l'effet est de repousser l'eau, sont plus naturels.

Rapprochez les talons des cuisses en écartant les genoux, joignez les talons, ayez les pieds en équerre, et repoussez l'eau en reprenant hardiment la position de la planche, faisant mouvoir les bras en nageoires et toujours en harmonie avec les jambes, de façon que les bras tendus, les mains, au lieu de rester parallèles au corps, se redressent vers les arrière-bras, et deviennent perpendiculaires, les bras allongés, les mains ouvertes et le pouce par-dessus ; les bras chassant l'eau simultanément avec les pieds viendront de nouveau s'étendre le long des côtés, la paume

des mains contre les cuisses. Ensuite, après en avoir suspendu le mouvement pendant 3 ou 4 secondes, dans cette position, les bras et les pieds reprendront l'attitude précédente, les mains s'étant, pour cet effet, renversées, les paumes tournées vers le fond de l'eau, afin de présenter peu de résistance au fluide. Enfin, on réitérera le même mouvement de répercussion, tant que l'on jugera à propos de prolonger l'exercice de la nage.

Nager en reposant alternativement les bras et les jambes.

Quand on aura acquis une certaine habitude de cette manœuvre, on sentira l'avantage et la facilité de faire reposer quelquefois les bras, pendant que les jambes agissent; de même les bras peuvent agir pendant que les jambes se reposent; ce qui n'aura d'autre inconvénient que de ralentir la vitesse de la nage.

Des changemens de direction à la nage.

Quant à la manière de changer de direction de gauche à droite, ou de droite à gauche, elle ne mérite pas de fixer long-temps l'attention. On manœuvre d'un côté, pendant que l'autre reste sans action; ainsi, voulant tourner à gauche, le bras et la jambe gauches n'agiront pas pen-

dant que le bras droit et la jambe droite agissent à cet effet, de même qu'en marchant, si l'on veut se diriger à gauche, ou à droite, on lève ordinairement le pied du côté de la direction qu'on veut prendre, pour que l'autre puisse laisser à l'ensemble du corps la facilité de se mettre dans la direction voulue; voilà à quoi se réduit cet art, qui est devenu le sujet des méditations des savans qui ont traité de la natation.

En quoi consiste la faculté de plonger. — Des mouvemens qui lui sont propres.

La plongée ou faculté de changer de direction du haut en bas n'est qu'une conséquence de ce que nous venons d'avancer.

En effet, l'on sent que le premier objet doit être de se placer dans la direction que l'on se propose de suivre; et à cet effet, on n'aura qu'à rendre les bras nuls relativement aux fonctions que nous venons de leur prescrire, et les diriger entre les cuisses, en courbant le corps autant que possible par l'immersion de la tête. Faisant ensuite un certain mouvement de rotation avec les mains renversées, on repousse l'eau de bas en haut, en redressant les jambes sur les cuisses, et l'ensemble du corps contracté en forme de boule; l'équilibre se perd par cette manœuvre,

la partie inférieure précipite la partie supérieure; pour lors (dans cette position renversée), les jambes seules deviendront actives, elles se développeront en poussant fortement le fluide du bas en haut; le corps s'allongera dans la direction voulue, les bras viendront se former en ellipse autour de la tête, les mains jointes comme nous l'avons indiqué plus haut; dispositions avantageuses sous ce double rapport, qu'elles facilitent le mouvement en coupant l'eau, et garantissent la tête des accidens.

Le plongeur doit inspirer de l'air avant de se submerger.

Nous n'omettrons pas de conseiller également au plongeur d'inspirer une quantité suffisante d'air, avant de se précipiter sous l'eau, afin qu'après avoir communiqué aux poumons sa partie bienfaisante, cet air puisse ensuite chasser des narines toute l'eau qui s'y serait introduite pendant l'immersion, laquelle produirait un mauvais effet, si, revenu à la surface, le nageur avait à inspirer au lieu d'expirer ou de dégager l'air.

Des tournans.

Cette théorie mérite surtout de fixer l'attention du nageur qui se trouve surpris par un tournant. Ce tournoiement du fluide présente com-

munément la forme d'un entonnoir ; il est produit par un ou plusieurs accidens de terrain, qui, par leur position dans le lit d'une rivière, gênent le cours naturel de l'eau, et impriment à son courant un mouvement circulaire et centripède : ce mouvement de rotation se fait de droite à gauche, ou de gauche à droite, selon la première impulsion de la cause motrice.

Le nageur qui se trouve entraîné dans cette espèce de gouffre peut s'en retirer, mais plutôt par sa présence d'esprit que par les vains efforts d'une force physique mal dirigée. Il doit, dans ce cas, conserver le plus grand calme, et avoir assez de présence d'esprit pour se rappeler que la partie supérieure A de la paroi de l'entonnoir est formée par un courant de rotation moins rapide qu'il ne l'est dans un point plus rapproché du centre O, et qu'à mesure que l'entonnoir se resserre, le courant augmente de vitesse.

Ainsi, se trouvant sur la sphère A, il emploie *la coupe* qui est un mouvement des bras, qui se portent alternativement en avant, et qui, en effet, coupent l'eau de haut en bas ; ce qui affaiblit l'action du courant ; ses pieds repoussent l'eau, pendant que le bras la sillonne, et que l'épaule, du côté opposé à ce bras, s'efface pour diminuer le volume du corps. Le nageur parviendra, par ce moyen, à couper la paroi de l'entonnoir, et il le

fera d'autant plus facilement, qu'il saura biaiser dans le sens du courant.

Si la force centripède l'entraîne vers le milieu du rayon AO, vers la sphère B, par exemple, sa position n'en sera pas pour cela beaucoup plus critique, pourvu surtout qu'il conserve toujours sa présence d'esprit. Ici le nageur se gardera bien de vouloir remonter la paroi BA. Au contraire, il plongera au fond du tournant, et là se contractant comme l'athlète sur terre, il se précipitera, en se développant contre la paroi (qui est ici très-res serrée), cédant un peu au mouvement de rotation; et dans cette position (ou attitude), il nagera aussi loin qu'il lui sera possible, afin qu'étant remonté à la surface il se trouve en dehors de la sphère A, et hors de l'influence de sa force centripède.

Tous les hommes doivent exercer leur faculté de nager.

Si nous avons cru devoir écarter de la faculté de nager tout le faste de la science, et la montrer comme appartenant indistinctement et au modeste cultivateur et au personnage jouissant du rang le plus élevé dans l'échelle hiérarchique de l'édifice social, c'est que nous ne saurions adopter le sentiment de l'orgueil qui dit, *nolo habere bona nisi quibus populus inviderit* [1], et

[1] PÉTRONE.

ainsi regarder la natation comme un exercice beaucoup trop vulgaire pour mériter l'attention des *beaux esprits.*

Si le paisible villageois éprouve parfois le besoin de se baigner dans le fleuve qui arrose son champ, si les dimanches et les jours fériés, pendant les chaleurs de l'été, le village ne s'alarme pas de l'amusement salutaire dont vient jouir sa jeunesse en se plongeant dans les eaux de la rivière voisine, c'est que les parens, les épouses et les amantes se reposent sur l'adresse des nageurs.

Aucun sujet de crainte ne vient troubler la tranquillité du voisinage. Mais si des cris se font entendre du rivage, les douloureuses lamentations d'une mère éplorée deviennent bientôt le triste; mais, hélas! trop tardif avertissement pour ceux qui ne savent pas nager qu'un malheureux vient d'être la victime d'un élément qu'il n'avait pas appris à connaître et à maîtriser.

Cette fâcheuse leçon leur apprend que ce n'est pas exclusivement aux mariniers ou gens de mer qu'il appartient de se familiariser avec les fleuves, leurs courans et les tournoiemens de leurs eaux.

L'homme, qui exerce la profession la plus sédentaire, peut également se trouver dans l'occasion de se repentir amèrement de n'avoir pas cultivé une faculté dont la nature, dans sa pré-

voyante sagesse, a pris soin de gratifier tous les hommes.

L'homme de lettres qui va explorer au loin les objets d'art et de science, le missionnaire, le diplomate et le militaire dans leurs missions et leurs excursions lointaines, n'ont-ils pas à craindre quelquefois les caprices de la fortune et des élémens, et ne courent-ils pas les risques de faire naufrage? N'est-ce pas à la connaissance de la natation que le monde littéraire doit la conservation d'un poème dont le Portugal se glorifie à juste titre [1].

Les héros de l'antiquité durent une grande partie de leurs succès à la natation. Ulysse, fuyant l'île de Calypso, aborde, malgré les tempêtes, sur les rochers de l'île de la vertueuse Nasicaa. Et chez les Romains, on vit Horatius Coclès se précipiter dans le Tibre, pendant que le pont sur lequel il combattait seul pour Rome se rompait sous ses pieds. Scipion l'Africain ne fut pas moins hardi à la nage; il traversait fréquemment de grandes rivières, à la tête de ses soldats, non moins habiles nageurs que leur chef [2]. Sertorius, quoi-

[1] Le Camoëns gagna les côtes de la Chine, en nageant d'une main, pendant que de l'autre il élevait son précieux manuscrit au-dessus des flots.

[2] Silius-Italicus rapporte que ce grand homme traversait les rivières les plus impétueuses, couvert de son armure. Ici on pour-

que grièvement blessé, ne craignit pas d'affronter les flots du Rhône, la cuirasse sur le dos. Pendant que Mithridate assiégeait l'île de Cyzique, Lucille envoya des ordres aux habitans de cette ville, par la voie d'un nageur, qui s'en acquitta parfaitement. L'île de Ré fut aussi témoin, en 1627 (époque où elle fut assiégée), du succès de cette voie de communication, lorsque le gouverneur Thoiras, voulant exposer sa situation critique au duc d'Angoulême, et se procurer une réponse de ce prince, il expédia trois nageurs, dont l'un parvint à rejoindre sa garnison, chargé de cette importante mission.

Plût à Dieu que l'esprit de prévoyance eût conseillé aux héros de nos jours moins d'insouciance pour une faculté aussi utile à l'humanité, en général, et qui ne peut être négligée qu'à cause de sa popularité même : nous n'aurions pas à regretter les Poniatowski, et autres braves[1], dont la mort servira à prouver que, quoique la natation soit un bien commun à tous les hommes, elle n'en est pas moins digne, pour cela, de la

rait soupçonner l'historien d'un peu d'exagération, et reconnaître plus de sagesse dans le grand Scipion.

[1] Le prince de Poniatowski a péri dans l'Ester, et aurait péri quelques années plus tôt, et de la même manière, si l'habileté d'un Irlandais, O'Maden, ne l'eût délivré des flots du Serreth, au siége de Jassy.

considération des hommes de toutes les classes et de tous les rangs. La natation peut être d'un grand secours à la guerre, sous le rapport de l'offense, puisqu'elle peut faciliter l'enlèvement d'un poste avancé, ou la reconnaissance d'un pays situé au delà d'une rivière.

Le levé des plans.

C'est ici où le crayon facile et sûr de l'officier fixe les points les plus marquans, tels que les villes, villages, bourgs, hameaux, forts, châteaux, rivières, fleuves, ruisseaux, positions dominantes et dominées, défilés, gorges, etc. Néanmoins, comme un plan de ce genre ne peut guère atteindre au delà de l'approximative, il devient indispensable d'y suppléer par un Mémoire qui en complète l'intelligence.

De la rédaction des Mémoires à l'appui des plans.

En effet, les Mémoires descriptifs servent à éclaircir les doutes qui résultent d'un plan qui n'offre pas cette exactitude qui a tant occupé les Méchain, les Arago, et les autres savans.

Ces Mémoires ne laisseront donc rien à désirer touchant les communications, les motifs qui déterminent à donner la préférence à un chemin sur un autre, en raison du plus ou moins de fa-

cilité de se procurer des vivres, d'occuper des stations plus ou moins favorables, et sans s'écarter du but que l'on veut atteindre.

Si ce sont là les considérations premières qui doivent fixer l'attention de l'officier, il ne remarquera pas avec moins de soin les communications latérales et secondaires qui débouchent sur la route principale, observation d'autant plus importante, que, sans elle, il devient impossible de se faire prudemment éclairer.

La bonté d'un chemin sera supputée sur l'espèce et la quantité d'armes destinées à y passer; ainsi, une route qui serait excellente pour le passage de l'infanterie serait difficile pour le passage de la cavalerie; et l'artillerie s'arrêterait là où cette arme passerait facilement.

On ne négligera pas les *particularités* historiques et locales que l'on peut acquérir en interrogeant les habitans du lieu.

On s'informera du commerce, de l'industrie, des productions, des moyens de transport, de l'influence des saisons, des pluies et des glaces.

On spécifiera aussi la nature des eaux, la rapidité et la profondeur des rivières; on désignera les gués, les écluses et les ponts, observant d'indiquer la largeur de ceux-ci, ainsi que la matière première de leur construction, s'ils sont bâtis en pierres, en briques ou en bois. On ne saurait

être trop minutieux dans un mémoire descriptif, puisque rien n'est indifférent à la guerre.

Ce principe étant de rigueur, on ne désignera les choses que par les noms qui leur sont propres; on ne confondra pas un ravin avec une ravine, une vallée avec un vallon, une combe, etc.

Rien ne doit être sous-entendu dans un rapport militaire; de sa nature, il n'admet qu'un style clair et concis. Toute phrase amphybologique peut donner lieu à une acception fausse, et même à une méprise fâcheuse, comme cela est arrivé plus d'une fois, chez les anciens, à deux peuples rivaux qui portaient sur leurs étendards, les mêmes lettres initiales S. P. Q. R, qui signifiaient également : *Senatus Populusque Romanus*, et la devise des Sabins : *Sabino Populo, quis resistit?*

De plus, on aura le soin, pour donner une plus ample connaissance du pays, d'adjoindre au Mémoire une table qui indiquera les distances entre les villes, villages, châteaux, fermes et autres objets remarquables, qui peuvent intéresser les dispositions générales et particulières.

Ainsi, l'évaluation du temps à employer pour se rendre d'un endroit à un autre est le principal objet de cette table. Cependant, il paraîtrait préférable d'adopter celle qui indiquerait en outre les plaines, les montées, les descentes et les chemins difficiles, en spécifiant la cause de la diffi-



culté, telle que celle qu'oppose un chemin marécageux, etc.

NOMS des LIEUX.	TEMPS PARTICULIERS.						TEMPS TOTAL.	OBSERVATIONS.
	PLAINES.	MONTÉES.	DESCENTES.	CHEMINS MARÉCAGEUX.				
De A à B	3/8	3/4	3/4	1/4			1 1/4	Ces distances sont conformes aux dires des habitans et aux indications des cartes du cadastre, etc..
B à C	1/4	1/4	3/4	1/4			1 3/4	
C à D	3/4	2	1/2	•			3 1/4	
D à E	3/4	1/2	3/4	•			1 1/2	
	1 1/4	2 1/4	3 1/4	1/2			8 1/4	

Observation sur la célérité d'une reconnaissance.

Si ces détails de reconnaissance sont essentiels pour fixer la décision du général en chef sur les dispositions d'attaque ou de défense, il en résulte que de l'exactitude et de la promptitude de ces renseignemens dépend fréquemment la cause du succès, comme la lenteur devient aussi celle de la perte d'une occasion favorable.

Pour reconnaître un développement de pays de six lieues de rayon, il faut quelquefois plus de temps que les circonstances ne le permettent.

Dans ce cas, la sagesse du chef lui suggérant une juste méfiance sur des renseignemens acquis avec précipitation sur les rapports du peuple ennemi, quoique bons en principe, nuit souvent, par une temporisation funeste, à l'activité de l'exécution, ou en paralyse l'effet.

Considérations sur l'aérostatique.

Toutefois, nous pouvons obvier à ces inconvéniens en mettant à profit nos connaissances aérostatiques, qui, certes, sont destinées à un plus noble but que d'amuser un peuple machinalement curieux. Les progrès des sciences, fruit des méditations et des efforts des savans, ont, pour ainsi dire, allongé la chaîne qui nous attache à la terre. Si l'homme n'est pas parvenu à atteindre les cieux, du moins il est glorieux pour lui de voir que, noble image de la divinité, il n'est plus un être rampant, et que l'homme a acquis une certaine connaissance des facultés de l'homme.

Aussi, il plane au milieu des airs, comme il franchit l'étendue des vastes plaines de l'océan : et qui sait si le Créateur ne lui indiquera pas un jour le moyen de s'orienter dans les hautes régions du ciel, de même que déjà il lui a révélé le secret et la vertu de l'aimant. Aussi, dit Horace, il avait un cœur plus dur que le chêne, ou muni

d'un triple airain, celui qui, le premier, osa confier aux mers orageuses un frêle vaisseau flottant contre les aquilons, sans craindre ni la rage du vent d'Afrique, ni les funestes Hyades, ni la fureur du vent du midi [1]. Qu'aurait dit le poète latin (s'il eût vécu de nos jours) de celui qui osa le premier s'élever, à l'aide d'une frêle machine, dans les plus hautes régions de l'atmosphère? Mais telles sont les bornes étroites de notre intelligence, que tout ce qu'elle n'embrasse pas immédiatement lui paraît impossible. Cependant, à force de méditations, de recherches et d'expériences, l'homme parvint à reconnaître et à se convaincre que ce qui lui paraissait impossible n'était que difficile. Or, dans l'invention de l'aérostat, la première difficulté était de connaître la vertu et la puissance des gaz. Ce premier obstacle levé l'aérostat prit bientôt son essor. Les ascensions ne sont plus qu'un jeu pour les aéronautes, et le sexe le plus timide ne craint pas de se confier à une frêle nacelle, et de voguer

[1] *Illi robur, et æs triplex*
Circà pectus erat, qui fragilem truci
Commisit pelago ratem
Primus, nec timuit precipitem Africum
Decertantem aquilonibus,
Nec tristes Hyadas, nec rabiem Noti.

HORAT., lib. I, od. 3.

au milieu des nuages, au gré du souffle des vents incertains :

Audaces fortuna juvat timidosque repellit[1].

Cette invention a rendu à jamais célèbre le nom de Montgolfier; mais il n'a fait que le premier pas vers le but auquel nous désirerions arriver; et pourquoi désespérer de l'atteindre? L'invention du corps du navire a dû précéder celle de ses voiles. Attendons des recherches laborieuses des savans qui consacrent leurs veilles à des découvertes aussi nobles qu'utiles qu'ils parviendront à découvrir le moyen de faire voguer l'aérostat à volonté.

De la possibilité de diriger l'aérostat.

Nous disons voguer, parce que cette expression nous semble également propre à désigner le mouvement du navire sur les eaux, et celui du ballon au milieu des airs.

Maintenant que l'aérostat a pris l'essor vertical, qu'il peut ascendre et descendre à la volonté de l'aéronaute, il ne nous reste plus, pour lui donner un caractère d'utilité publique, que de join-

[1] Virg., *Æneid.*

dre à sa propriété actuelle, que nous devons à la légèreté spécifique du gaz, celle d'une mécanique qui imprimerait au ballon un mouvement horizontal.

Ce ne sont donc pas des ailes proprement dites qui doivent être employées pour cet objet. Le jeu compliqué des ailes de l'oiseau serait superflu; l'effet de leur battement vertical qui soulève le volatile (l'alouette par exemple) dans les airs, et qui la retient en équilibre avec l'atmosphère, est déjà obtenu par la vertu du fluide gazeux. Des nageoires ayant le jeu d'expansion et de contraction de l'éventail, comme celles du poisson-volant, doivent suffire, à mon sens, pour faire mouvoir l'aérostat dans la direction horizontale, et c'est là où nos recherches doivent aboutir. Aussi, pouvons-nous concevoir l'espérance que la difficulté du mécanisme reculera un jour devant les efforts des hommes célèbres qui ne cessent d'élargir le cercle de nos facultés, et que leur habileté ne tardera pas à dépasser de bien loin l'ingénieuse industrie de notre Vaucanson, ainsi que du célèbre philosophe de Tarente, dont l'esprit créateur était parvenu à faire voler des corps solides et pesans, par la seule harmonie d'un jeu mécanique bien combiné [1].

[1] Archytas de Tarente, philosophe pythagoricien, défenseur

On remarquera qu'il n'est pas essentiel que la vitesse du mouvement de compression soit excessive pour trouver le point fixe qui imprime la projection horizontale ; car il paraît suffisant qu'elle soit en rapport avec le développement des nageoires qui, toutefois, s'étendraient sur la longueur de l'aérostat, et avec l'état de l'atmosphère qui peut être plus ou moins subtile ou raréfiée. En effet, la simple observation du vol des oiseaux démontre que la rapidité du battement devient plus ou moins accélérée, selon le développement des ailes. Si celles de la perdrix sédentaire sont courtes, comparativement à son corps, qui est pesant, elles ne produisent pas moins leur effet, quoiqu'avec plus d'effort ; partant plus de fatigue. Il n'en est pas de même de la paisible cigogne, voyageuse et cosmopolite ; avec la cadence de son vol, elle ne verrait plus ni les religieux alentours de son vieux clocher, ni sa tour antique, si une combinaison suffisante

de Platon contre les sanglantes prétentions de Denys le Tyran, fut un excellent mathématicien, et le premier qui trouva le cube sans la géométrie ; il fabriqua même une colombe de bois qui volait. Moréri en cite une toute pareille que l'on voit ou voyait à Rome, dans le cabinet de Kircher ; ce qui ne doit pas paraître impossible, dit ce savant, si on se rappelle que les modernes disent la même chose d'un aigle de fer, qui vola au-devant de Charles V, et d'une mouche du même métal, qu'un ouvrier fort ingénieux fit à Nuremberg.

ne mettait en rapport le battement cadencé de ses ailes, qui sont d'une grande dimension, avec le volume de son corps.

Curieuse, mais extravagante spéculation d'un savant. — Application de l'aérostatique à la guerre.

Mais quel que soit le plus ou moins de témérité de notre opinion, nous prions le lecteur de ne point présumer que nous veuillons avoir la prétention de nous embarquer avec Gallien, dont la féconde imagination inventa un vaisseau aérostatique aussi grand qu'une ville, et capable de contenir une armée avec tout son attirail et des provisions pour un long voyage [1]. Nous avouons que nos désirs seraient beaucoup plus bornés : nous nous contenterions, en militaire ambitieux de coopérer au succès de nos armes, de prendre un simple essor qui nous facilitât une reconnaissance rapide et sûre de la position de l'ennemi, du nombre et de l'espèce de ses forces, ainsi que de son ordre de bataille. Ces observations mises en pratique dissiperaient beaucoup d'illusions, et mettraient à même d'apprécier au juste ses moyens et nos espérances : on y trouverait encore l'avantage d'épargner beaucoup de marches et de contre-marches fatigantes pour

[1] *L'Art de naviguer dans les airs*, Avignon, 1755.

nos troupes, et celui de faire un meilleur emploi des sommes que l'on consacre quelquefois à solder des espions ou tous autres individus à conscience vénale, dont les services peuvent être plus onéreux qu'utiles.

Il serait à désirer que semblables à l'oiseau de Jupiter, nous pussions nous élever aux plus hautes régions de l'air, afin de mieux découvrir ce qui se passe sur la terre; pour lors, l'œil, embrassant une vaste circonférence, plongerait sur l'enceinte des montagnes, sur l'étendue des plaines, sur les cours sinueux des fleuves; il pénétrerait dans les vallées, dans les défilés et sur les plus obscurs champs de Makis et autres lieux boisés propres à cacher un ennemi.

Quoi qu'il en soit de nos souhaits actuels pour un succès dont l'avenir seul peut justifier le plus ou moins de témérité, ne perdons pas de vue ce que nous possédons, pour courir après l'incertain, ou même pour la promesse d'un bien futur: bien que l'aérostatique n'ait pas atteint son apogée, le ballon, avec sa nacelle, dont nous pouvons jouir présentement, peut déjà, quoiqu'il n'ait que la propriété de s'élever dans les airs, et de voguer au gré des vents, faciliter une reconnaissance partielle ou de peu d'étendue, avec la seule précaution de ne pas l'abandonner à la disposition incertaine de l'atmosphère; ce qui peut s'ef-

fectuer par le moyen de trois ou quatre cordes dont la longueur se mesure sur la hauteur de l'ascension. N'arrive-t-il pas fréquemment que, la veille d'une bataille, le général s'estime heureux de se trouver dans le voisinage de quelques objets très-élevés, tels qu'un clocher, une vieille tour, desquels il puisse observer les mouvemens de l'ennemi. Certes le grand Turenne n'aurait pas négligé les services de l'aérostat, le jour qu'il fit monter un vieux soldat sur un arbre, pour l'instruire de ce qui se passait du côté de l'armée de Montécuculli[1].

[1] Le brave capitaine Coutel, pour observer les manœuvres des Autrichiens, à la bataille de Fleurus (juin 1794), eut l'honneur de monter dans le ballon dit l'*Entreprenant*, et, dominant l'horizon, d'une hauteur de 18 à 20,000 pieds; il communique à Jourdan, par des signes conventionnels, toutes les dispositions et mouvemens de l'ennemi, en dépit des efforts d'une batterie qui dirigeait en vain son feu, pour arrêter l'ascension.

CHAPITRE XVII.

De la discipline; son objet et ses moyens.

La discipline se propose deux objets distincts, l'éducation des militaires et la répression de leurs fautes. Aussi elle doit embrasser les moyens propres à atteindre ce double but. Puisque la mesure des forces et de l'aptitude n'est nulle part égale, que chacun a ses facultés et sa puissance particulières,

. . . . Seorsum cuique potestas
Divisa est, sua vis cuique est[1].

il en résulte que c'est par une étude continuelle des hommes et par une sagesse soutenue qu'elle maîtrise tous les caractères, et qu'en se servant à propos du frein et de l'aiguillon elle sait tirer parti de tous, et les rendre utiles à l'État. *Alter frenis eget, alter calcaribus*[2].

Elle ne confond jamais l'homme étourdi ou d'un esprit léger avec l'individu vil, abject, sans âme (qui est toutefois aussi rare que l'homme

[1] Lucret., lib. IV, v. 491.
[2] Cicéron.

parfait). Elle rectifie ou modifie le moral de l'un par une surveillance régulière et par des voies coërcitives, qui servent plutôt à stimuler l'intelligence qu'à aigrir une sensibilité naturelle. La conduite irrégulière de l'autre, provenant de causes différentes, donne lieu à l'emploi d'autres moyens. Tout comme la justice, qui ne perd jamais de vue sa balance, la discipline s'assurera que la persuasion et la fermeté se tiennent continuellement en équilibre.

Signification de l'épithète mauvais sujet, et comment on devient mauvais et bon.

Le mauvais sujet, dans l'acception généralement reçue, est celui dont l'inclination naturelle le porte à mal faire, c'est-à-dire, à agir contre l'intérêt général, dans l'espoir d'un bien particulier. Or, l'intérêt personnel étant le mobile qui fait agir cet homme, il en résulte que, s'il trouvait son intérêt à agir pour le bien commun, il fournirait les services d'un bon sujet, et par conséquent ne mériterait pas d'être flétri par une qualification contraire. Les passions des hommes, a dit M. de Vauvenargue, sont autant de chemins ouverts pour aller à eux[1]. Vérité

[1] Telle fut l'opinion d'Aristote : La nature, dit-il, en mettant dans nos cœurs les germes de toutes les passions, y a mis les principes de toutes les vertus.

ARIST., *Magn. Mor.*, lib. II, cap. 7, p. 184

bien applicable à notre sujet et bien digne d'être adoptée pour tirer parti des services des soldats; il importe de leur montrer une perspective en agissant conformément aux ordres ou d'après les institutions. Pour lors, marchant tous vers un but désigné, comme vers un centre commun, le zèle et le désir de remplir chacun son devoir, ils deviendront les ressorts de tous les bras, et le soldat éclairé sur les avantages et la fin de ses efforts acceptera avec plaisir, avec joie, tous les travaux que commande le service. Aussi me permettrai-je de dire, d'après le sentiment de M. d'Aguesseau, qu'il y a peu de cœurs absolument mauvais, comme il y en a peu d'absolument bons; un homme qui n'aurait que des vices, sans aucune trace de vertu, serait une espèce de monstre dans la nature ; un homme qui n'aurait que des vertus, sans aucune ombre de défauts, serait un véritable prodige.

De la nécessité des peines correctionnelles.

Quoi qu'il en soit, je ne dissimulerai pas que, dans une masse d'hommes aussi considérable que celle d'un corps militaire, il ne s'en trouve quelques-uns qui, par esprit d'insubordination, persistent à éluder le service, et violent leur engagement. C'est ici le cas de recourir à des moyens correctionnels, gradués sur la gravité de la faute

et sur l'importance des obligations qui ont été enfreintes.

De la distinction des fautes, et du motif qui condamne spécialement l'insubordination.

Les fautes présentent un caractère plus ou moins grave[1], selon leur espèce et leur plus ou moins de tendance à influer sur l'intégrité et l'harmonie générale. Or, la constitution militaire dépendant entièrement de sa force hyérarchique, ou de l'obéissance du subordonné envers le supérieur, il suit de là que l'insubordination devient le vice le plus essentiel à réprimer. Aussi, toute voie de douceur, toute temporisation qui serait le fruit de la négligence, seraient très-répréhensibles, même criminelles.

Raison pour laquelle on distingue l'intention du fait commis.

Néanmoins, l'intention de l'accusé doit entrer en balance dans l'application de toute peine correctionnelle ; car, ce n'est pas le fait consommé qui commande la punition, mais la fin proposée. Le fait donne lieu à l'enquête, l'intention fixe la peine, qui, toutefois, doit être en rapport avec la gravité de la faute. Les châtimens qui se font avec poids et discrétion se reçoivent, dit le judicieux Montaigne, bien mieux et avec plus de fruit de celui qui les souffre. Autrement il ne

pense pas avoir été justement condamné par un homme agité *d'ire et de furie.*

Conséquence de l'oubli de cette distinction.

Cette mesure est d'autant plus nécessaire, que, faute de l'observer, on manque le but proposé, qu'on aigrit et qu'on dénature souvent le caractère de l'homme qui subit la peine. Aussi, il acquiert la désespérante conviction que les moyens de correction ne sont pas proportionnés à la faute, qu'ils sont injustes et arbitraires, contraires à l'intention du gouvernement, contraires à l'esprit des ordonnances, et entièrement opposés aux convenances, qui sont l'essence d'une bonne discipline, puisque la disposition qui l'inflige provient, non du désir sage et louable de ramener à une conduite exacte ou plus régulière, mais de deux choses l'une : ou d'une dangereuse vivacité et de l'ignorance du moral de l'homme, et dans ce cas, la prudence préférerait même la conduite peu militaire d'un ancien (Platon), qui, exaspéré contre un serviteur, appela un tiers, et le chargea de le châtier, car, dit-il, je suis trop ému : *Hunc tu, inquit, verbera, ego enim animo sum valdè commotus*[1]; ou d'une disposition anti-morale que notre plume se refuse de qualifier, par respect pour

[1] *Plutarchus, Commentario de liberis educandis.*

l'autorité qui émane du roi, quelle que soit l'incompatibilité de quelques consciences avec l'intégrité de celle de l'homme de bien.

Mais je ne puis me dissimuler que les deux tiers des mauvais sujets qui affluent dans les lieux de détention par police de corps ne deviennent (à mon avis) irascibles et intraitables que parce que leur caractère a été aigri, dénaturé par un zèle emporté ou par une sévérité sans mesure.

Les supérieurs sont souvent les moteurs de l'inconduite de leurs subordonnés.

Combien y a-t-il d'hommes, depuis le dernier jusqu'au premier échelon hiérarchique d'un régiment, qui n'usent du pouvoir qui leur est confié que pour outrer l'adage qui attribue au supérieur un caractère infaillible. « Le chef a toujours raison. » Il doit l'avoir, en effet, quand sa conscience et sa capacité s'harmonisent avec le bien du service, avec les intentions du prince. Mais a-t-il raison, lorsqu'après avoir été sévère par des écarts de zèle, il acquiert la conscience de son tort, et qu'il persévère par une fâcheuse âpreté ? A-t-il encore raison, lorsque dans une inspection il aperçoit un bout de fil qui se laisse voir à un rabat, ou la trace d'une éclaboussure accidentelle sur la chaussure d'un homme, et que

pour cette vétille, il condamne un bon sujet à une longue détention[1] ? « Contre de tels gens » (disait un homme de bien) quant à moi je réclame : ils ôtent à nos cœurs le principal ressort, et » font cesser de vivre avant que l'on ne soit » mort. » La disproportion entre la faute et la peine ne donne-t-elle pas un certain droit naturel au condamné de se récrier contre l'injustice ? et une pareille dénaturalisation de l'esprit des ordonnances ne suffit-elle pas pour corrompre le moral, si l'homme a des entrailles, ou son âme un ressort?

La justice.

La justice est une émanation céleste, elle assure les droits de chacun, *est constans et perpetua voluntas jus suum cuique tribuendi* [2]. Nous la saluons, lors même qu'elle nous frappe. Sa raison est celle des cieux. Aussi, la violation de ses principes sacrés entraîne après elle des maux incalculables.

De l'influence d'un traitement injuste à l'égard des âmes fortes.

Le traitement injuste a cela de particulier

[1] On excuserait plus facilement cette sévérité, si elle avait pour objet l'entretien des fusils et des baïonnettes ; mais on remarque que, par une singulière bizarrerie, l'esprit qui s'arrête à ces minuties embrasse rarement l'essentiel : la chaussure, l'armement et l'équipement.

[2] JUSTINIEN. Elle est la volonté constante, éternelle, de rendre à chacun ce qui lui est dû.

qu'il affermit et raidit l'âme de l'homme à caractère, et en retrempe, pour ainsi dire, les ressorts. En effet, nous avons vu des hommes, qui, après avoir subi une punition injuste ou disproportionnée, cassaient leurs armes, et déchiraient leurs vêtemens de dépit; et d'autres, placés aux avant-postes, abandonner leur drapeau pour se ranger sous un autre. Mais, que disons-nous? n'avons-nous pas vu une compagnie d'élite tout entière refuser d'obéir à la voix de son chef?.... Qui peut exciter des soldats, d'une moralité d'ailleurs reconnue, à se coaliser, à s'insurger ainsi contre l'autorité? Mais voici un fait bien autrement sérieux (il m'est pénible de le citer) auquel j'ai moi-même pris part: Les officiers d'un régiment revenus mutilés des plaines sanglantes de Potzeu, où le colonel (Irlandais[1]) avait laissé une jambe, jetèrent spontanément leurs épées, en faisant le serment de ne jamais les reprendre sous les ordres de son successeur au commandement. D'où pourrait provenir cette unanimité de sentimens, cette spontanéité de conduite de la part d'officiers de tout grade, qui, jusque-là avaient fait preuve de leur respect pour la discipline, de leur bravoure et de leur fidélité? S'il existait dans

[1] Le colonel Lawles; sa valeur lui a mérité le grade de maréchal-de-camp.

nos armées plusieurs régimens dont les soldats, valeureux comme des Césars, eussent déserté la cause de leur prince légitime, et, comme de modernes Coriolans, renoncé aux objets de leurs plus chères affections, pour porter le fer et la flamme dans leur patrie, à quoi pouvons-nous imputer tant de sacrifices de leur part, si ce n'est à l'irritation des cœurs trop froissés, trop aigris par une excessive sévérité? Et vous aussi, vertueux et braves Irlandais, pourquoi venez-vous de préférence vous ranger sous les drapeaux des princes du continent, plutôt que sous celui de la Grande-Bretagne? ne répondriez-vous pas de tous les points de la terre que c'est votre haine pour l'injustice, pour l'arbitraire, qui vous dissémine dans les rangs étrangers, et qui soulève contre le léopard vos âmes généreuses, vos cœurs indomptables [1].

Son influence à l'égard des âmes faibles.

Mais si telles sont les fâcheuses conséquences

[1] Ici nous croyons devoir faire remarquer que les efforts soutenus des catholiques d'Irlande, la justice éclairée du puissant prince qui règne [illegible] l'empire Britannique, le noble dévoûment d'un héros, à la fois soldat, général et homme d'État, ont à la fin amené l'émancipation des catholiques romains; aussi, la Grande-Bretagne peut-elle mettre en tête de ses victoires cet événement mémorable (du 13 avril 1829) qui rallie cinq millions de cœurs généreux à l'appui de toute entreprise qui tende à perpétuer ses conquêtes, sa prospérité, sa gloire.

des mauvais traitemens qui frappent les âmes fortes, la même cause en produit d'autres non moins déplorables (qui intéressent l'humanité et la politique même) ; c'est lorsqu'elle agit contre des hommes faiblement constitués, au physique comme au moral. Dans cette hypothèse, le soldat que l'on jette, sans un motif suffisant, dans un cachot [1] où il est privé de cette douce lumière qui vivifie tout, son moral souffre, et influe nécessairement sur l'ensemble de l'économie animale. Un abandon apathique joint à l'insalubrité de l'air le laisse dans un abattement, une abnégation de lui-même, qui énervent son âme ; son mâle caractère disparaît, le souvenir de son âme attristée se porte tout entier sur le berceau où les caresses maternelles essuyèrent ses premières larmes. Ensuite, frappé de nostalgie, on le porte à l'hôpital, où il est bientôt atteint de la fièvre qui domine dans la salle. Enfin, le mal se complique, et la mort enlève au roi un soldat, à la patrie un citoyen, et au père éploré l'espoir de sa vieillesse.

Plût à Dieu qu'il y eût ici la moindre exagéra-

[1] M. Hoivard, anglais et bienfaiteur des prisonniers, prétendait que, pour réformer des hommes enfermés pour mauvaises habitudes, il ne fallait pas les laisser seuls ; et je doute qu'il serait d'avis, d'enfermer de jeunes étourdis avec des hommes tarés, essentiellement mauvais.

tion! Plût à Dieu que nos fréquentes visites aux hôpitaux pussent nous dissuader, et éloigner de notre souvenir tous les exemples qui s'y accumulent! notre esprit ne serait pas affligé du souvenir de la fin malheureuse d'un soldat qui faisait partie de notre compagnie, un jeune homme, qui à ses qualités morales joignait un physique agréable, et faisait son service gaîment et avec exactitude : peut-être eût-il été plus à admirer sur le champ de bataille qu'en garnison, car il avait de la bravoure, de la vivacité.

Quelques jours avant que le bataillon quittât le midi du royaume pour se rendre au nord, le jeune homme, dans un moment de gaîté, se permit quelques espiègleries. Il fut consigné au quartier; la peine nous parut suffisante, il témoigna un sincère repentir de son étourderie; il nous supplia de l'oublier; il réclama comme une faveur la permission d'aller voir sa famille quand nous serions arrivés à la hauteur de Montauban, d'où il découvrait le toit paternel. Hélas, ce n'était pas là le prix réservé à son repentir! Son étourderie est parvenue aux oreilles d'une autorité supérieure à la mienne, qui, sans égard au moral du jeune homme, l'envoie à la garde du camp, au moment du départ. Bientôt le régiment est en route, tout le monde, les prisonniers exceptés, montre de la satisfaction et de la gaîté,

N*** ne rit plus; il marche entouré de la garde; sa physionomie exprime à la fois un sentiment d'abattement et d'indignation, car il souffre de ne pouvoir aller embrasser sa mère; il semble juger que sa faute n'est point en rapport avec la sévérité de la punition, que trop de zèle n'est pas selon la science, que la rigueur outrée n'est pas de la justice : *Summum jus summa injuria.* De la faiblesse de l'abattement naît la fièvre convulsive du désespoir, et les caractères violens qui le désignent; aussi, dès le sur-lendemain, il frappe, force la garde, et présente des symptômes d'aliénation mentale. On dépose le malade à l'hospice voisin, et bientôt son extrait mortuaire nous est adressé [1].

Il est difficile d'obtenir la sagesse que la perfection réclame.

Voilà, entre plusieurs autres, un fait que nous ne citons que pour rendre hommage à la vérité. Nous ne disconvenons pas cependant que, pour atteindre le degré de perfection que nous cherchons

[1] On ne doit pas s'étonner de ce déplorable effet, car l'arbitraire, les vexations, soulèvent les masses comme les individus. Elles impriment à une nation la force de la résistance, ou la condamnent à l'inertie de l'abattement; ainsi, de deux choses l'une, ou la liberté publique sortira toute sanglante de la révolution de l'État, ou bien, écrasée tout entière sous le poids de l'oppression, elle perdra ses espérances, sa dignité, sa vie. (Voy. *Histoire de tous les peuples barbares et civilisés.*)

dans la dispersation de la justice il faudrait des efforts de raison et une continuité de sagesse difficiles à obtenir, surtout de la part des sous-officiers et dans les grades subalternes, qui sont communément conférés aux jeunes gens, et aux hommes, d'un âge mur, qui, sans instruction d'ailleurs, et par leurs seules vertus militaires, ont mérité de la considération, et inspiré la confiance.

Il est toujours louable de l'approcher.

Mais quand même nous ne pourrions pas atteindre le but désiré, ne serait-il pas digne de nos efforts de chercher à en approcher le plus possible? On n'abandonne pas le malade, parce que la maladie est dangereuse, même incurable. L'âme sensible éprouve toujours de douces émotions en soulageant l'humanité souffrante, en versant sur ses maux le baume de l'espérance.

De la nécessité d'une théorie morale dans les corps.

Le soldat souffre avec plus de patience, quand il aperçoit qu'on ne l'abandonne pas, que ses chefs se substituent à ses parens, et que, si on lui fait subir un traitement sévère, ce n'est que pour obéir à un devoir impérieux. Le militaire le plus borné comprend le langage de la raison, pourvu que l'habileté du chef le mette à sa por-

tée. Or, les sous-officiers, la plupart sans instruction, ne pouvant pas avoir acquis par intuition cette faculté essentielle, nous désirerions, pour suppléer à cette insuffisance, qu'il leur fût donné des leçons de théorie morale, comme ils en reçoivent pour le service des évolutions. L'une me paraît aussi utile que l'autre : manœuvrer l'âme et le cœur du soldat, c'est prédisposer tous ses moyens d'action, c'est poser la pierre fondamentale de l'édifice sur une base large et assurée.

Plan de cette instruction. — Considérations historiques sur l'insubordination.

Ces leçons rouleraient sur la connaissance de l'homme, en général, sur son intelligence particulière, et sur sa moralité apparente. Elles se feraient par demande et par réponse, ce moyen d'instruction étant le plus propre à inculquer des notions de ce genre, et à les graver dans l'esprit. Ainsi, le point de départ devant être la connaissance du cœur humain, l'instructeur demanderait ce que c'est que l'homme ? La réponse pourrait être énoncée en ces termes.

R. L'homme est un être raisonnable, plus ou moins intelligent, que l'on peut, à son gré, diriger vers le bien, en se réglant sur son intelligence et sur sa moralité [1].

[1] *Homo est rationale animal.* Définition d'Aristote et de Cicéron.

D. Pourquoi le chef doit-il se régler sur l'intelligence de l'homme pour l'éclairer sur ses devoirs, et lui faire sentir l'obligation de les remplir?

R. C'est qu'il n'y a pas identité dans les facultés intellectuelles des hommes[1]; ce qui fait que la démonstration qui n'est pas en rapport immédiat avec la capacité de chacun ne produit aucun effet.

D. La différence d'éducation influe-t-elle sur le plus ou le moins de conception ou de capacité des hommes?

R. Oui, à égalité de moyens naturels, l'homme instruit conçoit mieux que celui qui n'a pas l'esprit cultivé; mais une tête fortement organisée conçoit mieux qu'une tête exclusivement classique.

D. Quelle influence la moralité a-t-elle sur le développement de l'intelligence?

R. Une bonne moralité prédispose à bien faire; l'intelligence consomme le succès.

D. Comment peut-on ramener l'homme dont les mœurs sont vicieuses?

R. Par un raisonnement clair et précis et souvent réitéré, dans lequel on lui démontre les

[1] *Pectoribus mores tot sunt, quot in orbe figuræ.*

(Ovid., lib. I, *de Arte amandi, sub fine.*)

grands avantages d'une conduite régulière, et les fâcheuses conséquences d'une coupable persévérance.

D. Ne peut-on pas se dispenser de raisonner avec un mauvais sujet, pourvu qu'on punisse sévèrement tous ses écarts?

R. Non certainement, car la peine n'est pas un argument; elle n'enchaîne pas la pensée; seule, elle ne fait que l'irriter.

D. Pourquoi prétendre que la crainte d'une punition sévère soit insuffisante pour engager l'homme à se tenir sur ses gardes, et le ramener à une meilleure conduite?

R. Il faut distinguer entre le mauvais sujet et l'homme profondément corrompu, ou dont les vices ont leur source dans son naturel même, *in animi motibus :* ce dernier peut être comparé à une branche entièrement pourrie, que le cultivateur retranche du corps de l'arbre. Le vice, dans son principe, peut être vaincu par la seule force de la raison; mais s'il provient de la dépravation de l'âme, cette force devient nulle, et la peine corporelle même ne produit d'autre effet que d'avertir le coupable d'être plus adroit, et de mieux prendre ses mesures pour s'en garantir; en sorte que cet homme n'en devient que plus dangereux, puisque l'impunité est pour lui un encouragement à des combinaisons plus vi-

cieuses et plus finement ourdies. Enfin, le coupable le plus adroit parvient à usurper la confiance et l'estime qui ne sont dues qu'à l'homme de bien.

D. Quelles sont les fautes qui doivent être fortement réprimandées et le plus sévèrement punies ?

R. Celles qui portent le plus d'atteinte au bon ordre, à l'harmonie générale et à l'unité d'action, telles que l'insubordination, etc.

D. Pourquoi supposer que l'insubordination doit produire un plus mauvais effet dans un corps, que toutes les autres fautes ?

R. Parce que l'obéissance absolue à l'autorité immédiate est l'âme et la vie de la profession des armes.

D. Le subordonné qui croira avoir acquis la conscience de l'erreur de son supérieur ne peut-il pas se dispenser d'exécuter l'ordre émané de lui ?

R. Non certes, car le subordonné n'obéit pas aux ordres, parce qu'ils sont justes et raisonnables, mais parce qu'ils lui sont intimés par une autorité supérieure. Aussi, dit un ancien, il n'y a rien de plus froid et de plus inepte qu'une loi avec un prologue, ou, ce qui revient au même, qu'un ordre qui n'est pas concis, et positif : *Nihil videtur mihi frigidius, nihil ineptius*

quàm lex cum prologo. Admone, dic quid me vis fecisse; non disco, sed parco[1]. »

Sous le rapport de la hiérarchie, on ne peut admettre d'autre doctrine ; on retirera toujours plus d'avantage de la subordination absolue des troupes que d'une victoire entourée des dépouilles de l'ennemi ; vérité qui justifiera dans tous les siècles la sévérité du consul romain (Manlius) qui fit mourir un fils tendrement aimé, quoiqu'il eût défait l'ennemi de la république. *Quasi plus in imperio esset quàm in victoriâ*[2]. »

La discipline militaire ne fut pas moins en vigueur chez les Lacédémoniens ; dans une action, au milieu de la mêlée, un soldat, au moment où il allait plonger son épée dans le corps d'un ennemi, entend le signal de la retraite, il s'arrête aussitôt : interrogé pourquoi il ne l'avait pas tué, c'est répond-il, parce qu'il vaut mieux obéir au général que de donner la mort à un ennemi. *Quoniam melius est parere imperatori quàm hostem occidere*[3].

Autres considérations qui recommandent cette instruction.

Une théorie de cette nature se recommande par d'autres considérations non moins spécieuses.

[1] Senec., Epist. xciv.
[2] *Florus, Rerum rom.* lib. i, cap. 14.
[3] Plut.. *Ap.*

Elle habitue le chef, quel que soit son grade, à s'appliquer à connaître ses subordonnés:

Ducis est virtus maxima nosse suos[1],

et lui procure les moyens les plus efficaces pour les animer en faveur du succès d'une entreprise militaire; elle le met à même d'étouffer l'esprit d'insubordination, et de prévenir les désertions, comme elle épargne bien des écarts aux soldats en les rapprochant fréquemment de leurs supérieurs. Elle produirait même une heureuse influence, sous le rapport de l'économie publique, car les prisons et les tribunaux s'ouvriraient moins souvent, par la raison que les délits seraient moins fréquens; elle propagerait aussi les enrôlemens volontaires sous le drapeau, même par des raisons et des intérêts de famille. En effet, une telle école inspirerait une confiance générale, ôterait aux parens tout prétexte d'inquiétude et d'alarmes, et le père le plus attaché à ses enfans ne balancerait pas à les confier à un pouvoir aussi paternel, aussi sage, aussi conforme au caractère français.

[1] La grande habileté d'un chef consiste à connaître ses subordonnés.

MARTIAL, lib. VIII, Epigr. XV.

Une objection tirée de la discipline étrangère. — L'objection ne peut se soutenir. — Rapport qui existe entre le français, son pays, et son prince. — De l'avantage qu'en tire le prince.

Néanmoins nous ne nous dissimulerons pas que les apôtres de la grande sévérité ne se soulèveraient volontiers contre notre opinion, contre la doctrine qui recommande de faire monter le sang au visage d'un homme plutôt que de le verser; *suffundere maluit hominis sanguinem quàm effundere*[1], et ne s'empresseraient de justifier leur rigorisme par l'exemple des effets prétendus salutaires que quelques puissances étrangères retirent de leur code militaire, qui consacre les peines, même les plus dégradantes pour l'espèce humaine. Le Russe serf, comme le Nègre esclave, sentent peu, diraient-ils, ce qu'il y a d'avilissant dans le châtiment de la flagellation ou de la bastonnade; mais si l'un et l'autre, souples et rampans, viennent comme le chien couchant caresser la main barbare qui les a frappés, peut-on comparer le soldat français éclairé et essentiellement docile à l'esclave ignorant et abruti, façonné au plus honteux avilissement, tremblant sous la verge et le bâton[2]; c'est

[1] TERTULL., *in Apologet.*

[2] Un esclave ne sait pas obéir, il ne sait que ramper. (MIRABEAU, *Essai sur le despotisme*, p. 269.)

à de tels hommes et jamais à un Français qu'on pourrait appliquer ces mots de Tibère parlant des Romains : *O homines ad servitutem paratos*[1] ! car l'obéissance de nos soldats envers l'autorité se proposera toujours un noble but. Le Français vit et meurt pour son pays, sous les auspices et la protection des lois et d'un souverain tout français comme lui, et qui est d'autant plus puissant qu'il gouverne *en Dieu sur la terre*[2]. Adoré de ses sujets, il jouit du suprême bonheur de pouvoir transmettre sans efforts à ses derniers neveux l'héritage de ses ancêtres : son trône, fondé sur l'amour d'un peuple libre, est d'autant plus inébranlable que la liberté et la prospérité du peuple se rattachent essentiellement à sa conservation, qu'il est comme le palladium de la félicité publique.

Résumé des considérations sur la discipline militaire.

Quoi qu'il en soit du vice que nous croyons remarquer dans la discipline militaire et dans la manière de redresser les défauts des soldats, nous ne pouvons avoir d'autres prétentions que de proposer un moyen d'amélioration qui nous

[1] Tacite.

[2] Cette épithète est également prêtée aux rois sages par les philosophes de l'école italique, au rapport de Stobée, qui nous a conservé des Fragmens, des Traités sur la monarchie. Voyez celui tiré de Sténidas, pythagorien, p. 332.

paraît d'autant plus en harmonie avec les vœux du gouvernement, avec la composition, avec la moralité actuelle de l'armée, qui tend à diriger l'homme dans l'exercice de ses devoirs par les règles d'une discipline ferme, sage, éclairée, au lieu de l'exaspérer par des voies coërcitives, qui, employées seules, ne peuvent produire que peu de succès, surtout lorsque la peine n'est pas mesurée sur la gravité de la faute. Nous avons tâché de fixer l'attention sur les conséquences fâcheuses de l'absence d'une sage modération, et sur les injustices qui peuvent se commettre ou avec préméditation ou par légèreté, l'une et l'autre ne servant qu'à irriter l'âme d'un homme à caractère, et à éteindre toute énergie dans celle qui ne serait pas douée de la même force.



NOTES.

NOTES A L'APPUI.

N°. I.

Discours de saint Louis à ses soldats.

Dans une bataille près de Damiette, où les Français commencent à plier, saint Louis parcourt les rangs, et, plein de cette confiance qui anime toujours le chef d'une troupe dévouée, il s'écrie:

« Courage, chrétiens, courage, Français! me » voici qui viens mourir avec vous, qui viens ex» poser ma vie pour la sauver à quelques-uns de » vous autres. J'étais hors du danger, et pourtant » je ne vous ai pas voulu laisser; je vous ramène» rai ou j'y demeurerai. Si Dieu ne nous a pas » abandonnés, il est aussi puissant qu'il l'était » quand il nous a donné trois victoires de suite. » Implorons-le donc : il nous couvrira de son » bouclier, et nous armera le bras d'une force » invincible. » (Mézerai, *Hist. de France. Saint Louis.*)

Julien à ses soldats.

Julien, envoyé par Constance contre les Allemands, qui ravageaient la Gaule, et qui se trou-

vaient réunis dans la plaine de Strasbourg, voulant faire reposer son armée, et tempérer l'excès de son ardeur, lui parle en ces termes :

« Camarades, je suis bien assuré qu'aucun de » vous ne me soupçonne de craindre l'ennemi, » et je compte aussi sur votre bravoure; mais » plus je l'estime, plus je dois la ménager, et » prendre les moyens les plus sûrs pour ne pas » acheter trop cher un succès qui vous est dû. » De bons soldats sont fiers et opiniâtres contre » les ennemis, modestes et dociles à l'égard de » leur général. Cependant, je ne veux rien déci- » der ici sans votre consentement. Le jour est » avancé, et la lune, qui est en décours, se re- » fuserait à notre victoire. Harassés d'une longue » marche, vous allez trouver un terrain raboteux » et fourré, des sables brûlans et sans eau, un » ennemi reposé et rafraîchi. N'est-il pas à craindre » que la faim, la soif et la fatigue ne nous aient » fait perdre une partie de notre vigueur? La » prudence fait prévenir les difficultés, et les » dangers disparaissent quand on écoute la divi- » nité qui s'explique par de bons conseils; celui » que je vous donne, c'est de nous retrancher » ici, de nous reposer à l'abri des gardes avancées » que j'aurai soin de placer; et, après avoir réparé » nos forces par la nourriture et le sommeil, nous » marcherons aux ennemis, à la pointe du jour,

» sous les auspices de la Providence et de votre » valeur. » (LEBEAU, *Hist. du Bas-Emp.*, liv. IX.)

Pizarre à ses compagnons.

Pizarre, se trouvant abandonné de la plupart de ses compagnons, ne perd pas contenance; il s'adresse aux douze hommes déterminés qui lui restent, comme un brave doit s'adresser à des braves dans une semblable position.

« Mes amis, félicitons-nous d'être délivrés de » cette foule d'hommes timides qui nous auraient » mal secondés : la fortune me laisse ceux que » j'aurais choisis.

» Nous sommes peu, mais tous déterminés, » mais tous unis par l'amitié, la confiance et le » malheur. Ne doutez pas qu'il ne nous vienne » des compagnons jaloux de notre renommée; » car, dès ce moment, elle vole aux bords d'où nous » sommes partis : les déserteurs vont l'y répandre. » Oui, mes amis, quoi qu'il arrive, treize hommes, » qui, seuls, délaissés sur des bords inconnus, » chez des peuples féroces, persistent dans la » résolution et l'espérance de les dompter, sont » déjà bien sûrs de leur gloire! Qui nous a ras- » semblés? la noble ambition de rendre nos noms » immortels. Ils le sont : l'évènement même est » désormais indifférent. Heureux ou malheureux,

» il sera vrai du moins que nous aurons donné » au monde un exemple encore inouï d'audace » et d'intrépidité. Plaignons notre patrie d'avoir » produit des lâches, mais félicitons-nous de » l'éclat que leur honte va donner à notre valeur. » Après tout, que hasardons-nous? la vie. Eh! » cent fois, à vil prix, nous en avons été pro- » digues; mais avant de la perdre, il est pour » nous encore des moyens de la signaler. Com- » mençons par nous procurer un asile moins ex- » posé aux surprises des Indiens. Ici nous man- » querions de tout. L'île de la Gorgone est déserte » et stérile, la vue en est trouble et l'abord dan- » gereux; l'Indien n'ose y pénétrer; hâtons-nous » d'y passer : c'est là le digne asile de treize » hommes abandonnés, et séparés de l'univers. » (Marmontel, les *Incas*, chap. xviii.)

L'officier peut être appelé à prendre le commandement d'une troupe étrangère, qui peut n'être pas animée des mêmes sentimens que les soldats de sa nation; c'est alors qu'il lui importe de recourir à un langage qui convienne à des âmes faibles et moins susceptibles d'émotions généreuses. Le vaillant et terrible Almanzor nous fournit un bel exemple de cette éloquence improvisée. Retenu dans son lit par ses souffrances, par ses nombreuses blessures, et apprenant que ses soldats fuyaient à l'approche du héros Castillan,

de l'invincible Gonzalve, il sort, et se présente furieux devant les siens, que sa présence frappe de terreur. Il s'écrie :

Almanzor aux soldats maures.

« Où courez-vous, enfans d'Ismaël? Quel funeste délire vous égare, et qu'espérez-vous éviter? Est-ce la mort? vous l'allez chercher, vous l'attirez sur vos têtes. L'Espagnol, du haut de ses murs va, dans un moment, s'élancer sur vous, et vous égorger comme un vil troupeau. Je ne vous parle point de l'honneur qui ne peut rien sur vos âmes lâches; je ne vous parle point de votre patrie, de votre Dieu, que vous trahissez, de vos femmes, de vos enfans, que vous avez sans doute vendus; je vous implore pour vous-mêmes, pour cette vie qui vous est si chère, et que vous livrez à vos ennemis. Arrêtez, ou vous périssez! Attendez du moins que la nuit puisse, non cacher votre honte, mais assurer votre fuite. Attendez que l'obscurité retarde de quelques instans ce trépas, pour vous si terrible, et que tout guerrier rend certain dès l'instant qu'il paraît le craindre. Vous hésitez! vous tremblez encore qu'avant la fin de ce jour Gonzalve ne vienne vous attaquer!... Eh bien! seul je le combattrai; seul, je descendrai dans la tombe, ou je délivrerai l'armée de l'ennemi qui la fait trembler.

» Roi de Grenade, fais partir un héraut; qu'il » aille, en mon nom, défier Gonzalve; qu'il an- » nonce à cet Espagnol que demain, au lever du » jour, en présence des deux armées, je l'appelle » au combat à mort. Et vous, timides Grenadins, » qui jadis ne m'abandonniez pas, daignerez-vous » attendre pour fuir de m'avoir vu périr ou triom- » pher. » (FLORIAN, *Gonzalve de Cordoue*, liv. VIII.)

Ce n'est pas exclusivement devant le front d'un bataillon, au centre d'un carré ou sur le flanc d'une colonne sous les armes, que l'habitude de la parole devient utile et nécessaire à l'officier : c'est encore dans les conseils de guerre et autres lieux de délibération qu'il doit faire preuve d'habileté et de facilité à émettre ses idées; il ne suffit pas d'avoir de l'expérience, du jugement, de la rectitude dans les idées, il faut savoir les communiquer, faire valoir ses moyens, et s'attendre à la réplique. Voici encore un de ces discours d'à propos, remarquable par sa dignité; il est empreint de cette force, de cette conviction qui dénotent une expérience consommée. Curion avait convoqué un conseil de guerre pour délibérer sur les dispositions les plus sages à prendre, pendant sa campagne d'Afrique, contre Attius Varus et Juba, roi de Mauritanie.

Ceux qui avaient eu la priorité dans l'ordre de la parole soutinrent, les uns, que, pour dis-

siper certaines pensées fâcheuses dans l'esprit des soldats, il fallait attaquer, à l'instant même, le camp des ennemis; les autres furent d'un avis contraire, et ne voulurent pas qu'on attaquât, mais qu'on se retirât sans différer. Curion n'adopta aucun de ces avis; mais, en guerrier, à la fois brave et prudent, il s'exprima en ces termes :

Curion au conseil de guerre.

« Quelles espérances pouvons-nous avoir de » forcer un camp que sa situation naturelle et de » grands travaux rendent imprenable? Et quel » tort ne nous faisons-nous pas, si nous sommes » contraints de nous retirer avec perte? Ne savez-vous pas que les succès attirent aux généraux la bienveillance de leur armée, et qu'au » contraire les disgrâces les rendent méprisables » et odieux? Pour ce qui est de changer de camp, » c'est le plus mauvais de tous les partis. Outre » la honte d'une fuite précipitée et d'un lâche désespoir, qui décréditerait nos armes, nous » aliènerions même, par cette démarche, les esprits de nos soldats; car il ne faut point que » les bons soupçonnent que l'on se défie d'eux, » ni que les méchans sachent qu'on les craint, » parce que vos craintes augmentent l'audace » des uns, et refroidissent l'affection des autres.

» Je suis persuadé que tout ce qu'on nous dit de » la fâcheuse disposition des esprits des troupes » est ou entièrement faux ou exagéré. Mais je veux » qu'il n'y ait rien que de vrai. Est-ce à nous à faire » éclater le mal qui nous presse? Et ne devons- » nous pas, au contraire, cacher cette plaie pour » ne point rehausser le courage de nos adver- » saires? On veut même que nous partions à » minuit : apparemment afin que ceux qui au- » raient envie de faire mal en eussent pleine » licence; car, ce qui retient le plus les soldats » qui se préparent à déserter, c'est la honte et la » crainte : or, la nuit lève ce double obstacle.

» Quant à moi, je ne suis ni assez hardi pour » attaquer un camp sans espérance de l'emporter, » ni assez timide pour m'abandonner moi-même, » et je crois devoir tout tenter avant que d'en » venir là. J'espère que bientôt l'expérience vous » convaincra que je pense juste en cette occasion. » (Rollin, *Hist. Romaine*, liv. XLIII. Trad. de César.)

—

N° II.

Observations sur les troupes anglaises.

Quelle que soit l'opinion que l'on se soit formée sur les moyens des troupes anglaises, pour moi,

je trouve dans la nature mixte de leurs forces la raison qui me porte à croire qu'elles sont essentiellement propres à se bien défendre. Formées d'indigènes, d'Écossais, d'Irlandais, elles présentent, à cause de la différence des caractères et des moyens, de puissans élémens de force et de combinaison, qu'un général habile ne manque pas de mettre à profit dans les attaques et les défenses. Ainsi, il chargera l'impétueux Irlandais d'entamer, l'impassible Écossais d'appuyer, et le prudent Anglais de soutenir.

A l'égard de la capacité de leurs chefs, ils me paraissent, en général, plutôt prudens qu'entreprenans; conséquence nécessaire de la contrainte qui paralyse leur génie militaire, étant obligés de rendre compte de tout le sang qu'ils font verser. Quoi qu'il en soit, ils ont soin de combiner toutes leurs mesures, et de calculer toutes les chances de succès, avant d'entamer une action. Nos rapports avec eux, à toutes les époques d'hostilités, attestent leur prudente lenteur et leur extrême sagacité.

Voici un exemple des sages prouesses d'un général anglais : «Le comte de Salisbury,» dit Froissart, c. 3, 15, t. 1, « étant devant Brest, envoya » un héraut à messire Bertrand Duguesclin, con» nétable de France, pour lui proposer la bataille. » Le Connétable répondit au héraut qu'il lui ap-

» portait de bonnes nouvelles, et accepta le parti » de combattre; mais les Anglais ayant ajouté que » ce serait à condition que les Français leur fourniraient des chevaux, attendu que les Anglais » étaient gens de mer, le Connétable dit qu'il ne » voulait point donner de chevaux à ses ennemis, » s'ils ne lui donnaient des otages suffisans pour » en répondre : ainsi on ne se battit point. »

—

N° III.

Notice sur la clémence, la générosité

Quelles que soient les espérances de l'homme favorisé de la fortune, quel que soit l'éclat de la victoire qui entoure le char du héros, il n'est jamais plus brillant ni plus durable que lorsque la puissance du vainqueur se modère, se conduit par le charme de la générosité; cette vertu ennoblit la victoire et en rehausse l'éclat. Elle a d'autant plus d'attrait, d'autant plus de mérite, que la victoire laisse au vainqueur plus de puissance sur le vaincu. La clémence est la première vertu des héros. Le chef n'oblige pas beaucoup celui à qui il se rend, quand il n'en peut plus, dit Scipion aux ambassadeurs d'Antiochus, qui venaient lui demander

la paix : « *Id prius factum oportuit quando frenum et sessorem accepisti.* » Un des plus grands hommes qui aient jamais existé prouva, dans une occasion honorable, qu'il savait bien apprécier l'ascendant de la générosité sur le cœur humain. Après avoir soumis pas la force de son épée ceux qui avaient pris les armes contre lui, il sut calmer tous les esprits, et gagner tous les cœurs par sa douceur et sa clémence. Mahomet, dit Gagnier, t. 3, p. 33, avait défendu qu'on répandît le sang des Mecquois, et il joignait à cet acte d'humanité celui d'une générosité digne de sa haute sagesse et de sa profonde politique.

Le droit de la guerre, *puisque c'est ainsi qu'on le nomme*, l'autorisait à soumettre à la servitude tous ceux dont il venait de triompher; il aima mieux être leur bienfaiteur que de les voir ses esclaves, et le Mecquois reçut la liberté qu'il avait perdue par sa défaite.

Soit que cette douceur, dit M. de Pastoret, fût naturelle à Mahomet, soit que ce fût chez lui une vertu enfantée par la politique, elle lui asservit aisément les cœurs de ceux qu'il avait vaincus.

Les grands hommes de tous les siècles se sont trouvés d'accord sur ce point, que les bras ne se désarment que par l'impulsion du cœur, qu'un peuple n'est vaincu que lorsqu'il donne son affec-

tion au vainqueur en lui rendant ses armes. Jules César ne se contenta pas de remporter la victoire sur Pompée dans les plaines de Pharsale, il lui fallait réfléchir sur les moyens de conserver ses avantages, en captivant les cœurs des ennemis battus : on rapporte qu'à cet effet il traça sur ses tablettes les paroles suivantes.

« Enfin, je commence aujourd'hui à entrer » dans la carrière de la gloire, où il faut que je me » soutienne, en me servant à propos de la victoire, » sans quoi ma perte serait plus grande que celle » que vient de faire Pompée. La réputation per- » sonnelle augmente ou diminue, selon qu'on » sait supporter sa fortune. Tous mes ennemis qui » sont à présent mes prisonniers seront pardon- » nés. *Tiburtius* aura la confusion de me voir ; je » veux aller dans sa tente, et faire ma paix avec lui » tête à tête. Je vais proposer à toutes les per- » sonnes d'honneur qui ont suivi le parti de Pom- » pée le même accord et les mêmes conditions » que je leur offris hier avant la bataille, en consi- » dération de leurs amis qui ont été dans mes » intérêts. Le pouvoir s'affaiblit lorsqu'on s'en » sert avec excès, et s'augmente lorsqu'on en use » avec modération. *Galbinus* est hautain, et il » serait capricieux dans la fortune dont il jouirait. » Je veux faire venir *Stortinus*, car il est modeste, » et sa vertu mérite la faveur que lui présente la

» fortune. Voilà comment je veux agir, et prendre » mes précautions et mes mesures afin que je sois » demain en état de me réjouir avec toute l'ar- » mée : car celui-là n'est qu'un général vulgaire » qui s'expose comme un soldat particulier dans » une bataille, mais celui qui, après la victoire, » ne témoigne pas plus de joie que le simple sol- » dat, est bien plus aimé. »

—

N° IV.

L'homme de guerre dans un pays fanatique.

La superstition sagement ménagée peut servir de complément aux forces qui manquent dans les entreprises militaires.

La masse des nations fanatiques n'étant forte que de sa croyance devient également faible par la même cause. Un chef habile qui sait manier les esprits saura faire servir cette arme puissante au succès de ses entreprises : elle manque rarement son effet; croyant pouvoir, sans blesser sa conscience, employer le moyen qui lui promet une fin avantageuse, comme Osiris, il paraîtra inspiré par le ciel; ou comme Minos, il ira sur le mont Dyctée recevoir de Jupiter les lois qu'il veut imposer au peuple; ou bien, comme Lycurgue, il fera un voyage à Delphes pour con-

sulter Apollon. Le sage Numa n'insinuait-il pas au peuple que toutes ses vues pour l'intérêt public lui étaient communiquées par la nymphe Égerie? Zaleucus et Solon passaient pour être redevables de leur sagesse aux célestes inspirations de Minerve; de même le législateur des Perses et le prophète des Arabes ne devaient leur fortune et leur succès qu'aux fréquentes relations qu'ils entretenaient, disaient-ils, avec la divinité, le créateur suprême.

N° V.

De la célérité à la guerre.

Dans les expéditions militaires la promptitude, la célérité de l'exécution en déterminent souvent le succès. César conduisit toutes ses entreprises avec une étonnante rapidité; mais ce serait mal connaître ce grand capitaine que de croire que sa prudence n'égalait pas son impétuosité. Arrivé sur les bords du Rubicon, il hésite, il réfléchit, il calcule; mais aussi avec quelle rapidité il s'élance sur l'autre bord, lorsque la réflexion a mûri son projet et que la prudence lui en conseille l'exécution.

Tel est aussi le sentiment de Machiavel[1], en

[1] Ce secrétaire et historiographe de la république de Flo-

ce qui touche l'exécution des dispositions une fois conçues, mûries et arrêtées, quelque fausse quelque détestable que soit, en général, la doctrine de cet écrivain célèbre, du moins, dans cette opinion, ne pourra-t-on s'empêcher de lui rendre justice. Tout bien pesé, dit l'artificieux Italien, je crois juger sainement en disant qu'il vaut mieux être impétueux que réservé, parce que la fortune est femme, et qu'il est nécessaire, par cela même, quand on veut la tenir soumise, de la battre, et de la brusquer : l'on voit, en effet, qu'elle se laisse vaincre plutôt par ceux qui la traitent ainsi que par ceux qui procèdent froidement avec elle. D'ailleurs, en sa

rence fut contemporain de Léon X, de François I[er], de Charles-Quint, d'Henri VIII, de Soliman II. Sa doctrine est indifférente sur le vice et sur la vertu, sur le juste et sur l'injuste. Les avis sont partagés sur la question de son opinion politique ; le mien est qu'il n'en avait point de fixe ; qu'il ne cherchait qu'à faire preuve de beaucoup d'esprit aux dépens des rois et des peuples. On sait qu'il fournissait indistinctement des armes à la légitimité et à l'usurpation. Défenseur du crime, il veut disculper Romulus, et proclame le meurtre de son frère comme un trait digne du fondateur d'un État, parce que, dit-il, il lui importait d'être seul, afin que ses vues ne fussent pas contrariées ; d'un autre côté, il aiguise le poignard qui doit agir contre le chef suprême ; et quand il ne trouve pas un bras assez habile pour s'en servir, il déplore la rareté des illustres scélérats, de factieux dévoués, de cette énergie capable de consommer de grands crimes. Voilà le machiavélisme ! ! !

qualité de femme, elle est toujours amie des jeunes gens, parce qu'ils sont moins circonspects, ont plus d'emportement et lui commandent avec plus d'audace.

On peut répondre à ce raisonnement que les femmes, en général, comme les hommes de bien, n'aiment point le machiavélisme proprement dit. Néanmoins la comparaison de l'Italien est fort gaie, et a du moins le mérite d'une justesse relative ; puisque en effet, Machiavel a dû connaître les femmes de son pays et leur rapport avec la bonne Fortune.

—

N° VI.

Le mariage sous le rapport politique et religieux.

La plus sage des lois qui ait été établie dans l'intérêt des familles, de la conservation des empires et de la morale publique, est sans doute celle qui consacre l'union des deux sexes, et qui fait du mariage un contrat sacré et inviolable.

Les Perses, éclairés par les lumières de Zoroastre, avaient en si grande vénération la doctrine de cet immortel législateur, qu'ils regardaient, dit M. Pastoret, comme un crime énorme de la part d'un père, d'un frère, d'un tuteur, de

refuser un époux à la fille nubile qui le demande. Elle-même devient coupable si elle parvient à dix-huit ans sans être mariée : et si elle meurt vierge, l'enfer l'attend jusqu'à la résurrection générale des êtres. (ZOROASTRE, CONFUCIUS, MAHOMET *comparés* etc. Art. 3. Lois civiles.) Voyez Hide, Lord, Anquetil etc.

Les femmes, dit le chancelier Bâcon, sont nos maîtresses dans la jeunesse, nos compagnes dans l'âge mûr et nos nourrices dans la vieillesse. On a donc, à tout âge, des raisons pour se marier.

N° VII.

De la construction des murailles de défense.

Il ne me paraît pas hors de propos d'énoncer ici une idée relative à la construction des chemins et autres murailles de défense.

Les plus régulièrement construites jusqu'à présent sont celles qui sont bâties en briques et en pierres de taille.

La consistance molle de la brique, offrant la propriété de recevoir le boulet sans que ce projectile puisse considérablement endommager la partie de la muraille frappée, lui assigne une juste préférence sur la pierre, plus vitreuse, plus cassante. Celle-ci fait éprouver dans un rayon beaucoup plus étendu l'effet de la percussion, et donne

des éclats qui doivent être dangereux pour ceux qui défendent l'ouvrage.

La brique a un autre avantage sur la pierre : comme parallélipipède, elle permet une maçonnerie uniforme et homogène, qui est d'autant plus forte et plus durable, que ses parties se tiennent, se joignent plus intimement.

Toute muraille bien construite ne craint pas qu'une dégradation partielle entraîne le dépérissement total de la maçonnerie; le voisinage d'un point dégradé sera aussi intact que s'il n'y avait lésion nulle part. Or, cette perfection suppose que le maçon, se réglant sur la méthode approuvée par l'expérience, ait eu le soin de joindre parallèlement une rangée de solide et d'en superposer une seconde, de manière que le prolongement de la ligne jonctive *a* de deux solides de la première rangée A B partage chaque solide de la seconde C D en deux parties égales, et ainsi de suite du placement des rangées paires et impaires. (*Voy.* pl. xv, fig. 1.)

Quoi qu'il en soit de la perfection spécieuse de cette manière d'opérer, il en est une autre qui me paraît encore supérieure, et qui mérite de fixer l'attention des hommes de guerre : celle d'un système de demi-cercles ou d'arches concentriques. On remarque, en effet, par l'inspection de la figure II, que toutes les parties de cette

muraille sont indépendantes les unes des autres; que l'arche A, par exemple, peut périr sans que l'arche B perde sa force; que l'arche C peut s'écrouler, sans que l'arche D manque de résistance, comme point d'appui aux arches concentriques E F G H, et ainsi du reste sur tout le développement de cet ouvrage de maçonnerie.

N° VIII.

Notice sur une pièce d'artillerie trouvée en 1827, et sur les anciennes pièces d'ordonnance.
Planche XIV.

La figure A représente la vue horizontale d'une petite pièce de canon prise dans un filet de pêcheur le 1er juillet 1827 à environ 2 lieues en mer, est du port de Calais. Il est probable que ce canon fit partie de la machine figure B. On peut le voir chez M. Charles de Rheims, qui en est devenu propriétaire.

Il est à remarquer que quand la pièce eut été tirée de l'eau elle renfermait toute sa charge; le boulet de plomb, qui n'a été aucunement oxidé, est du diamètre d'un pouce et demi environ; la poudre, après être restée submergée pendant 400 ans (d'après des conjectures probables) conserve encore son odeur primitive, et même on

aperçoit quelques grains qui ne sont pas encore reduits en pâte. L'ensemble néanmoins a perdu sa propriété expansive; mais le charbon, une de ses parties constituantes, est resté parfaitement intact. La figure B représente une pièce d'artillerie de l'invention la plus reculée. Elle se voit en trois tableaux historiques dans la grande salle à manger à Coudry, comté de Sussex (Angleterre), une des habitations de lord vicomte Montagu.

Le premier représente la marche du roi Henri VIII de Calais vers Boulogne, le second, le campement des forces anglaises à Marquise, et le troisième, le siége de Boulogne, en 1544.

Cette pièce de campagne se manœuvrait par quelques hommes qui se tenaient derrière, en A B et en C D ses deux brancards, lesquels se reposaient sur les parties B C et D F, qui jouaient sur charnière et se redressaient à volonté, et par là obtenaient une longueur qui permettait d'y atteler un cheval.

L'affût lui-même est fort curieux; on y remarque un cône de métal placé horizontalement, qui présente des pointes pour aider à sa défense, en cas qu'il fût attaqué de vive force; aussi enveloppe-t-il les canons qui le traversent par des trous pratiqués à cet effet; et, pour troisième propriété, ce cône servait à garantir des coups de

flèche les artilleurs qui se tenaient derrière son évasement [1].

Vers l'an 1450, les plus fortes pièces d'ordonnance ne pesaient que de 115 à 120 livres; mais une vingtaine d'années après l'artillerie prit un grand développement; l'on vit sortir des arsenaux ces nombreux bombards qui, comme les anciennes machines de guerre, portaient des noms qui annonçaient leurs terribles effets : c'étaient le formidable Basilic, de 48 livres de balle, ou l'effroyable Dragon, de 40 livres, ou bien l'audacieux Serpentin, du calibre de 24, qui sommait les places, ou foudroyait leurs remparts; l'insidieuse Couleuvrine, l'ardent Aspic, le prévoyant Pélican, le Faucon carnassier, jusqu'à l'actif et sanguinaire Émérillon, d'une demi-livre de balle, prêtaient chacun ses moyens particuliers pour vaincre.

L'artillerie espagnole fut également active et féconde dans ses développemens; elle s'était, pour ainsi dire, placée sous le patronage de la milice céleste; on y voyait figurer, en bas-reliefs, tous les saints du paradis : souvent on entendait *Saint-Carlos* tonner contre tous ces animaux qui soutenaient la fortune des Français; et Charles V n'entreprit l'expédition contre Tunis qu'escorté des douze Apôtres, pièce d'artillerie

[1] *Voyez* Register of arts and journal of patent inventions, pag. 329.

des plus formidables, qu'il fit faire à cette occasion à Malaga. La célébrité de ces foudres de guerre parvint bientôt jusqu'au Vatican : le pontife qui occupait alors la chaire de saint Pierre voulut, à l'instar des Espagnols, se composer une artillerie formidable ; et à cet effet il fit dépouiller le Panthéon de toutes les statues en bronze des dieux décrédités, qui furent fondues et aussitôt converties en canons; ce qui fit dire à Pasquin :

Quod non fecere Barbari
Fecere Barbarini.

N° IX.

La Colonne de la Grande-Armée.

On peut dire que cette colonne est d'origine étrangère, puisque les matériaux dont elle se compose proviennent des canons que la valeur française a conquis sur les ennemis. C'est un trophée élevé à la gloire de la Grande-Armée. Ce monument, conçu par le génie d'un grand homme, est fait sur le modèle de la colonne Trajane à Rome. Lors de l'invasion étrangère, en 1815, nos princes, jaloux de perpétuer les glorieux souvenirs des triomphes de nos armées, manifestèrent le vœu que ce monument fût respecté : un

prince[1], connu par sa modération, fut le premier à souscrire à un si noble vœu, et la colonne fut conservée.

La colonne a 123 pieds de hauteur, y compris le stylobate, déduction faite de la statue dont le monument était couronné.

A chaque angle du piédestal, qui a 22 pieds, et qui est décoré de bas-reliefs, est un aigle au-dessus de la corniche, qui soutient une guirlande de lauriers. Au-dessus de la porte qui fait face au jardin des Tuileries est un cartouche supporté par deux Renommées : il renfermait l'inscription qui faisait connaître la destination de ce monument.

A partir de la naissance du fût de la colonne commence la suite des bas-reliefs qui retracent, dans un ordre chronologique, les principales actions d'une campagne qui fut terminée dans l'espace de trois mois. Les premiers représentent le départ des troupes du camp de Boulogne, leur passage sur le Rhin, leur arrivée en Bavière. La plaque 16 représente le jeune Dubois, célèbre joueur de flûte; il s'y trouve à la tête de son corps, et est représenté ainsi jusqu'au retour dans la capitale. Ces bas-reliefs sont disposés en spirale, et sont divisés par plaques de 3 pieds de large environ sur 3 pieds 8 pouces de haut, di-

[1] Alexandre Ier, Empereur de Russie.

mension que l'on a suivie afin que la dilatation du métal fût presque insensible. Ces plaques, au nombre de 276, se joignent les unes aux autres en biseau et d'une manière irrégulière, suivant la disposition des figures; elles s'adaptent au corps solide de la colonne par le moyen d'épaulemens forcés, ménagés dans la fonte au revers des plaques, et y sont fixées avec des boulons qui entrent dans des travers également forcés et scellés dans la mâçonnerie. Un cordon ou jarretière spirale sépare chaque rang des bas-reliefs, et porte l'inscription de l'action qu'il représente. Sur le tailloir du chapiteau on a pratiqué, comme à la colonne Antonine, une galerie à laquelle on parvient par l'escalier ménagé dans le noyau de la colonne. Là se trouve le petit dôme ou calotte qui supportait la statue de Napoléon; il avait une main appuyée sur son épée, tenait de l'autre une Victoire, et couronnait ce monument d'une manière aussi noble que pittoresque.

La première plaque commence en pointe, et représente la mer à l'horizon, partant aussi de zéro de hauteur, elle prend la figure d'un triangle allongé, représentant d'abord de petites vagues, puis de plus fortes; enfin, la flotille de Dunkerque. Vient ensuite le passage du Rhin, sur tous les points, par l'armée entière, les 25, 26 et 27 septembre 1805. On y distingue l'Empe-

reur, qui harangue ses troupes, revêtu de son costume impérial. En tournant un peu, on remarque son entrevue avec le roi de Wurtemberg; à gauche, on voit le mérite et la valeur récompensés; un dragon reçoit la croix de la légion d'honneur des mains de Bonaparte.

Prise du pont de Donawert, 6 octobre.

Prise du pont de Lech, 7 octobre.

Combat de Wirtinghen; prise d'une division ennemie; on y reconnaît Napoléon, vêtu de la redingote qu'il portait ordinairement dans tous les combats.

Entrée des Français à Ausbourg, 9 octobre.

Passage du Danube à Neubourg, 9 octobre.

Combat de Guntzbourg; le pont emporté de vive force, 10 octobre.

Affaire de Landsberg, 11 octobre.

Entrée des Français à Munich; prise du pont et de la position d'Elchingen, 12 octobre.

Combat de Langueneau, 13 octobre.

Combat de Haag et de Wayerbourg; prise d'un parc d'artillerie, 15 octobre.

Prise de Memmingen, 15 octobre.

Combat de Veresheim, 17 octobre.

Capitulation de la ville d'Ulm, 17 octobre. On voit dans la place d'armes de cette ville le général en chef, commandant la place, ainsi que son état-major; ils déposent leurs épées entre les mains de S. M.

Combat de Nordlingen, 18 octobre.

Combat de Nuremberg, 21 octobre.

Passage de l'Iser, 26 octobre.

Passage de l'Inn, 27 octobre.

Affaire de Mechledorff, 28 octobre.

Entrée des Français à Salzbourg, 30 octobre.

Entrée dans la ville et citadelle de Braunau, 30 octobre.

Combat de Mérobach, 31 octobre.

Combat de Lambach, 1er novembre 1805.

Prise de Wels et de Lintz, 2 novembre.

Prise du fort de Passling, 2 novembre.

Passage du Trann; prise de la ville d'Ersberg, 3 novembre.

Passage de Lenns et prise de la ville, 3 novembre.

Prise de la ville de Steyer, 4 novembre.

Combat de Lioven, 5 novembre.

Combat d'Amstellen, 6 novembre.

Affaires de Freydtadt et de Mattahausen, 7 novembre.

Combat de Guilay, 8 novembre.

Combat de Marienzell, 8 novembre.

Prise des forts Scharnitz et de Neustrark, 9 novembre.

Entrée à Inspruck, 9 novembre.

Combat de Durnestein, 11 novembre.

Entrée des Français dans Vienne, 13 novembre.

Les principaux magistrats de la ville viennent

présenter les clés à Napoléon : on reconnaît, par une ressemblance parfaite, le prince Murat qui porte l'uniforme Polonais.

Capitulation de la ville et de la forteresse de Koffstein, 14 novembre.

Prise de Solokeran, 14 novembre.

Combat de Waldermuncher, 16 novembre.

Prise de Clausen et de Brixen, 16 novembre.

Prise de Znaïm, 17 novembre.

Combat de Brunn, 18 novembre.

Combat d'Olmutz, 20 novembre.

Prise de la ville de Brisen, 23 novembre

Prise de la ville d'Iglau, 28 novembre.

Bataille d'Austerlitz, 2 décembre 1805.

Sur un de ces bas-reliefs on voit le chef de l'armée française et le prince Dolgorouski. La plaque suivante représente Napoléon visitant les bivouaes; un grenadier se présente à lui, et jure de célébrer l'anniversaire de son couronnement.

En suivant, on distingue le vainqueur environné de ses maréchaux, à qui il désigne les positions qu'ils doivent prendre pour la bataille mémorable d'Austerlitz.

Ce monument a été commencé dans le courant du mois d'août 1807, et a été terminé dans le courant du mois d'août 1810, sous la direction de M. Denon, et d'après les plans de M. Lepère, architecte.

La dernière bataille ne nous valut pas seulement les canons employés à élever cette colonne. L'anecdote suivante affirme que le ministre des finances eut également sa part des bronzes d'Austerlitz : M. le duc de Gaète demanda au vainqueur une vingtaine de ces canons. « Eh quoi ! » dit en riant Napoléon, notre ministre des finan-» ces veut-il nous faire la guerre ? Non pas à vous, » sire, répondit le ministre, mais à de vieilles » machines usées, fatiguantes et dangereuses » pour les ouvriers employés à la fabrication des » monnaies ; si Votre Majesté daigne m'accorder » ces vingt canons, choisis parmi les plus mau-» vais, je ferai refaire les balanciers de tous les » Hôtels des Monnaies sur des modèles mieux » entendus et plus convenables ; et si Votre Ma-» jesté veut m'y autoriser, le nom d'Austerlitz sera » gravé sur chacune de ces machines.... » Cette idée décida Napoléon, qui aussitôt donna l'ordre au ministre de la guerre de mettre une batterie de vingt canons à la disposition de son *général en chef des finances*, ne se doutant pas alors que dans peu d'années ces mêmes balanciers serviraient à frapper l'effigie de nos rois.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

Pages.

DEUXIÈME PARTIE.

Pages.

Pages.

Pages.

NOTES A L'APPUI.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

N° I.

Tableau indicatif des pourtours des redoutes de compagnie (basés sur la force du détachement), de la déduction pour les réserves, des nombres diviseurs de ce qui reste, déduction faite, pour trouver l'étendue des côtes.

FORCE SOMMAIRE du Détachement.	POURTOUR de la Redoute.	DÉDUCTION pour ses réserves sur le total du détachement.	NOMBRE diviseur.	ÉTENDUE des côtés.			OBSERVATIONS.
HOMMES.	Toises et pieds	»	8	Tois.	pds.	ps.	
36 ou au-dessous	24 00	»	id.	4	0	0	On détermine le côté, en prenant le 1/8 du détachement. Exemple : 60/8=7 1/2. Ce qui exprime sept toises et trois pieds.
36 à 60	idem.	»	id.	7	0	0	
60 à 70	30 00	»	id.	7	3	0	
70 à 90	36 00	1/5	id.	9	0	0	
90 à 120	idem.	1/4	id.	11	1	6	
120 à 130 ou 140	idem.	1/3	id.	16	0	8	
Les files doublées.							Lorsque le détachement dépasse 150 hommes, on peut doubler les files.
150 à 160	40 00	»	16	10	0	0	
200 à 300	idem.	1/5 1/4 ou 1/3	»	12	2	6	Cette réserve suppléra au troisième rang.
Le détachement sur trois rangs.							
300 à 350	36 4	»	24	14	1	0	



N° 11.

Tableau Des dimensions des principales parties d'une redoute de campagne, indiquant également celles des principaux objets nécessaires à sa construction.

PARTIES ET OBJETS DE CONSTRUCTIONS.	ÉPAISSEUR ET LARGEUR. Terre argileuse. 1		Terre ordinaire. 2		Terre sablonneuse. 3		Hauteur. 4		Longueur. 5		Diamètre. Largeur. 6		Profondeur. 7		Emplacement ou canon. 8		Espace qui sépare. 9		10		OBSERVATIONS.
	Pieds.	Pouces.	Pieds.	Pouces.	Pieds.	Pouces.	Pieds.	Pouces.	Pieds.	Pouces.	Pieds.	Pouces.	Pieds.	Pouces.	Pieds.	Pouces.	Pieds.	Pouces.	Pieds.	Pouces.	
1. Parapet.	12	00	14	00	10	00	8	6	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
» Son talus extérieur.	1	0	1	8	2	0	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
2. Talus supérieur.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
» Talus intérieur.	»	6	1	0	1	8	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
» Banquette.	4	0	4	8	3	0	2	0	»	»	»	»	»	»	6	0	»	»	»	»	
» Son talus.	1	8	2	0	3	0	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
» La berme.	1	0	1	6	2	0	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
» Son talus.	1	6	2	0	3	0	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
3. Le fossé.	14	0	14	0	14	0	»	»	»	»	»	»	6	6	»	»	»	»	»	»	
4. L'escarpe.	1	6	1	0	3	0	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
» Contrescarpe.	1	0	1	8	2	0	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
EMBRASURE. Du côté de la place.	2	8	2	6	2	8	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
5°. Du côté de la campagne.	9	0	9	0	9	0	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
6°. Merlon.	17	6	18	0	18	8	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
7. Grenouillère.	12	0	14	0	16	0	2	6	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
» Chemin couvert.	26	0	28	0	26	0	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
» Son parapet.	»	»	»	»	»	»	6	6	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
» Sa banquette.	4	0	4	6	3	0	2	0	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
» Talus de la banquette.	1	6	2	0	3	0	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
8. Gabions.	1	6	1	8	1	8	2	0	»	»	1	8	»	»	»	»	»	»	»	»	
» Fascines.	»	»	»	»	»	»	»	»	6	0	»	8	»	»	»	»	»	»	»	»	
» Fraises ou pieux.	»	»	»	»	»	»	»	»	8	6	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
» Leurs poutres.	»	»	»	»	»	»	»	»	12	0	6	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
» Pieux de palissades.	»	»	»	»	»	»	»	»	10	0	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
» Gazons de revêtement.	0	3	0	4	0	5	1	6	1	6	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Trous de loup.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	6	6	0	»	»	»	»	»	»	
PIQUETS. Piquets des trous de loup.	»	»	»	»	»	»	»	»	3	0	0	4	»	»	»	»	»	»	»	»	
PIQUETS. Pour attacher les gazons.	»	»	»	»	»	»	»	»	0	4	0	4	»	»	»	»	»	»	»	»	
PIQUETS. Pour attacher les fascines.	»	»	»	»	»	»	»	»	0	1	0	2	»	»	»	»	»	»	»	»	
» Poutres des chevaux de frise.	»	»	»	»	»	»	»	»	2	0	0	6	»	»	»	»	»	»	»	»	
» Leurs rayons qui passent à travers.	»	»	»	»	»	»	»	»	7	0	0	4	»	»	»	»	0	6	»	»	

OBSERVATIONS.

1°. « Le parapet doit être plus haut d'un pied aux angles, afin que les lignes ne puissent être enfilées.

2°. « Le talus supérieur doit être suffisamment plongeant pour que le rayon visuel découvre le pied de la contrescarpe.

3°. « La largeur et la profondeur du fossé sont subordonnées à la facilité de l'excavation. Comme c'est la terre excavée qui sert à élever le parapet, celui-ci prend les dimensions de celui-là, excepté dans le cas où, travaillant sur un rocher, on est obligé de prendre en largeur ce que l'on ne peut avoir en profondeur.

4° « La qualité du terrain décide de la plongée de l'escarpe et de la contrescarpe.

5°. « A un pied du côté intérieur du parapet, l'embrasure n'aura que deux pieds de largeur.

6°. « La largeur du merlon se compte des directrices de deux embrasures.

7°. « L'on ne peut pas prendre la hauteur de la grenouillère, étant subordonné en fortifications passagères aux circonstances, la hauteur de l'affût, etc.

8°. « Paniers percés remplis de terre; on les fait de différentes dimensions. Ceux qui présentent la figure d'un cône tronqué, sont très-usités. Ils ont ordinairement un pied de diamètre en haut, et dix pouces en bas; de sorte que deux réunis forment à la fois un créneau et masquent le soldat. »

N° III.

Tableau des expériences qui ont été faites à La Fère et aux mines d'autres lieux. Ces épreuves, les seules qui soient suffisamment constatées, sont extraites des œuvres diverses de Bélidor, de l'*Essai sur les Mines*, par Lefèvre.

Lieux où les épreuves ont été faites.	Nature du terrain.		Lignes d'explosion.	Rayons des entonnoirs.		Rayon d'explosion.		Charges données par l'expérience.	Charges déduites de l'équation de Bélidor.	OBSERVATIONS.
			Pieds.	Pieds.		Pieds.		Livres.		
A la	1°. Terre jaunâtre et sablonneuse.	A.	10	10	»	14	14	100		Sans fourneaux d'épreuve.
Fère.	2°. Sable mêlé de tuffe assez dur.	B.	10	12	»	14	14	170		
		C.	10	13	50	16	80	300	285	Fourneau d'épreuve.
		D.	15	20	00	25	00	980	961	
		E.	15	35	00	38	08	3,600	3,320	
		F.	10	22	66	24	77	1,000	914	
	3°. Glaise assez forte.	G.	10	10	00	14	14	200		
		H.	15	26	75	30	67	2,400	2,041	Fourneau d'épreuve.
A Bisi	4°. Terrain de tuffe mêlé de sable et de pierres.	K.	12	33	00	35	11	3,000	3,061	Sans fourneaux d'épreuve, mais comparé au fourneau G.
A Postdam.	5°. Terrain mouvant, sablonneux, mêlé d'un peu d'argile.	L.	15	33	»	36	25	3,500		Sans fourneaux d'épreuve.

N° IV.

Tableau des charges pour les fourneaux isolés, dans un terrain qui exige douze livres par toise cube, ou 0,79 kilogrammes par mètre cube, pour produire un entonnoir d'un diamètre double de la ligne d'explosion.

LIGNES D'EXPLOSION.		CHARGES DES FOURNEAUX.		LIGNES D'EXPLOSION.		CHARGES DES FOURNEAUX.	
Mesures anciennes.	Mesures nouvelles.	Poids anciens.	Poids nouveaux.	Mesures anciennes.	Mesures nouvelles.	Poids anciens.	Poids nouveaux.
Pieds.	Mètres.	Livres.	Kilogramm.	Pieds.	Mètres.	Bivres.	Kilogramm.
6	1 95	22	10 78	21	6 82	943	462 25
7	2 27	35	17 16	22	7 15	1084	531 37
8	2 60	52	25 49	23	7 49	1238	606 86
9	2 92	74	36 27	24	7 80	1408	690 14
10	3 25	1 02	50 00	25	8 12	1591	783 82
11	3 57	1 35	66 17	26	8 45	1790	877 45
12	3 90	1 76	86 76	27	8 77	2005	982 08
13	4 22	2 24	109 80	28	9 10	2235	1095 58
14	4 55	2 79	136 76	29	9 42	2482	1216 66
15	5 26	3 44	168 62	30	9 75	2750	1348 04
16	5 20	4 17	204 41	31	10 07	3033	1486 76
17	5 52	5 00	245 10	32	10 40	3337	1635 78
18	5 85	5 94	291 17	33	10 72	3660	1794 11
19	6 17	6 98	342 15	34	11 05	4002	1961 76
20	6 50	8 15	398 56	35	11 37	4364	[illegible]39 21

N° V.

TABLE AUXILIAIRE.

DIFFÉRENTES ESPÈCES DE MILIEU.	Poids d'un pied cube.	Poids d'un mètre cube.	CHARGE POUR Un pied cube.	Une toise cube.	Charge pour un mètre cube.	OBSERVATIONS.
	Livres.		Onces.	Livres.		
1°. Terre commune. . . .	95		1	15 1/2		Quoique la pesanteur spécique de la terre n° 3 soit plus considérable que celles des n° 1 et 2, cependant la charge est moindre que les deux dernières; ce qui provient probablement de la différence dans les tenacités. (GILLOT, *Traité des Fortifications souterraines.*)
2°. Sable fort.	124		1 1/9	15 »		
3°. Grosse terre mêlée de sable et gravier.	130		» 8/9	12 »		
4°. Sable humide.	132		1 1/6	15 3/4		
5°. Terres mêlées de petites pierres.	133		1 1/4	16 7/8		
6°. Argile mêlée de tuf. . .	139		1 3/8	18 9/16		
7°. Terre grasse mêlée de cailloux.	160		1 1/2	20 1/4		
8°. Roc.	160		2 »	27 »		
9°. Nouvelle maçonnerie. . .	inconnu.		2 1/6	29 1/4		
10°. Vieille bonne maçonnerie.	*idem.*		2 3/8	35 7/16		

En combinant ensemble les tables n° 4 et 5, on aura, par de simples opérations arithmétiques, les charges pour toute espèce de terrain. La table n° 4 est en effet calculée dans l'hypothèse de 12 livres par toise cube. Si l'on veut maintenant connaître la charge d'un fourneau placé à 10 pieds de profondeur dans un milieu qui exige 15 livres par toise cube; aux 102 livres indiquées par la table n° 4, on ajoutera $\frac{1}{4}$, ce qui donnera 127 livres $\frac{1}{2}$; en effet $15 = 12 + 3 = 12 + \frac{1}{4}\,12$ — ou bien $12 : 15 :: 102$: quatrième prop. $127\frac{1}{2}$ —.

N° VI.

TABLEAU DES PORTÉES DES ARMES.

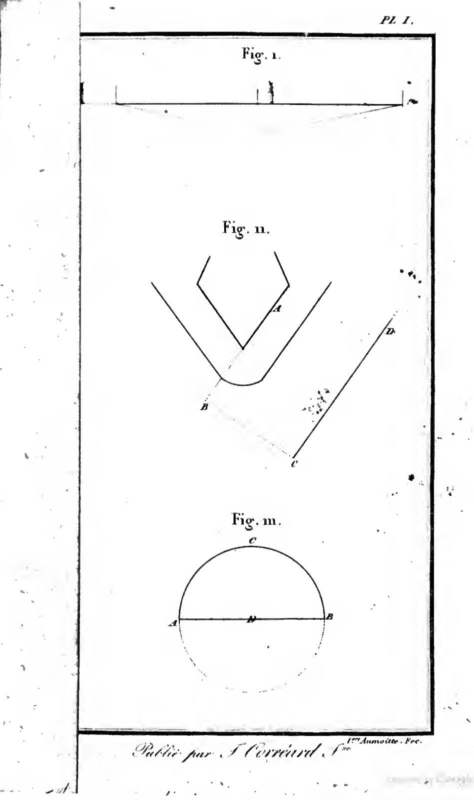
NOMS des ARMES.	GRANDES PORTÉES.	MOYENNES PORTÉES.	BUT en BLANC.	OBSERVATIONS.
Le fusil de rempart.	450 ^{m}.	250^m. à 300	180^m.	On règle la charge du canon sur le poids de son boulet; et l'expérience dépose en faveur d'une livre de poudre par trois livres de balles. *Exemple :* La charge d'une pièce de 16 sera $\frac{16}{3} = 5\frac{1}{3}$ de poudre; celle d'une pièce de 12, sera $\frac{12}{3} = 4$ livres de poudre.
Id. de fantassin. . .	250	200 à 250	120	
Pièce de 24.	4200	1000 à 1200	600	
Id. de 16.	4100	1000 à 1200	520	
Id. de 12.	3700	800 à 900	480	
Id. de 8.	3300	800 à 900	440	
Id. de 4.	3000	500 à 600	400	
Obusier de 8.	3100	800 à 1000		
Id. de 6.	2300	400 à 500		
Mortier de 12. . . .	2400	600 à 1500		
Id. de 10 g. p. . .	2600			
Id. de 10 p. p. . .	2100			
Id. de 8.	1160			
Pierrier.	80 à 120	60 à 80		
Grenades à main. . .	30	20 à 30		

N° VII.

Tables comparatives des anciennes et nouvelles mesures de longueur.

POUCES.	CENTIMÈTRES.	MILLIMÈTRES.	PIEDS.	MÈTRES.	DÉCIMÈTRES.	MILLIMÈTRES.	TOISES.	MÈTRES.	DÉCIMÈTRES.	MILLIMÈTRES.
1	2	7	1	•	3	25	1	1	9	49
2	5	4	2	•	6	50	2	3	8	98
3	8	1	3	•	9	75	3	5	8	47
4	10	8	4	1	2	95	4	7	7	96
5	13	5	5	1	6	24	5	9	7	45
6	16	3	6	1	9	49	6	11	6	94
7	18	9	7	2	2	74	7	13	6	43
8	21	6	8	2	5	99	8	15	5	92
9	24	4	9	2	9	24	9	17	5	41
10	27	1	10	3	2	48	10	19	4	91
11	29	8	20	6	4	97	20	38	9	81
12	32	5	30	9	7	45	30	58	4	72

	PIEDS.	POUCES.	LIGNES.
1 millimètre. . .	0	0	0,443
1 centimètre. . .	0	0	4,433
1 décimètre. . . .	0	3	8,329
1 mètre.	3	0	11,029


Fig. 1.
Fig. II.
A
B
C
D
Fig. III.
C
A
D
B
Publié par J. Corréard J.ne
1er Aumoitte. Fec.

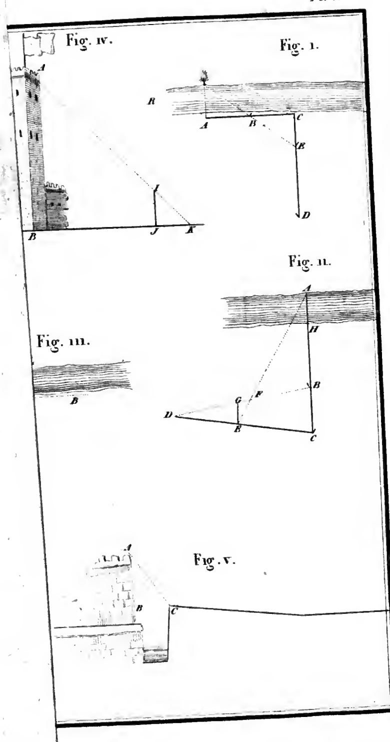
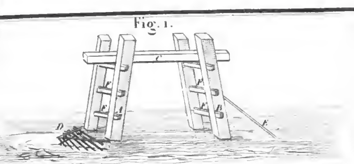

Fig. IV.
A
B
I
J
K
Fig. I.
R
A
B
C
E
D
Fig. II.
A
H
B
G
F
D
E
C
Fig. III.
B
Fig. V.
A
B
C

Fig. I.



n couple de pieux d'en haut qui se penche contre l'autre qui est plus
as à 40 pieds de distance.
n couple de pieux d en bas qui se penche vers ceux d en haut.
a poutre qui passe dans l'intervale des pieux.
perôn ou Estacade mis au haut du cours de la rivière pour detourner
out ce qu'on lacherait dans le courant.
ieux de bois en forme d'arc-boutant pour souteur les pieux d en bas contre
a violence de l'eau.
ièces de bois en travers dont la plus haute soutenait la poutre : les autres ser-
aient à joindre les pieux ensemble elles etaient arretées aux deux bouts par
es chevilles qui pressaient les pieux contre la poutre pour la tenir plus ferme.

Fig. II.

Fig. III.

Fig. I.

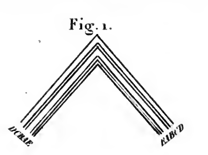


Fig. III.

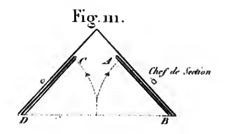


Fig. II.

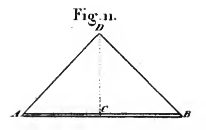
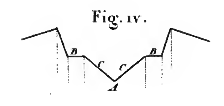
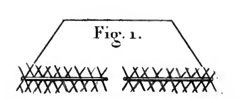
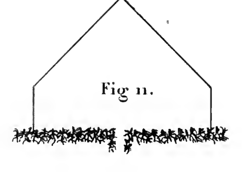
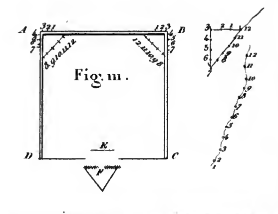


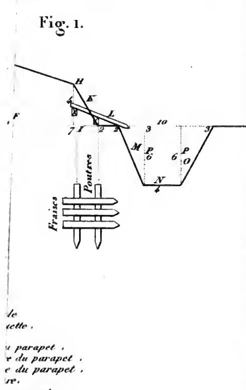
Fig. IV.




Fig. 1.


Fig. II.

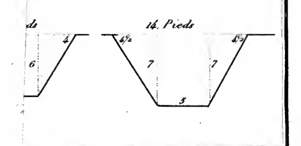

A
B
C
D
E
F
Fig. III.

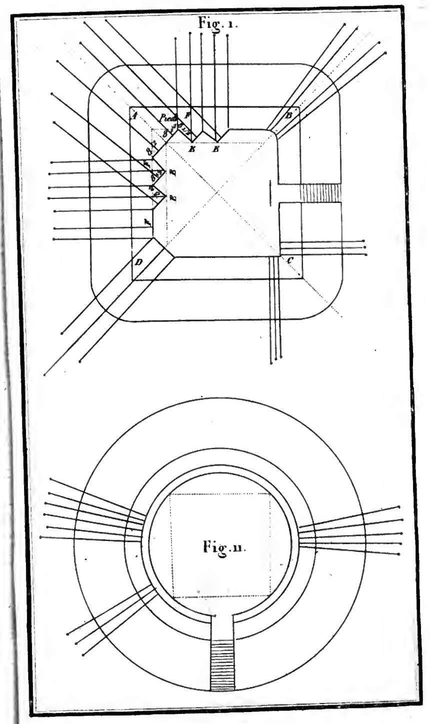


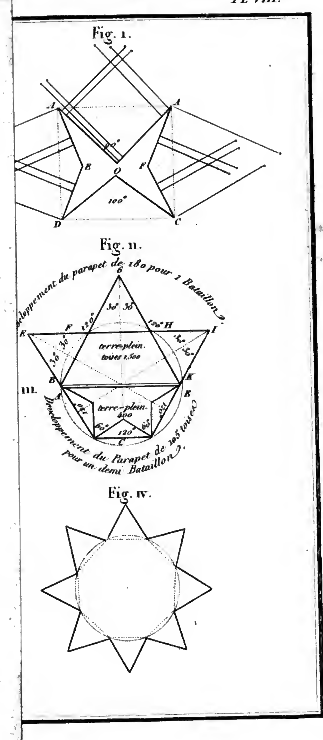
le
tette.

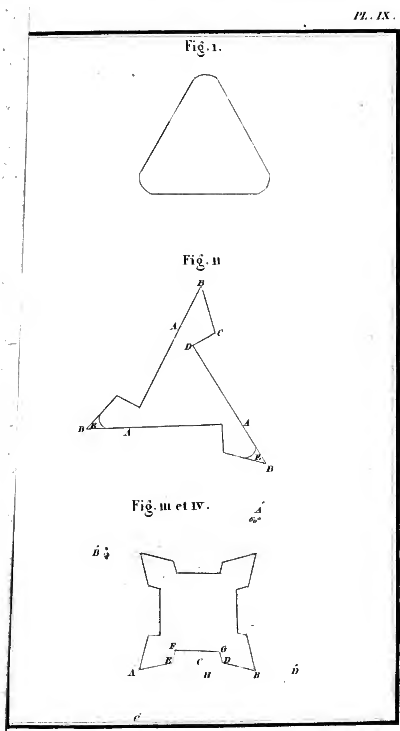
u parapet.
e du parapet.
e du parapet.
re.
parapet.

fossé.
d'en bas.
fossé.
ssé.

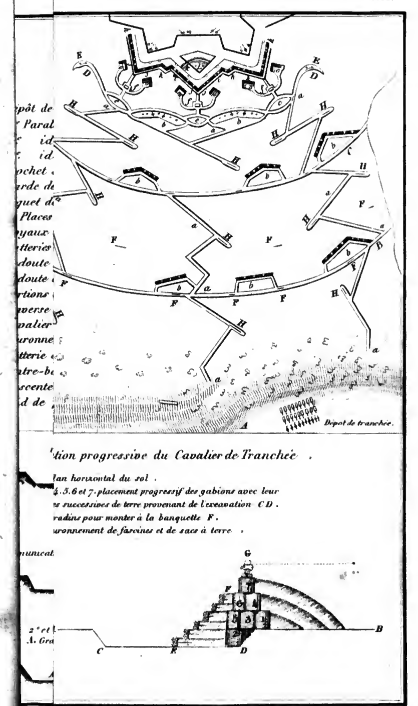


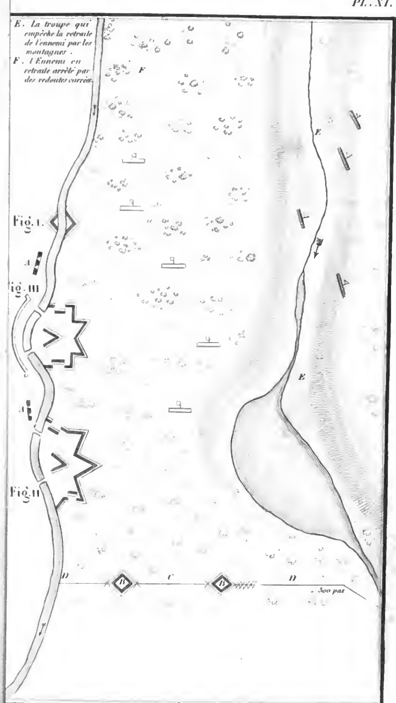

Fig. 1.
A
B
C
D
Fig. II.

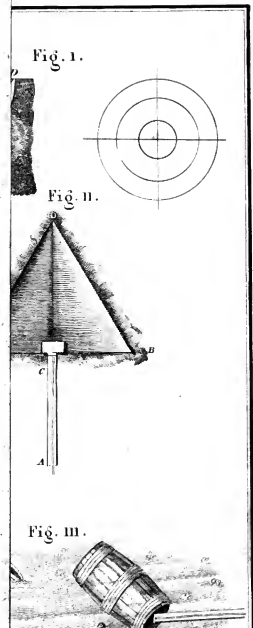

Fig. 1.
A
A
90°
B
O
F
100°
D
C
Fig. II.
Developpement du parapet de 180 pour 1 Bataillon.
G
30° 30°
120°
120° H
E
F
I
30° 30°
30° 30°
30° 30°
terre-plein.
toises 1.500
B
K
III.
A
R
120°
120°
terre-plein.
400
60°
60°
120°
C
Developpement du Parapet de 105 toises pour un demi Bataillon.
Fig. IV.

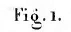

Fig. I.
Fig. II
B
A
C
D
B
E
A
A
E
B
Fig. III et IV.
A'
60°
B'
F
G
E
C
D
A
H
B
D'
C'

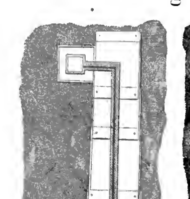


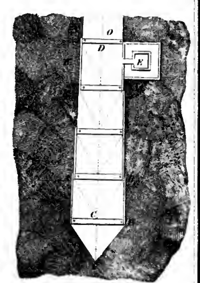

pôt de
Paral
id
id
ochet
rde de
quet d
Places
yaux
tteries
doute
doute
rtions
verse
valier
uronne
tterie
tre-b
scente
d de
Dépot de tranchée.
tion progressive du Cavalier de Tranchée .
lan horizontal du sol .
4.5.6 et 7. placement progressif des gabions avec leur
es successives de terre provenant de l'excavation CD .
radins pour monter à la banquette F .
uronnement de fascines et de sacs à terre .
nunicat
2.e et
A. Gra

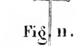

E. La troupe qui empêche la retraite de l'ennemi par les montagnes.
F. l'Ennemi en retraite arrêté par des redoutes carrées.
F
E
E
Fig. I.
Fig. III
Fig. II
D
B
C
B
D
300 pas


Fig. I.
D
Fig. II.
D
B
C
A
Fig. III.









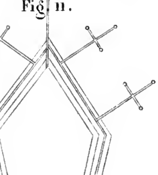
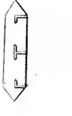
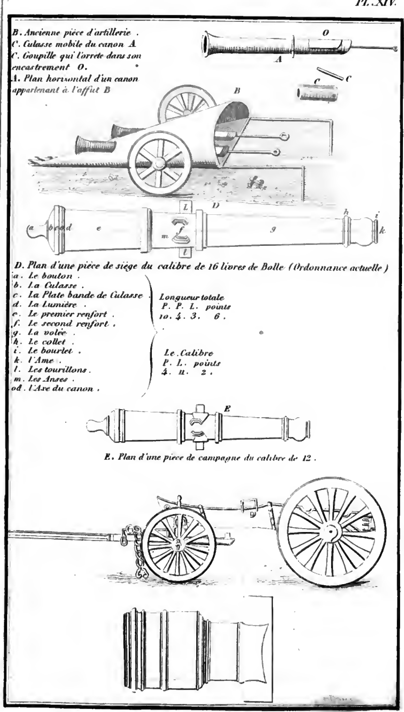


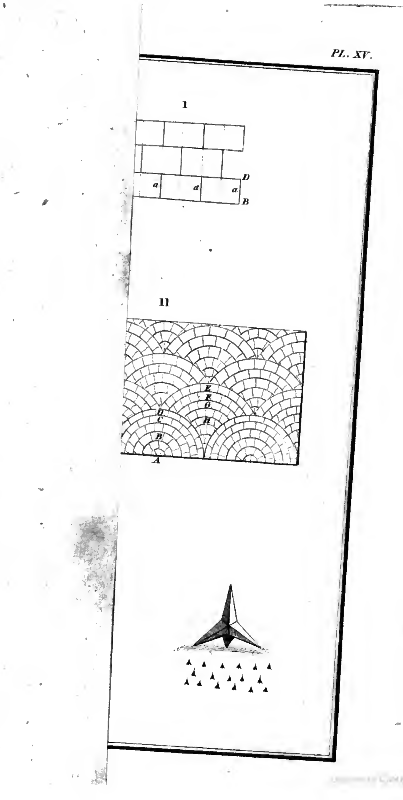
Fig. III.

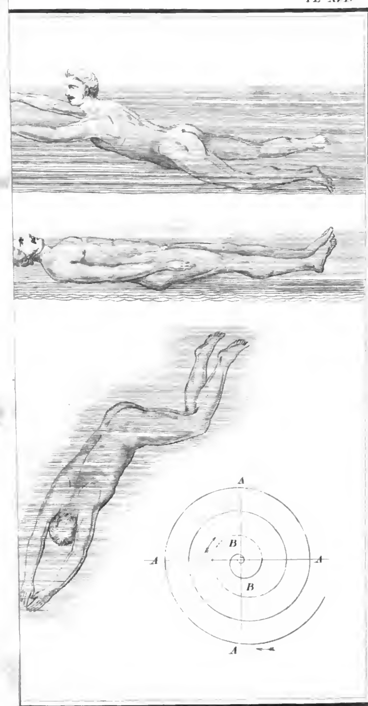







B. Ancienne pièce d'artillerie.
C. Culasse mobile du canon A.
C. Goupille qui l'arrête dans son encastrement O.
A. Plan horizontal d'un canon appartenant à l'affut B
O
A
C
C
B
D
l
a
b c d
e
f
m
g
h
i
k
l
D. Plan d'une pièce de siège du calibre de 16 livres de Bolle (Ordonnance actuelle)
a. Le bouton.
b. La Culasse.
c. La Plate bande de Culasse.
d. La Lumière.
e. Le premier renfort.
f. Le second renfort.
g. La volée.
h. Le collet.
i. Le bourlet.
k. l'Ame.
l. Les tourillons.
m. Les Anses.
od. l'Axe du canon.
Longueur totale
P. P. L. points
10. 4. 3. 6.
Le Calibre
P. L. points
4. 11. 2.
E
E. Plan d'une pièce de campagne du calibre de 12.


PL. XV.
1
a
a
a
D
B
11
E
F
G
D
C
H
B
A


A
B
A
A
B
A



